



HAL
open science

**Le Mesnil-Aubry, La Garde ; Le Plessis-Gassot, l'Arpent
aux Chevaux, partie nord, département du Val d'Oise
[OA 109547]**

Caroline Touquet Laporte-Cassagne

► **To cite this version:**

Caroline Touquet Laporte-Cassagne. Le Mesnil-Aubry, La Garde ; Le Plessis-Gassot, l'Arpent aux Chevaux, partie nord, département du Val d'Oise [OA 109547] : Rapport de diagnostic archéologique, du 16-09-2013 au 23-10-2013. OA 109547, SRA - Île-de-France; SDAVO. 2014, 196 p. hal-04552408

HAL Id: hal-04552408

<https://hal.science/hal-04552408>

Submitted on 19 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Le Conseil général
soutient la recherche archéologique

val
d'oise 
le département

Le Mesnil-Aubry / Le Plessis-Gassot

Département du Val d'Oise (95)

“La Garde /
L'arpent aux Chevaux, partie Nord”

Rapport de diagnostic archéologique
du 16/09/2013 au 23/10/2013

Arrêté de prescription : 2013-065
Arrêté de désignation : 2013-501

Par
Caroline Touquet Laporte-Cassagne

Avec la collaboration de
Hélène Djema
Sylvain Gautier
Aurélien Lefeuvre
Guillaume Le Goïc
Fanny Trouvé



Mars 2014

Le Mesnil-Aubry
«La Garde»

Le Plessis-Gassot
«L'Arpent aux Chevaux - partie nord»

Département du Val d'Oise (95)

Rapport de diagnostic archéologique

du 16/09/2013 au 23/10/2013

Arrêté de prescription : 2013-065

Arrêté de désignation : 2013-501

N° INSEE des communes : 95492 (LMA) / 95395 (LPG)

Par

Caroline Touquet Laporte-Cassagne

Avec la collaboration de

**Hélène Djema, Sylvain Gautier, Aurélien Lefeuvre,
Guillaume Le Goïc et Fanny Trouvé**

Conseil général du Val d'Oise
Service départemental d'archéologie

Abbaye de Maubuisson
95310 Saint-Ouen-l'Aumône

DRAC

Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France

47 rue Le Peletier
75009 Paris

Mars 2014

Sommaire

Introduction	15
I. Contexte géographique et géologique	15
I.1 – Contexte géographique.....	15
I.2 – Contexte géologique.....	15
II – Contexte historique et archéologique	19
II.1 – Données historiques	19
III.1.1 – Le Mesnil-Aubry.....	19
III.1.2 – Le Plessis-Gassot.....	19
II.2 – Données archéologiques	19
II.2.1 – Opérations archéologiques en lien avec la Carrière REP / Véolia Propreté.....	19
II.2.1.a – Le Plessis-Gassot «La Goupillière».....	19
II.2.1.b – Le Plessis-Gassot «Le Bois Bouchard I et II».....	19
II.2.1.c – Le Mesnil-Aubry «La Vallée Dame Jeanne».....	20
II.2.1.d – Le Plessis-Gassot «Les Rouilleaux».....	20
II.2.1.e – Le Plessis-Gassot – Le Mesnil-Aubry «Le Bois Bouchard III».....	21
II.2.1.f – Le Mesnil-Aubry «Le Bois Bouchard IV».....	21
II.2.1.g – Le Plessis-Gassot - Le Mesnil-Aubry «Le Haut du Mesnil».....	22
II.2.1.h – Le Plessis-Gassot «L'Arpent aux Chevaux, partie Sud».....	22
II.2.2 – Le Plessis-Gassot «Les Thuilleaux» : fouilles de sauvetage de la JPGF.....	22
II.2.2.a – Un grand bâtiment rectangulaire.....	22
II.2.2.b – Une cave datée du Haut-Empire.....	23
III – Méthode mise en œuvre et problématiques du diagnostic	24
III.1 – Les moyens mis en œuvre	24
III.2 – Les techniques de sondages	27
III.3 – Contraintes	29
III.4 – Méthodes d'enregistrement	29
III.5 – Problématiques de l'opération	29
V. Les occupations archéologiques	30
IV.1 – La Préhistoire	30
IV.1.a - Deux pièces du Moustérien de tradition Acheuléenne ?.....	30
IV.1.b - Autres pièces lithiques.....	34
IV.2 – La Protohistoire	34
IV.2.1 – Présentation des structures.....	34
IV.2.2 – Synthèse.....	39
IV.3 – L'Antiquité	40
<i>IV.3.1 - Le Mesnil-Aubry «La Garde» : de la fin d'une occupation laténienne à une réoccupation au Haut-Empire</i>	<i>40</i>
IV.3.1.a – La fin d'une occupation laténienne.....	40
IV.3.1.a.1 – Les fosses 013 et 154.....	42
IV.3.1.a.2 – Un ensemble fossoyé ?.....	44
IV.3.1.a.3 – Synthèse.....	45
IV.3.1.b – Une réinstallation du site à la fin du I ^{er} jusqu'au III ^e siècle ap. J.-C. ?.....	45
IV.3.1.b.1 – Un grand ensemble fossoyé à partir de la fin du I ^{er} siècle ap. J.-C.....	45
IV.3.1.c – Une occupation qui perdure jusqu'à la fin du Haut-Empire.....	48
IV.3.1.c.1 – La structure 160-161.....	49
IV.3.1.c.2 – La structure 155.....	49
IV.3.1.c.3 – Un grand bâtiment sur poteaux (bâtiment 9).....	51
IV.3.1.c.4 – Les structures 023 et 024 (tranchée 4).....	51
<i>IV.3.2 – L'Avenue de Beaumont : une voie antique ?</i>	<i>52</i>
IV.3.2.a – Stratégie d'intervention.....	52

IV.3.2.b – Observations stratigraphiques générales.....	52
IV.3.2.c – Creusements anciens ?.....	52
IV.3.2.d – Synthèse.....	55
IV.3.3 – Synthèse sur le secteur de «La Garde».....	55
IV.3.3.a – Occupations diachroniques ou continuité d'un site ?.....	57
IV.3.4 – <i>Le Plessis-Gassot «L'Arpent aux Chevaux – partie nord» : implantation d'une vaste ferme au Haut-Empire</i>	57
IV.3.4.a – Le réseau fossoyé.....	58
IV.3.4.a.1 – Les fossés structurants.....	58
IV.3.4.a.2 – Fossés de partition interne ?.....	61
IV.3.4.a.3 – Fossés périphériques.....	64
IV.3.4.b – Les bâtiments.....	66
IV.3.4.b.1 – Un grand ensemble architectural situé au nord-ouest.....	66
IV.3.4.b.2 – Autres bâtiments : des annexes ?.....	72
IV.3.4.b.3 – Autres bâtiments : des caves	72
IV.3.4.b.4 – Un bâtiment de terre et de bois.....	83
IV.3.4.c – Les fosses et foyers.....	83
IV.3.4.c.1 – Les fosses.....	85
IV.3.4.c.2 – Les foyers.....	87
IV.3.4.d – Une dépression naturelle du terrain : divers aménagements ?.....	87
IV.3.4.e – Autres vestiges antiques à l'extérieur de l'établissement rural.....	91
IV.3.4.f – Synthèse sur l'occupation antique du Plessis-Gassot « L'Arpent aux Chevaux – partie nord ».....	91
IV.4 – L'époque moderne	92
IV.5 – Conclusion générale et perspective.....	93
Bibliographie.....	96
Liste des figures.....	100
Annexe 1 - Etude des sondages géologiques (H. Djema, SDAVO).....	103
Annexe 2 - Etude du mobilier céramique antique (S. Gautier, Inrap CIF).....	111
Annexe 3 - Etude du mobilier métallique (A. Lefeuvre, SDAVO).....	123
Annexe 4 - Etude archéogéographique (F. Trouvé, SDAVO).....	129
Annexe 5 - Inventaire des structures.....	141
Annexe 6 - Inventaire des mobiliers (artefacts).....	169
Annexe 7 - Inventaire des mobiliers (écofacts)	175
Annexe 8 - Inventaire des photographies.....	179

MOTS CLÉS DES THESAURUS

Chronologie :

<input checked="" type="checkbox"/> Préhistoire	<input checked="" type="checkbox"/> Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/> Paléolithique	<input checked="" type="checkbox"/> République romaine
<input type="checkbox"/> inférieur	<input type="checkbox"/> Empire romain
<input type="checkbox"/> moyen	<input checked="" type="checkbox"/> Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/> supérieur	<input checked="" type="checkbox"/> Bas-Empire (de 285 à 476)
<input type="checkbox"/> Mésolithique et Épipaléolithique	<input type="checkbox"/> Époque médiévale
<input type="checkbox"/> Néolithique	<input type="checkbox"/> haut Moyen Âge
<input type="checkbox"/> ancien	<input type="checkbox"/> Moyen Âge
<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> bas Moyen Âge
<input type="checkbox"/> récent	<input checked="" type="checkbox"/> Temps modernes
<input type="checkbox"/> Chalcolithique	<input checked="" type="checkbox"/> Époque contemporaine
<input checked="" type="checkbox"/> Protohistoire	<input type="checkbox"/> Ère industrielle
<input type="checkbox"/> âge du Bronze	
<input type="checkbox"/> ancien	
<input type="checkbox"/> moyen	
<input type="checkbox"/> récent	
<input checked="" type="checkbox"/> âge du Fer	
<input type="checkbox"/> Hallstatt (premier âge du Fer)	
<input checked="" type="checkbox"/> La Tène (second âge du Fer)	

Sujets et thèmes :

<input type="checkbox"/> Édifice public	<input type="checkbox"/> Artisanat alimentaire	Nb	Mobilier	Études annexes
<input type="checkbox"/> Édifice religieux	<input type="checkbox"/> Argile : atelier	<input checked="" type="checkbox"/> 5	Industrie lithique	<input checked="" type="checkbox"/> Géologie
<input type="checkbox"/> Édifice militaire	<input type="checkbox"/> Atelier métallurgique	<input type="checkbox"/> 1	Industrie osseuse	<input checked="" type="checkbox"/> Archéogéographie
<input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment	<input type="checkbox"/> Artisanat	<input type="checkbox"/> 776	Céramique	<input type="checkbox"/> Datation
<input type="checkbox"/> Structure funéraire	<input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> indét.	Restes végétaux	<input type="checkbox"/> Anthropologie
<input type="checkbox"/> Voirie		<input type="checkbox"/> 187	Faune	<input type="checkbox"/> Paléontologie
<input type="checkbox"/> Hydraulique		<input type="checkbox"/>	Flore	<input type="checkbox"/> Zoologie
<input checked="" type="checkbox"/> Habitat rural		<input checked="" type="checkbox"/> 61	Objet métallique	<input type="checkbox"/> Botanique
<input type="checkbox"/> Villa		<input type="checkbox"/>	Arme	<input type="checkbox"/> Palynologie
<input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment agricole		<input type="checkbox"/>	Outil	<input type="checkbox"/> Macrorestes
<input type="checkbox"/> Structure agraire		<input checked="" type="checkbox"/> 1	Parure	<input checked="" type="checkbox"/> An. de céramique
<input type="checkbox"/> Urbanisme		<input type="checkbox"/>	Habillement	<input checked="" type="checkbox"/> An. de métaux
<input type="checkbox"/> Unité domestique		<input type="checkbox"/>	Trésor	<input type="checkbox"/> Acq. des données
<input type="checkbox"/> Structure urbaine		<input type="checkbox"/>	Monnaie	<input type="checkbox"/> Numismatique
<input checked="" type="checkbox"/> Foyer		<input checked="" type="checkbox"/> 2	Verre	<input type="checkbox"/> Conservation
<input type="checkbox"/> Fosse		<input type="checkbox"/>	Mosaïque	<input type="checkbox"/> Restauration
<input checked="" type="checkbox"/> Fossé		<input type="checkbox"/>	Peinture	<input type="checkbox"/> Autre
<input type="checkbox"/> Sépulture		<input type="checkbox"/>	Sculpture	
<input type="checkbox"/> Grotte		<input type="checkbox"/>	Inscription	
<input type="checkbox"/> Abri		<input type="checkbox"/>	Autre	
<input type="checkbox"/> Mégalithe		<input type="checkbox"/>		

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
<i>Préhistoire</i>	<i>Isolat : 5</i>	<i>Silex taillés</i>	<i>Indéterminée</i>
<i>Protohistoire</i> <i>La Tène ancienne</i>	<i>Trous de poteaux : 3</i> <i>Fosses : 3</i>	<i>Céramique, faune,</i> <i>torchis</i>	<i>habitat</i>
<i>Protohistoire</i> <i>La Tène finale</i>	<i>Fosses : 2</i> <i>Fossés: 2</i>	<i>Céramique, faune</i>	<i>Etablissement rural ?</i>
<i>Antiquité</i> <i>Haut-Empire</i>	<i>Fossés: 51</i> <i>Fosses :3</i> <i>Bâtiments maçonnés : 8</i> <i>Bâtiments sur poteaux : 2</i> <i>Foyers :2</i> <i>Indéterminées :19</i> <i>Trous de poteaux (hors</i> <i>bâtiments) :2</i> <i>Empierrements : 3</i> <i>Puits ? : 1</i>	<i>Céramique, métal,</i> <i>faune, graines, TCA,</i> <i>verre, tabletterie</i>	<i>Etablissements ruraux</i>
<i>Antiquité</i> <i>Haut-Empire</i>	<i>Couche de destruction ? : 1</i>	<i>Céramique, métal</i>	<i>Etablissement rural</i>
<i>Epoque moderne</i> <i>et/ou contemporaine</i>	<i>Chemins : 3</i> <i>Fosses d'extraction : 3</i>	<i>Métal, TCA</i>	<i>Voirie</i> <i>Ressources naturelles</i>
<i>Epoque indéterminée</i>	<i>Indéterminée : 36</i>	<i>/</i>	<i>/</i>

NOTICE SCIENTIFIQUE

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur deux emprises distinctes situées sur les communes du Mesnil-Aubry, au Lieudit "La Garde", et du Plessis-Gassot, au Lieudit "L'Arpent aux Chevaux" (Val d'Oise), préalablement à l'extension de la Carrière REP détenue par la Société Véolia Propreté Île-de-France. L'exploitation de cette dernière s'est étendue à plus de 250 hectares donnant lieu à de nombreuses découvertes archéologiques depuis la fin des années 1970, datées principalement du Second âge du Fer et du Haut-Empire.

Les travaux archéologiques ont été menés par le service départemental d'archéologie du Val d'Oise (SDAVO) du 16 septembre au 23 octobre 2013 sur 243 047 m². La surface sondée correspond à 28 098 m² soit 11,56 % de la surface prescrite.

Les principales problématiques portaient sur la localisation de l'étendue d'une occupation antique située sur le secteur de "L'Arpent aux Chevaux- partie nord" et d'en caractériser, dans la mesure du possible, sa nature : s'agit-il d'un *vicus* routier défini ainsi depuis les années 1970, d'une *mansio* ou encore d'une *mutation* en lien avec "l'Avenue de Beaumont" ? Cette dernière est-elle bien un axe routier antique, voire protohistorique ? Cette occupation fait-elle suite à une implantation plus ancienne ?

Les sondages réalisés sur le secteur de "La Garde" ont permis de révéler un petit groupe de structures en creux datées de La Tène ancienne, confirmant ainsi l'étendue des sites d'habitat de cette période. Un second ensemble d'occupations plus important situé dans le prolongement oriental d'établissements laténiens a également été mis au jour. Un premier établissement fossoyé est attribué à la fin de l'indépendance gauloise. Un second enclos aux dimensions plus importantes semble être mis en place quelques années plus tard au cours du I^{er} siècle de notre ère et perdure jusqu'au début du III^e siècle.

Les ouvertures pratiquées sur "L'Arpent aux Chevaux – partie nord" ont permis d'identifier l'étendue et la nature du site antique connu depuis les années 1970. Ce dernier est caractérisé par un grand établissement rural gallo-romain d'environ 3 hectares, mis en place peu après l'occupation de "La Garde". Les deux sites sont alors contemporains, au moins du milieu du I^{er} siècle jusqu'au début du III^e siècle, le site de "L'Arpent aux Chevaux" se poursuivant vraisemblablement jusqu'au début du IV^e siècle ap. J.-C. Il est caractérisé par des fossés d'enclos au sein duquel se développent un grand ensemble architectural composé d'au moins 3 bâtiments et situé au nord de l'ensemble, ainsi que différentes petites constructions disséminées plus au sud et caractérisées par des caves, deux bâtiments maçonnés ou sur solin (annexe ?).

Deux sondages ont été réalisés sur l'actuelle Avenue de Beaumont, chemin présumé antique. Malgré une mauvaise conservation, associée à des recharges et réfections modernes altérant des niveaux potentiellement plus anciens, les deux sondages distants d'environ 610 m, ont permis de révéler la présence de creusements identifiés comme de probables fossés bordiers. Par ailleurs, la fenêtre réalisée en face du secteur antique de "La Garde", a permis de distinguer la présence de deux fossés, dont l'un semble avoir été recoupé par la voie. Ces derniers semblent également fonctionner avec des vestiges antiques ou de La Tène finale mis au jour sur une fouille menée en 2010. De plus, en l'absence de mobilier, la question de la datation de la mise en place de cet itinéraire et de ses flux de circulation n'est malheureusement pas résolue à l'échelle de ce diagnostic.

Un décapage extensif et la fouille approfondie de ces deux zones permettront de répondre aux questions relatives à la mise en place et à la continuité des ensemble fossoyés de « La Garde » d'une part, et d'identifier la structuration, les activités et le niveau de vie du site de « L'Arpent aux Chevaux – partie nord » d'autre part, en vue d'en caractériser les statuts. Enfin, le décapage de "l'Avenue de Beaumont" serait également à prendre en compte afin de vérifier les potentielles extensions de fossés au-delà du chemin, et de confirmer ou non la postériorité de cet itinéraire à l'époque antique.



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles d'Ile-de-France

Affaire suivie par : Jean-Marc GOUEDO
Service régional de l'archéologie
Tél. : 01 56 06 51 52
Fax : 01 56 06 52 01
Mél : jean-marc.gouedo@culture.fr
BF/JMG/ [2013-442] 2013 n° 528
Votre dossier réf.: demande lancement tranche 2013 des diagnostics
archéologiques

Arrêté n° : 2013-065

Le Préfet de la région d'Ile-de-France

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine ;

VU le dossier adressé en date du 04/02/2013, référence demande lancement tranche 2013 des diagnostics archéologiques, concernant des terrains situés à Le Mesnil-Aubry et Le Plessis-Gassot (95), ISDND du Plessis-Gassot, Ecoeu et Le Mesnil-Aubry - Route d'Ecoeu - (Site archéologique "Les Tuileaux") - , par Rep-Véolia propreté ldf

M. Yann Fourreau permettant d'établir les emprises du projet et de calculer les superficies soumises à diagnostic ; reçu à la Direction régionale des affaires culturelles - service régional de l'archéologie le 06/02/2013 ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés vont affecter des éléments du patrimoine archéologique à savoir une voie romaine et un habitat romain le long de cette voie connu sous le nom de Les Tuileaux ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1er : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

région : Ile-de-France

département :

commune : Mesnil-Aubry et Le Plessis-Gassot (95)

adresse : ISDND du Plessis-Gassot, Ecoeu et Le Mesnil-Aubry - Route d'Ecoeu - (Site archéologique "Les Tuileaux") -

cadastre : Y 3 à 5 sur Le Mesnil-Aubry ; ZB 2, 3 pp et 4 pp sur Le Plessis-Gassot

propriétaire : à déterminer au moment du démarrage du diagnostic

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou du service archéologique de collectivité territorialement compétent, agréé au titre de l'article L. 522-8 du code du patrimoine (Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise). Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R 523-30 à R 523-32 du code du patrimoine susvisé. Le demandeur devra s'assurer que les terrains sont en état d'être diagnostiqués. Entre autre, il devra avoir préalablement réglé les questions d'accessibilité et de sécurité et obtenu les autorisations du ou des propriétaires et ayant-droits.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par le maître d'ouvrage désigné pour réaliser le diagnostic archéologique sur la base des prescriptions suivantes :

Objectifs : recouper transversalement la voie romaine pour relever et étudier sa coupe et finir de diagnostiquer le possible vicus routier dit des Tuileaux. L'opération devra caractériser lesdits vestiges : état de conservation, profondeur d'enfouissement, épaisseur des niveaux archéologiques, densité, attribution chronologique, surface concernée. Il faudra tenir compte des résultats du diagnostic de M. A. Lefeuve de 2011 et des fouilles de la JPGF dans les années 1970 et recoller l'ensemble des informations.

Principes méthodologiques : réalisation de tranchées d'évaluation ou de sondages ponctuels, adaptés à la morphologie et à la topographie du terrain, avec élargissements localisés autour des vestiges structurés. La surface ouverte en sondage doit être au minimum égale à 10 % de l'emprise du projet. Un quart des structures mises au jour doit être testé au minimum. Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique désigné prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Qualification du responsable scientifique : antiquisant(e) confirmé(e)

Article 3 : Le diagnostic portera sur une emprise de 235381 m² conformément au plan joint (voir le plan et le courrier de la Rep-Véolia du 4 février 2013 ; il faut tenir compte du rythme d'avancement de l'accès aux parcelles).

Article 4 : Le service régional de l'archéologie adressera l'inventaire, transmis par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou le service archéologique de collectivité territorialement compétent, agréé au titre de l'article L. 522-8 du code du patrimoine, des vestiges archéologiques mobiliers recueillis au cours de l'opération de diagnostic à la personne physique ou morale propriétaire du terrain à la date de début de l'intervention archéologique et l'informer de ses droits.

Le mobilier archéologique ne pourra cependant donner effectivement lieu au partage, prévu par l'article L. 531-11 du code du patrimoine susvisé, qu'au terme de son étude scientifique et après remise du rapport d'opération au service régional de l'archéologie, laquelle remise intervient après l'achèvement de la phase terrain du diagnostic.

La propriété du mobilier archéologique est fixée, après les délais légaux d'étude et de revendication, par l'article L. 523-14 du code du patrimoine.

Article 5 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Rep-Véolia propreté Idf - M. Yann Fourreau, à la Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise et au(x) maître(s) d'ouvrage nommé(s) à l'article 2 du présent arrêté.

Paris, le 07/02/2013



Le Préfet de la région d'Ile-de-France
et par délégation,
pour la Directrice régionale des affaires culturelles
Jean-Marc Gouédo
conservateur en chef du patrimoine,
adjoind au conservateur régional
de l'archéologie d'Ile-de-France
Bruno Follery
Conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France

Original : INRAP Direction Centre/Ile-de-France - 31, rue Delizy - 93698 Pantin cedex
Service archéologique de collectivité agréé (Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise - Abbaye de Maubuisson - 95310 Saint-Ouen-l'Aumône)
Copies : Rep-Véolia propreté Idf - M. Yann Fourreau - Route d'Ecouen - 95720 BOUQUEVAL
Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise - Parc Saint-Christophe - Bâtiment le Galillée 3 - 10, avenue de l'Entreprise - B.P. 38503 - 95891 Cergy-Pontoise cédex

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France
47 rue Le Peletier 75009 Paris - standard 01 56 06 50 00 - télécopie 01 56 06 52 48
Adresse internet : www.ile-de-france.culture.gouv.fr



PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles d'Ile-de-France

Affaire suivie par : Jean-Marc GOUEDO
Service régional de l'archéologie
Tél. : 01 56 06 51 52
Fax : 01 56 06 52 01
Mél : jean-marc.gouedo@culture.fr
BF/JMG/ [2013-442] 2013 n° 2450
Votre dossier réf.: demande lancement tranche 2013 des diagnostics
archéologiques



Arrêté n°:2013-501

Le Préfet de la région d'Ile-de-France

VU le code du patrimoine, livre V ;
VU les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine,
notamment les articles R 522-1 et R 523-22 ;

Vu l'arrêté n° 2013-065 en date du 07/02/2013 portant prescription de diagnostic archéologique sur le terrain situé :
ISDND du Plessis-Gassot, Ecouen et Le Mesnil-Aubry Route d'Ecouen - (Site archéologique "Les Tuileaux") à Le
Mesnil-Aubry et Le Plessis-Gassot ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter
des éléments du patrimoine archéologique et qu'une opération de diagnostic doit être mise en place ;

ARRETE

Article 1 : L'opération sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil général du Val-d'Oise - Service
départemental d'archéologie du Val-d'Oise. Les conditions de sa réalisation sont fixées par convention.

Article 2 : Madame Caroline TOUQUET est désigné(e) comme responsable scientifique du diagnostic.

Article 3 : La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au
Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise.

Paris, le 12/09/2013

Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France
et par délégation,
pour la directrice régionale des affaires culturelles



Bruno Foucray
Conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France

JM - Jean-Marc Gouedo
conservateur en chef du patrimoine,
adjoint au conservateur régional
de l'archéologie d'Ile-de-France

Original : Intéressé
Copies : Maître d'ouvrage et Opérateur
Préfecture de département
Gendarmerie
Mairie de Le Mesnil-Aubry et Le

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France
47 rue Le Pelletier 75009 Paris - standard 01 56 06 50 00 - télécopie 01 56 06 50 01
Adresse internet : www.ile-de-france.culture.gouv.fr

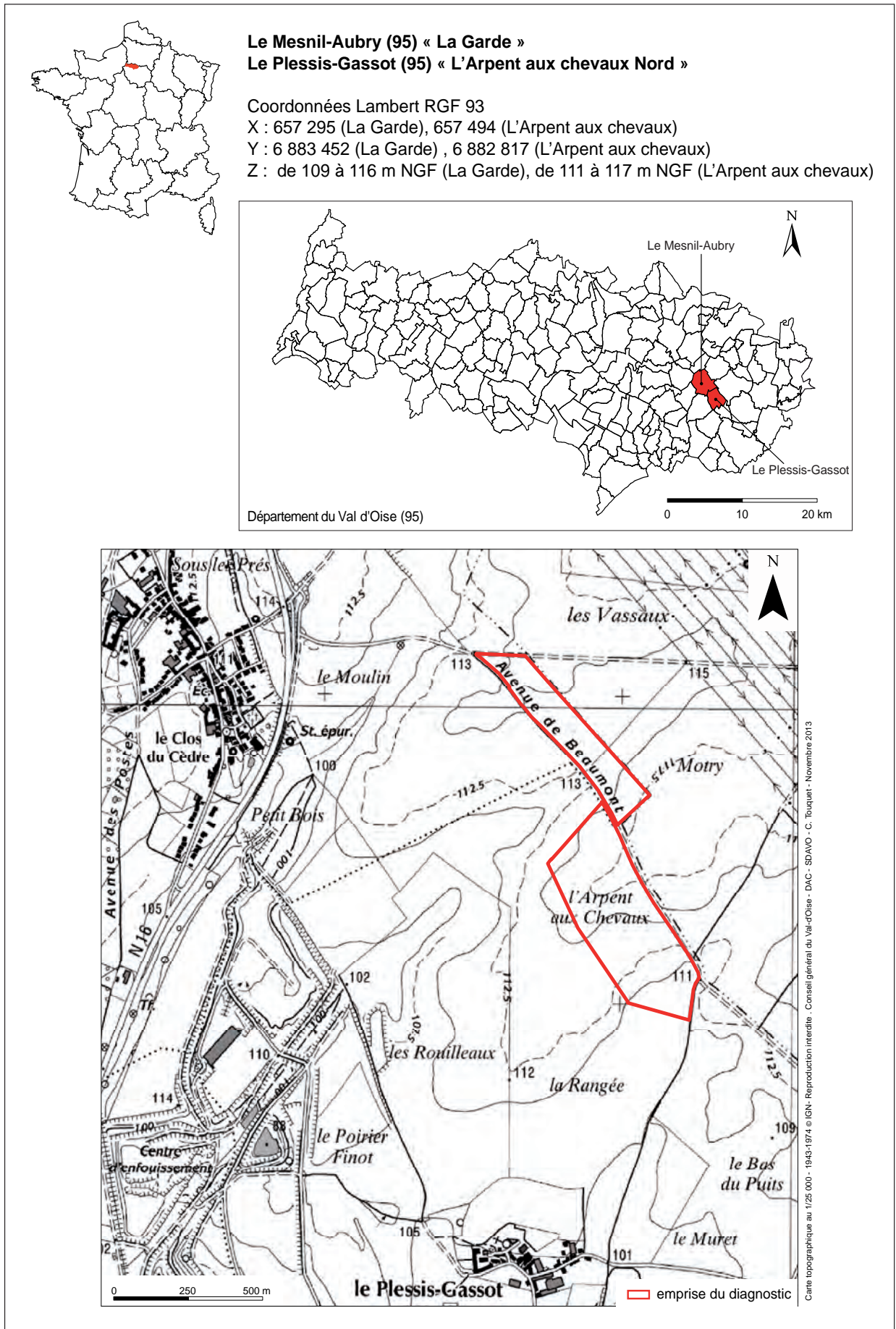


Fig. 1 - Localisation de l'emprise archéologique

Introduction

Un diagnostic archéologique a été réalisé du 16 septembre au 23 octobre 2013 sur deux emprises distinctes situées sur les communes du Mesnil-Aubry, au Lieudit «La Garde», et du Plessis-Gassot, au Lieudit «L'Arpent aux Chevaux» (Val d'Oise), préalablement à l'extension de la Carrière REP détenue par la Société Véolia Propreté Île-de-France.

Cette opération a été menée par le service départemental d'archéologie du Val-d'Oise (SDAVO) sur une emprise au sol de 243 047 m². Elle fait suite à deux diagnostics réalisés en 2011 puis 2012 par ce service, sur les parcelles voisines du Lieudit «le Haut du Mesnil» et du Lieudit «L'Arpent aux Chevaux, Partie Sud».

La prescription édictée par le Service régional de l'Archéologie (SRA Île-de-France) a été motivée par la présence d'occupations archéologiques importantes sur ce secteur datées du Second âge du Fer (enclos et nécropole) et de la période antique (voie et *vicus* ?).

I. Contexte géographique et géologique

I.1 – Contexte géographique (C. Touquet et F. Trouvé)

Le Mesnil-Aubry et Le Plessis-Gassot sont deux communes rurales situées à l'est du département du Val-d'Oise, à environ 20 km au nord de Paris et à 10 km à l'ouest de l'Aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle (fig.1). Leur territoire se trouve au cœur du Pays de France, vaste plaine limoneuse vouée essentiellement à la culture céréalière.

Le Lieudit «La Garde» se trouve sur la commune du Mesnil-Aubry, à la limite intercommunale avec Le Plessis-Gassot. Le Lieudit «L'Arpent

aux Chevaux» est situé au nord-est du Plessis-Gassot, en limite intercommunale avec Fontenay-en-Parisis.

Les deux emprises sont situées en bordure d'un plateau qui s'inscrit dans le bassin versant du Crould, affluent de la Seine (fig.2). Les eaux sont drainées vers le sud par plusieurs thalwegs qui convergent vers une vallée – la *Vallée des Vallées* (plan d'Intendance du Plessis-Gassot, 1787) –, avant de confluer à l'est avec le Crould.

I.2 – Contexte géologique (H. Djema)

L'emprise se situe en cœur de plateau à une altitude comprise entre 110 NGF et 115 NGF. La feuille géologique de l'Isle-Adam¹ décrit à cet endroit un substrat composé d'importants dépôts limoneux (LP) recouvrant une dalle calcaire (Calcaire de Saint-Ouen, e6b) (fig.3). Au sud de l'emprise, la dalle calcaire supporte des buttes stampiennes alignées suivant un axe sud-ouest/nord-est, qui viennent rompre la topographie peu marquée du secteur (butte d'Ecouen au sud, buttes de Mareil-en-France et Châtenay-en-France au nord). La carte montre également une présence résiduelle de Sables de Monceau (e6a) au sud de l'emprise et de Marnes au pied des buttes.

La couverture limoneuse est épaisse par endroits de 1,4 à 2,5 m (fig.4). Elle est recouverte par une couche de terre végétale dont l'épaisseur moyenne varie entre 0,2 et 0,4 m. Cet horizon organique atteint une épaisseur de 0,8 m (log5) sur le secteur de « L'Arpent aux Chevaux », en bas d'une pente légère d'environ 1,75 % en direction du sud-est. Cette accumulation pourrait trouver son origine dans l'apport de terre pour l'exploitation céréalière et maraîchère de la plaine du Pays de France, très développée jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Une série de sondages profonds répartis sur l'ensemble des parcelles diagnostiquées a permis de documenter plus précisément les formations de surface et de rechercher d'éventuels indices d'occupations préhistoriques. Ces derniers sont décrits plus précisément en annexe (*Cf. Annexe 1*).

¹ Carte géologique au 1/50 000^e de l'Isle-Adam (BRGM).

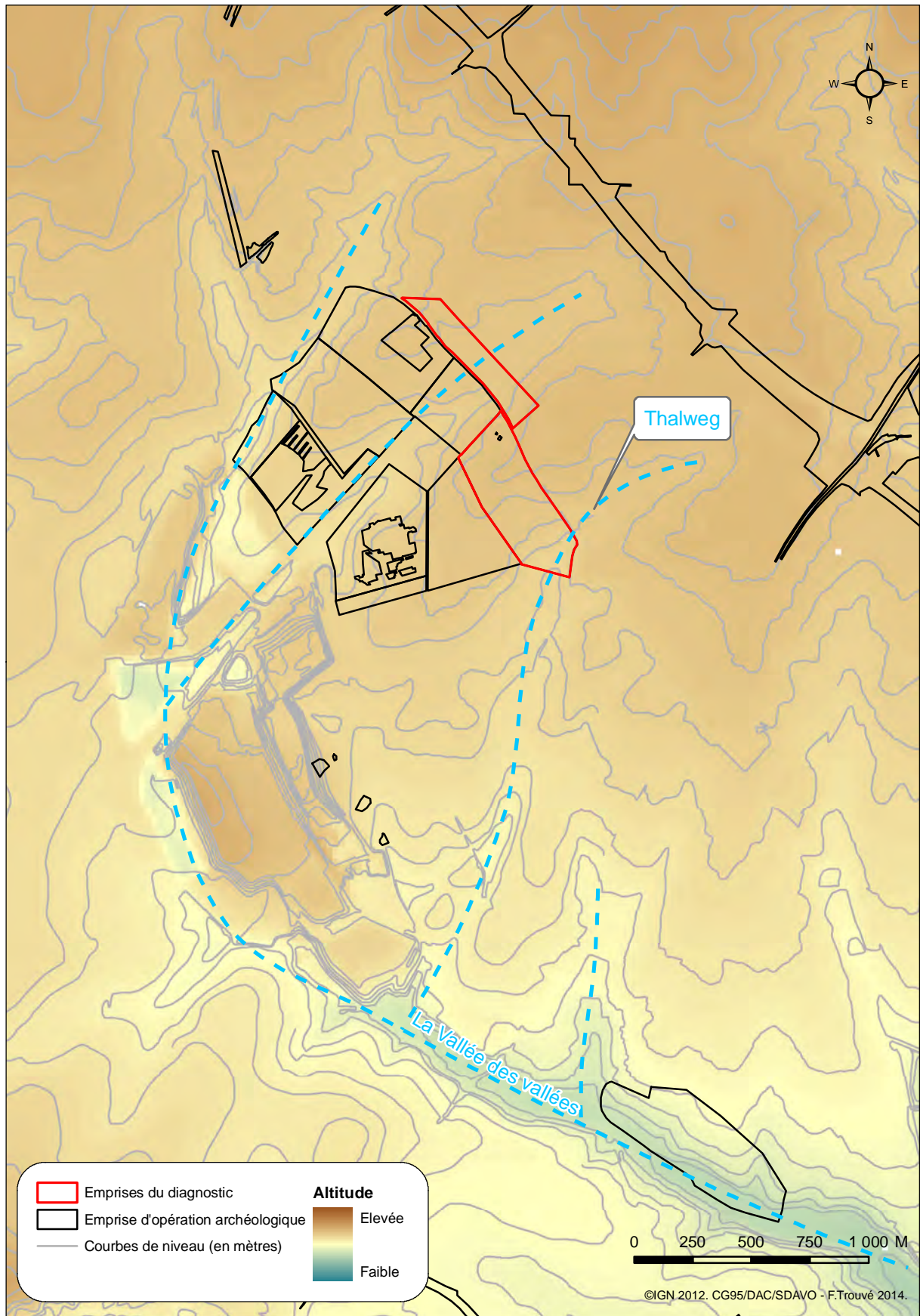


Fig.2 - Situation topographique des emprises de diagnostic

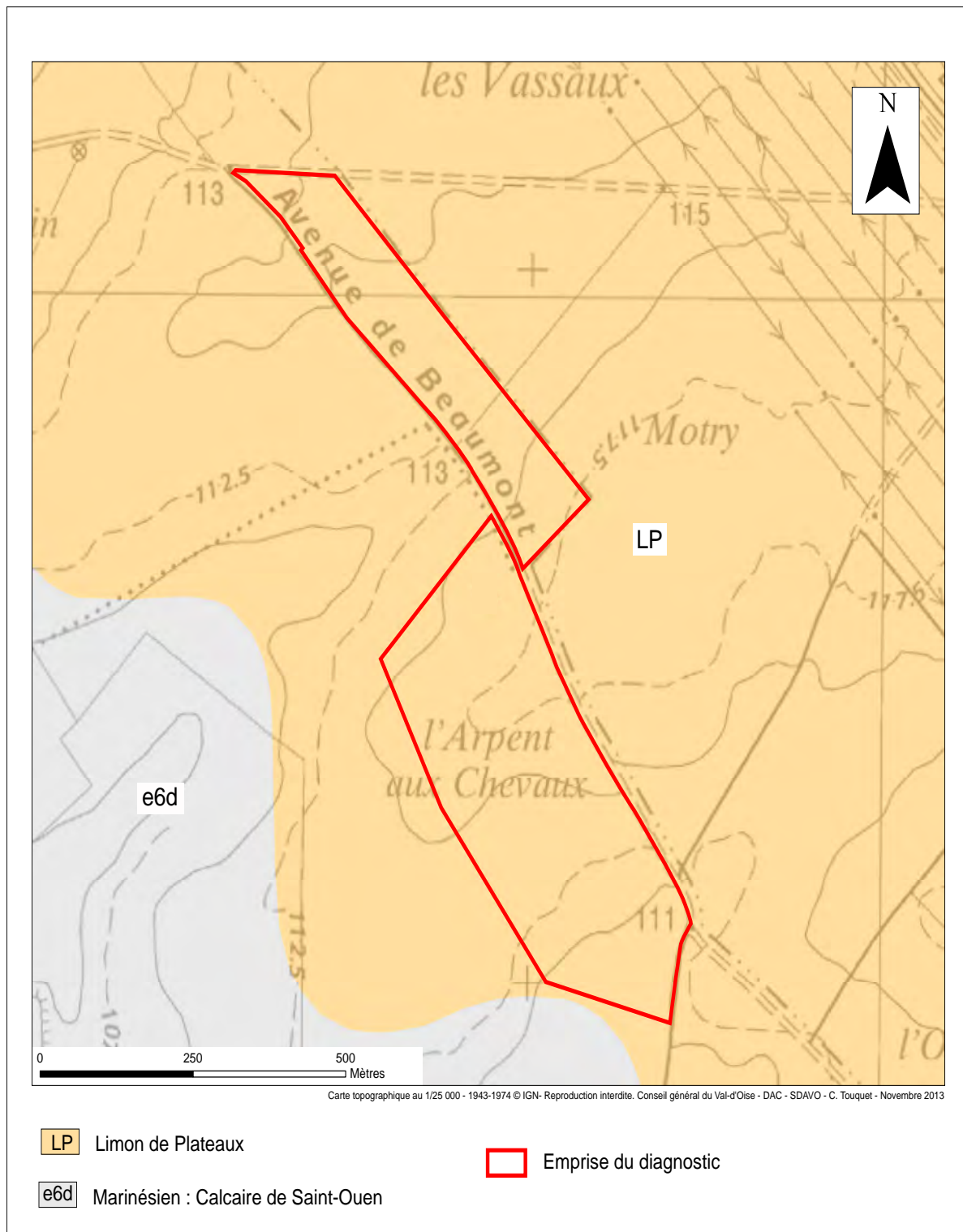


Fig.3 - Contexte géologique de l'environnement des emprises de diagnostic

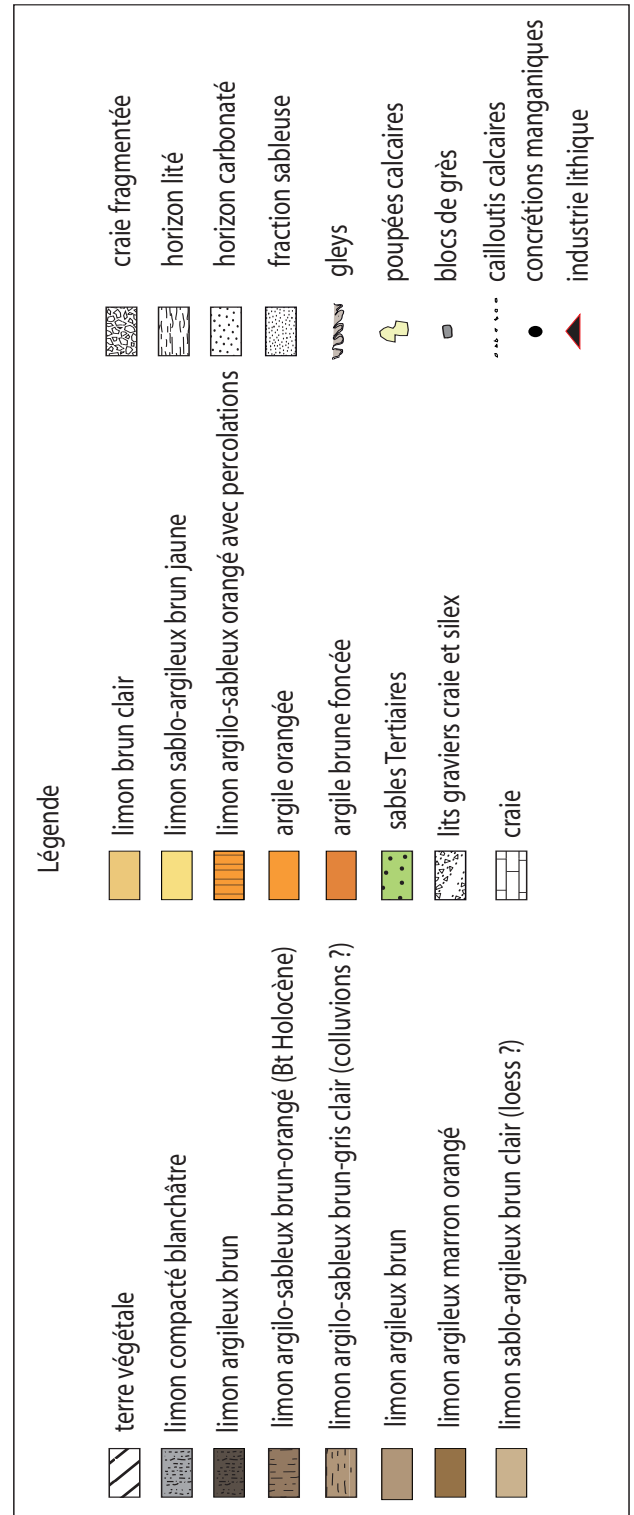
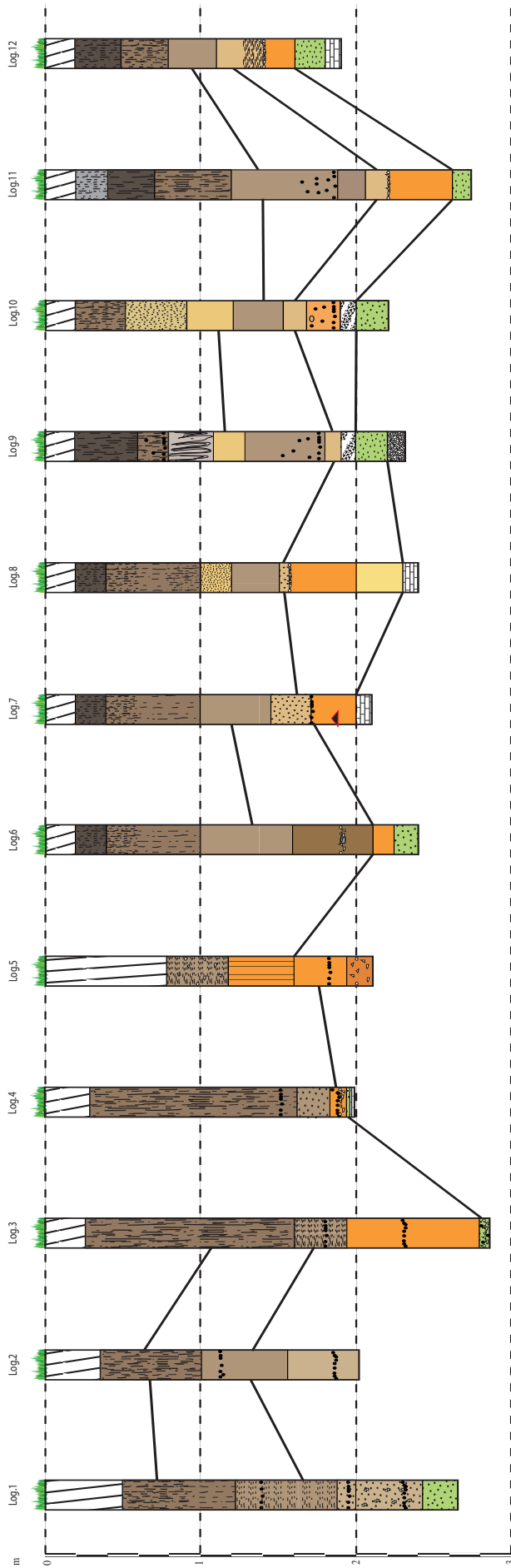


Fig.4 - Coupes des sondages géologiques

II – Contexte historique et archéologique

II.1 – Données historiques

III.1.1 – Le Mesnil-Aubry

L'origine du village du Mesnil-Aubry remonterait selon l'abbé Lebeuf, au XII^e siècle². En effet, c'est vers 1150 qu'Albéric Maunoury, dit Aubry, aurait décidé de mettre en valeur les terres du prieuré clunisien de Saint-Martin-des-Champs de Paris sur ce secteur. Le terme Mesnil, ou *Maisnil*, puise ses origines dans le vieux français, et désignerait une petite maison de paysan ou une portion de terre avec habitation. L'église Notre-Dame-de-la-Nativité pourrait également dater de cette installation.

Plus tard, au XVI^e siècle, la seigneurie appartenant au Domaine de la Couronne est cédée à Anne de Montmorency. Ce même personnage va alors commanditer plusieurs travaux réalisés sur l'église dans un style typique de la première Renaissance et copiant l'avant corps central de l'aile nord du Château d'Ecouen, voisin de quelques kilomètres.

III.1.2 – Le Plessis-Gassot

Les données historiques renseignant les origines de cette commune sont plus rares. La cure de *Pleseio*, appartenant directement à l'évêque de Paris, est mentionnée pour la première fois en 1196. Le roi Philippe V devient propriétaire de ces terres en 1320, puis plusieurs possesseurs se succèdent jusqu'en 1521, date à laquelle ces terres sont divisées en deux parties pour être données à l'ordre des Ursulines et aux Dames de Maubuisson³.

II.2 – Données archéologiques (fig. 5 et 6)

La création du centre de stockage des déchets situé à cheval sur les communes du Plessis-Gassot et du Mesnil-Aubry, remonte au début des

années 1960. En 1966, la première carrière de sablon est exploitée par la société de la Routière de l'est parisien (REP), aujourd'hui détenue par la société Véolia Propreté. L'exploitation par cette dernière s'est depuis étendue à plus de 250 hectares⁴ et a donné lieu à de nombreuses opérations archéologiques depuis la fin des années 1970.

Par ailleurs, l'association JPGF⁵ a réalisé de très nombreuses prospections pédestres et aériennes sur ce secteur au début des années 1970. Ces recherches ont conduit à la réalisation de deux fouilles de sauvetage archéologique au Lieudit «Les Thuileaux» (actuel «Arpent aux Chevaux»), sur la commune du Plessis-Gassot.

II.2.1 – Opérations archéologiques en lien avec la Carrière REP / Véolia Propreté (d'après Laporte-Cassagne dir. 2012)

II.2.1.a – Le Plessis-Gassot «La Goupillière»

Plusieurs sondages réalisés en 1992⁶ ont révélé des vestiges d'activités humaines s'étendant de l'âge du Fer jusqu'à l'époque moderne. Sur un premier secteur, un silo et une structure trapézoïdale excavée ont livré une faible quantité de matériel ne permettant pas une datation. Le deuxième secteur ne comportait qu'une grande fosse. Deux structures excavées, constituant le troisième secteur, sont datées du Hallstatt final par le mobilier. Enfin, le quatrième secteur, comportant onze structures, était délimité par un fossé de faible profondeur contenant du matériel carolingien.

II.2.1.b – Le Plessis-Gassot «Le Bois Boucard I et II»

En 1998-99, les opérations archéologiques ont porté sur un vaste habitat gaulois⁷ associé à une nécropole⁸.

4 <http://www.valorisation-dechets-bouqueval.veoliaenvironnement.com/enjeux/histoire.aspx>

5 Jeunesse Préhistorique et Géologique de France.

6 Das Graças, Charamond 1992.

7 Ginoux 2005

8 Ginoux 1999

2 Wabont *et al.* 2006, p.346.

3 Lefeuvre 2011, p.17.

Trois enclos successifs ont été identifiés. Un premier quadrilatère irrégulier de 3360 m², était limité par un fossé de profil en « V » asymétrique. À l'intérieur, se dessinait le plan de petites structures trapézoïdales à cinq poteaux et au nord un grand bâtiment sur neuf poteaux. Au sud, un bâtiment ou un enclos circulaire (12 m de diamètre) était matérialisé par des trous de poteau, doublés d'un fossé interrompu en six segments. Un deuxième enclos quadrilatéral (surface estimée à 6375 m²) se développait au sud-ouest du précédent, dont il a détruit en partie le côté sud. L'amorce du troisième enclos était perceptible à l'ouest du premier et au nord du deuxième. Enfin, un dernier fossé identifié n'a pu être rattaché à l'un de ces systèmes.

Cet habitat semble avoir été occupé de manière continue pendant huit siècles (III^e siècle av. J.-C. au V^e-VI^e siècle apr. J.-C.).

À 20 m à l'est de l'habitat, une nécropole rassemblait 17 inhumations, une tombe à char et une incinération en urne⁹. Les sépultures semblaient s'organiser à l'ouest, au nord et à l'est, autour de la tombe à char qui pourrait être fondatrice de la nécropole. Les squelettes n'étaient pas conservés mais la position du mobilier de certaines tombes indiquait que leur tête était au sud-ouest.

La plupart des inhumations ont eu lieu dans des fosses simples, dont deux présentaient des traces de planches et une des traces de coffrage. Une sépulture d'enfant comprenait un vase, un torque en alliage cuivreux et une fibule en fer très corrodée. Le torque précise une datation de la première moitié du III^e siècle av. J.-C.

Deux tombes particulièrement remarquables, figurent parmi les plus anciennes de la nécropole¹⁰. La première est celle d'un guerrier dont l'équipement était composé d'un fer de lance, d'un bouclier, et d'une épée dans son fourreau de fer. La parure était composée de deux fibules en fer et de deux brassards: l'un en bronze, l'autre en lignite ou sapropélite. Un nécessaire de toilette dans un étui en cuir était déposé sur le bouclier. Le dépôt céramique était exceptionnel. Il rassemblait deux coupes campaniennes (ciotola et kylix) caractéristiques

des nécropoles celtiques d'Italie du Nord, datées du début du III^e siècle avant notre ère.

La seconde tombe remarquable était celle d'un guerrier reposant sur son char, accompagné de son équipement militaire. Le char n'avait pas été démonté (hormis la caisse) avant d'être déposé. Il subsiste de l'harnachement, deux mors en fer et six passants de joug en bronze. L'équipement comprenait une épée dans son fourreau en fer, un bouclier et une lance. Le seul élément de parure était un brassard en bronze ; le défunt était accompagné d'un vase à piédestal peint en rouge, daté de la première moitié du III^e siècle av. J.-C.

Cette tombe a par la suite reçu le dépôt d'une incinération en urne. Les cendres, déposées dans un vase à panse globulaire recouvert d'une écuelle, ne contenaient aucun fragment de crâne. L'ensemble céramique renvoie à une occupation de la deuxième moitié du IV^e siècle et surtout de la première moitié du III^e siècle avant notre ère.

II.2.1.c – Le Mesnil-Aubry «La Vallée Dame Jeanne»

En 1999, un diagnostic situé au nord-ouest de la fouille du Bois Bouchard I et II a révélé seulement deux fossés, dont un attribuable à La Tène finale¹¹.

II.2.1.d – Le Plessis-Gassot «Les Rouilleaux»

En 2002, J.-L. Cortès (Inrap) a fouillé deux phases d'occupation d'un habitat gaulois et gallo-romain, séparées par un hiatus du début de notre ère¹².

La première occupation était représentée par un enclos trapézoïdal de dimensions modestes (moins de 0,5 hectare) mis en place au cours de La Tène moyenne (La Tène C2) et occupé jusqu'à La Tène finale (La Tène D1). Plus au sud, des fossés ont été datés de La Tène finale/gallo-romain précoce.

À l'extérieur de l'enclos, des constructions légères et des silos ont été repérés et datés de la fin de La Tène ancienne (La Tène B) ou du début

9 Ginoux 2009

10 Ginoux dir. 1999 et Ginoux 2005.

11 Marti, Bovy 1999.

12 Cortès et al. 2004

de La Tène moyenne. Un bâtiment, situé à 4 m de l'angle sud-ouest de l'enclos, semblait associé à un four domestique daté de La Tène finale D2. À environ 80 mètres au sud-ouest de l'enclos, trois silos avaient été comblés à La Tène ancienne, deux autres à La Tène moyenne. Enfin, un puits daté de La Tène moyenne a également été mis au jour.

II.2.1.e – Le Plessis-Gassot – Le Mesnil-Aubry «Le Bois Bouchard III»

En 2007, A. Lefeuvre (SDAVO) a réalisé un diagnostic sur près de 17 hectares¹³. Les vestiges découverts couvrent une vaste période allant du Néolithique jusqu'à l'époque moderne. Cependant, la majorité des structures se rapporte à La Tène moyenne à finale et au Haut-Empire. L'établissement gaulois couvrait 0,7 hectare et était constitué de deux enclos. Le premier, en forme de « U », était associé à des fosses, des structures de stockage, des foyers et des trous de poteau. Le second formait vraisemblablement un grand trapèze. Cet ensemble fossoyé d'orientation sud-ouest/nord-est se rapproche de la typologie des enclos trapézoïdaux à entrée axiale, bien connue à cette époque dans le nord de la Gaule. Ces deux établissements ne sont pas alignés sur le même axe, cette implantation atypique ne s'expliquant par aucune contrainte naturelle. L'hypothèse avancée est qu'il s'agirait d'un aménagement en deux phases avec, dans un premier temps, la création de l'enclos d'habitat sur le modèle de ceux de la confluence Seine-Yonne, suivi plus tard par la création d'un vaste enclos agropastoral.

Des vestiges très arasés de la période antique ont également été observés. Enfin, des fosses datées du Haut Moyen Âge ont aussi été repérées.

II.2.1.f – Le Mesnil-Aubry «Le Bois Bouchard IV»

Deux nouveaux établissements gaulois ont été diagnostiqués en 2008 par A. Lefeuvre¹⁴ (SDAVO) et ont fait l'objet d'une fouille au cours de l'été 2010 dirigée par C. Laporte-

Cassagne¹⁵ (SDAVO). La fouille a permis de révéler une occupation datée de la fin de La Tène ancienne, à travers la mise au jour de deux bâtiments sur poteaux identifiés comme des greniers, ainsi que des structures en creux destinées au stockage des denrées. Cet ensemble est disséminé sur l'emprise archéologique, attestant d'une installation en aire ouverte à cette période, centrée sur les ressources agricoles. Le domaine funéraire est également présent, avec la découverte d'une inhumation féminine au sein d'un silo.

À l'issue de cette occupation, un premier enclos fossoyé est mis en place à La Tène C1. Il s'agit d'un établissement quadrangulaire couvrant une superficie de 2500 m² avec une entrée située à l'ouest. Plusieurs structures internes et externes ont été distinguées. Elles correspondent à des bâtiments sur poteaux (greniers, habitat), des silos, des fosses, un fossé et des structures d'extractions de limons. L'analyse des différents vestiges (artefacts et écofacts) a permis de mettre en évidence un groupe humain tourné vers l'agriculture et l'élevage sans spécialité nettement caractérisée. La sphère culturelle est une mise en évidence à travers des dépôts intentionnels d'animaux complets ou non¹⁶, phénomène parfois associé à des repas communautaires.

Un second établissement fossoyé, aux dimensions plus imposantes, est installé au nord-ouest du précédent au début de La Tène C2 et perdure jusqu'aux premières décennies de La Tène D1. Il est caractérisé par un double fossé parallèle qui délimite une aire de 6500 m² avec un accès situé au sud-ouest. De nombreuses structures internes ont été identifiées, correspondant à trois bâtiments sur poteaux (greniers, unité d'habitation), plusieurs silos de modules et contenances variés, ainsi que des fosses et trous de poteaux. Les mobiliers recueillis témoignent d'une occupation exploitant les ressources agropastorales tournées vers l'usage domestique et vers des échanges céréaliers à plus grande échelle. Deux fosses de rejet important témoignent une nouvelle fois de la pratique de véritables festins collectifs célébrant des fêtes

13 Lefeuvre 2009

14 Lefeuvre 2009

15 Laporte-Cassagne dir. 2012.

16 Jouanin, Touquet Laporte-Cassagne 2013.

publiques ou religieuses.

Au cours de La Tène finale, jusqu'à la fin de l'indépendance gauloise, plusieurs bâtiments sont implantés à l'extérieur des enclos témoignant de la continuité de l'occupation. Des dépôts de vases complets au sein de fosses proches des bâtiments ont également été observés à cette période, mais ce geste n'est pour l'heure pas encore bien interprété.

Enfin, la dernière phase d'occupation du site est matérialisée par l'installation d'un bâtiment sur solins en bordure de la voie antique reliant Beaumont-sur-Oise à l'itinéraire antique Paris / Senlis.

II.2.1.g – Le Plessis-Gassot - Le Mesnil-Aubry «Le Haut du Mesnil»

Un diagnostic réalisé par A. Lefeuvre en 2011 a mis au jour une occupation essentiellement datée de la période antique, marquant ainsi une nette rupture avec les occupations antérieures. Ainsi, un réseau fossoyé orthogonal, associé à plusieurs structures en creux, est mis en place dès le I^{er} siècle de notre ère, marquant très probablement le prolongement du bâtiment et de la cave fouillés aux «Thuileaux» dans les années 1970 par la JPGF (*infra* IV.2). L'occupation antique semble perdurer au Bas-Empire avec la présence d'une structure de combustion caractéristique de cette période, d'un probable silo et de fossés. Enfin, après un long hiatus, un chemin mis en place aux périodes modernes ou contemporaines traverse l'ensemble de l'emprise et correspond à un simple droit de passage intermittent.

À l'heure du diagnostic, la nature de cet établissement demeure incertaine, l'hypothèse d'un *vicus* ou d'une *mansio* étant envisagée.

II.2.1.h – Le Plessis-Gassot «L'Arpent aux Chevaux, partie Sud»

Un diagnostic réalisé en 2012 par A. Battistini (SDAVO) a mis au jour un enclos fossoyé daté de La Tène moyenne. Il s'agit d'un établissement quadrangulaire couvrant une surface estimée à 8 488 m² et orienté nord-ouest / sud-est. Plusieurs structures internes et externes ont été distinguées, correspondant à des trous de poteaux (bâtiment),

des silos, des fosses, des fossés et fosse d'extraction. Une seconde zone d'occupation a été distinguée au nord-est de l'emprise. Elle est datée du Haut-Empire et est caractérisée par une fosse, des fossés et une probable resserre.

Cette opération fera prochainement l'objet d'une fouille préventive.

II.2.2 – Le Plessis-Gassot au Lieudit «Les Thuileaux» : fouilles de sauvetage de la JPGF de deux structures antiques.

II.2.2.a – Un grand bâtiment rectangulaire

Le projet de réalisation d'un oléoduc reliant l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle au Havre¹⁷ sur ce secteur de la commune a motivé la réalisation en 1971 de la fouille de sauvetage d'une zone antique repérée lors de prospections pédestres menées par R. Guadagnin en 1970 (nombre importants de pierres équarries et de terres cuites architecturales en surface). Cette fouille dirigée par M. Bertouille, a révélé la présence d'un important bâtiment rectangulaire construit en pierres calcaires de moyen appareil, de 18,80 m de long sur 10,20 m de large, soit 191 m² environ (fig.6). Le bâtiment était orienté nord-est / sud-ouest et présentait un mur de refend d'environ 1 m de large et situé à 1,80 m du mur nord. Deux excroissances en pierres calcaires ont été observées contre le mur est (au sud) et contre le mur sud. Il pourrait s'agir de départ de contrefort. Celui situé à l'est a été reconnu sur environ 70 cm de long pour une largeur identique. Le contrefort placé contre le mur sud était conservé sur 50 cm de long pour 80 cm de large.

Aucune datation sur l'occupation du bâtiment n'a été proposée, très peu de matériel ayant été recueilli lors de la fouille. En effet, les seuls éléments céramiques mis au jour proviennent de ramassage de surface réalisé lors de prospections pédestres en amont de la fouille, mais aussi lors de l'opération autour de la zone¹⁸. La datation stipulée dans la carte archéologique autour du IV^e siècle est donc erronée. Une reprise des planches de dessins des quelques éléments céramiques

17 Autexier *et al.* 1971, p.3.

18 Autexier *et al.* 1971, p.30-31

recueillis dans les sondages permet de recentrer ce bâtiment autour des II^e – III^e siècles ap. J.-C.¹⁹

II.2.2.b – Une cave datée du Haut-Empire

En 1972, la charrue de l'exploitant de la parcelle heurta une grosse dalle en grès enfouie sous environ 40 cm de profondeur, à une vingtaine de mètres au nord-ouest du bâtiment fouillé. L'association JPGF en fut alertée et procéda à un petit sondage permettant de mettre en évidence un niveau d'empierrement associé à de nombreuses *tegulae* ainsi qu'un niveau de remblai profond d'environ 1 m²⁰. Suite à cette découverte, une



Fig.5 - Vue des dalles en grès obturant la cave (© R. Guadagnin - JPGF)

fouille de sauvetage urgent fut autorisée sur cette zone et menée par R. Guadagnin²¹ (fig.11). La dalle de grès fut extraite à l'aide d'un tracteur et le sondage fut agrandi jusqu'aux limites de l'empierrement, dessinant un carré de 6 m de côté. Un premier niveau de destruction fut découvert sous environ 30 cm de profondeur, constitué de pierres calcaires et de terres cuites architecturales. Sous ce niveau et jusqu'à 60 cm de profondeur environ, 4 importantes dalles en grès disposées de champ, furent mises au jour

19 Identification V. Pissot et S. Gautier (Inrap CIF)

20 Guadagnin *et al.* 1973.

21 Je tiens ici à remercier Rémy Guadagnin pour m'avoir gentiment confié toutes ses archives photographiques de la fouille de la cave et d'avoir fait appel à ses souvenirs de fouilles et de prospection sur ce secteur.

à l'intérieur du carré. Elles sont constitutives d'un remblayage volontaire et imposant d'une structure excavée (fig.7).

La cave est de forme rectangulaire, délimitée au nord et à l'ouest par deux murs en moellons



Fig.6 - Vue des murs nord et ouest (© R. Guadagnin - JPGF)



Fig.7 - Vue de l'escalier (© R. Guadagnin - JPGF)

calcaires équarris de moyen appareil (fig.8). Les côtés est et sud sont directement creusés dans le substrat (murs récupérés ?). Le mur nord mesure 2,90 m de long sur une largeur

différentielle d'ouest en est comprise entre 65 et 93 cm. Le mur est conservé sur 1,60 m environ de profondeur. 19 assises en pierres calcaires ont été observées reposant sur une semelle de fondation débordante en moellons calcaires de moyen à gros appareil. Le mur occidental mesure 2,60 m de long et présente une largeur comprise entre 0,65 et 1,05 m. La profondeur maximum conservée est de 1,20 m, la partie sud du mur ayant subi un effondrement important. Une niche a été aménagée à l'aide de *tegulae* sur ce côté (fig.8). Elle mesure 85 cm de large sur environ 40 cm de profondeur, la partie supérieure ayant disparu.



Fig.8 - Vue du système empierré condamnant l'escalier (© R. Guadagnin - JPGF)

Un escalier large d'environ 80 cm et creusé dans le substrat a été mis au jour. 4 marches ont été conservées, la dernière étant constituée d'une dalle calcaire de 40 cm de large sur 1 m de long (fig.9). Cet accès à la cave semble avoir été volontairement obturé par un dispositif de pierres calcaires équarries et de *tegulae* (fig.10). Sous cet ensemble, une cuillère en bronze associée à 3 monnaies et des fragments de céramiques ont été recueillis.

Enfin, le sol de la cave repose sur du Limon de plateau. 9 traces de cupules ont été identifiées, disposées le long du mur nord et du mur oriental. Un abondant et riche mobilier a été collecté au cours de la fouille : céramique, faune, monnaie, tabletterie et outil en métal (dont un couteau en



Fig.9 - Vue de l'équipe en cours de fouille (© R. Guadagnin - JPGF)

bronze de type canif avec un manche représentant un aigle) qui permettent de dater la structure du II^e jusqu'à la seconde moitié du III^e siècle ap. J.-C.

À l'issue de cette opération, une prospection aérienne menée par R. Guadagnin a mis en évidence que ces deux structures s'inséraient dans un ensemble de constructions, interprété alors par le fouilleur comme un *vicus* routier, en lien avec l'Avenue de Beaumont. L'origine de cette dernière fut également placée à l'époque antique.

III – Méthode mise en œuvre et problématiques du diagnostic

III.1 – Les moyens mis en œuvre

Le montage de l'opération a été réalisé par le service départemental d'archéologie du Val-d'Oise (SDAVO). Le diagnostic s'est déroulé sous la responsabilité de C. Touquet Laporte-Cassagne, assistée de G. Le Goïc (Responsable de secteur contractuel) et de B. Bapst, F. Buffet-Desfard, M. Decofour (archéologues contractuels

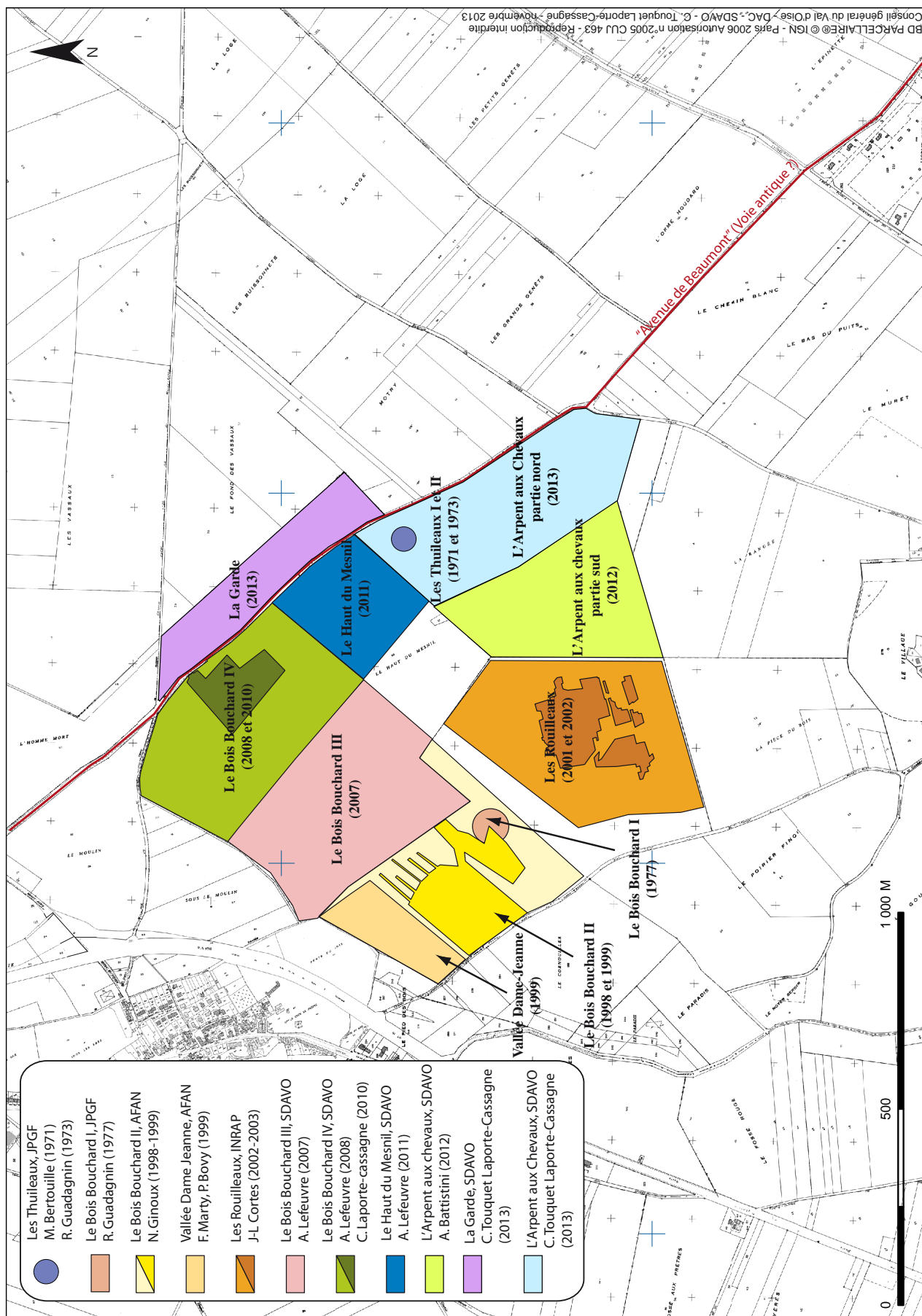
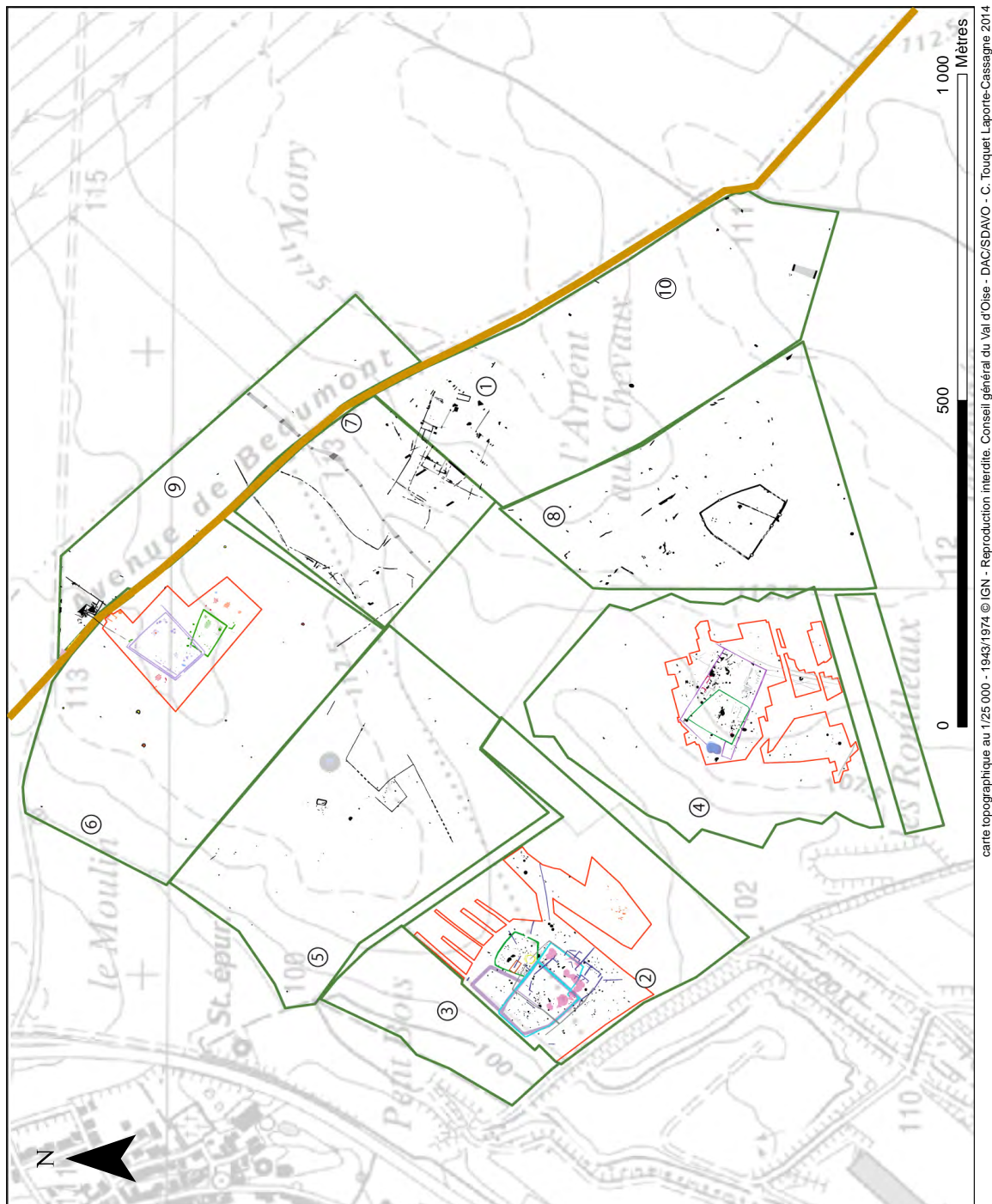


Fig.10 - Opérations archéologiques liées à l'exploitation de la Carrière REP / Véolia



- ① Les Thuilleaux
Datation : Ile / IIe siècle ap. J.-C.
- ② Le Bois Bouchard I et II
Datation : Ile av. J.-C. / début Ile ap. J.-C.
- ③ Vallée Dame Jeanne
Datation : La Tène finale ?
- ④ Les Rouilleaux
datation : Ile / Ier av. J.-C.
seconde moitié Ier / IIeme ap. J.-C.
- ⑤ Le Bois Bouchard III
Datation : Ile / Ier av. J.-C.
Ier ap. J.-C.
- ⑥ Le Bois Bouchard IV
Datation : fin IVe av. J.-C.
Ile / Ier av. J.-C.
Haut-Empire
- ⑦ Le Haut du Mesnil
Datation : Ier / IIe ap. J.-C.
- ⑧ L'Arpent aux Chevaux - partie Sud
Datation : Ile / Ile av. J.-C.
Ier / début Ile ap. J.-C.
- ⑨ La Garde
Datation : fin Ier av. / Ile ap. J.-C.
- ⑩ L'Arpent aux Chevaux - partie nord
Datation : Ier / IIe ap. J.-C.

— Emprise de diagnostics
— Emprise de fouilles

carte topographique au 1/25 000 - 1943/1974 © IGN - Reproduction interdite. Conseil général du Val d'Oise - DAC/SDAVO - C. Touquet Laporte-Cassagne 2014

Fig.11 - Localisation des opérations archéologiques au nord de la Carrière REP / Véolia (diagnostics et fouilles)



Fig.12 - Vue des tranchées au sud de «L'Arpent aux Chevaux» (cliché : P. Kervella par drone)

du SDAVO), P. Carvalho (SDAVO), et C. Berton (stagiaire bénévole). Le terrassement mécanique a été effectué par deux pelleteuses hydrauliques sur chenilles de 22 tonnes, équipées de godets lisses de curage de 3 m et de 2 m de large, louées auprès de la Société Beaussire pendant 14 jours ouvrés.

III.2 – Les techniques de sondages

L'emprise totale du projet s'étend sur 243 047 m². Une surface totale de 28 098 m² a été sondée, soit 11,56 %. 36 tranchées larges de 3 m (exception faite de la tranchée 6 réalisée au godet de 2 m) ont été creusées. Les tranchées 1 à 11 se situent au Lieudit «La Garde» et les tranchées numérotées de 12 à 36 se situent sur «L'Arpent aux Chevaux». Les creusements ont débuté sur le secteur de «La Garde» afin de réaliser rapidement des coupes sur l'actuelle Avenue de Beaumont (en accord avec la Société Véolia). Cette zone a fait l'objet de tranchées de sondage sur tout le

pourtour de l'emprise, et au plus près du chemin de Beaumont dans sa partie occidentale, afin de cerner les orientations d'éventuels fossés parcellaires et de circonscrire au maximum des limites d'occupations potentielles (fig. 12). L'espace interne de l'emprise a par la suite été exploré par des tranchées parallèles orientées selon un axe nord-ouest / sud-est et espacées dans la mesure du possible de 30 m (exceptée l'extrémité nord de la zone se rétrécissant à cet endroit). Trois logs géologiques (1 à 3) ont été réalisés sur ce secteur.

La connaissance des orientations préférentielles des structures mises au jour sur la zone de «L'Arpent aux Chevaux» a induit le creusement des tranchées selon un axe nord-est / sud-ouest, afin de circonscrire au plus près les limites de l'occupation antique présumée. La partie sud de l'emprise étant traversée par un talweg orienté plus ou moins nord / sud, les tranchées ont été réalisées sur un axe est / ouest (fig.13). Neufs logs géologiques ont été creusés (de 4 à 12), selon



Fig.13 - Vue des tranchées de «La Garde» (cliché : P. Kervella par drone)

deux transects implantés suivant la topographie du terrain (cf. Hélène).

Le décapage mécanique a consisté à enlever les niveaux de terres remaniés par les labours, ainsi que des couches de colluvions en fond de talwegs, sur une épaisseur variant entre 30 et 88 cm (hors Logs). Les zones décapées ont fait ponctuellement l'objet de fenêtres d'élargissements, afin de vérifier l'extension de structures archéologiques et faciliter leur lecture. L'essentiel des structures a été fouillé manuellement, le recours à la pelle mécanique ayant été nécessaire dans le cadre de sondages de structures linéaires (fossés et voie), et de grandes fosses d'extraction (marnière). Certaines structures ont également fait l'objet d'une fouille exhaustive.

III.3 - Contraintes

La présence de deux canalisations parallèles de gaz situées sur Le Mesnil-Aubry «La Garde» n'a pas permis de sonder environ 3648 m², surface correspondant au tracé des gazoducs et à la distance réglementaire de leurs abords.

Par ailleurs, il a été observé le creusement d'un fossé périphérique, profond d'environ 40 cm, délimitant la limite orientale des parcelles situées sur le secteur de «La Garde». Ce fossé avait été réalisé par la Carrière en amont de l'opération, dans le but de préciser les limites géographiques des parcelles et d'en protéger l'accès en l'absence de grillage. Les remblais ont également été déposés à l'intérieur de l'emprise, gênant la réalisation des tranchées à cet endroit. Enfin, une décharge «sauvage» située sur la pointe nord de «La Garde» a été déplorée, représentant environ 176 m² qu'il a été impossible de sonder.

III.4 – Méthodes d'enregistrement

Chaque creusement des tranchées a donné lieu à une numérotation de 1 à n selon l'ordre d'exécution. L'enregistrement des tranchées renseigne sur la profondeur et la nature des niveaux décapés, ainsi que sur les structures et/ou le mobilier collecté en/ou hors contexte.

Les structures identifiées et les sondages ont été relevés en trois dimensions à l'aide d'un GPS Leica GS08. Chaque structure fouillée a fait

l'objet d'un relevé en plan et en coupe au 1/20^e ou au 1/50^e, ainsi que de photographies numériques inventoriées dans un fichier informatique présenté en annexe.

Le mobilier collecté a été intégralement lavé et conditionné selon les normes de conservation préventive en vigueur (sachets plastiques et boîtes polypropylènes). 4 structures ont fait l'objet de prélèvements (22 l) en raison de leur comblement charbonneux et de l'observation à la fouille de restes carpologiques. Les sédiments prélevés ont subi une flottation puis ont été tamisés au jet, à travers des mailles de 2 mm et 500 µm.

Un listing des structures et du mobilier (artefacts et écofacts) a été saisi sur une base de données Access, présentée en fin de volume. Les minutes de fouilles ont été vectorisées et toute la documentation écrite, graphique et numérique est conservée au SDAVO. Le mobilier archéologique, sera conservé soit au dépôt du SDAVO, soit dans les réserves du Musée Archéa de Louvres, selon la dévolution du matériel.

III.5 – Problématiques de l'opération

Les opérations antérieures menées autour des actuelles emprises concernées par ce diagnostic ont permis de mettre en évidence d'une part, la frange occidentale du site structuré des «Thuileaux» connu dès les années 1970 par la fouille d'un bâtiment et d'une cave datés du Haut-Empire jusqu'au début du Bas-Empire; d'autre part, les nombreuses occupations laténiennes caractérisées par 5 établissements fossoyés et 1 nécropole, le tout situé dans un rayon compris entre 500 m et 1 km ce qui laisse supposer du potentiel protohistorique important de ce diagnostic.

Les principales problématiques de cette présente opération sont donc de circonscrire l'occupation antique située sur le secteur de «L'Arpent aux Chevaux- partie nord» et d'en caractériser, dans la mesure du possible, sa nature : s'agit-il d'un *vicus* routier défini ainsi depuis les années 1970, d'une *mansio* ou encore d'une *mutation*

en lien avec «l'Avenue de Beaumont»²² ? Cette dernière est-elle bien un axe routier antique, voire protohistorique ? Peut-il également s'agir d'une *villa* ? Cette occupation fait-elle suite à une implantation plus ancienne ?

Par ailleurs, les sondages réalisés sur le secteur de «La Garde» permettent-ils de mettre en évidence la suite du bâtiment daté du Haut-Empire et situé en bordure d'emprise de la fouille opérée au «Bois Bouchard IV»? Est-il isolé ou s'insère-t-il dans un réseau plus dense ?

Enfin, les occupations protohistoriques sont-elles présentes sur ce secteur ou peut-on observer des limites dans la structuration du paysage à cette époque ?

IV. Les occupations archéologiques

Ce diagnostic a permis de mettre au jour 221 structures archéologiques ainsi que du mobilier témoignant d'une occupation humaine du site depuis La Préhistoire jusqu'à l'époque moderne (fig.14). Néanmoins, ce décompte doit être revu à la baisse, car 20 structures se sont avérées être des anomalies géologiques et certaines ont reçu plusieurs numéros (voie et chemin notamment). 89 structures ont été fouillées, soit 45 % sur l'ensemble des vestiges mis au jour. Les traces matérielles sont de nature et fonction variées, essentiellement liées à de l'habitat, mais également à l'extraction de matière première et à la circulation des hommes.

La présentation des résultats suit l'ordre chronologique pour les périodes pré et protohistorique. Puis dans un souci de cohésion scientifique, les principales découvertes seront exposées par secteur, celui de «La Garde» (fig.15) puis de «L'Arpent aux Chevaux-partie nord» (fig.16), ces indices devant être associés aux découvertes faites lors d'opérations archéologiques précédentes. Les résultats seront également présentés de manière chronologique et par type de structures. Le phasage a été établi sur la base de l'analyse des mobiliers issus des comblements et ponctuellement par l'observation de recouvrements stratigraphiques 22 Chevallier 1997, p.281-282

en l'absence de matériel.

IV.1 – La Préhistoire (H. Djema)

Le diagnostic archéologique réalisé sur les terrains situés sur les lieux-dits « La Garde » et « Les Thuileaux » des communes du Mesnil-Aubry/Plessis-Gassot a permis de recueillir 5 pièces lithiques présentant un bon état de conservation, à l'exception de 2 éclats. 2 de ces pièces proviennent de la fouille de structures archéologiques, le reste ayant été recueilli pendant le décapage surfacique ou pendant la réalisation des sondages profonds.

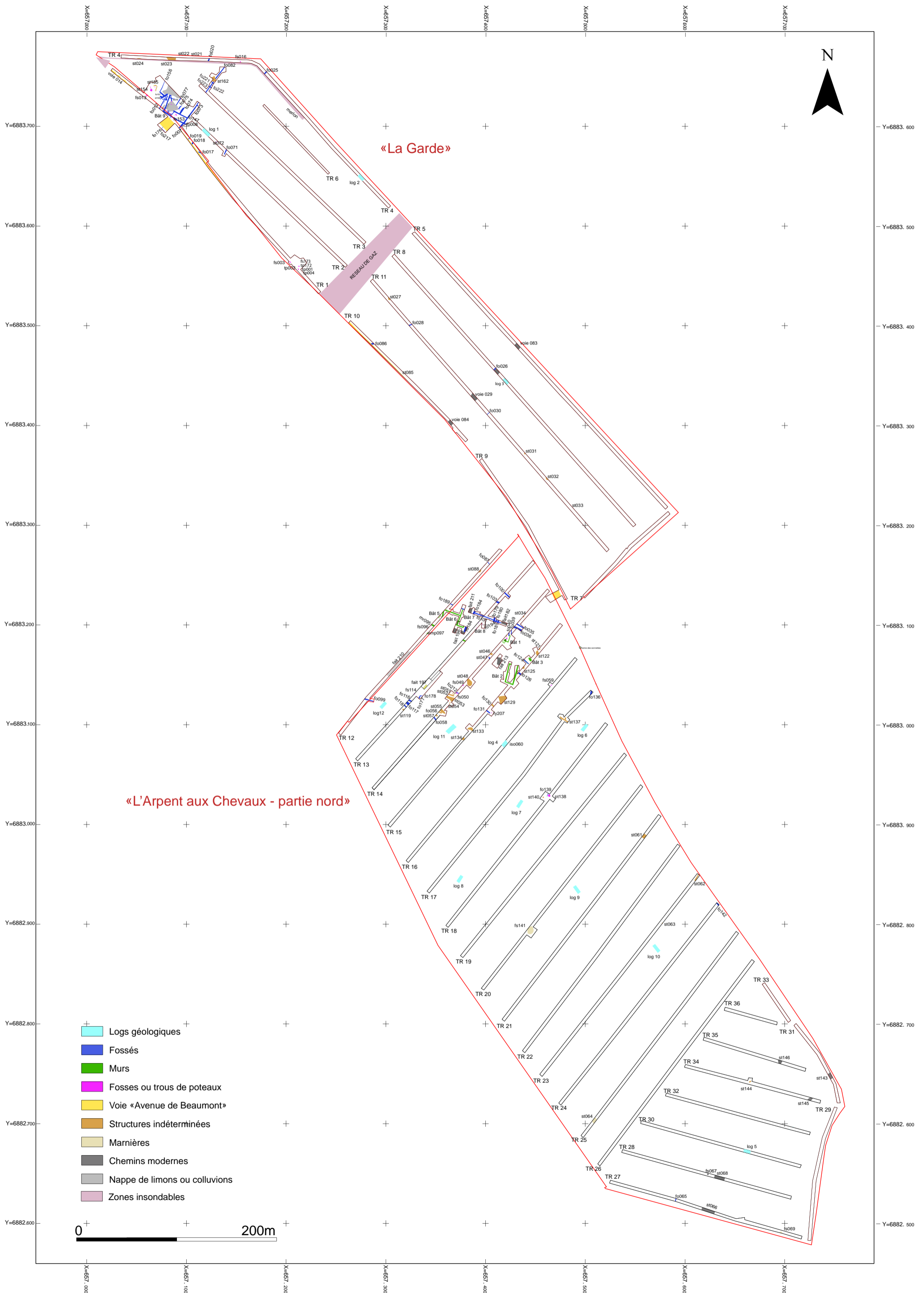
IV.1.a - Deux pièces du Moustérien de tradition Acheuléenne ?

L'ensemble le plus riche se compose de 2 éclats bruts en silex secondaire (1 éclat de façonnage et 1 éclat de débitage). Ces supports proviennent du log 7. Ils ont été retrouvés à quelques centimètres de distance l'un de l'autre, au sommet d'un niveau limono-argileux orangé sous-jacent à un limon beige calcaire assimilé à un loess. Cet ensemble est relativement altéré. Les éclats sont recouverts d'une patine blanche et les nervures et tranchants sont émoussés.

L'éclat de débitage est une pointe pseudo-Levallois de petites dimensions (45 x 30 x 7 mm). Il se caractérise par une section asymétrique, avec un dos brut de débitage. Son talon est lisse à pan. Les négatifs d'enlèvements visibles sur la face supérieure de l'éclat proviennent d'un même plan de frappe, légèrement désaxé par rapport à l'axe technologique du support. Les plans de fracturation sont sub-parallèles. La convexité distale est aménagée par l'intermédiaire d'un enlèvement de direction perpendiculaire à l'axe technologique.

Mince et de morphologie sub-rectangulaire (58 x 48 x 10 mm), l'éclat de façonnage porte des négatifs d'enlèvements antérieurs larges et centripètes. Son talon abrasé et mince témoigne d'une percussion directe tendre. Une plage corticale lisse est conservée sur son extrémité distale.

Fig. 14 - Plan masse général



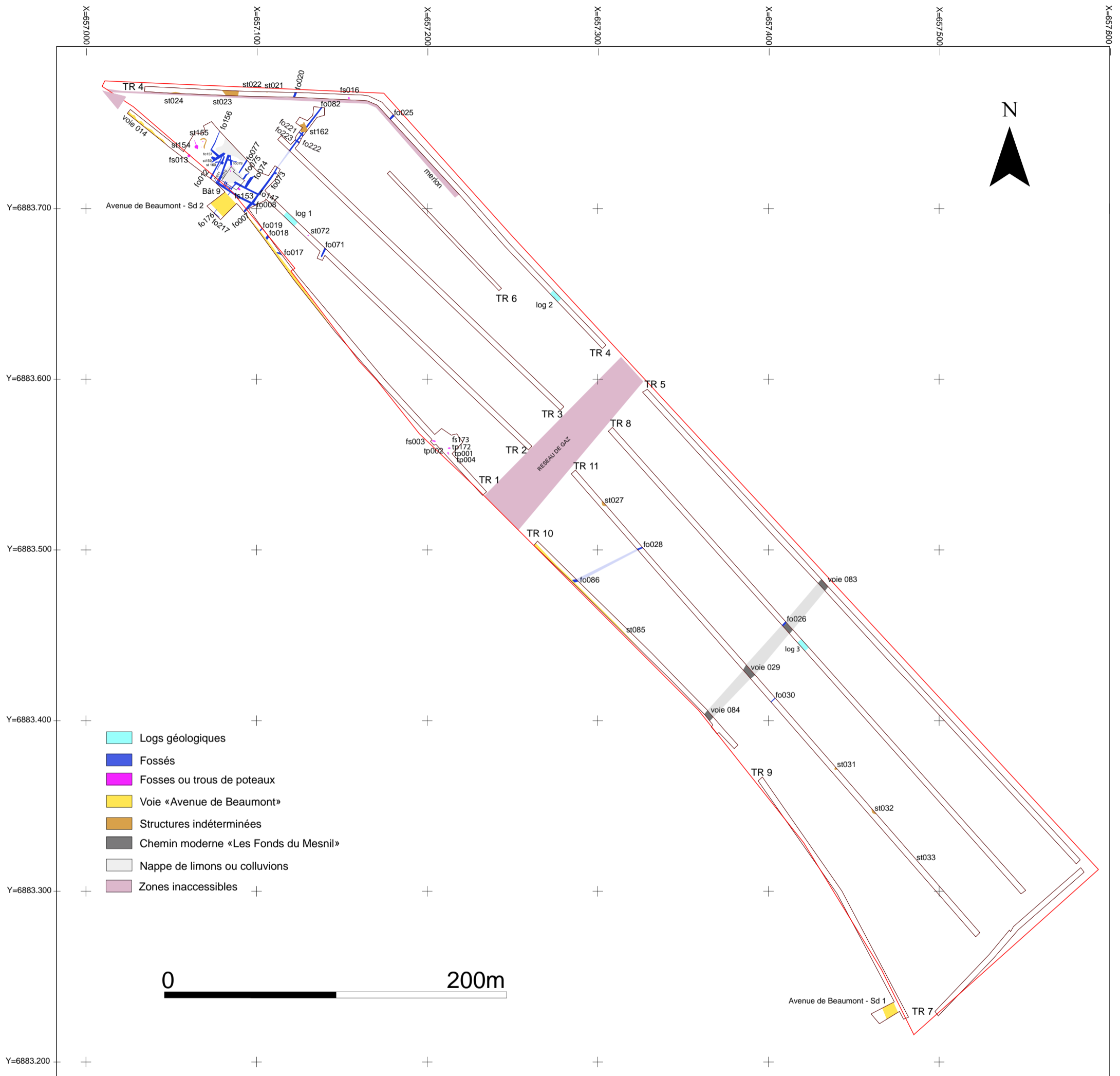


Fig.15 - Plan masse du secteur de «La Garde»

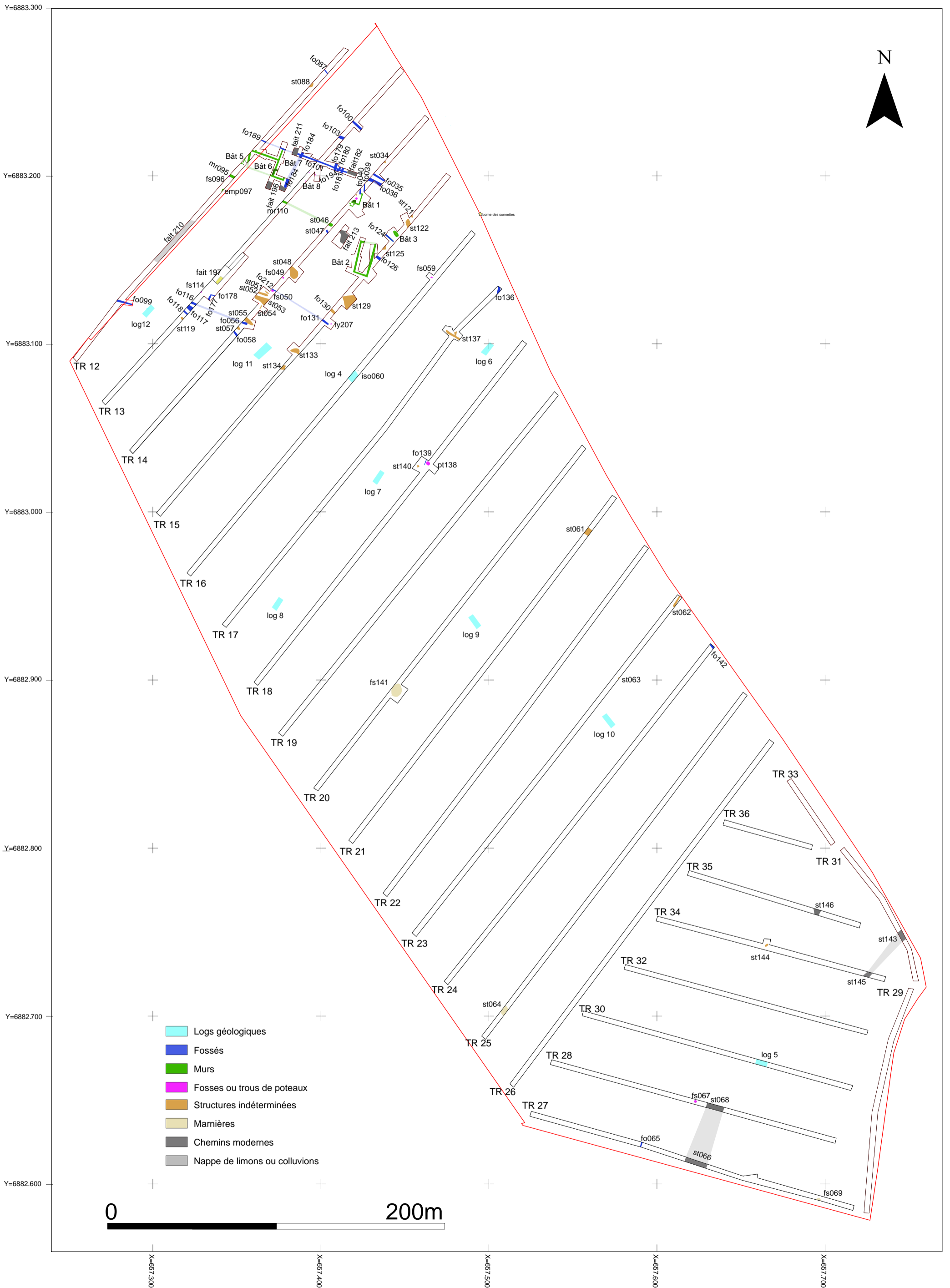


Fig.16 - Plan masse du secteur de «L'Arpent aux Chevaux - partie nord»

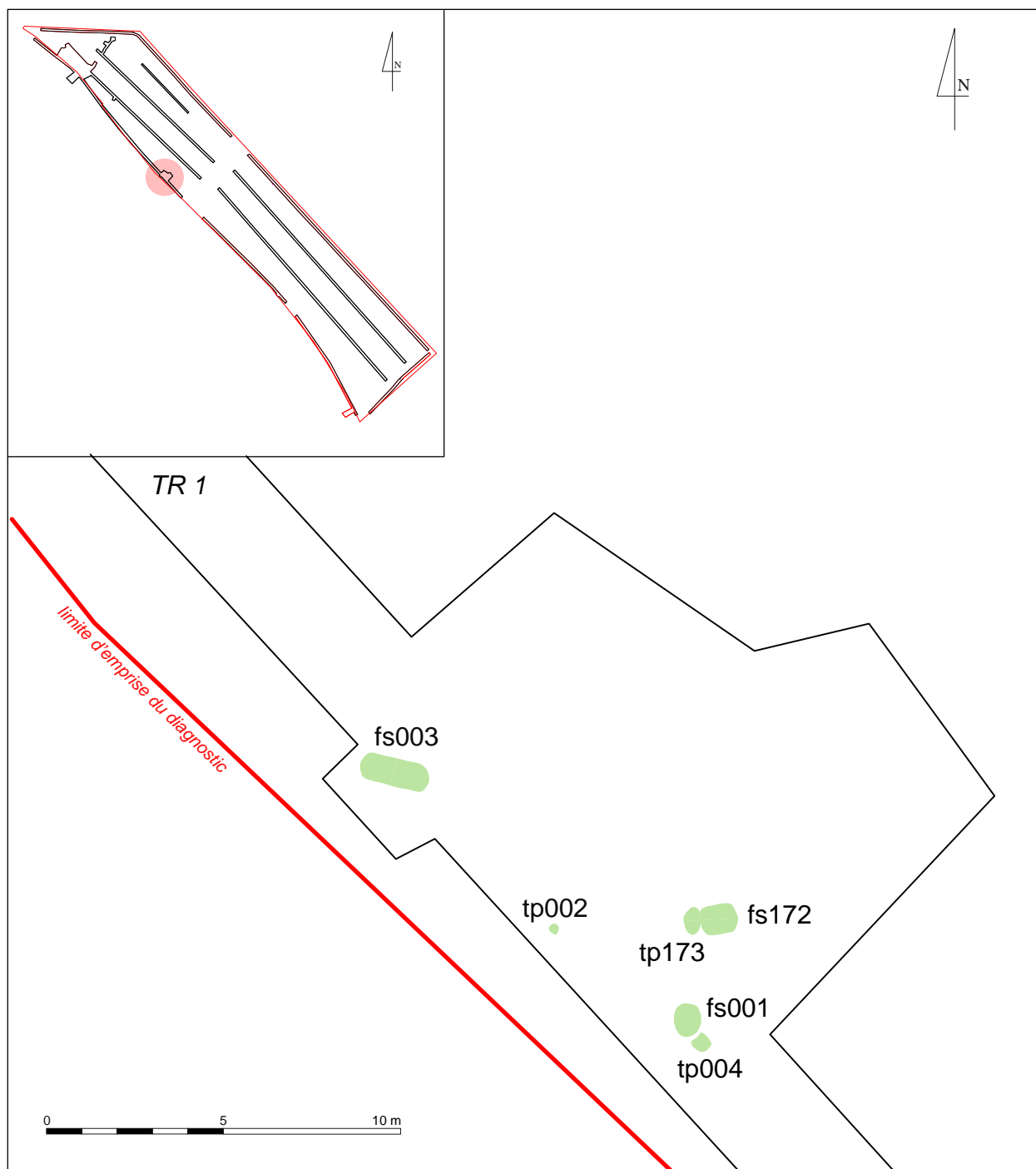


Fig.17 - Localisation des structures protohistoriques (La Tène ancienne)

plusieurs fragments décorés de grandes ou fines incisions réalisées à l'outil ou à l'ongle ont également été mis au jour.

Les restes de deux chèvres présentant des traces de découpe ainsi que du mouton et du porc constituent l'ensemble faunique²⁴ recueilli dans le comblement de la structure.

Quelques fragments de scories ont également été

collecté au cours de la fouille.

Enfin, un prélèvement de sédiment de 22 l a été pratiqué dans le comblement inférieur de la fosse. Seuls des éléments de charbons de bois ont été identifiés dans les refus de tamis²⁵.

La fonction initiale de cette structure aux dimensions et orientations proches des creusements de sépultures, demeure pour l'heure

²⁴ Tous les vestiges fauniques issus du diagnostic ont été expertisés par G. Jouanin, archéozoologue au CRAVO.

²⁵ Tous les refus de tamis du diagnostic ont été expertisés par M. Derreumaux, carpologue au CRAVO.

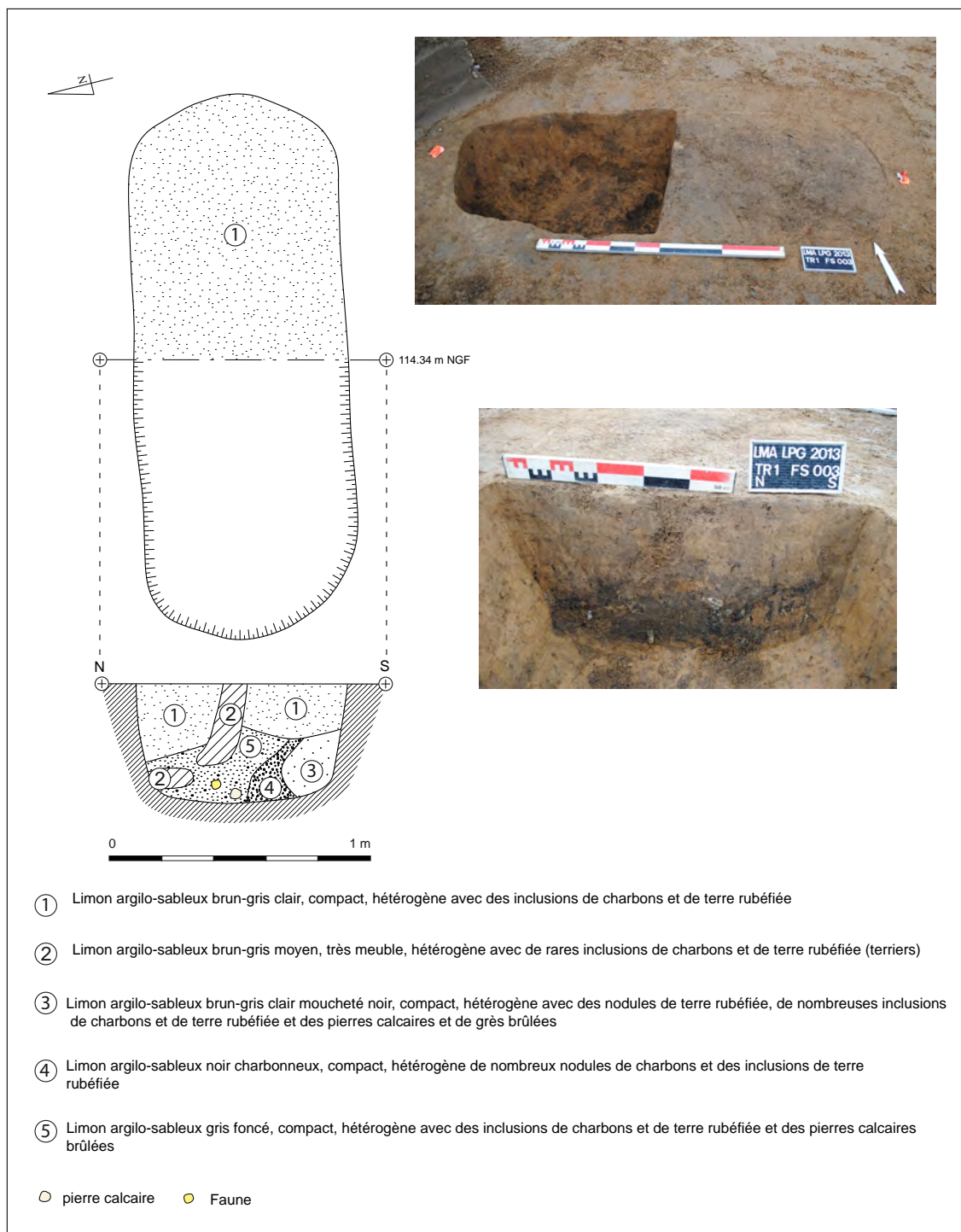


Fig.18 - Fosse 003

indéterminée. Il s'avère néanmoins qu'elle a servi à recueillir des rejets caractéristiques d'un habitat.

La fosse 172 est plus ou moins quadrangulaire, mesurant 1,04 m de long sur 80 cm de large, pour une profondeur conservée d'environ 40 cm (fig.19). Elle est caractérisée par un fond en cuvette et associée au trou de poteau 172. Deux comblements ont été observés, constitués de

limon argilo-sableux gris moyen à gris orangé compacts hétérogènes avec des inclusions charbonneuses et quelques nodules de terre rubéfiée dans le comblement supérieur. De rares fragments de grès brûlés ont été recueillis.

De nombreux fragments de céramiques non tournés à pâte grossière ou mi-fine sableuse ont été collectés, 12 individus ont été identifiés à partir des bords ou de fonds. Une jatte carénée à col haut et droit ainsi qu'une petite jatte

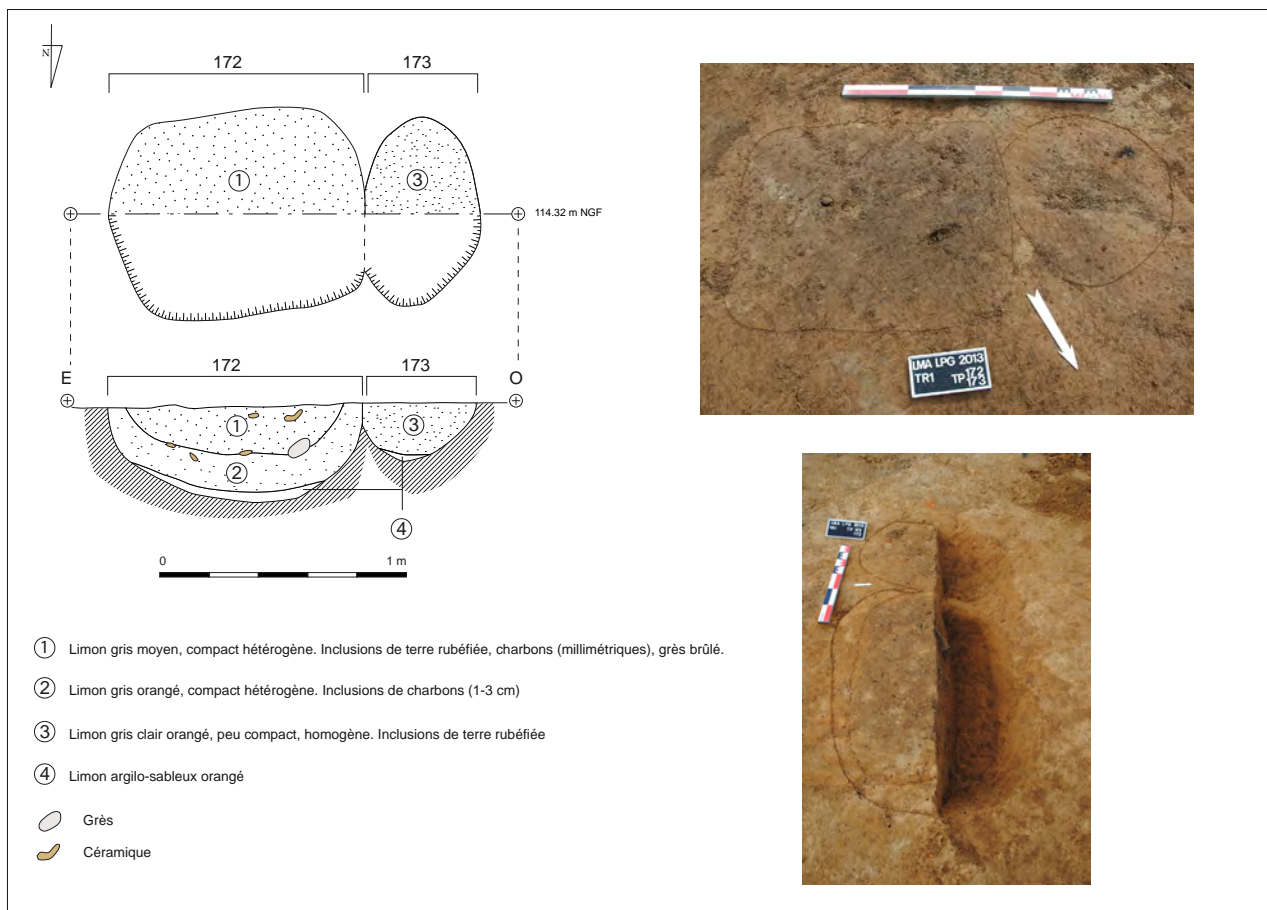


Fig.19 - Fosse 172 et trou de poteau 173

tronconique ont été observées (fig.22 n°4 et 5). Des éléments de décor pincé (picots) ont été comptabilisés et remontent avec les fragments de leur contemporanéité. Enfin, un objet indéterminé (fond de pied de vase ?) a été recueilli.

Le trou de poteau 173 est de forme oblongue, mesurant 50 cm de diamètre environ (fig.19). Sa profondeur conservée est de 22 cm et il présente un creusement en forme de cuvette. La structure est accolée à la fosse 172, l'ensemble fonctionnant selon toute vraisemblance ensemble. Il est caractérisé par un comblement unique de limon argilo-sableux gris clair à orangé avec quelques particules de charbons et de terre rubéfiée. Un seul tesson de céramique non tournée indéterminé a été mis au jour.

La fosse 001 est mal conservée (fig.21). Elle est de forme circulaire, à fond quasi plat. Son comblement est composé de limon argilo-sableux brun-gris moyen avec quelques inclusions de

terre rubéfiée. 19 fragments de céramiques non tournée à pâte grossière chamottée ou sableuse et mi-fine sableuse ont été identifiés. Un vase au profil quasi complet est particulièrement intéressant (fig.22 n°2). Il s'agit d'un pot ovoïde à col haut et légèrement concave et à petite lèvre épaisse. Son originalité tient dans son traitement

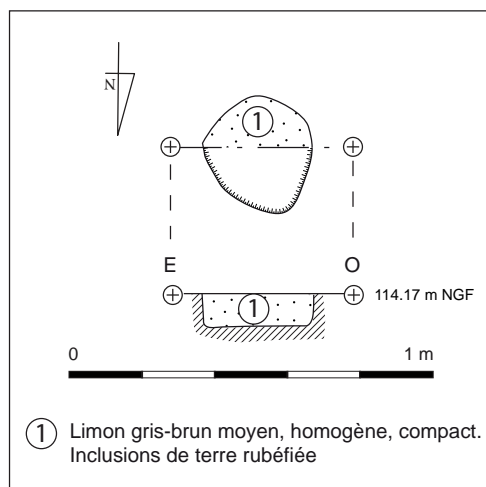


Fig.20 - Trou de poteau 002

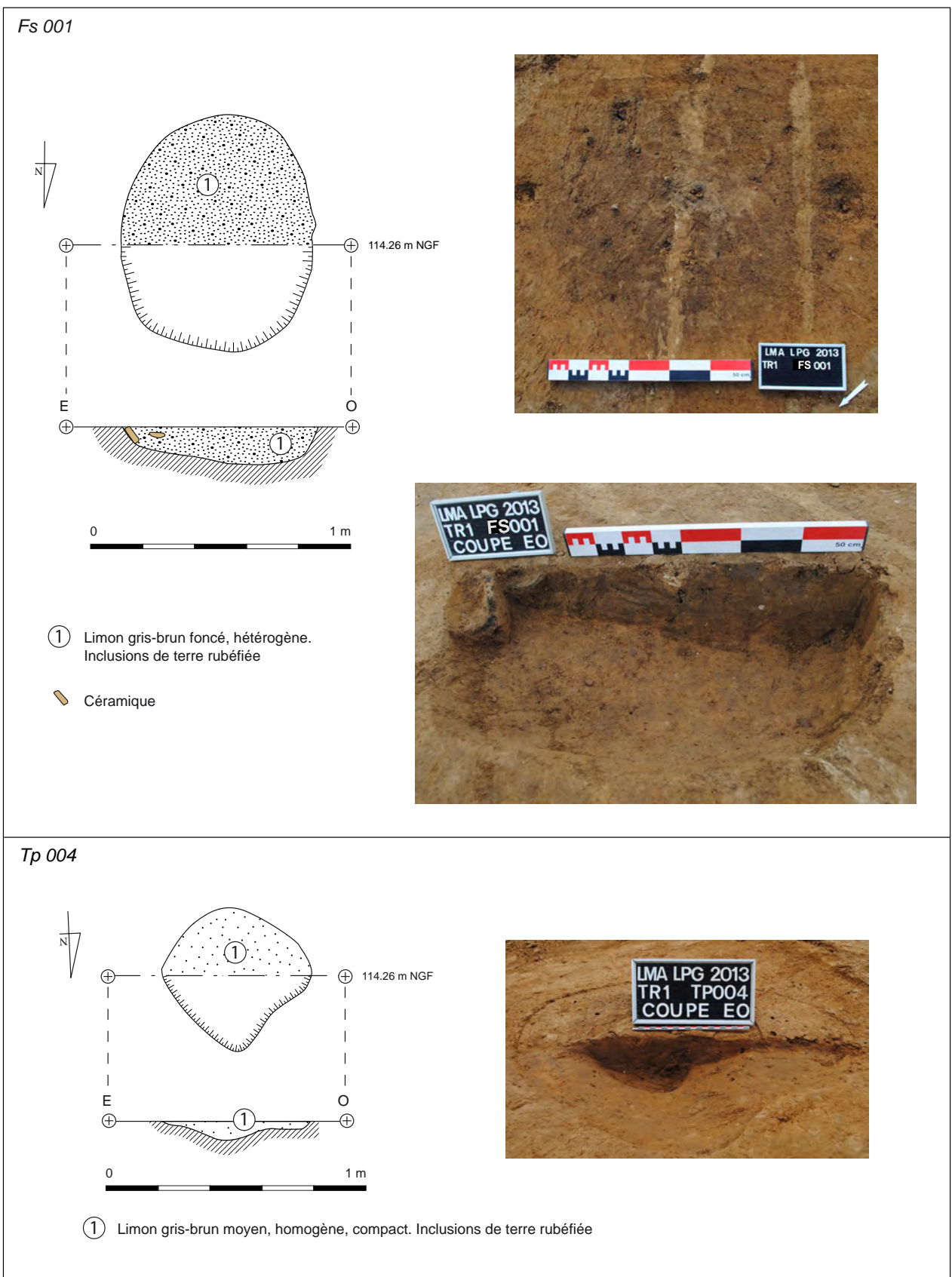
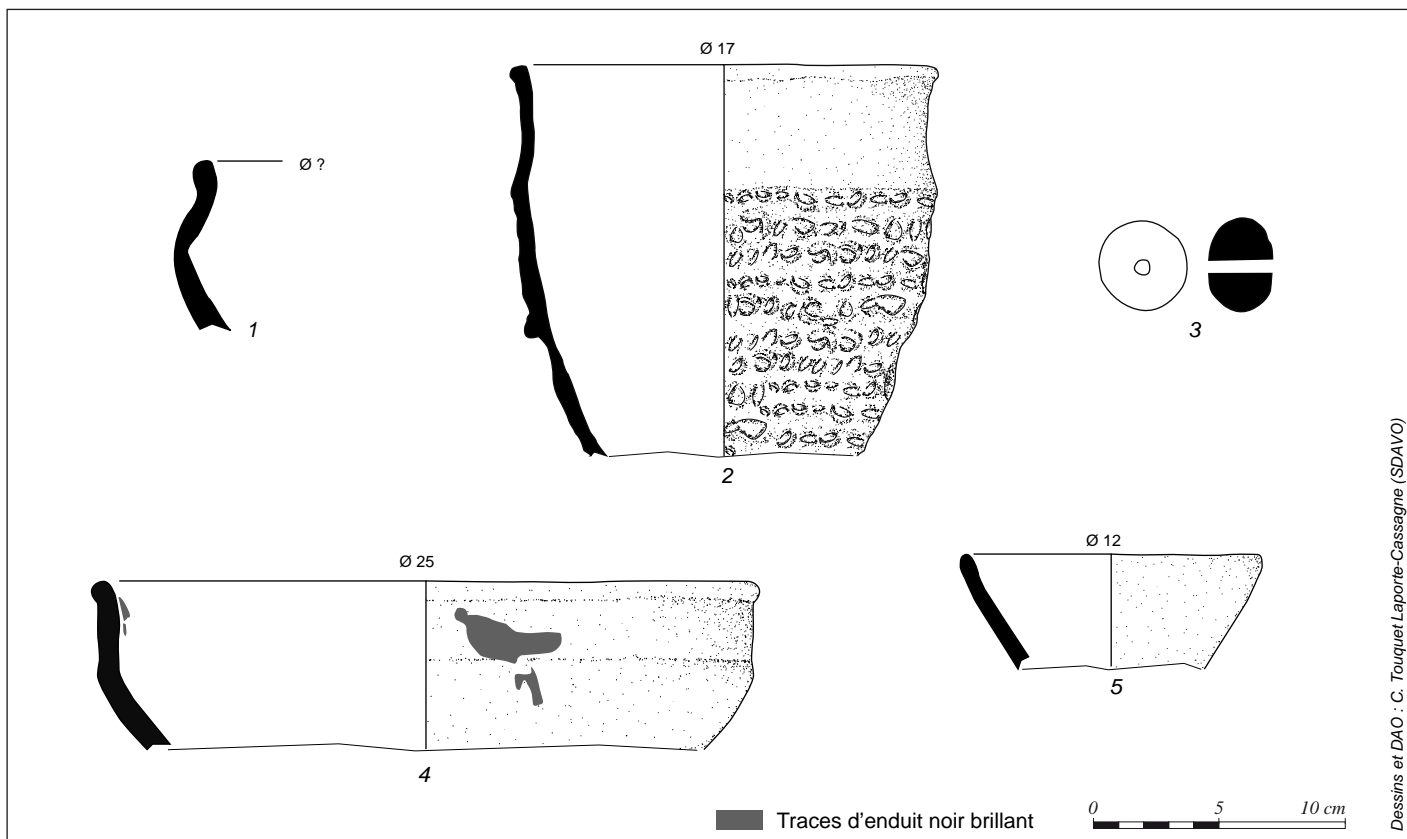


Fig.21 - Fosse 001 et trou de poteau 004



Dessins et DAO : C. Touquet-Laporte-Cassagne (SDAVO)

Fig.22 - Mobilier céramique

de surface externe, caractérisé par un pincement de la pâte encore fraîche en dessous du col et jusqu'au fond du vase, formant ainsi un décor dit de «picots». Le col est lissé avec soin. Ce type de vase est connu sur les sites franciliens mais demeure assez rare en Val-d'Oise. Ce décor trouve en effet des comparaisons sur des sites anciens, dès la transition entre le Hallstatt et La Tène ancienne, notamment à Changis-sur-Marne ou à La Grande-Paroisse (Seine-et-Marne)²⁶. Ce procédé semble s'élaborer à partir du II^e siècle av. J.-C. par la technique de la bande rapportée puis pincée, comme c'est le cas sur le site de Bobigny «Hôpital Avicenne»²⁷. Une fusaiöle intacte destinée à l'activité de filage a également été mise au jour dans cette fosse.

La fosse semble être associée au trou de poteau 004 (fig.21). Ce dernier est de forme circulaire (42 cm de diamètre) et demeure très mal conservé (6 cm). Son comblement est caractérisé par du limon argilo-sableux gris-brun moyen. Aucun mobilier n'a été recueilli.

²⁶ Marion 2004, vol.2, p.765 et p. 885.

²⁷ Durgeau 2005, p.84

Le trou de poteau 002 semble ne pas être associé à une fosse, comme c'est le cas pour les précédents. Il est circulaire à bords droits et fond plat et mesure 36 cm de diamètre sur 18 cm de profondeur (fig.20). Son comblement est constitué de limon argilo-sableux gris-noir foncé compact et hétérogène avec quelques inclusions de terre rubéfiée. Aucun matériel n'a été mis au jour.

IV.2.2 – Synthèse

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence un petit nombre de structures laténiennes très localisées, uniquement sur le secteur dit de «La Garde». Elles correspondent à des fosses, associées ou non à des trous de poteaux et ont livré du mobilier caractéristique de rejets d'habitat : céramique, fusaiöle, restes de faunes, fragments de torchis et quelques scories. L'analyse des vases permet de préciser une datation plutôt centrée sur La Tène ancienne : décor pincé (picot), grandes incisions, décor

digité, etc. L'interprétation de ces structures demeure délicate à l'échelle restreinte de la fenêtre de décapage. Il demeure néanmoins fort probable que ces vestiges soient contemporains des bâtiments mis au jour lors de la fouille du «Bois Bouchard IV» situés dans le même axe et à environ 150 m à l'ouest (fig.40). Cet ensemble caractérise une nouvelle fois les sites de type ouvert daté de cette période, et dont les structures d'occupation peuvent s'étendre parfois sur plus de 300 m.

IV.3 – L'Antiquité

IV.3.1 - Le Mesnil-Aubry «La Garde» : de la fin d'une occupation laténienne à une réoccupation au Haut-Empire

Plusieurs structures ont été rapidement mises au jour au nord-ouest de ce secteur, lors du creusement des tranchées 1 et 2 (fig.23 et 24). Elles se caractérisaient principalement par un réseau de fossés ou de fond de tranchées de

fondation orientés préférentiellement selon un axe sud-ouest / nord-est. La connaissance d'un bâtiment antique très érodé situé à seulement 15 m à l'ouest et fouillé en 2010 au «Bois Bouchard IV»²⁸ (fig.40) incitait à penser qu'il pouvait s'agir de la suite de cette occupation (second bâtiment ?). Il a donc été convenu, en accord avec le SRA, de décaper une large fenêtre afin de circonscrire ces vestiges et de les fouiller au maximum. Cependant, cette ouverture a permis de mettre en évidence une occupation beaucoup plus étendue, complexe et variée par la nature de ses structures (fig.24). Par ailleurs, la lecture des vestiges a été parfois rendue délicate en raison de vastes nappes limoneuses grises claires à sombres, ne permettant pas de distinguer avec précision les contours et creusements de certaines structures.

IV.3.1.a – La fin d'une occupation laténienne

La Tène D2 est matérialisée par 3 structures qui ont livré du mobilier attribué à cette période : les



Fig.23 - Le Mesnil-Aubry «La Garde» : vue de la fenêtre d'ouverture située au nord

²⁸ Laporte-Cassagne dir. 2012, p. 201-207.

fosses 013 et 154 et le fossé 156. Le fossé 157, formant un angle continu avec le fossé 156 a également été daté de cette époque. Ces vestiges peuvent être rapprochés de ceux contemporains découverts sur le site du «Bois Bouchard IV» (fig.40) et caractérisés par deux bâtiments sur poteaux ainsi que par des fosses dispersées sur l'emprise et recueillant pour certaines d'entre-elles des dépôts de vases complets²⁹.

IV.3.1.a.1 – Les fosses 013 et 154

La fosse 013 se situe dans la tranchée 1, en bordure de l'Avenue de Beaumont. Le creusement

de céramiques a été mis au jour. L'essentiel est caractérisé par des tessons non tournés mais également par une amphore présentant une pâte très sableuse ainsi qu'une lèvre en collerette moulurée, dont la provenance est pour l'heure inconnue (cf. étude céramique). Le fragment d'une *scapula* de cochon a également été mis au jour au sein du comblement.

La fosse 154 est située à environ 7 m à l'est de la fosse 013. Elle est de forme circulaire et son profil révèle une cuvette à fond quasi plat (fig.26 et 27). Ses dimensions sont relativement importantes : 2,25 m de diamètre pour 68 cm de

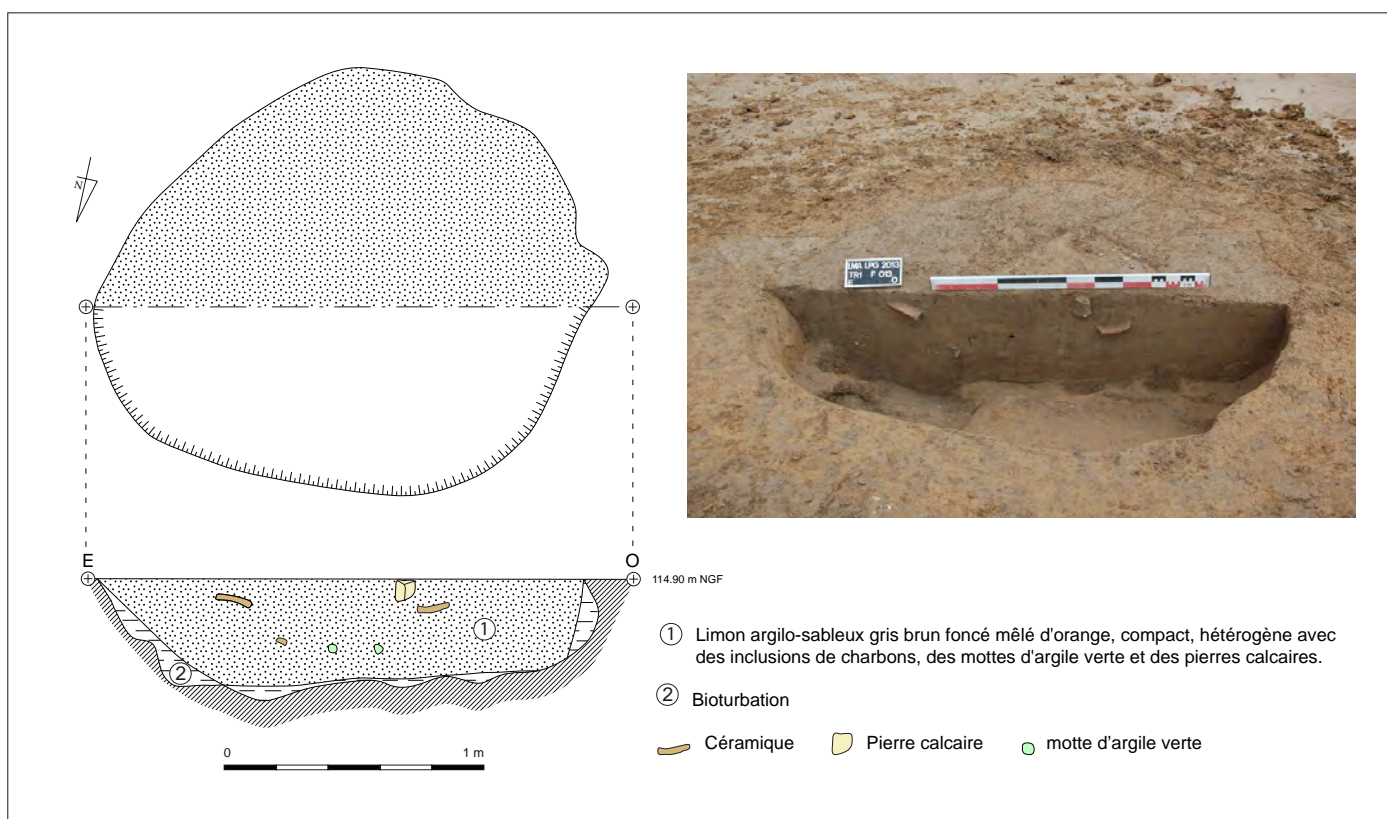


Fig.25 - Fosse 013

régulier est de forme circulaire d'environ 1,80 m de diamètre pour une profondeur conservée de 40 cm (fig.26). Le profil irrégulier est en forme de cuvette à fond plat. Le comblement est composé de limon argilo-sableux gris-brun foncé moucheté d'orange et présentant des petites poches d'argiles vertes éparses. Des inclusions charbonneuses ont été observées ainsi que des pierres calcaires. Un lot intéressant

profondeur. Plusieurs niveaux de comblement ont été observés. La couche inférieure, épaisse d'environ 34 cm, est constituée de limon argilo-sableux brun clair à gris foncé, compact et hétérogène avec quelques fines inclusions de charbons et de nodules de terre rubéfiée. Des niveaux d'effondrement de parois ont également été notés (limon argilo-sableux orangé). Une importante couche de rejet épaisse de 20 cm et située au centre de la fosse est caractérisée par

²⁹ Laporte-Cassagne dir. 2012, p. 190-201.

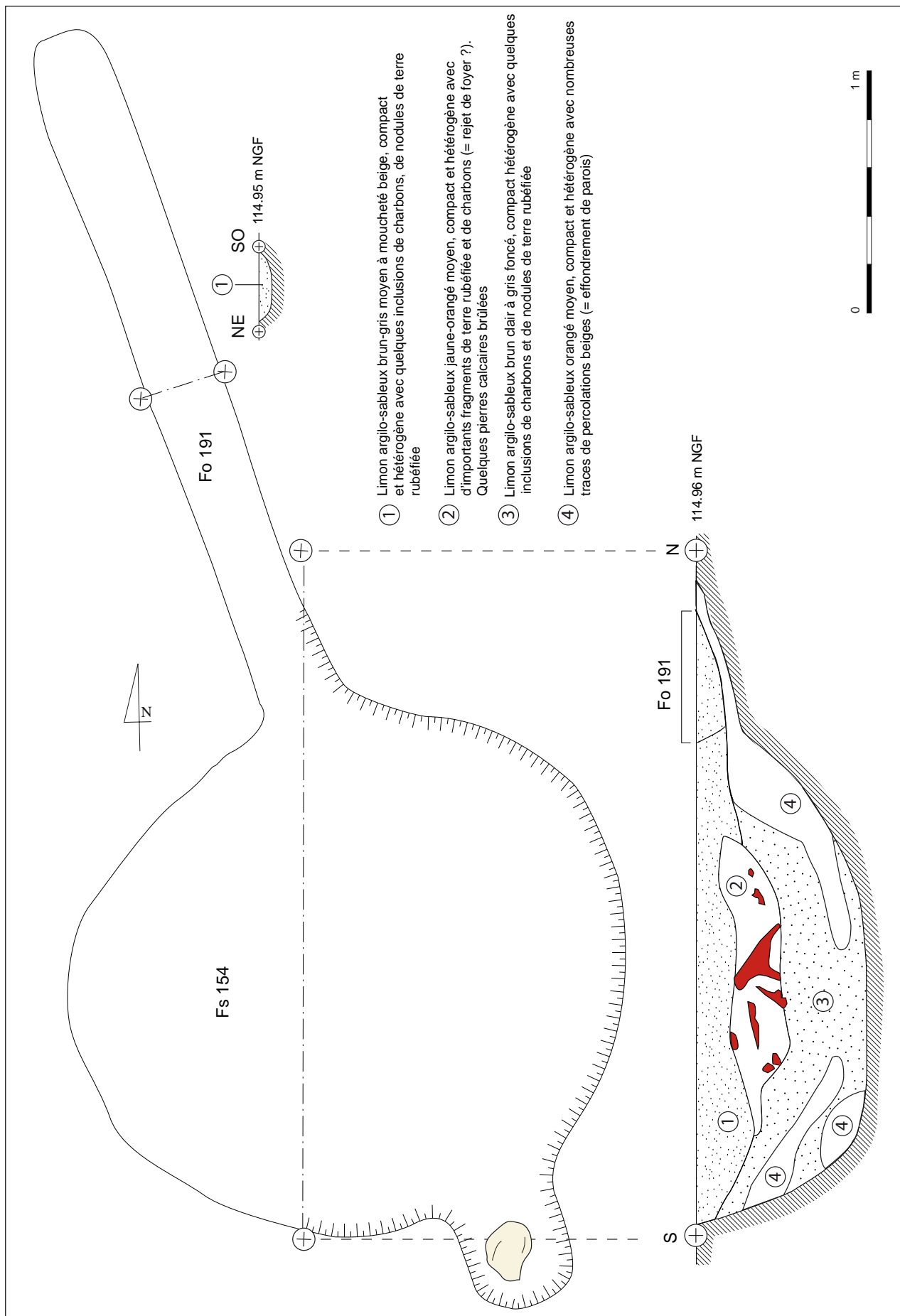


Fig.26 - Fosse 154 et fossé 191

du limon argilo-sableux jaune-orangé moyen. Elle est également constituée de gros blocs de terre rubéfiée, de charbons et de pierres calcaires brûlées. Enfin, la structure est définitivement



Fig.27 - Cliché de la fosse 154 et du fossé 191

scellée par un niveau de limon argilo-sableux brun-gris moyen à moucheté beige, compact et hétérogène.

L'originalité de cette structure réside dans l'existence d'un petit fossé (Fo 191) situé dans la continuité nord de la fosse et qui se prolonge sur environ 3 m. Ce dernier, large de 29 cm est conservé sur une très faible épaisseur (5 cm). Son comblement est identique au niveau supérieur de la fosse 154, voire légèrement plus foncé. Cette association de deux structures demeure pour l'heure énigmatique. Pourrait-il s'agir d'un effet de labour très profond ?

La fosse 154 a livré 52 fragments de céramiques dont 31 non tournés. Y ont été notamment identifiés une urne de type Besançon ainsi qu'une cruche à pâte claire probablement d'origine méditerranéenne. Une mandibule de bœuf ainsi qu'un clou de menuiserie en fer ont également été recueillis.

IV.3.1.a.2 – Un ensemble fossoyé ?

Les fossés 156 et 157 forment l'angle d'un ensemble fossoyé. Le fossé 156 est orienté nord-est / sud-ouest et le fossé 157 est orienté nord-ouest / sud-est. La limite sud-orientale de ce dernier se perd dans un ensemble fossoyé et

dans une nappe étendue de limons gris. Le fossé 156 semble se prolonger au nord, au-delà de la

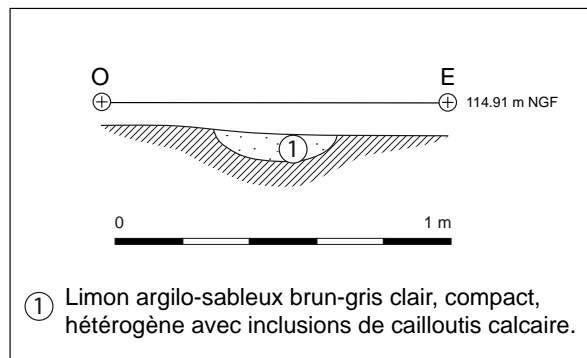


Fig.28 - Coupe du fossé 156

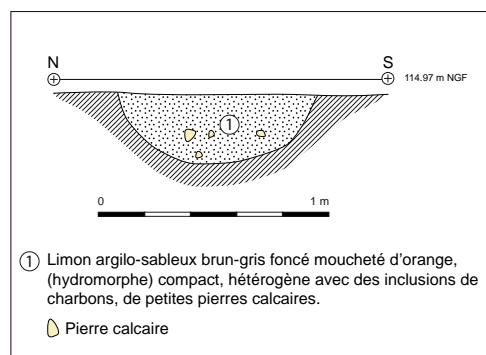


Fig.29 - Coupe du fossé 157

limite du décapage.

Le fossé 156 a été reconnu sur environ 12 m de long pour 35 cm de large. Un sondage manuel a été pratiqué et a révélé un mauvais état de conservation, la profondeur enregistrée étant de 8 cm (fig.28). Il présente un profil en petite cuvette, comblée de limon argilo-sableux brun-gris clair avec quelques cailloutis calcaires. De la céramique a été recueillie à la surface du fossé. Des fragments d'amphore précoce et de céramique noire à pâte rougeâtre (NPR) ont été identifiés.

Le fossé 157 est mieux conservé (fig.29). Il a été reconnu sur 5 m de long et mesure 90 cm de large. Un sondage manuel a permis de préciser un creusement en U évasé, conservé sur 32 cm. Le comblement est composé de limon argilo-sableux brun-gris foncé moucheté d'orange avec de fines inclusions charbonneuses et de petites pierres calcaires. Seuls deux objets en fer indéterminés ont été collectés dans cette structure.

IV.3.1.a.3 – Synthèse

Ce petit ensemble très localisé au nord-ouest de la fenêtre de décapage et composé de deux fosses et d'un probable ensemble fossoyé, semble se placer dans la continuité de l'occupation laténienne finale mise au jour sur le site du «Bois Bouchard IV». Il est intéressant de noter sur cette occupation, la dispersion des vestiges sur environ 150 m, liés d'une part à des structures d'habitat (bâtiments, fosses de rejet) et d'autre part à des dépôts volontaires de céramiques complètes dans des fosses dont la fonction nous échappe encore. Par ailleurs, les limites de décapage n'ont pas permis d'appréhender l'ensemble fossoyé sur sa globalité. S'agit-il d'un enclos fossoyé au sein duquel se place l'habitat principal ?

Enfin, l'analyse du matériel céramique met en évidence l'absence de productions caractéristiques des deux premiers tiers du I^{er} siècle ap. J.-C. Ce point semble plaider en faveur d'une occupation relativement courte dans le temps; deux, voire trois générations.

IV.3.1.b – Une réinstallation du site à la fin du I^{er} jusqu'au III^e siècle ap. J.-C. ?

À partir du dernier tiers du I^{er} siècle ap. J.-C., le site semble être réoccupé avec la mise en place d'un grand ensemble fossoyé s'appuyant sur la même orientation sud-ouest / nord-est que l'occupation précédente et couvrant pour l'heure environ 568 m² (fig.23). Cette réoccupation, datée grâce au mobilier céramique, s'inscrit dans la continuité de la période précédente. Cet ensemble est circonscrit par le fossé 007 (équivalent aux fossés 073 et 082) situé à l'est, par le fossé 008 (au sud) et par le fossé 010 (à l'ouest, équivalent au fossé 080). À l'intérieur de cette installation, plusieurs structures ont été mises au jour et datées de cette même période : fosses (153 et 216), fossés (151 et 152). Les nombreuses autres structures internes (bâtiment sur poteaux, fossés) n'ont pu être attribuées à une chronologie précise du fait de l'absence de mobilier, mais seront tout de même traitées dans cette partie (*cf.*). Une couverture de limon gris moyen, d'environ 79 m² a rendu la lecture des structures très difficiles. Deux creusements,

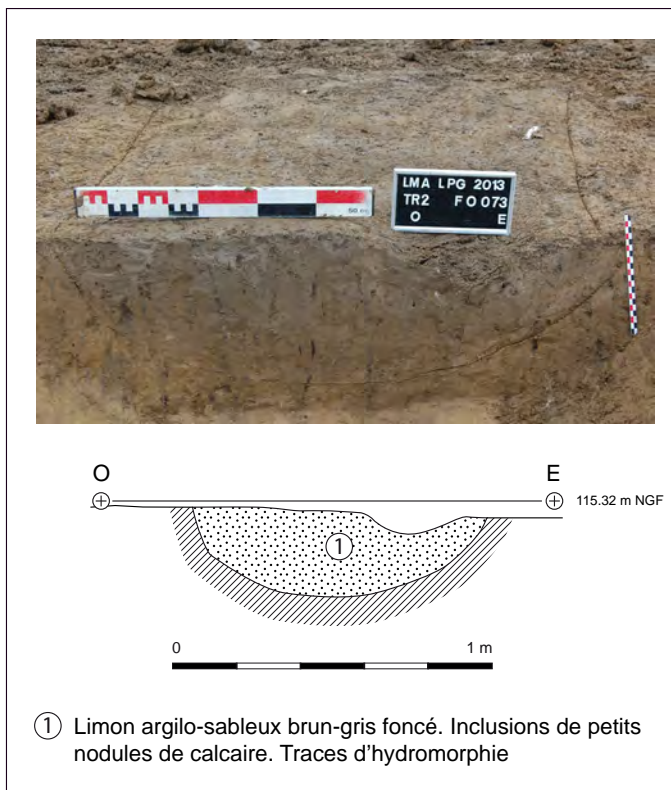


Fig.30 - Coupe du fossé 007

situés à l'extérieur et à l'ouest de l'occupation fossoyée, plus ou moins linéaires et qui se recoupant, sont également datés de cette période.

IV.3.1.b.1 – Un grand ensemble fossoyé à partir de la fin du I^{er} siècle ap. J.-C.

Le fossé 007 a été décapé sur 76 m de long, de part et d'autre des tranchées 1 à 3. Il est orienté sud-ouest / nord-est. Il mesure en moyenne 94 cm de large pour une profondeur de 34 cm (fig.31). Son creusement présente un profil en large cuvette. Il est constitué de limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact et hétérogène avec des inclusions de petits nodules calcaires. Des traces de stagnation d'eau ont également été identifiées.

10 fragments de céramiques ont été collectés à l'issue du décapage, dont 1 tesson de *terra nigra* régionale, des pâtes claires et siliceuses sombres. Un clou de menuiserie en fer a également été relevé.

Le fossé 008 a été reconnu sur 27 m de long pour 1,26 m de large, sa limite occidentale ayant été atteinte. La profondeur conservée est de 26 cm. Il est orienté ouest-nord / est-sud.

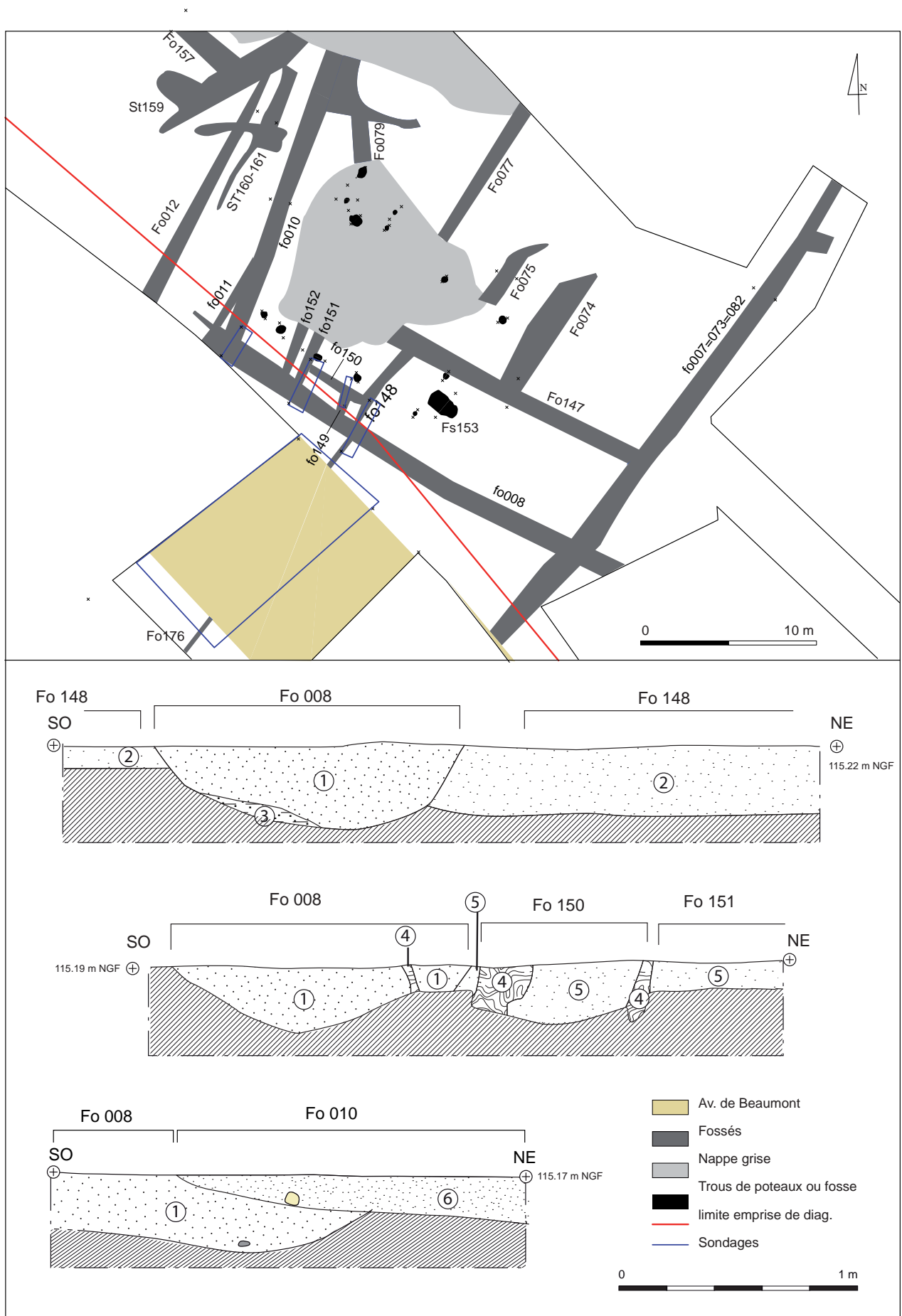


Fig.31 - Localisation et coupes des sondages du fossé 008

Il présente un profil en cuvette évasée et son comblement est caractérisé par du limon argilo-sableux gris moyen, compact et homogène avec des inclusions de charbons, de nodules de terre rubéfiée et de calcaires (fig.31, Us1). Un petit niveau hydromorphe a été identifié au fond de la structure (gris à beige clair, fig.31 Us3). Plusieurs sondages manuels ont été pratiqués sur son tronçon, au niveau des 7 départs de fossés perpendiculaires (d'est en ouest : Fo 007, Fo 149, Fo 148- fig.31 Us2- , Fo 151, Fo 152, Fo 010 et Fo 011) afin d'identifier leurs relations stratigraphiques. Le fossé 008 recoupe ainsi le fossé 148 mais semble être creusé en même temps que les fossés 150 et 151 (fig.31, Us 5). Il est par ailleurs recoupé par le fossé 010.

Un seul fragment de cruche à pâte claire datée de la transition I^{er} / II^e siècle a été recueilli dans la fouille de cette structure.

Le fossé 010 est orienté sud-ouest / nord-est et est parallèle au fossé 007. Il a été reconnu sur 16 m de long et sa limite sud semble avoir été identifiée sur le fossé 008 qu'il recoupe. Il est large de 50 cm et profond d'environ 25 cm en moyenne. Son profil est en forme de V évasé et son comblement est caractérisé par du limon argilo-sableux gris-brun moyen à clair, compact et hétérogène (fig.31, Us6). Quelques fines inclusions de charbons et de petits cailloutis calcaires ont été identifiés. Des traces de stagnation d'eau (niveau hydromorphe) ont également été observées.

Seuls deux fragments de céramiques datés de la fin du I^{er} / début du II^e siècle ont été mis au jour. Il s'agit de pâte siliceuse sombre ainsi qu'un tesson de sigillée sud-gauloise.

La fosse 153 présente un creusement sub-rectangulaire à bords quasi droits et fond plat (fig.32). Elle est orientée est / ouest et mesure 1,90 m de long sur 1 m de large. Elle est conservée sur de 34 cm d'épaisseur. Son comblement est constitué de limon argilo-sableux brun-gris clair compact et hétérogène avec des pierres calcaires en surface. Une petite poche de limon sablo-argileux gris foncé et charbonneux a également été observée au fond de la structure, contre sa paroi orientale.

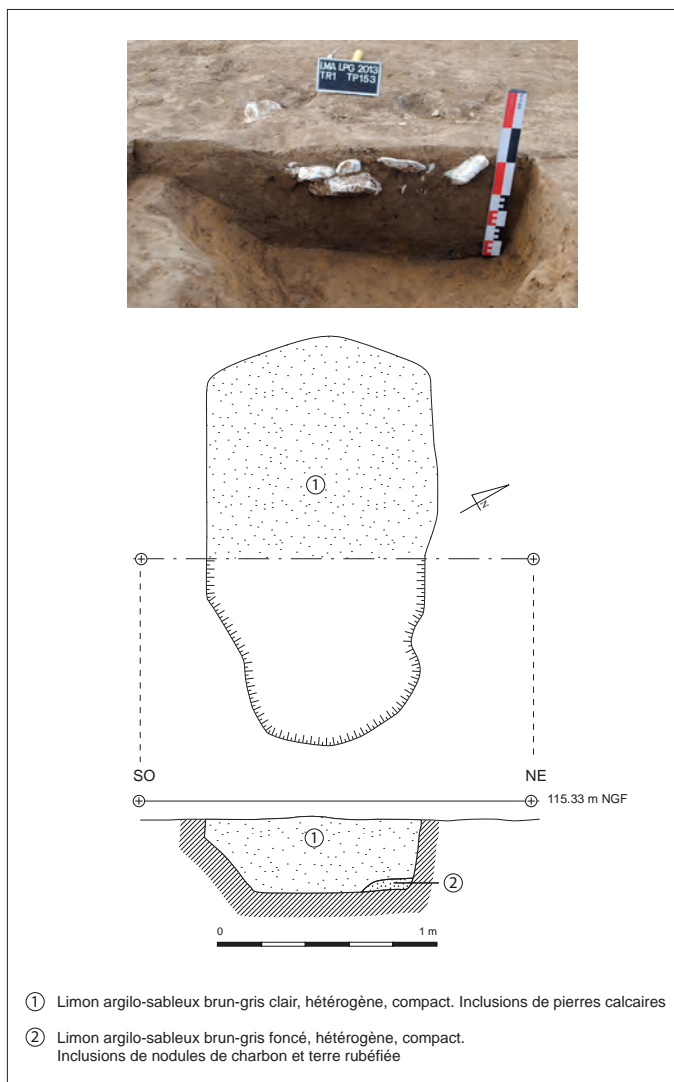


Fig.32 - Fosse 153

24 fragments de céramiques ont été recueillis. Les pâtes identifiées correspondent à 1 fragment de NPR et plusieurs tessons de granulo-sableuse sombre caractéristiques des productions de la fin du I^{er} siècle. Un fragment de tibia de mouton portant des traces de découpe ainsi qu'une scapula de coq ont également été collectés.

Trois fossés situés au sud de l'espace interne de l'établissement ont été distingués. Deux sont perpendiculaires au fossé 008 (151 et 152) tandis que le troisième lui est parallèle (150). **Le fossé 150** est un petit fossé orienté nord-ouest / sud-est observé sur 3,30 m de long compris entre les fossés 148 et 151 (fig.31). Son creusement présente un profil en cuvette, large de 54 cm pour 30 cm de profondeur conservée. Le comblement est composé dans sa partie inférieure de limon

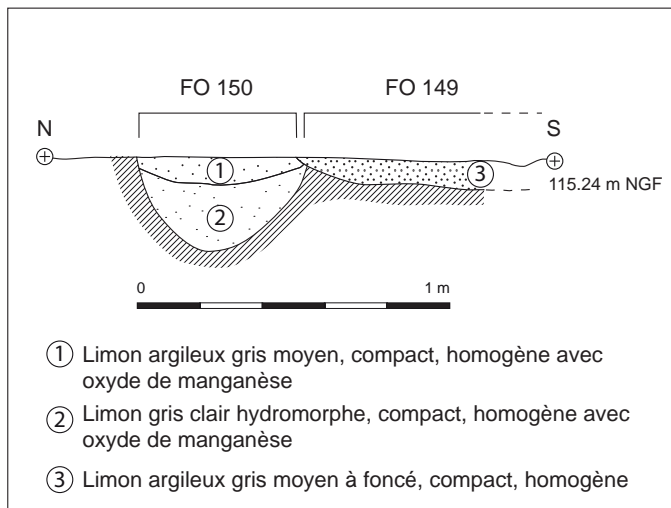


Fig.33 - Coupe des fossés 149 et 150

argilo-sableux hydromorphe gris clair avec des oxydes de manganèse sur une épaisseur de 22 cm. Le niveau supérieur est caractérisé par du limon argilo-sableux gris moyen avec également quelques oxydes de manganèse (fig.33).

Les fossés 151 et 152 sont parallèles et distants l'un de l'autre d'une trentaine de centimètres. Ils ont tous deux été reconnus sur 2,80 m de long, leurs limites nord se perdant dans la nappe de limon gris. Seuls le fossé 151 a été coupé afin d'apprécier sa relation avec le fossé 008 (fig.31). Cependant, les limites du creusement ont été difficilement appréhendées et il semblerait être en continuité avec celui du fossé 008. Il est profond de 24 cm et large de 50 cm (idem pour le fossé 152). Son comblement est caractérisé par du limon argilo-sableux gris clair très hétérogène avec de nombreuses inclusions d'oxydes de manganèse.

La nature des comblements de ces trois fossés correspond à des niveaux de stagnation d'eau. Il pourrait ainsi s'agir de fossés creusés dans le but de faciliter le drainage du grand ensemble fossoyé.

La fosse 216 est située dans la nappe de limon gris clair, à l'intérieur d'un vaste bâtiment sur poteaux (cf IV.3.1.c.3). Elle est de forme sub-circulaire de 62 cm de diamètre et révèle un profil en large cuvette à fond quasi plat (fig.34). La profondeur conservée est de 17 cm. Le comblement est essentiellement composé de limon argileux gris-brun moyen peu compact

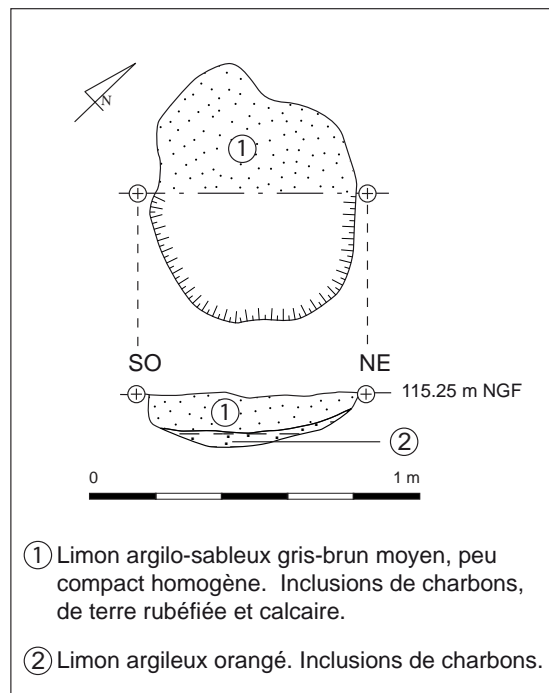


Fig.34 - Fosse 216

et hétérogène avec quelques inclusions de charbons, de terre rubéfiée et de calcaires. Seuls deux fragments de céramiques ont été mis au jour, dont un tesson à pâte claire sableuse daté de la transition I^{er} / II^e siècle.

IV.3.1.c – Une occupation qui perdure jusqu'à la fin du Haut-Empire

Une grande partie des structures internes et externes à l'ensemble fossoyé mis en place à la fin du I^{er} siècle a fait l'objet de sondages afin de caractériser leur état de conservation et surtout leur chronologie. Très peu de matériel a malheureusement été collecté, permettant seulement de proposer une chronologie centrée sur le Haut-Empire, n'allant pas au-delà de la seconde moitié du III^e siècle. Il s'agit de deux structures à la forme énigmatique (fossés ? : 160/161 et 155) situées à l'ouest du fossé 010 et deux trous de poteaux (175 et 218) appartenant à un grand bâtiment (Bâtiment 9) situé à l'intérieur de l'ensemble fossoyé antique. Deux structures aux limites non définies et situées à l'extrémité nord de l'emprise dans la tranchée 4 ont livré du mobilier en surface, daté de la fin du II^e / début III^e siècle.

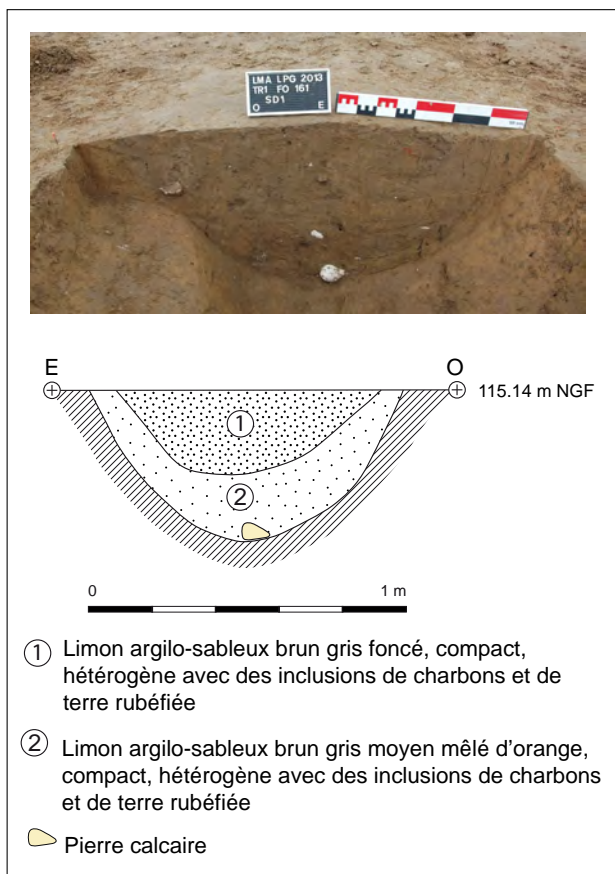


Fig.35 - Coupe du fossé 161

IV.3.1.c.1 – La structure 160-161

Cette dernière est située à l'extérieur de l'ensemble fossoyé pré-cité, sur son côté occidental (fig.24). Elle est formée par deux excroissances nommées fossés (?) : le fossé 160 orienté est / ouest et le fossé 161 orienté sud / nord. Cette forme originale est apparue très nette au décapage. Les travaux importants de labours sur ces parcelles pourraient être à l'origine de la déformation d'une structure initiale. Un seul sondage manuel a été pratiqué sur le tracé le plus probant correspondant au fossé 161 (fig.35). Ce dernier présente une longueur de 9,50 m sur 1 m de large. L est profond de 38 cm et présente un profil en U évasé. Deux complements distincts ont été observés. Le niveau inférieur, épais d'environ 20 cm, est composé de limon argilo-sableux brun-gris moyen mêlé d'orange, compact et hétérogène avec de rares inclusions charbonneuses, de terre rubéfiée et de petites pierres calcaires. Il remonte jusqu'à la surface de la structure. La couche supérieure est caractérisée

par du limon argilo-sableux brun-gris plus foncé avec des inclusions charbonneuses et de terre rubéfiée. Ce niveau peut être interprété comme étant un recreusement du fossé. Quelques fragments de céramiques sont datés du Haut-Empire au sens large (II^e / III^e siècle). Par ailleurs, un anneau en fer a été mis au jour au sein du fossé 161, ainsi qu'une dent d'un animal indéterminé. Un fragment de tibia de bœuf a également été recueilli en surface du fossé 160.

IV.3.1.c.2 – La structure 155

Elle est située entre la fosse 154 et l'enclos 156/157 datés de La Tène finale. Elle est caractérisée par une forme serpentine, encadrant deux trous de poteaux (Tp 170 et 171). Au décapage, les contours tranchaient nettement avec le substrat composé de limon orangé dans laquelle la structure a été creusée. La même interrogation quant à l'éventuelle déformation due aux labours est donc posée. Quoiqu'il en



Fig.36 - Coupe de la structure 155

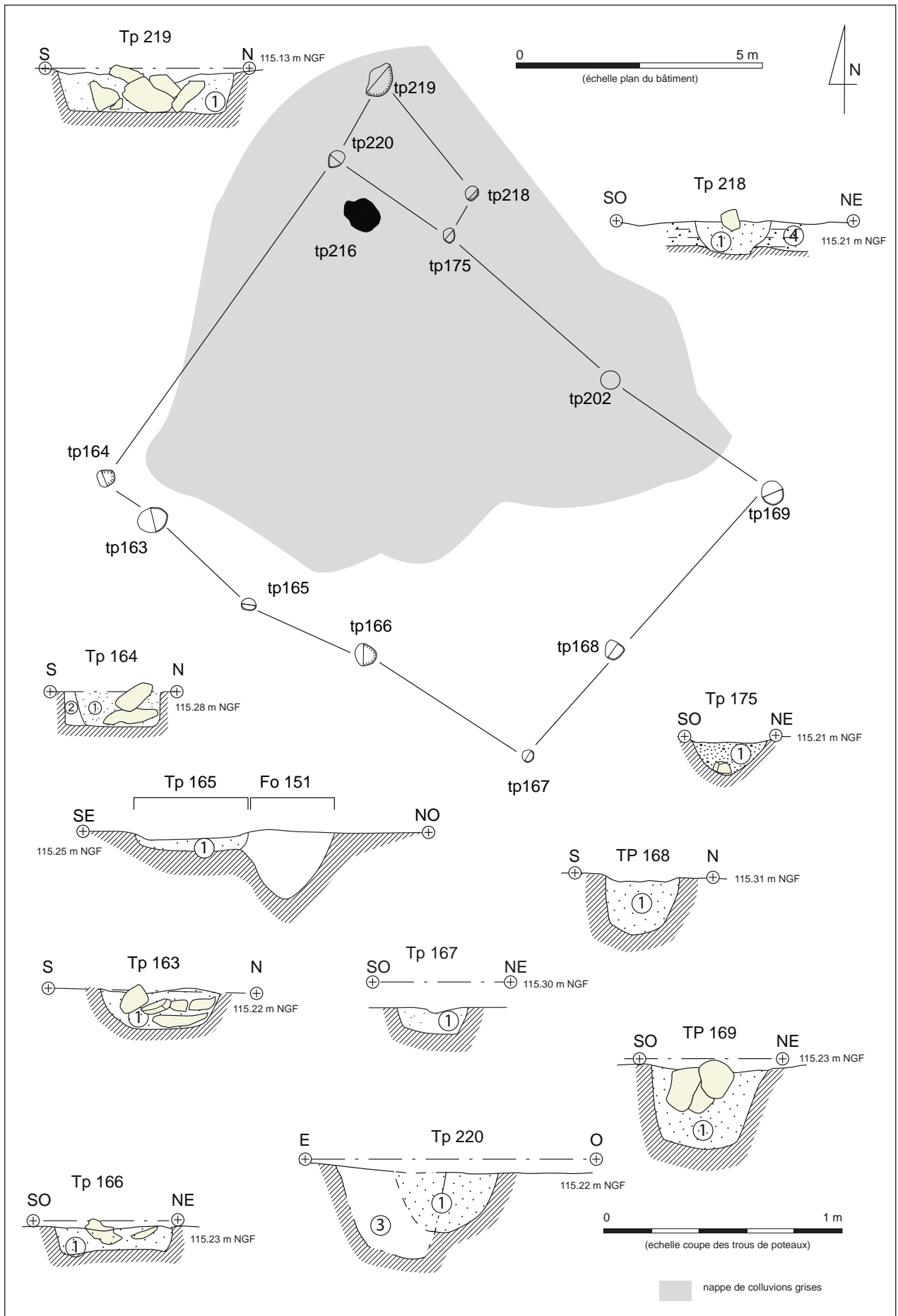


Fig.37 -Plan et coupes des trous de poteaux du bâtiment 9

soit, elle présente un creusement en forme de petite cuvette à fond quasi plat conservée sur 15 cm de profondeur (fig.36). Sa largeur est de 58 cm et sa longueur est de 6 m environ. Le comblement est composé de limon argilo-sableux gris foncé, peu compact et hétérogène avec de rares inclusions charbonneuses et des petites pierres calcaires brûlées. Une partie de scapula d'un cheval y a été mise au jour ainsi que des fragments de cruche à pâte claire, un élément de forme haute en NPR et un bord à gouttière sommitale en pâte siliceuse sombre. Ces éléments sont caractéristiques d'une période couvrant la fin du I^{er} siècle jusqu'au début du III^e.

IV.3.1.c.3 – Un grand bâtiment sur poteaux (bâtiment 9)

12 trous de poteaux ont mis en évidence le plan d'un grand bâtiment rectangulaire situé à l'intérieur de l'ensemble fossoyé, le long du fossé 008 et orienté ouest-nord / est-sud (fig.37). Ces derniers ont été sondés par moitié (hormis le Tp 202 distingué à l'issue de l'opération) et seuls deux trous de poteaux ont livré du matériel permettant de dater la construction au Haut-Empire (Tp 218 et 175). Le bâtiment est constitué de 5 poteaux sur son côté sud (Tp 164, 163, 165, 166 et 167) et de 4 poteaux sur son côté nord (Tp 220, 175, 202 et 169). La façade orientale est composée de 3 poteaux (Tp 167, 168 et 169). Enfin, l'accès au bâtiment devait probablement s'effectuer sur son côté nord, compte-tenu de la présence de 2 poteaux en avancée (Tp 219 et 218), formant une sorte d'auvent. Les dimensions observées sont de 10 m de long sur 8,5 de large soit un espace utile d'environ 85 m² (sans prise en compte de l'auvent qui fait lui-même environ 3 m²). Les faibles dimensions des trous de poteaux, 39,7 cm en moyenne de diamètre, permettent de supposer l'absence d'un étage.

Les diamètres des trous de poteaux varient entre 30 cm et 60 cm pour les poteaux porteurs ; les deux poteaux signifiant l'accès au bâtiment sont beaucoup plus imposants, soit 80 cm de large, cette distinction présumant une superstructure conséquente placée au-dessus de l'entrée. La profondeur moyenne des creusements est de 15

cm, témoignant d'une conservation relativement médiocre du fond des structures. Les coupes stratigraphiques ont révélé deux types de profils, caractérisés par des formes majoritairement en cuvette ou par un creusement à fond plat et parois sub-verticales. Les comblements sont relativement homogènes, constitués de limon argilo-sableux brun-gris clair à moyen, peu compact et hétérogène, avec la présence ou non de fines particules charbonneuses et calcaires. Sept poteaux présentent également en surface des pierres calcaires de moyens modules (entre 10 et 20 cm) destinées probablement au calage des poteaux de bois.

Peu de matériel a été collecté dans les sondages: un clou de menuiserie (Tp 164), un anneau et une tige indéterminée en fer associés à un fragment de céramique sombre (Tp 218). Seul le Tp 175 a livré 15 tessons de céramique dont des pâtes claires calcaires, limoneuses grises ainsi qu'un fragment d'Argonne de type Drag. 31, l'ensemble étant daté du Haut-Empire (jusqu'au III^e siècle).

IV.3.1.c.4 – Les structures 023 et 024 (tranchée 4)

Ces deux structures se trouvent au nord de la grande fenêtre d'ouverture et non pas fait l'objet d'un décapage intégral de leur surface (fig.24). Elles sont apparues sous un recouvrement de terre végétale important compris entre 70 cm et 76 cm d'épaisseur, lié au merlon occasionné par le creusement d'un fossé périphérique par la Carrière. Elles ont cependant permis de recueillir de la céramique essentiellement datée de la fin du Haut-Empire.

La structure 023 est caractérisée par un limon argilo-sableux brun-gris moyen compact et hétérogène. Des pierres calcaires, du charbon de bois et des nodules de terre rubéfiée ont également été mis en évidence. La tranchée de sondage la traverse de part en part, permettant d'apprécier une largeur maximum de 1,02 m, ce qui suppose une structure imposante.

La structure 024 est située à 25 m à l'ouest de la structure 023. Seule l'extrémité nord a été

décapée, caractérisée par un contour plus ou moins circulaire. Elle est composée de limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact et hétérogène avec des petits blocs calcaires en surface. La longueur maximum enregistrée est de 6,60 m.

IV.3.2 – L'Avenue de Beaumont : une voie antique ?

IV.3.2.a – Stratégie d'intervention

«L'Avenue de Beaumont» apparaît dès 1787 sur le Plan d'Intendance, associée notamment à une borne dite des Sonnettes, toujours présente dans le paysage actuel. Ce chemin n'est pas mentionné dans les sources antiques mais a été proposé par R. Guadagnin (JPGF)³⁰ comme étant la voie reliant l'agglomération antique de Beaumont-sur-Oise à l'axe Paris-Senlis qu'elle rejoint au niveau de Gonesse ou du Thilay. Les diverses analyses archéogéographiques menées sur cet itinéraire (cf. *Annexe 4*) ont démontré qu'il existe un axe cohérent relativement rectiligne dans cette direction³¹ le chemin pouvant donc s'inscrire dans la circulation de grand parcours, malgré l'absence d'indices archéologiques probants.

Ainsi, en accord avec la Carrière et afin de corroborer cette hypothèse, deux sondages y ont été pratiqués lors de ce diagnostic (le chemin étant encore utilisé, les ouvertures ont été rebouchées immédiatement après les relevés stratigraphiques). Leur réalisation a été envisagée dès le démarrage de l'opération, afin de répondre à la question principale : l'Avenue de Beaumont, élément incontestablement morphogène du paysage est-elle bien un itinéraire antique, voire mis en place dès l'époque protohistorique ?

Le long des deux emprises, le tracé actuel est orienté nord-ouest / sud-est. Un sondage a été réalisé en face de l'occupation mise au jour sur le secteur de «La Garde» (Voie 174 - Sondage 2) et un second a été implanté en face de l'occupation antique située sur «L'Arpent aux Chevaux» (Voie 174 - Sondage 1).

L'intervention située sur «La Garde» a consisté ouvrir une grande fenêtre de décapage jusqu'en limite de clôture de la Carrière, afin de s'ordonner au plus près de la fouille du «Bois Bouchard IV» (fig.40). De ce fait, deux fossés ont été mis en évidence : le fossé 176, orienté sud-ouest / nord-est et parfaitement aligné avec le fossé 149 situé de l'autre côté du chemin en bordure de tranchée 1. Le second fossé (Fo 217), orienté sud-est / nord-ouest forme un angle avec le fossé 176. Par manque de temps, en raison de la nécessaire mise en sécurité des sondages (les fossés se situent à flanc de l'important merlon taluté de la carrière), ces deux structures ont seulement fait l'objet d'un relevé en plan.

IV.3.2.b – Observations stratigraphiques générales

Les deux sondages effectués sur «l'Avenue de Beaumont» ont révélé un état de conservation très médiocre, l'ouvrage étant conservé en moyenne sur 78 cm de profondeur (fig.38 et 39). Le niveau actuel de circulation mesure environ 4 m de large. Il repose sur de multiples couches de réfections modernes caractérisées par du mâchefer et des recharges de cailloutis ou blocs calcaires mêlés à des éléments de construction (briques notamment). La largeur totale de la voie ainsi mesurée est de 11,55 m en moyenne. Plusieurs creusements ont cependant été appréhendés.

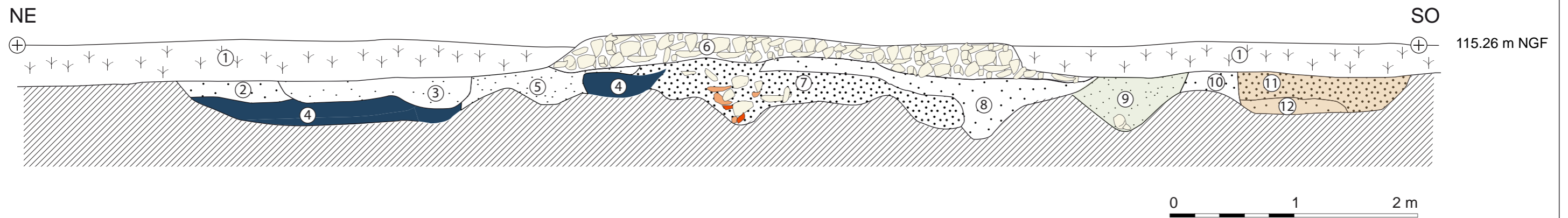
IV.3.2.c – Creusements anciens ?

Sur le sondage 2 («La Garde», fig.31), deux creusements successifs situés en bordure occidentale de la voie ont été observés. Le premier (9) est caractérisé par un profil en V évasé d'environ 80 cm de large au maximum pour 22 cm de profondeur. Il apparaît directement sous la végétale et est constitué de limon argilo-sableux brun-gris moyen compact et hétérogène avec quelques pierres calcaires. Aucun matériel archéologique n'ayant été collecté, il n'est pas possible de proposer une datation.

Le second creusement est composé de deux couches (11 et 12) et a seulement été distingué en coupe. L'ensemble est situé en bordure

30 Guadagnin *et al.* 1977, p.153.

31 Laporte-Cassagne dir. 2012, vol.1 p.35-36.

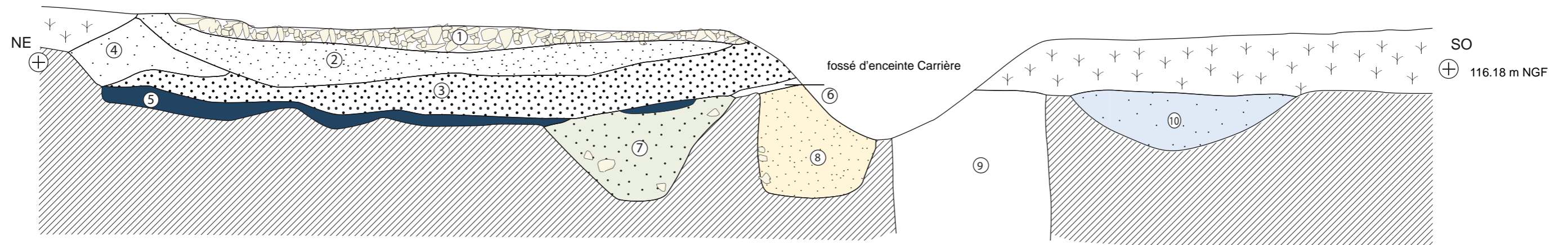
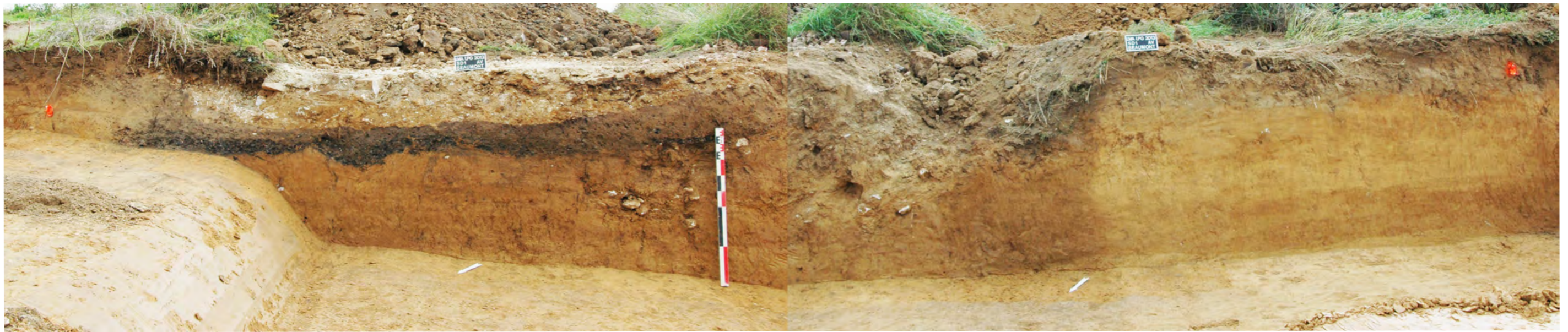


- ① Terre végétale
- ② Limon sableux gris moyen meuble homogène
- ③ Limon sableux brun clair meuble hétérogène. Inclusions de cailloutis calcaires
- ④ Niveau de Mâchefer
- ⑤ Limon sableux gris moyen très compact hétérogène. Inclusions de briques, charbons, scories vitreuses.
- ⑥ Niveau de circulation actuelle composée de pierres calcaires mêlées à du calcaire pulvérulent
- ⑦ Limon sableux brun-gris foncé moucheté d'orange, compact et hétérogène. Inclusions de briques, pierres calcaires, scories.
- ⑧ Limon sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène. Inclusions de briques et de charbons
- ⑨ Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène. Inclusions de pierres calcaires
- ⑩ Limon argilo-sableux brun-gris clair compact et hétérogène. Inclusions de pierres calcaires et de fragment de TCA
- ⑪ Limon argilo-sableux brun-orangé clair compact et hétérogène.
- ⑫ Limon argilo-sableux brun-gris foncé compact et hétérogène. Rares inclusions de charbons.

Creusement fossé ?

Creusement tranchée de fondation ?

Fig.38 - Avenue de Beaumont : Coupe du sondage 2 (Secteur «La Garde»)



- ① Niveau de circulation actuelle composée de pierres calcaires mêlées à du calcaire pulvérulent
- ② Limon brun clair, compact, inclusions de pierres calcaires centimétriques à décimétriques
- ③ Limon gris foncé, s'éclaircissant du NE au SO, compact, homogène
- ④ Limon gris clair, compact à meuble, hétérogène
- ⑤ Niveau de Mâchefer moderne
- ⑥ Limon argilo-sableux orangé remanié avec limon gris et mâchefer compact, hétérogène
- ⑦ Limon brun clair à orangé, compact, homogène. Inclusions de blocs calcaires (10-15 cm)
- ⑧ Limon gris à orangé, inclusions de blocs calcaires (10-15 cm), peu compact hétérogène
- ⑨ Limon argilo-sableux orangé, humide sous creusement du fossé d'enceinte de la Carrière
- ⑩ Limon brun clair très compact, homogène, rares inclusions de calcaire (2 cm)

- Creusement fossé ?
- Creusement fossé ?
- Creusement fossé ?

Fig.39 - Avenue de Beaumont, sondage 1 (Secteur «L'Arpent aux Chevaux - partie nord»)

orientale du sondage, sous la végétale. Il est caractérisé par des bords sub-verticaux et un fond plat. Il est large d'environ 1,30 m pour 32 cm de profondeur et est composé de limon argilo-sableux brun-gris à orangé avec de fines inclusions charbonneuses. Ce creusement, qui semble être orienté nord-ouest / sud-est, est situé à 3 m du bâtiment sur solins très érodé mis au jour au «Bois Bouchard IV» et daté du Haut-Empire. La fouille de ce dernier n'avait pas pu mettre en évidence l'intégralité de son plan, le mur nord, probablement orienté nord-ouest / sud-est, étant situé en dehors de l'emprise. Il est donc tentant de rapprocher le creusement identifié lors du sondage de la voie avec cet élément manquant, les dimensions étant du même module que les autres murs constitutifs du bâtiment.

Sur le sondage 1 («L'Arpent aux Chevaux», fig.32), trois creusements ont été observés. Le premier est caractérisé par un profil en V évasé d'environ 1,20 m de large pour 62 cm de profondeur (7). Il est situé sous les différents niveaux de recharges modernes (mâchefer, recharge de limon et niveau de circulation actuel) et est composé de limon argilo-sableux brun clair à orangé, compact et homogène avec des blocs calcaires. Le second creusement (8), à 20 cm à l'ouest du premier est présente un profil en U. Il est large de 70 cm et profond de 78 cm. Il est composé de limon gris à orangé peu compact et hétérogène avec des inclusions calcaires. Sa partie occidentale a été perturbée par la réalisation du fossé d'enceinte de la Carrière. Enfin, le dernier creusement (10) est caractérisé par un profil en V très évasé de 1,42 m de large sur 44 cm de profondeur. Il est constitué de limon brun clair très compact avec de rares inclusions calcaires. Aucun mobilier n'a été recueilli au sein de ces US, ce qui interdit une attribution chronologique.

IV.3.2.d – Synthèse

Malgré un mauvais état de conservation, lié à des recharges et réfections modernes altérant des niveaux potentiellement plus anciens, les deux sondages réalisés sur «l'Avenue de Beaumont», et distants d'environ 610 m ont permis de révéler

la présence de creusements identifiés comme de probables fossés bordiers. L'US 7 du sondage 1 et l'US 9 du sondage 2 pourraient être d'ailleurs une seule et même entité. De ce fait, ce fossé repéré sur une telle distance pourrait délimiter un chemin ancien, faiblement marqué au sol et donc difficile à appréhender aujourd'hui. De tels exemples sont par ailleurs connus sur des axes de circulations mis en place à l'époque laténienne, notamment en vallée de l'Oise³². Ces voies de communication structurent par la suite les espaces ruraux au Haut-Empire.

Néanmoins, la fenêtre réalisée sur le sondage 2, en face de l'occupation mise au jour, a permis de distinguer la présence de deux fossés, dont l'un semble avoir été recoupé par la voie (Fo 176 = Fo 149). Malgré l'absence de mobilier ne facilitant pas l'attribution chronologique, il semblerait que ce fossé soit en lien avec l'occupation datée de La Tène finale au Haut-Empire. Ce point donnerait à entendre que la voie serait en réalité postérieure à ces occupations.

En conclusion, en l'absence de niveaux stratigraphiques probants et de mobilier datant, chronologie de mise en place de cet itinéraire et de ses flux de circulation n'est malheureusement pas résolue à l'échelle de ce diagnostic.

IV.3.3 – Synthèse sur le secteur de «La Garde»

Les occupations mises au jour sur ce secteur ont pu être datées grâce au mobilier recueilli lors des sondages manuels des structures ou de leur décapage (fig.40). C'est ainsi que deux sites distincts ont pu être identifiés : une première occupation attribuée à la fin de l'indépendance gauloise (LTD2) et une seconde réoccupation à partir de la fin du I^{er} siècle de notre ère, un probable hiatus séparant ces deux périodes. Toutefois, de nombreux autres vestiges ont été mis en évidence mais n'ont pu être datés précisément. Compte-tenu du diachronisme des deux occupations principales identifiées, se pose la question de l'appartenance de ces structures à l'un ou l'autre site, voire de la continuité entre ces deux périodes.

Cette question se pose principalement pour les

³² Malrain, Maréchal 2012, p.379.

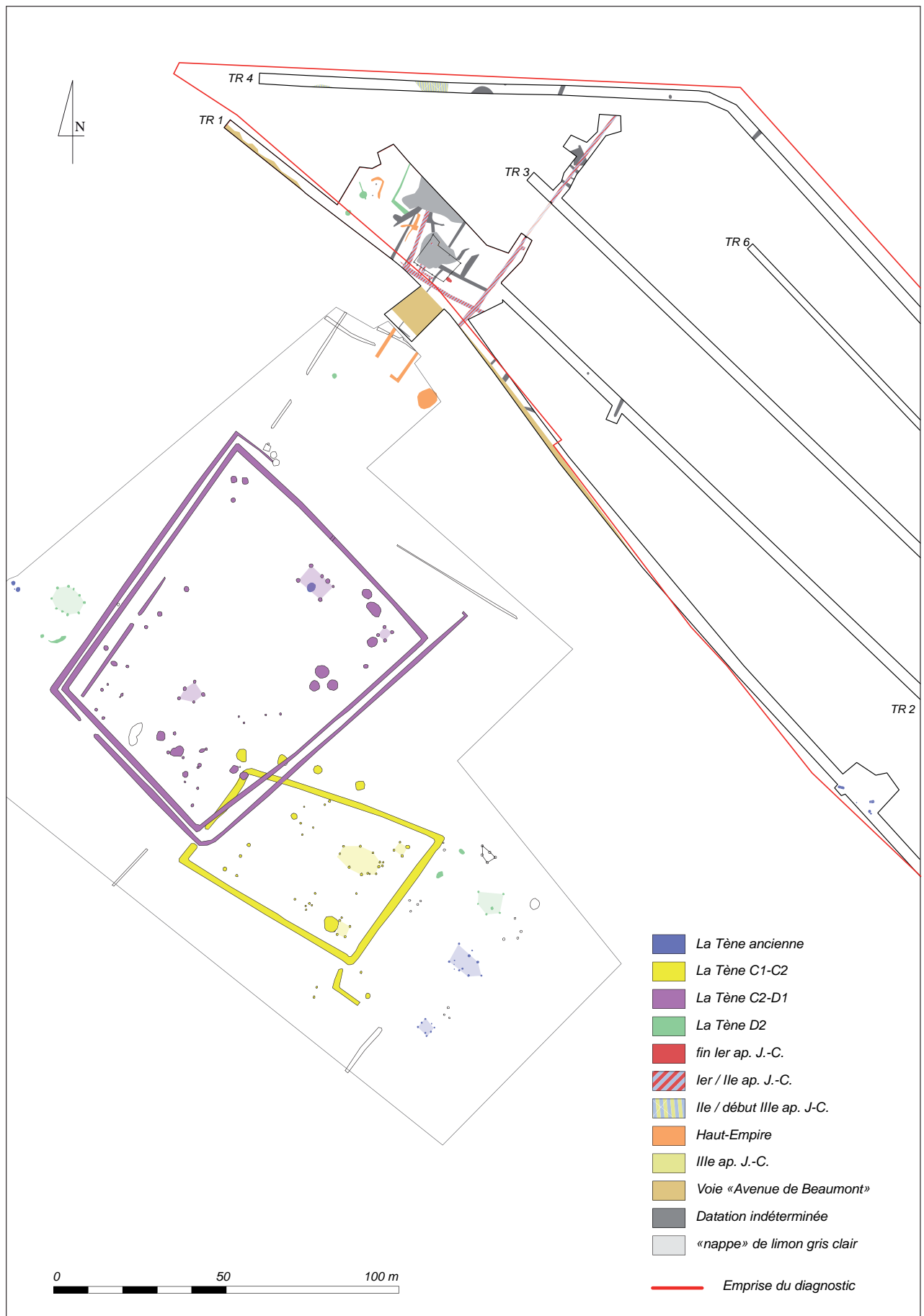


fig.40 - Localisation des vestiges de «La Garde» et du «Bois Bouchard IV»

fossés mis au jour dans la grande fenêtre de décapage et situés à l'intérieur de l'établissement gallo-romain, ainsi que pour les deux tracés rectilignes identifiés à l'extérieur, sur la bordure occidentale. Il en est de même pour les autres fossés orientés de manière similaires et les fosses observés sur 30 à 50 m de part et d'autre des tranchées 1 à 4 (fig.24).

IV.3.3.a – Occupations diachroniques ou continuité d'un site ?

La présence de deux grandes nappes de limon grise au sein de la fenêtre de décapage a gêné la lecture de certains tracés fossoyés. Néanmoins, deux grands ensembles ont été déterminés à partir des orientations des fossés compris à l'intérieur de l'ouverture et entre les tranchées 1 et 4.

Le premier groupe constitue l'orientation nord-ouest / sud-est et est composé des fossés 147 (intérieur de la fenêtre de décapage), 017, 223, 222 et 221 (entre les tranchées 1 et 4).

Le second groupe est orienté nord-est / sud-ouest et comprend les fossés 149, 148, 011, 012, 074, 075, 077 (fenêtre de décapage), 018, 019, 071, 025 et 020 (entre les tranchées 1 et 4).

Les fossés 077 et 147 semblent être associés et former un angle, partitionnant ainsi l'espace interne de l'établissement fossoyé du Haut-Empire. Le fossé 074 dont la limite nord est incertaine, s'appuie sur le fossé 147 et pourrait être associé au fossé 075 qui lui est parallèle mais dont les limites en plan ont été très difficiles à appréhender.

Le fossé 148 prend également appui sur le fossé 147, dans sa partie sud. Il se poursuit en dehors de l'emprise et semble correspondre au fossé 176 mis au jour lors du sondage de la voie «Avenue de Beaumont». Par ailleurs sa coupe stratigraphique montre qu'il a été recoupé par le grand fossé 008 qui lui est perpendiculaire (fig.24), confirmant ainsi son antériorité. Enfin, le petit tracé 149, long de 70 cm et large de 61 cm a été identifié entre le fossé 008 et le fossé 150. La relation stratigraphique observée sur le fossé 150 met en évidence une probable contemporanéité des deux creusements, le fossé

149 s'appuyant sur le fossé 150 (fig.31).

Le fossé 011, large de 50 cm, est consécutif au fossé 010 dans la partie sud de son tracé. La limite de l'emprise n'a pas permis de mettre en évidence la continuité de ce tracé au-delà de «L'Avenue de Beaumont».

Enfin, le fossé 012 (fig.31), parallèle au fossé 010, semble se poursuivre au sud de l'emprise et correspondre ainsi au grand fossé parcellaire mis au jour sur la fouille du «Bois Bouchard IV»³³ (non daté).

Les occupations semblent être circonscrites à l'est par les fossés 071 (tranchée 1) et 025 (tranchée 4) qui pourraient correspondre à une seule et même entité fossoyée. En revanche, la présence au nord, dans la tranchée 4 de grandes structures (St 022, 023 et 024) associée à de petites fosses (Fo 016 et Fo 021) présume d'une extension de l'occupation sur ce secteur.

Enfin, un second réseau complexe de fossés perdure au nord-est dans l'ouverture pratiquée sur l'extrémité nord de la tranchée 3 (Fo 221 à 223). Ces vestiges sont également associés à une vaste structure sub-rectangulaire (St 162), caractérisée par du limon sablo-argileux brun-gris foncé à noir avec des inclusions de charbons et des nodules de terre rubéfiée. Les dimensions importantes (5 m de long sur 3,27 m de large) et le plan permettent d'envisager un probable fond de bâtiment. Par ailleurs, le comblement différencié de cette structure permet d'avancer l'hypothèse selon laquelle elle recoupe le fossé 007 et à qu'à ce titre elle est postérieure à la fin du I^{er} siècle après J.-C..

IV.3.4 – Le Plessis-Gassot «L'Arpent aux Chevaux – partie nord» : implantation d'une vaste ferme au Haut-Empire.

L'occupation mise au jour sur ce secteur est essentiellement circonscrite entre les tranchées 12 et 15 (fig.16). Par ailleurs, la limite nord de ces vestiges avait déjà été identifiée lors du diagnostic réalisé en 2011 sur les parcelles attenantes³⁴. Les dimensions de cette implantation sont d'environ

³³ Laporte-Cassagne dir. 2012, fossé 108 et 115, p.211-213

³⁴ Lefeuvre 2011.

estimée à un peu plus de 3 hectares (fig.41), révélant une exploitation de grande taille, fait relativement rare en Plaine de France³⁵.

Les structures identifiées correspondent à de longs fossés, des murs ou des vestiges de fondations, des constructions semi-excavées, des bâtiments sur poteaux, des fosses ainsi que de vastes niveaux de démolition. L'ensemble obéit majoritairement à une orientation nord-ouest / sud-est, identique à l'occupation mise au jour sur le secteur de «la Garde». Cet axe préférentiel n'est cependant pas aligné sur l'actuelle «Avenue de Beaumont», car il présente à «L'Arpent aux Chevaux» une inclinaison de 50° vers le nord-ouest. De plus les premiers vestiges se trouvent à environ 45 m à l'ouest du chemin.

45 structures sur 100 comptabilisées pour cette occupation ont été sondées manuellement ou mécaniquement afin de renseigner leur état de conservation, leur datation et leur relation stratigraphique. Les bâtiments fouillés dans les années 1970 par la JPDF ont également été recherchés afin de les géoréférencer. Seul le grand bâtiment fouillé en 1971 a été reconnu et décapé.

Le mobilier céramique a permis de proposer une chronologie centrée sur le Haut-Empire (fin I^{er} / début III^e siècle). Quelques éléments attribués à la seconde moitié du III^e siècle sont toutefois à signaler.

IV.3.4.a – Le réseau fossoyé

Un grand nombre de fossés a été identifié, observant pour la plupart l'orientation préférentielle du site (nord-ouest / sud-est). La présence de certains, sur plusieurs tranchées successives, a permis de discerner les limites nord et sud de l'ensemble. D'autres, orientés perpendiculairement ont été appréhendés comme de potentiels fossés de partition interne. Enfin, des structures fossoyées placées à l'extérieur du grand ensemble mais alignées selon la même orientation, semblent également participer à l'occupation.

IV.3.4.a.1 – Les fossés structurants

La limite nord de l'établissement est constituée par **le fossé 189-101-036**, orienté nord-ouest / sud-est. Ce fossé semble également correspondre au fossé 17 et 50 mis au jour sur le diagnostic situé sur les parcelles du «Haut du Mesnil»³⁶, soit une distance reconnue d'environ 105 m (fig.41). Plusieurs sondages ont été effectués, permettant d'apprécier le relativement bon état de conservation de la structure (fig.42). Le fossé présente un creusement en forme de U évasé, profond en moyenne de 44 cm pour une largeur de 1,24 m. Le comblement est assez hétérogène sur son tracé. À l'est, il est caractérisé par du limon argilo-sableux brun foncé, compact et hétérogène, au sein duquel de fines inclusions charbonneuses et cailloutis calcaires ont été observés. Quelques fragments de terre cuite architecturale ont également été identifiés. Plus à l'ouest, le remplissage du fossé est constitué dans sa partie inférieure de limon argilo-sableux brun-gris moyen compact et hétérogène, épais d'environ 20 cm. La partie supérieure est composée de limon argilo-sableux gris clair compact avec parfois la présence de traces de stagnation d'eau. Il semblerait que cette partie du fossé ait fait l'objet d'une réfection (curage ?). Du mobilier céramique daté du début du I^{er} siècle a été identifié au sein de la structure; il s'agit de fragments de NPR et de production granulo-sableuse. Par ailleurs, un reste de tibia de mouton a également été recueilli.

La limite sud est marquée par **le fossé 116-056** dont l'orientation est similaire au fossé décrit précédemment. Le fossé 2 mis au jour sur le diagnostic du Haut du Mesnil³⁷, s'alignant avec ce tracé a été associé à cette structure identifiée sur 89 m de long. Il n'a pas fait l'objet d'un sondage mais il présente une largeur irrégulière comprise entre 1,60 m et 50 cm. En surface, le fossé est caractérisé par du limon argilo-sableux brun-gris moyen avec quelques pierres calcaires, comblement identique de celui observé sur le diagnostic précédent.

Le fossé 099 situé à l'ouest de la tranchée 12 peut également marquer cette limite sud de

³⁵ Ouzoulias, Van Ossel 2009, p.118-120.

³⁶ Lefevre 2011, p.35

³⁷ Lefevre 2011, p. 35.

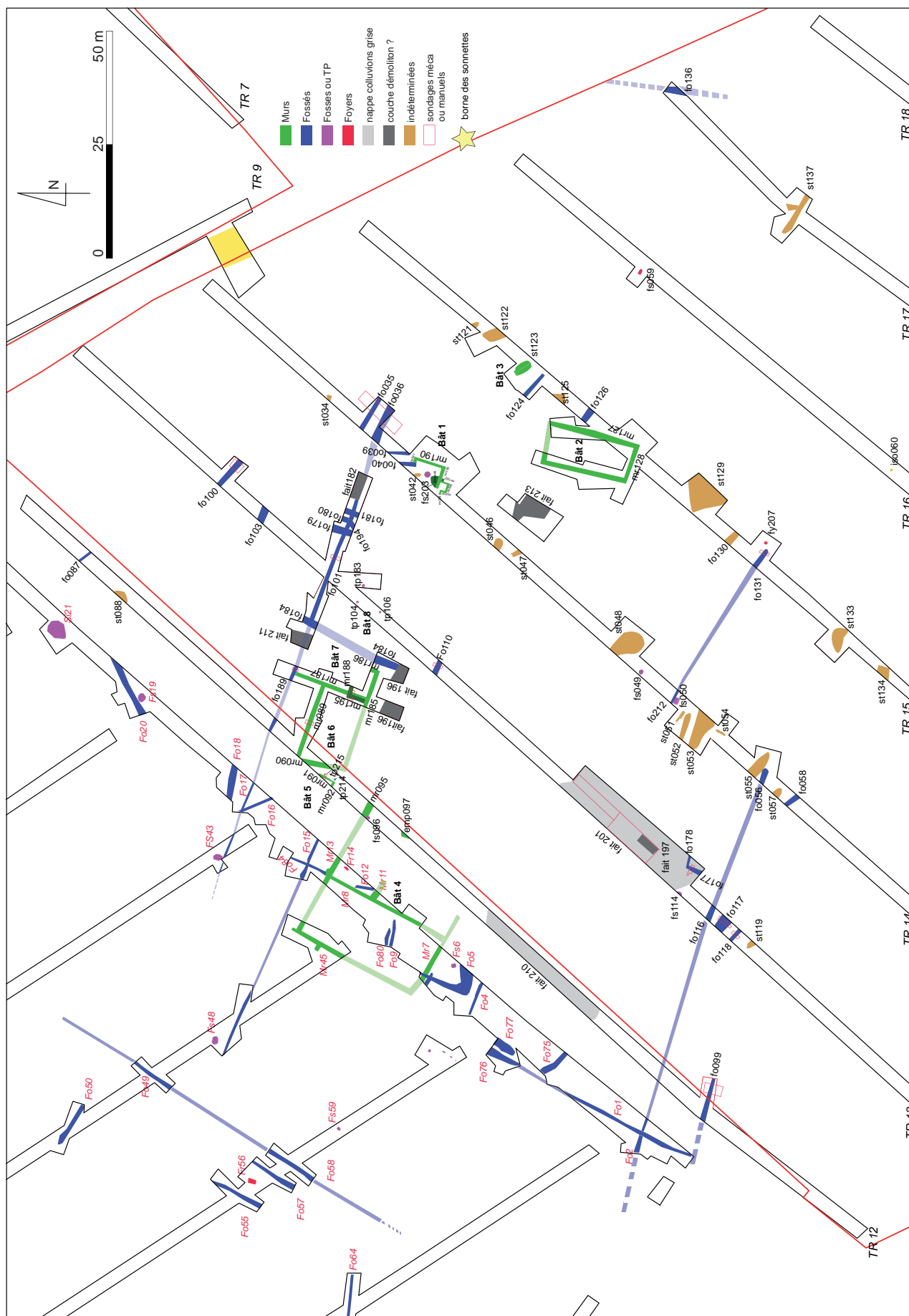


fig.41 - Le Plessis-Gassot «L'Arpent aux Chevaux - partie nord» / Le Mesnil-Aubry «Haut du Mesnil» : localisation du site antique

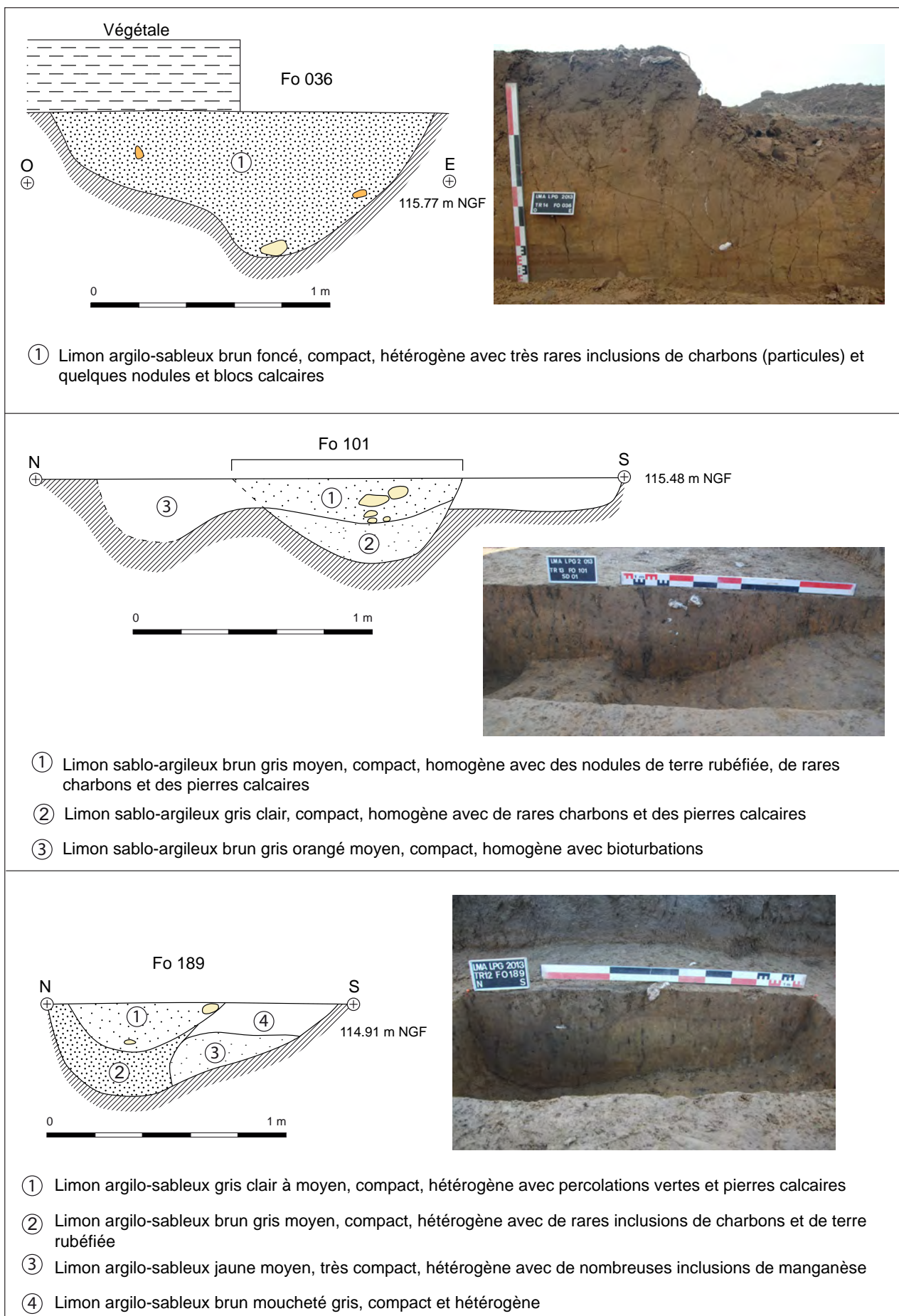


fig.42 - Coupes du fossé structurant nord : fossé 036-101-189

l'établissement. Il semble par ailleurs croiser le fossé 1-76 identifié lors du diagnostic précédent et daté du début du I^{er} siècle. Un sondage réalisé sur le fossé 099 a permis de mettre en évidence une structure conservée sur 1,10 m de large pour 50 cm de profondeur (fig.43). Le profil est en forme de V et le comblement est caractérisé par du limon argilo-sableux gris-moyen à moucheté beige, compact et hétérogène avec quelques inclusions de manganèse sur la quasi-totalité de l'épaisseur du creusement. Une petite poche épaisse d'environ 12 cm et placée

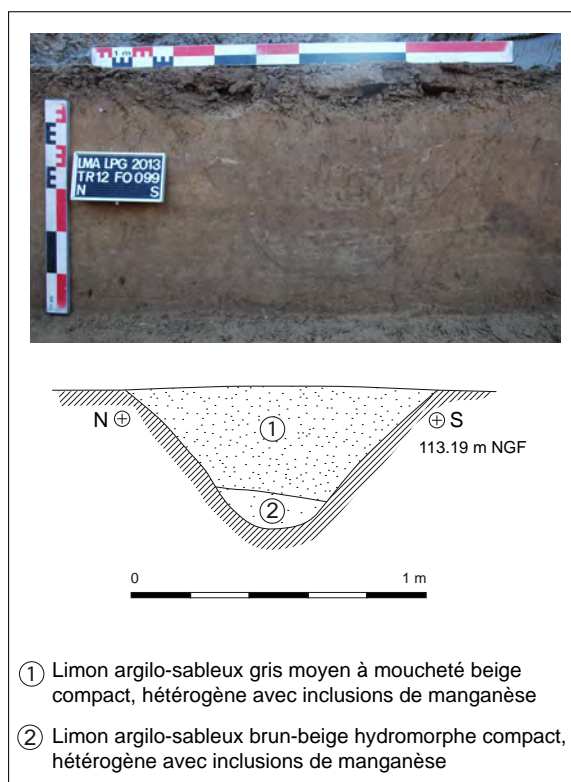


fig.43 - Coupe du fossé structurant sud : fossé 099

au fond du fossé est constituée de limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté beige avec de nombreuses inclusions de manganèse. Ce niveau révèle probablement un phénomène de stagnation d'eau. Un tessou de pâte sableuse grise datée du Haut-Empire a été identifié au sein du comblement principal.

À l'ouest, plusieurs fossés parallèles, orientés nord-est / sud-ouest avaient été décapés en 2011 (Fo 55 à 58) et pourraient correspondre à la limite occidentale de l'établissement. Le mobilier collecté avait permis de dater ces structures au

début du I^{er} siècle (augusto-tibérien)³⁸.

Enfin, la limite orientale n'a pas été perçue au cours du présent diagnostic. Si l'hypothèse de limite fossoyée encadrant l'établissement est validée, le ou les fossés pourraient se trouver entre les tranchées 15 et 16, voire entre les tranchées 16 et 17, ces dernières étant marquées par l'absence significative de vestiges au delà de leur creusement. Ainsi, le fossé 136 repéré sur l'extrême limite orientale de la tranchée 17 et orienté nord / sud pourrait délimiter l'occupation en cet endroit. Ses dimensions en plan sont importantes (2,70 m de large). Il est caractérisé en surface par du limon argilo-sableux brun moyen, moucheté de blanc, compact et hétérogène.

IV.3.4.a.2 – Fossés de partition interne ?

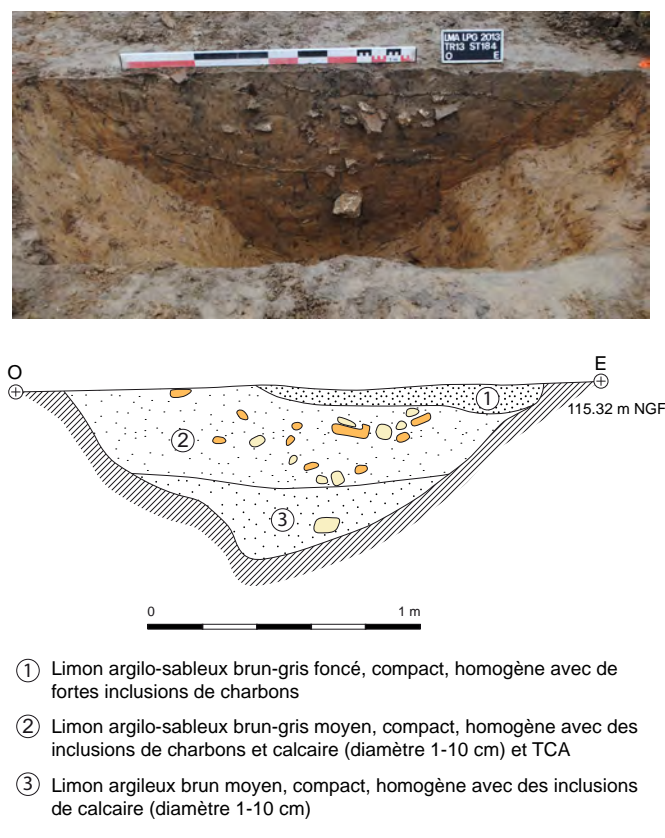


fig.44 - Coupe du fossé 184

Le fossé 184 se situe au nord et est orienté nord-est / sud-ouest. Il recoupe ou est recoupé par le grand fossé 189. Il a été reconnu sur 22 m de long. Il est bien conservé et présente des dimensions importantes (fig.44) : 1,76 m de

³⁸ Lefevre 2011, p.36.

large pour 66 cm de profondeur. Son profil est en forme de V très évasé et son comblement est caractérisé par trois niveaux successifs. Le fond du fossé est comblé sur une épaisseur de 28 cm par du limon argileux brun moyen, compact et homogène avec quelques inclusions calcaires. Un important niveau de limon argilo-sableux brun-gris moyen, au sein duquel des inclusions de charbons et de calcaire ont été identifiées, vient recouvrir l'ensemble sur 36 cm. Enfin, une petite poche superficielle de limon argilo-sableux gris foncé à noire très charbonneuse a été observée sur la moitié supérieure orientale du fossé. Malgré ce sondage, aucun matériel n'a été recueilli, hormis des éléments de *tegulae* et de briques.

Plusieurs fossés parallèles au fossé 184 ont été appréhendés à une vingtaine de mètres environ à l'est de ce dernier. Ils ont été observés lors du suivi à la pelle du grand fossé 189 marquant la limite nord du site. Ils n'ont pas fait l'objet de sondages manuels, leur relation stratigraphique avec ce grand fossé n'a pu donc être établie mais ils se développent de part et d'autre de ce dernier. Il s'agit des **fossés 179, 194, 180 et 181**. Leurs dimensions en plan sont relativement importantes, en moyenne 85 cm de large et leurs comblements en surface sont assez homogènes. Ils sont constitués de limon argilo-sableux brun à gris foncé avec des inclusions charbonneuses et de nombreux fragments de *tegulae*, *imbreces* et briques.

À proximité de ces structures, deux autres fossés parallèles mais orientés nord / sud ont été remarqués. Il s'agit des **fossés 039 et 040** situé à 15 m à l'est des précédentes structures citées, dans la tranchée 14. Ils n'ont également pas pu faire l'objet de sondages mais il a été observé que le fossé 040 recoupe et a en partie détruit le mur nord (Mr 041) du bâtiment 1 (cf IV.3.4.b.3). Le fossé 039 mesure 1,20 m de large et est constitué de limon argilo-sableux gris-jaune clair, très compact. De nombreuses inclusions de charbons ainsi que des nodules de calcaires ont été observés. Le fossé 040 mesure 1,60 m de large et son comblement en surface est caractérisé par

du limon argilo-sableux brun-jaune clair très compact avec les mêmes inclusions identifiées dans le fossé précédent. Du matériel céramique a été recueilli dans ses niveaux supérieurs. Il est daté de la fin du I^{er} et du début du II^e siècle (coupelle sigillée sud-gauloise).

Au sud-est des fossés 039 et 040, dans la tranchée 15, deux autres fossés disposés suivant l'orientation principale de l'établissement ont été mis au jour. Il s'agit des **fossés 124 et 126** situé à proximité des bâtiments 2 et 3 (fig.41).

Le fossé 124 mesure 50 cm de large et son comblement en surface est caractérisé par du limon argilo-sableux brun foncé compact et homogène.

Le fossé 126 mesure 1,30 m de large et est caractérisé par du limon argilo-sableux brun-gris moyen hétérogène avec quelques pierres calcaires et des fragments de terre cuite architecturale en surface.

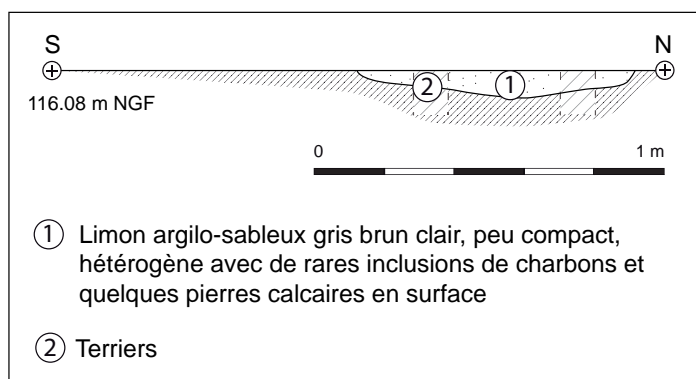


fig.45 - Coupe du fossé 131

Au sud-est du site, les **fossés 212** (tranchée 14) et **131** (tranchée 15) sont orientés nord-ouest / sud-est mais légèrement plus inclinés vers l'est par rapport à l'orientation générale de l'occupation. Ils sont, en outre, parfaitement alignés, présumant ainsi d'une seule et même entité. Leur tracé semble s'achever dans la tranchée 15.

Le fossé 212 est en partie recoupé par la fosse 050, cette dernière étant datée de la fin du II^e siècle (fig.72). Le fossé est large de 60 cm et est conservé sur une faible profondeur (20 cm). Il n'a pas été permis d'apprécier l'allure générale de son profil mais son fond semble être plat. Le comblement conservé est caractérisé par

du limon argilo-sableux gris clair, compact et homogène avec quelques fines inclusions de charbons.

Le fossé 131 est très érodé, seulement conservé sur 8 cm (fig.45). La présence de terriers a également contribué à la mauvaise conservation de la structure. Cette structure mesure en plan environ 78 cm de large. Seul le fond plat a été préservé, caractérisé par un comblement composé de limon argilo-sableux gris-brun

clair peu compact et hétérogène avec de rares inclusions de charbons et quelques petites pierres calcaires en surface. Un fragment de lèvre en bourrelet à pâte sableuse grise-bleutée datée du Haut-Empire a été identifié dans le sondage.

Enfin, **les fossés 177 et 178** situés à l'ouest dans la grande ouverture pratiquée dans la tranchée 13 peuvent également participer d'une structuration interne du site. Leur tracé a été difficile à

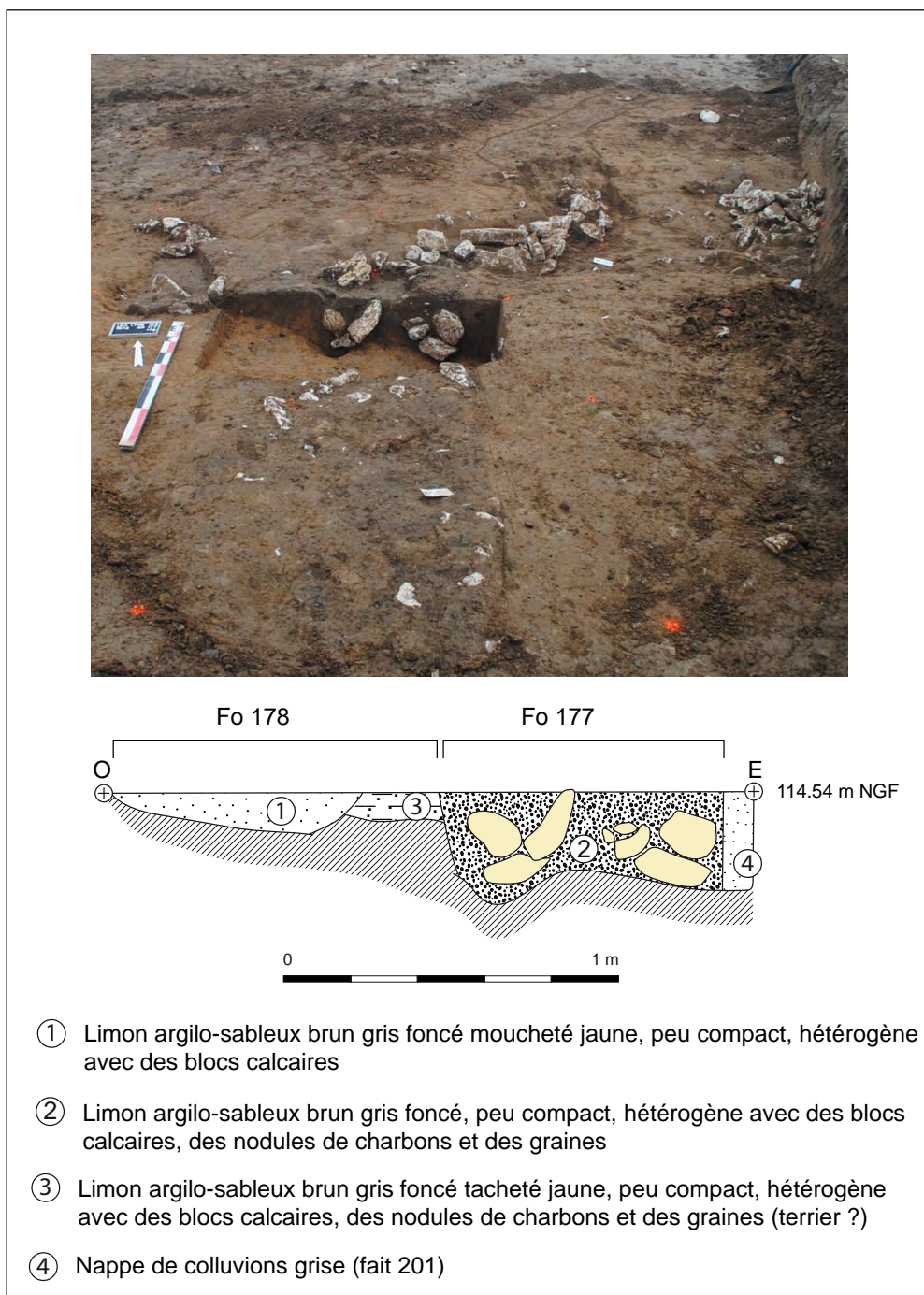


fig.46 - Fossés 177 et 178

appréhender car il se trouve dans une zone de dépôt important de sédiment, caractérisée par une nappe de colluvions gris piégés dans le creux d'une cuvette s'étendant de la tranchée 12 (fait 210) à 13 (fait 201) sur plus de 35 m de large. C'est en réalisant un second décapage que les structures ont été identifiées, ces dernières ayant également souffert des passages répétés des engins de labours et du sous-solage pratiqué lors de la sécheresse de 1976³⁹.

Les deux fossés forment un angle, caractérisé en surface par du limon argilo-sableux brun-gris foncé à moucheté jaune avec la présence de moellons calcaires. Le fossé 177 est orienté nord-est / sud-ouest et le fossé 178 est orienté nord-ouest / sud-est. Le sondage manuel réalisé au niveau de l'angle (fig.46) a permis de mettre en évidence de manière précise le creusement du fossé 177. Les vestiges étant très perturbés, seul un lambeau du fond du fossé 178 est apparu. Le fossé 177 mesure 90 cm de large sur 30 cm de profondeur. Il est caractérisé par un profil à bords sub-verticaux et à fond plat irrégulier. Le comblement est composé d limon argilo-sableux brun-gris foncé peu compact et hétérogène avec de nombreuses pierres calcaires, inclusions charbonneuses et de graines. Un prélèvement a d'ailleurs été réalisé à l'issue de la fouille. Les refus de tamis ont permis de mettre en évidence un nombre important de graines d'orges germées, probablement en lien avec une activité de maltage⁴⁰. Plusieurs fragments de céramiques ont été recueillis, dont une cruche claire limoneuse orangée et des tessons à pâte kaolinique, ces éléments étant datés de la fin du II^e et du début du III^e siècle. En outre, 1 clou de menuiserie associé à 2 tiges en fer fait également partie du matériel mis au jour au sein du comblement du fossé 177. Le fossé 178 est conservé sur 1,10 m de large et seulement 12 cm de profondeur. L'allure générale de son creusement n'a pu être formellement appréciée. Il est composé de limon argilo-sableux brun-gris foncé à moucheté jaune avec de nombreuses pierres calcaires. Des tessons de céramique datés également de la fin du Haut-Empire ont été identifiés (plat ou assiette TSArgonne) ainsi

qu'une plaque en fer indéterminée.

IV.3.4.a.3 – Fossés périphériques

Plusieurs fossés ont été diagnostiqués à l'extérieur de l'occupation principale. Il s'agit au nord des fossés 087, 100, 103 et 035 et au sud des fossés 117 et 118.

Le fossé 087 est orienté nord-ouest / sud-est et se situe au nord-est de la tranchée 12. Il mesure 50 cm de large et se caractérise en surface par un comblement composé de limon argilo-sableux brun-gris clair, compact et hétérogène avec de fines inclusions de nodules calcaires.

Le fossé 100 se trouve dans la tranchée 13. Il mesure 1,10 m de large pour 65 cm de profondeur (fig.47). Le sondage a permis de mettre en évidence un profil en forme de U évasé comblé de manière homogène par du limon argilo-sableux brun-gris moyen à moucheté beige. Un fragment de TSArgonne daté du III^e siècle a été mis en évidence, associé à des éléments de terre cuite architecturale (*tegulae*).

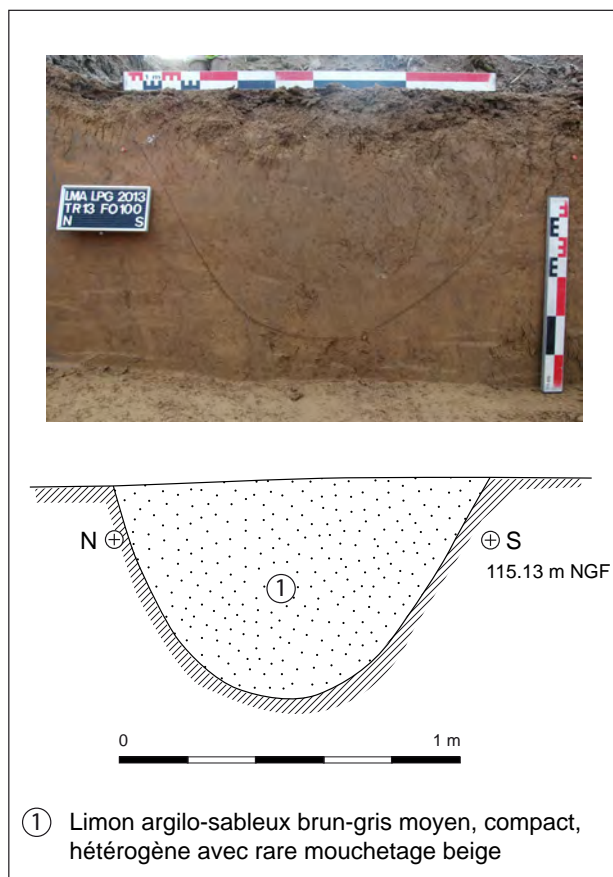


fig.47 - Coupe du fossé 100

39 Information R. Guadagnin

40 Identification M. Derreumaux, CRAVO.

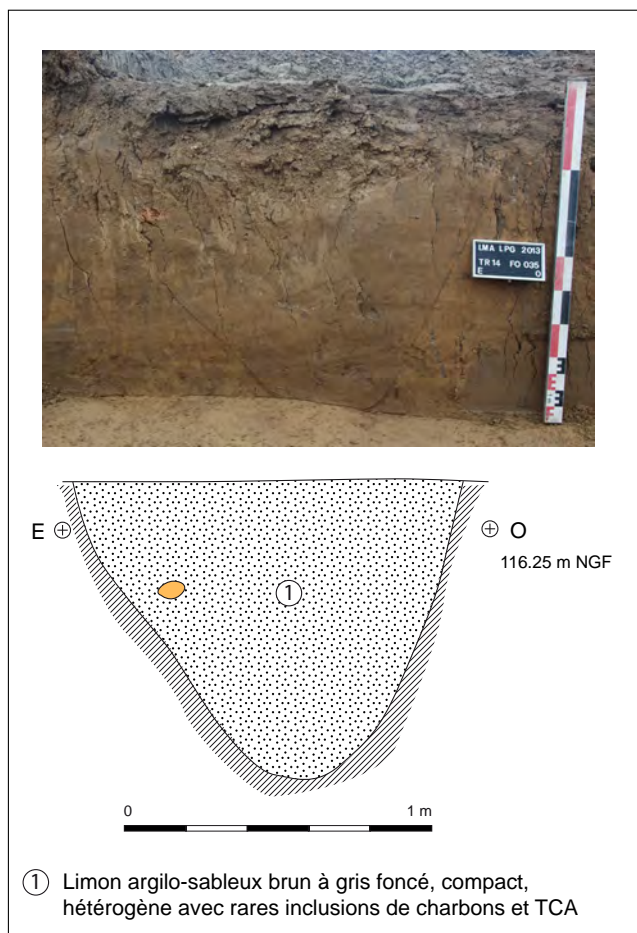


fig.48 - Coupe du fossé 035

Le fossé 103 est distant d'environ 11 m au sud du fossé 100 et suit à peu près la même orientation. Il mesure 70 cm de large et se caractérise par du limon argilo-sableux gris à beige clair compact avec quelques pierres calcaires en surface. Une tige en fer indéterminée a été collectée en surface de la structure.

Enfin, le fossé 035 est le dernier fossé observé sur la partie externe nord de l'établissement principal. Il se situe dans la tranchée 14, à 2 m environ au nord du fossé 036 qui lui est parallèle. Il mesure 1,20 m de large pour 98 cm de profondeur (fig.48). Son creusement profond révèle un profil en forme de V dont le remplissage demeure assez homogène. Il est constitué de limon argilo-sableux brun à gris foncé, compact avec quelques inclusions charbonneuses. Un fragment de céramique à pâte siliceuse grise datée de la fin du Ier siècle, associé à des éclats de *tegulae* ont été mis au jour.

Les fossés 117 et 118 se trouvent au sud-ouest de la tranchée 13. Ils sont parallèles entre eux (et également au fossé 116), distants de moins de 3

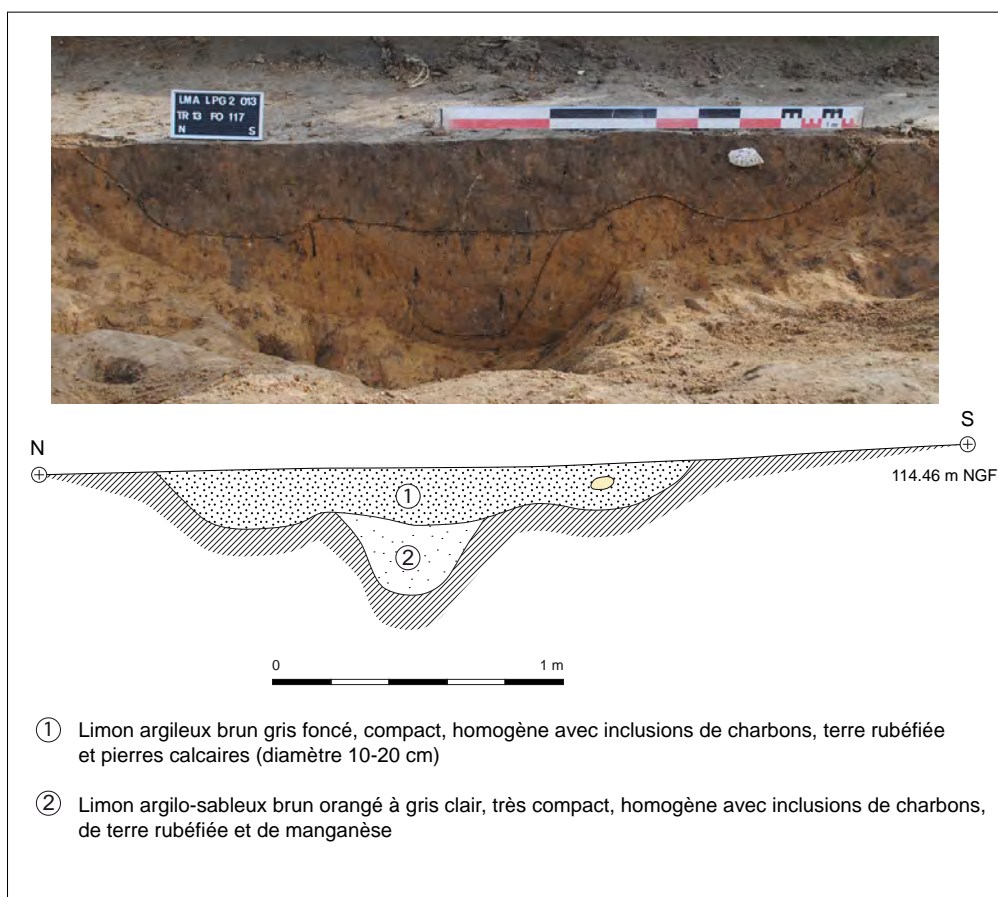


fig.49 - Coupe du fossé 117

m et orientés nord-ouest / sud-est.

Le fossé 117 présente un profil très irrégulier caractéristique d'un élargissement de la structure originale (fig.49). Un premier creusement en forme de V a été observé. Il est profond de 44 cm et sa largeur nous est inconnue. Seul le fond du tracé est conservé, comblé de limon argilo-sableux brun-orangé à gris clair, très compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbons, de nodules de terre rubéfiée et de manganèse. Ce premier état n'a livré aucun matériel. Le recreusement du fossé est déterminé par un profil à bords évasés et fond plat, conservé sur 20 cm et large d'1,80 m. Il est comblé de limon argilo-sableux brun-gris foncé compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de charbons, de terre rubéfiée et de petites pierres calcaires. Plusieurs fragments de céramiques ont été recueillis dans ce niveau, datés pour la plupart de la fin du I^{er} / début II^e siècle (mortier, cruche et pot à lèvre oblique). Un fragment d'*ulna* d'un bœuf issu d'un gros bétail a également été identifié, ainsi qu'un important cerceau en fer (28 cm de diamètre) dont l'utilisation reste pour l'heure indéterminée (Cf. Annexe 3).

Le fossé 118 est relativement petit, mesurant 66 cm de large sur 22 cm de profondeur. Il est en forme de cuvette et présente un remplissage unique composé de limon argilo-sableux brun-gris moyen avec de fines inclusions charbonneuses et quelques petites pierres calcaires (fig.50). Aucun matériel n'a été collecté à l'issue de son sondage.

IV.3.4.b – Les bâtiments

Plusieurs ensembles de constructions ont été mis au jour au sein de l'établissement fossoyé. La majorité d'entre eux est maçonnée, seuls un bâtiment sur poteaux et un second maintenu sur une structure légère ont été identifiés. Si l'on prend en compte les deux ouvrages fouillés dans les années 1970, 8 bâtiments constituent pour l'heure cette ferme antique. L'essentiel est daté du Haut-Empire, seule la cave fouillée en 1973 a révélé des éléments attribués au II^e jusqu'à la seconde moitié du III^e siècle⁴¹.

IV.3.4.b.1– Un grand ensemble architectural situé au nord-ouest

Un premier grand bâtiment avait été repéré lors du diagnostic mené en 2011⁴². Ce dernier présentait un état de conservation très variable, seul un mur était conservé sur 50 cm de profondeur. Son plan était incomplet et semblait se développer vers le sud-est, sous l'actuel diagnostic. Il s'agit du **bâtiment 4**, numéroté ainsi dans le cadre de cette opération afin de rendre compte de manière cohérente de l'organisation de l'établissement gallo-romain (fig.41). Cet édifice est de plan rectangulaire, orienté nord-ouest / sud-est selon la trame majeure du site et possède plusieurs partitions internes (Mr 8 et Mr 11⁴³). 5 murs avaient été diagnostiqués en 2011, dont le mur occidental estimé à environ 30 m de long. Le présent diagnostic a révélé un seul tronçon de mur appartenant à ce bâtiment (Mr 095) situé

41 La datation de certaines formes des vases a été réévaluée en tenant compte des corpus récemment mis au jour. Cette identification a été proposée par V. Pissot, céramologue antiquisante, Inrap CIF

42 Lefeuvre 2011, p.56

43 Lefeuvre 2011, p.56.

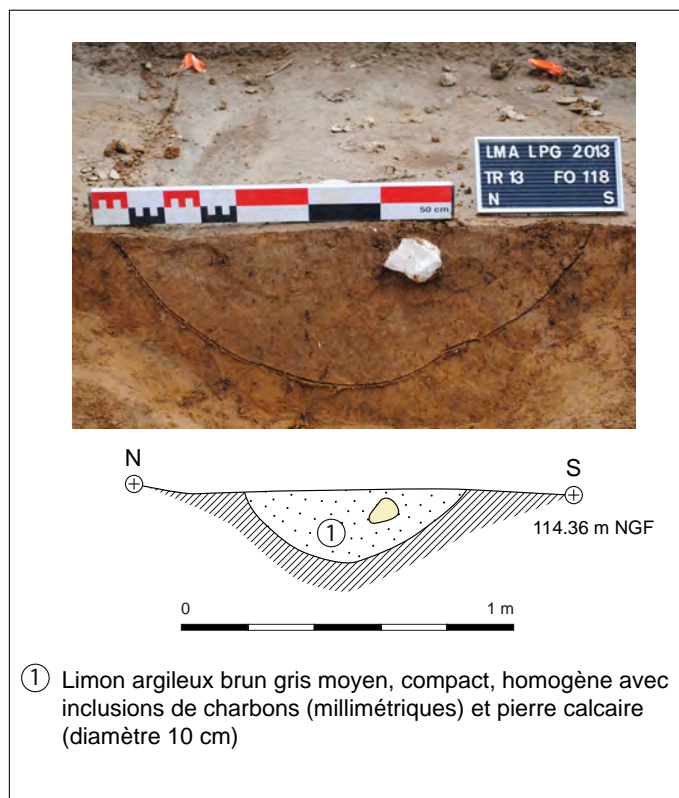


fig.50 - Coupe du fossé 118

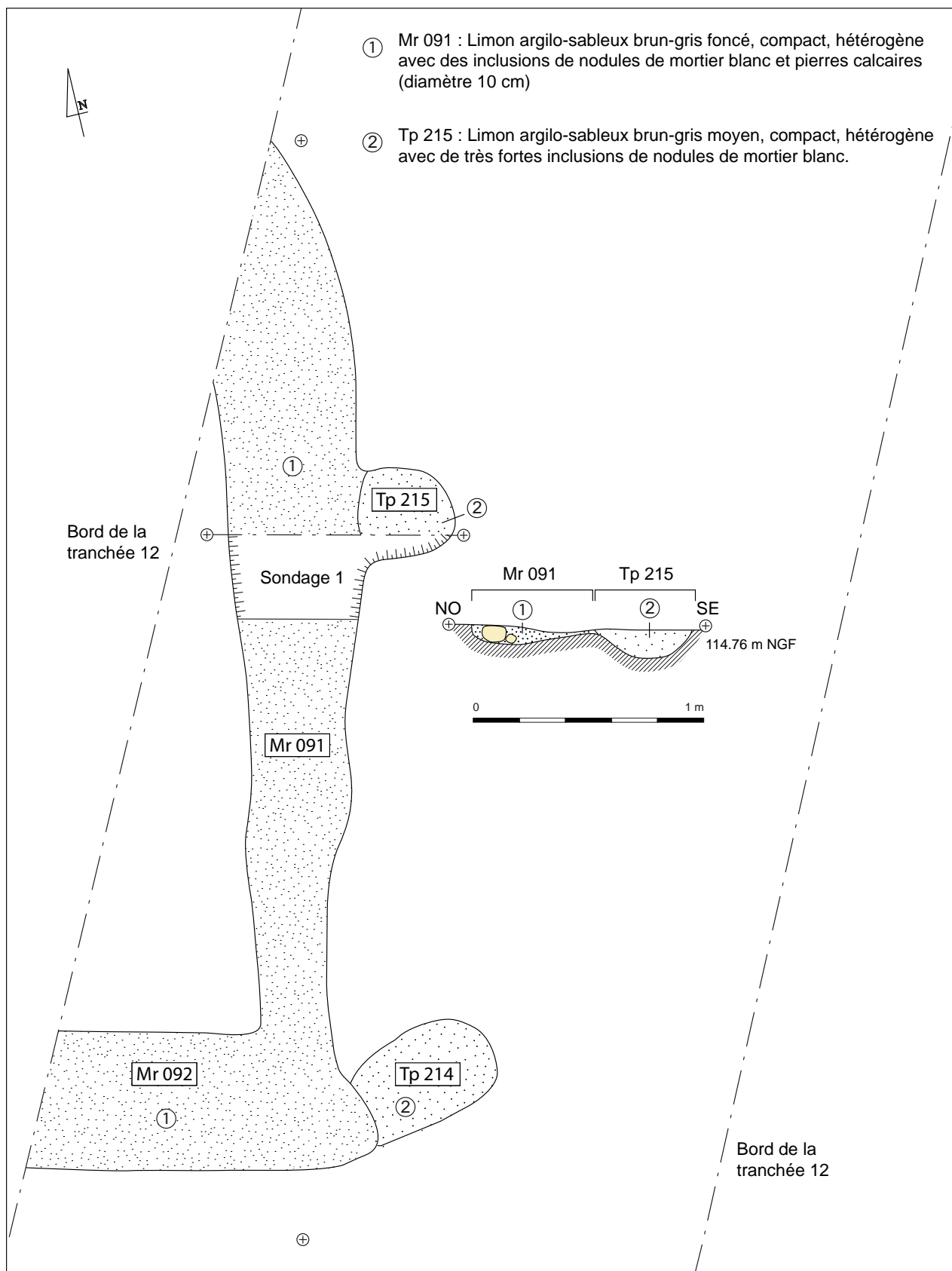


fig.51 - Plan du bâtiment 5



fig.52 - Clichés en plan et des coupes du bâtiment 5

dans la tranchée 12. La limite orientale n'a pas été appréhendée. Pour l'heure, la surface estimée de l'édifice est d'environ 800 m². **Le mur 095** est large d'environ 1 m et présente un comblement en surface de moellons calcaires mêlés à du

limon argilo-sableux gris moyen à foncé. La fosse 096 située sur son côté occidental semble le recouper. Aucun mobilier n'a été collecté ne permettant pas de lui donner une chronologie précise. Par ailleurs, le bâtiment avait été daté en 2011 du Bas-Empire ; or la reprise des données a permis de préciser que le matériel issu des divers sondages est très hétérogène, sa datation variant du II^e au milieu du III^e siècle avec des éléments médiévaux intrusifs. Il est donc difficile d'indiquer une chronologie absolue de l'édifice.

Le bâtiment 5 a été observé en bordure de tranchée 12, à moins de 10 m au nord du mur 095. Il est composé des murs 091 et 092 qui forment un angle et qui sont vraisemblablement associés à deux trous de poteaux, Tp 214 et 215 (fig.51 et 52). L'ensemble des vestiges est faiblement conservé, seules les tranchées de fondation des murs nous sont connues.

Le mur 091 est orienté plus ou moins nord / sud et a été reconnu sur 4 m de long. La tranchée est large de 50 cm pour 10 cm de profondeur. Elle présente un profil très irrégulier et un fond quasi-plat. Le comblement est composé de limon argilo-



fig.53 - Vue aérienne du bâtiment 6 (cliché : P. Kervella par drone)

sableux brun-gris foncé, compact et hétérogène avec de nombreuses inclusions de nodules de mortier blanc pulvérulent et petites pierres calcaires. La tranchée semble être associée au **trou de poteau 215**, situé directement à l'est de son creusement. La structure présente un profil en cuvette conservée sur 12 cm de profondeur et sur 40 cm de diamètre. Le comblement est assez identique à celui du mur 091, la nuance du limon étant légèrement plus claire.



fig.54 - Vue aérienne du mur 185 du bâtiment 6 (cliché : P. Kervella par drone)

Le mur 092 est orienté est / ouest. La tranchée mesure 60 cm de large et présente un comblement similaire au mur 091. Elle est également associée au **trou de poteau 214**, situé au niveau de l'angle formé par les deux tranchées de fondations. Ce dernier présente un diamètre de 40 cm en surface et conserve les mêmes caractéristiques de comblement que celle du trou de poteau 215. Aucun matériel n'a été collecté à l'issue du sondage, n'autorisant pas une attribution chronologique de l'édifice. Ce système de construction de maçonnerie associée directement à des trous de poteaux est également difficile à interpréter. Seul un décapage extensif permettrait

d'éclaircir la fonction de cet édifice.

Le bâtiment 6 (fig.53) est situé entre les tranchées 12 et 13, au nord-est des bâtiments 4 et 5. Il est composé d'une ensemble de murs principalement orientés nord-ouest / sud-est (Mr 089 et 185) et sud-ouest / nord-est (Mr 090, 187 et 186). Il décrit pour l'heure une surface d'environ 400 m² et forme un rectangle irrégulier.

Le mur 185 forme la limite sud et a été décapé

sur 8,50 m de long (fig.54). Il se poursuit à l'ouest pour venir former un retour avec le mur 090. Il mesure 1 m de large et est conservé sur une seule assise d'environ 10 cm. Il est constitué de moellons en calcaire local de moyen appareil (entre 10 et 30 cm) liés à du limon argilo-sableux brun-gris moyen.

Le mur 089 est parallèle au mur précédent, situé à un peu plus de 9 m au nord. Il a été reconnu sur 16,50 m et se poursuit sous la limite de l'emprise au bord de la tranchée 12. Il semble néanmoins former l'angle nord avec le mur 090. Il mesure 90 cm de large pour 47 cm de profondeur. Le creusement présente un

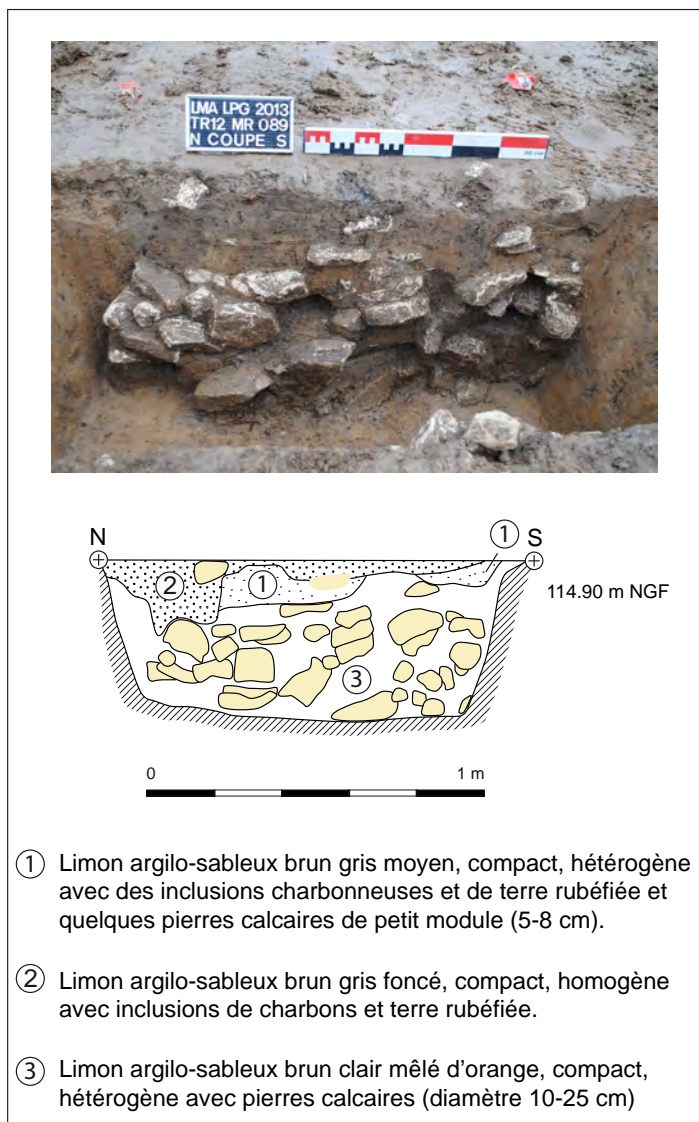


fig.55 - Coupe du mur 089 (bâtiment 6)

profil à bords droits et fond plat (fig.55). Le comblement est principalement constitué de moellons calcaires de moyen appareil (entre 10 et 25 cm) mêlés à du limon argilo-sableux brun clair mêlé d'orange, compact et hétérogène. Une petite poche de limon argilo-sableux brun foncé charbonneux avec des nodules de terre rubéfiée a également été identifiée en surface. Par ailleurs, le mur présente sur sa face nord, à l'ouest, une excroissance plus ou moins carrée d'environ 50 cm de côté. Celle-ci a été interprétée comme un probable contrefort.

Le mur 090 forme la limite occidentale de l'édifice. Il a été décapé sur 5,30 m mais sa longueur peut être estimée à environ 10 m s'il forme bien des angles avec les murs 185 et 089.

Seule la tranchée de fondation subsiste. Elle mesure 80 cm de large sur 20 cm de profondeur. Le profil est caractérisé par des bords sub-verticaux et un fond plat. Le comblement est composé de limon argileux brun-gris clair

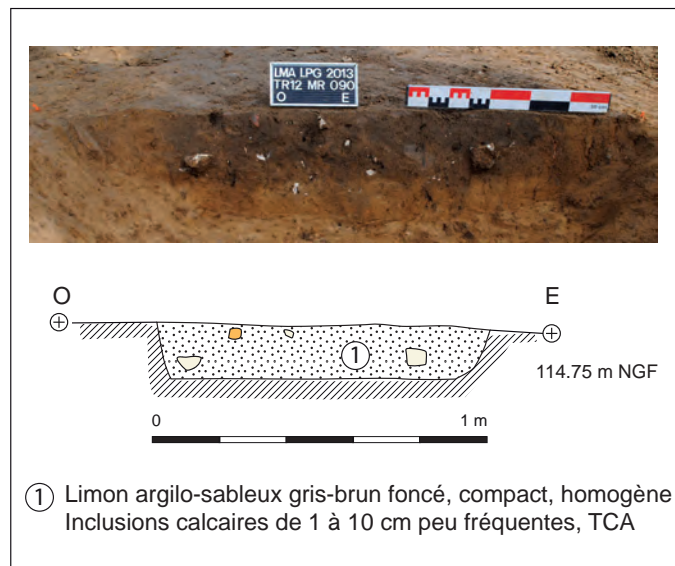


fig.56 - Coupe du mur 090 (bâtiment 6)

compact et hétérogène avec de nombreuses petites inclusions calcaires ainsi que des fragments de terre cuite architecturale (fig.56).

Le mur 187 a été reconnu sur plus de 16 m de long. Il vient s'appuyer au sud contre le mur 185 et est recoupé par les murs 187 et 195 du bâtiment 7. Au nord, il semble s'interrompre contre le grand fossé structurant 189. L'arasement est important et ne subsiste que les niveaux de fondations (fig.57). Il mesure 40 cm et présente un profil à fond plat et bords droits. En surface le comblement est composé de pierres calcaires de petit appareil (entre 10 et 15 cm) mêlés à du limon argilo-sableux brun-gris moyen. Un niveau de limon argilo-sableux brun-gris clair moucheté jaune avec quelques inclusions calcaires a également été observé sur le fond du creusement.

Le mur 186 forme l'angle oriental avec le mur 185. Il a seulement été décapé sur moins d'1 m de long et mesure 70 cm de large. Il est constitué en plan, de moellons en calcaire local de moyen appareil (entre 10 et 20 cm) liés à du limon argilo-sableux gris foncé. Une seule assise semble être conservée.

Aucun mobilier n'a été collecté au sein des divers

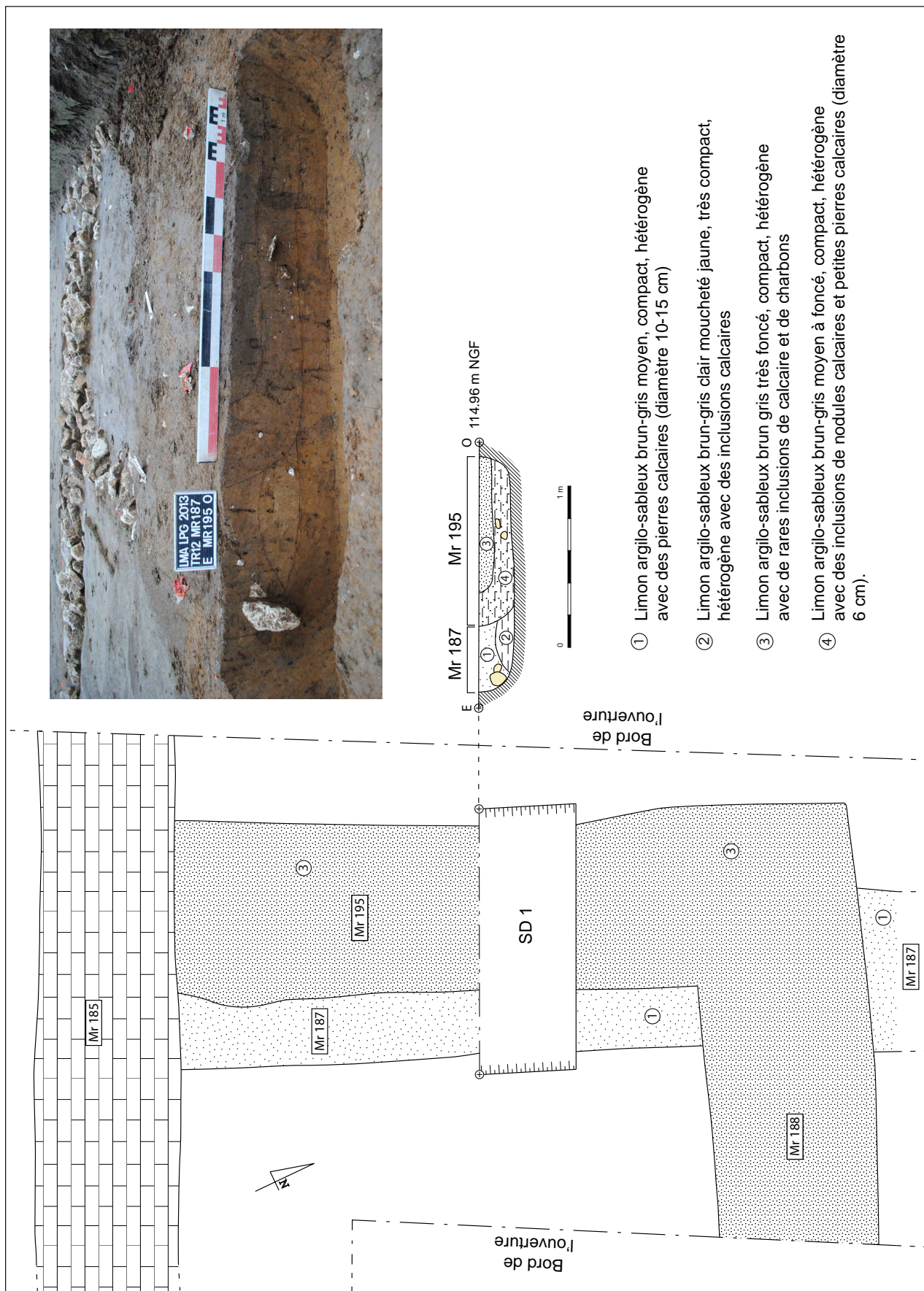


fig.57 - Plan et coupes des murs du bâtiment 7

sondages réalisés. L'attribution chronologique précise de cet édifice est donc pour l'heure impossible. Néanmoins, les murs du bâtiment 7 qui le recoupent sont datés de la fin du II^e voire du début du III^e siècle. Il est donc tout à fait envisageable de dater le bâtiment 6 du début du Haut-Empire.

Le bâtiment 7 est illustré par le mur 188 orienté nord-ouest / sud-est et le mur 195 orienté nord-est / sud-ouest (fig.57), tous deux formant un angle qui vient recouper le mur 187 du bâtiment vu précédemment.

Le mur 188 a été décapé sur 2,60 m de long. Il mesure 1 m de large et seule la tranchée de fondation est conservée. Elle n'a pas fait l'objet de sondage mais elle révèle en plan un comblement constitué de limon argilo-sableux gris foncé avec quelques inclusions de pierres calcaires.

Le mur 195 vient s'appuyer contre le mur 185 du bâtiment 6. Il mesure environ 3 m de long sur 1,02 m de large et est conservé sur 22 cm de profondeur. Il semble avoir été entièrement récupéré, seule subsiste la tranchée de fondation. Celle-ci présente un fond plat et des bords sub-verticaux. Le comblement est composé de limon argilo-sableux brun-gris moyen à foncé compact et hétérogène avec des inclusions de nodules et des petites pierres calcaires. Un petit niveau épais sur 8 cm et large de 82 cm recouvre la partie supérieure du comblement ; il est constitué de limon argilo-sableux brun-gris très foncé compact et hétérogène avec quelques charbons et cailloutis calcaires. Le sondage a permis de recueillir plusieurs fragments de céramiques datés de la fin du II^e / début du III^e siècle (petite lèvre en bourrelet à pâte kaolinitique). Par ailleurs, un clou de chaussure en fer a également été mis au jour dans la tranchée de fondation.

IV.3.4.b.2– Autres bâtiments : des annexes ?

Toutes les constructions signifiées dans cette partie se situent dans la moitié est de l'établissement fossoyé, au-delà des fossés 179 à 181 étudiés précédemment et qui semblent diviser l'espace interne. Le premier bâtiment

(**bâtiment 2**, fig.58) considéré comme une annexe est celui fouillé en 1971 par la JPGF (*cf supra*). Il se situe au sud-est et s'oriente selon la disposition générale du site, nord-ouest / sud-est. Nous ne reviendrons pas sur sa description dans ce paragraphe.

Le bâtiment 3 (St 123) est situé dans la tranchée 15, au nord-est du bâtiment 2, à seulement 13 m de distance de ce dernier. Il est caractérisé en plan par une forme sub-rectangulaire avec un rétrécissement observé au nord-ouest. Il est orienté nord-ouest / sud-est et mesure 4,20 m de long sur 2,30 m de large, soit 6,70 m² de surface, ce qui suggère une petite annexe. Il s'agit vraisemblablement du fond d'un petit bâtiment construit sur structure légère, dont l'accès se faisait par le nord. Il est très mal conservé, sur seulement 16 cm. Le sondage a permis de mettre en évidence un fond plat régulier et des parois très légèrement évasées (fig.59). Le comblement est uniformément composé de limon argilo-sableux brun foncé mêlé de jaune-orangé avec de nombreuses inclusions de cailloutis calcaires et de nodules de mortier blanc. Une petite poche située au niveau de l'accès (?) est composée en plan de limon argilo-sableux gris moyen avec des inclusions de fragments de terre cuite architecturale. Des fragments de *terra nigra* régionale et de production siliceuse grise ont été collectés au sein du comblement et sont datés de la fin du I^{er} / début II^e siècle.

IV.3.4.b.3– Autres bâtiments : des caves (C. Touquet et G. Le Goïc)

Deux autres constructions annexes ont été identifiées comme étant des caves. La première est celle fouillée en 1973 par la JPGF mais qui n'a pas été retrouvée lors du décapage⁴⁴. La seconde correspond au **bâtiment 1** qui a fait l'objet d'un sondage minutieux, plusieurs constructions diachroniques ayant été observées lors de la fouille.

Le bâtiment 1 (Fig. 60 et 61) a été mis au jour dans la tranchée 14, au nord-est de 44 Cette construction doit vraisemblablement se situer à l'ouest de la tranchée 14 au niveau des structures 046 et 047.

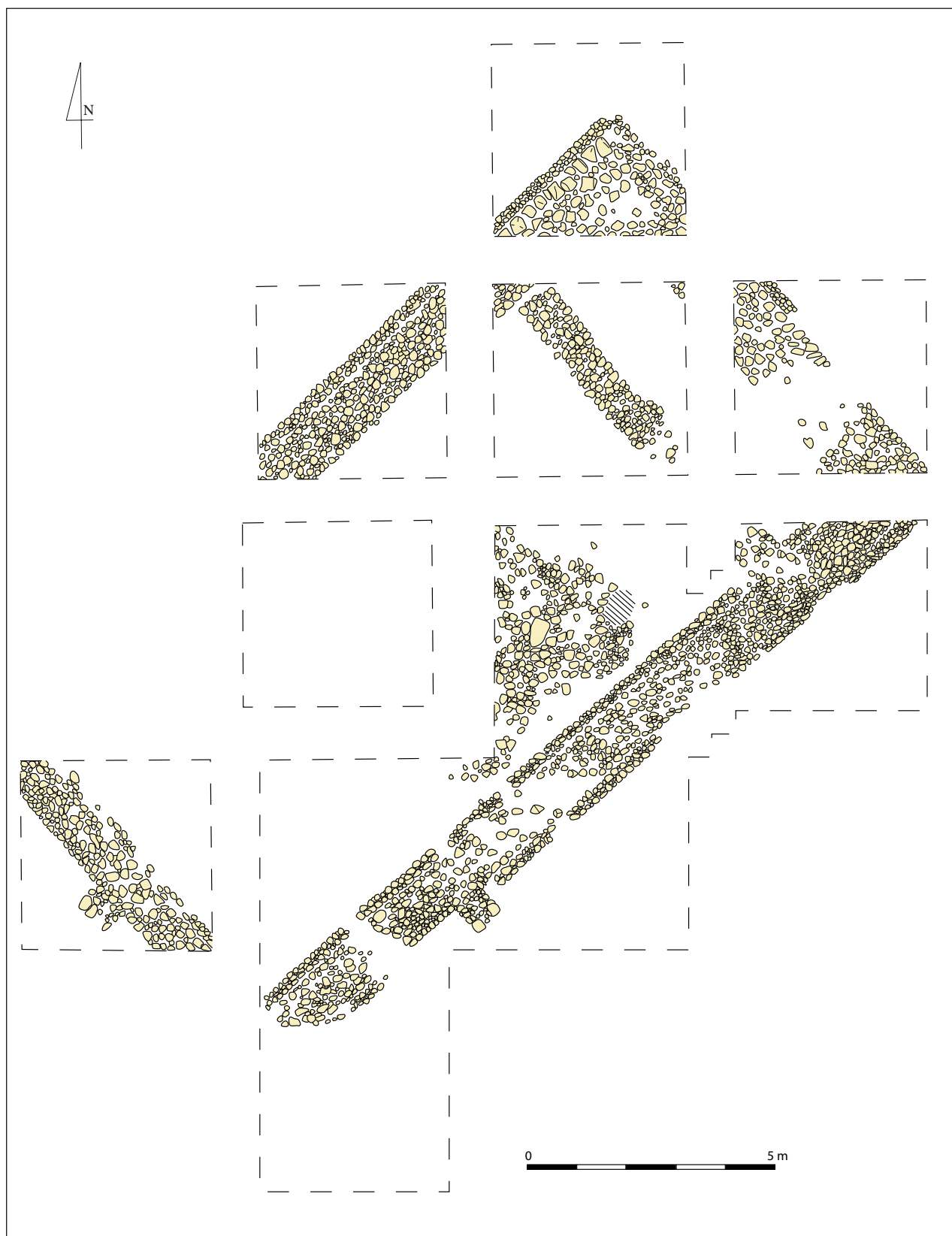


fig.58 - Plan du bâtiment 2 (fouille JPGF). En pointillé, sont localisées les limites des carrés de fouille

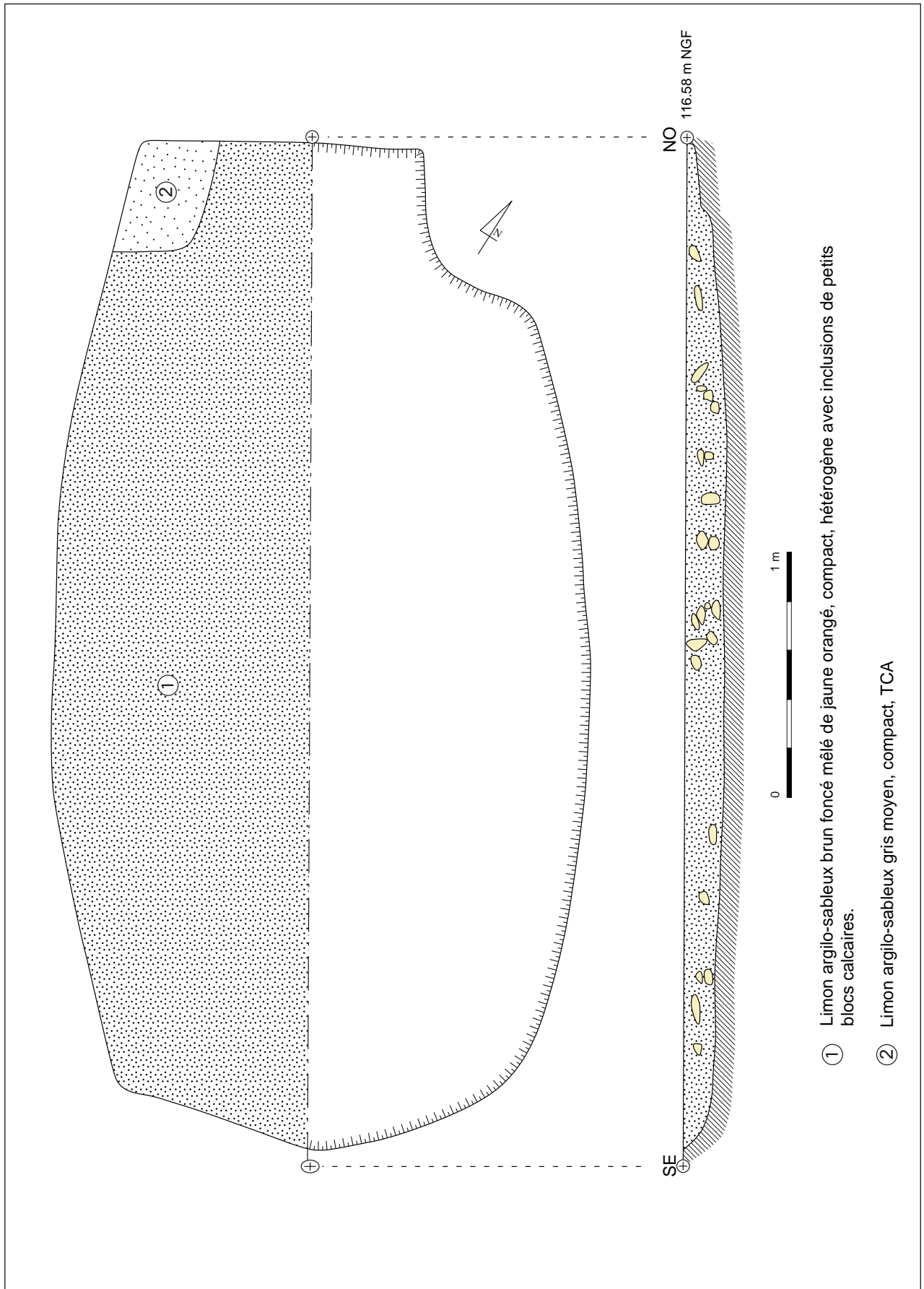


fig.59 - Plan et coupe du bâtiment 3 (St 123)



fig.60 - Vue aérienne du bâtiment 1 et de la cave en cours de fouille (cliché P. Kervella par drone)

l'emprise. Une ouverture a été pratiquée à l'est afin d'appréhender son plan. Il s'agit d'une construction vraisemblablement rectangulaire, d'orientation nord-ouest / sud-est et d'environ 7,70 m sur 5,60 m, soit une superficie estimée à 43,10 m². Il ne présente pas de trace de partition interne. En revanche, une cave lui est accolée au sud-ouest. Les murs est (Mr 190) et sud (Mr 192) sont relativement bien conservés. Seul l'angle nord-est du mur nord (Mr 041) est conservé, la présence d'un fossé (Fo 040) postérieur expliquant vraisemblablement cette différence taphonomique. Enfin, le mur occidental n'a pas été observé au décapage. Cette absence peut avoir trois explications : destruction (l'état

général de conservation ne l'exclut pas et, dans cette hypothèse, la structure 042 située à l'ouest du bâtiment pourrait représenter un vestige de retour) ; fermeture par un autre mode de construction (mais aucune structure de type « trou de poteau » ne l'atteste) ; ou absence de fermeture dès l'origine. En tout état de cause, le bâtiment ne semble pas se développer au-delà de la tranchée vers l'ouest (cf. *infra*, le mur 192). L'état général de conservation est mauvais : il ne reste des murs que la première assise des fondations. Il s'agit de blocs calcaires de petit et moyen module (5-20 cm) disposés en tranchée pleine.

Le mur nord (041), d'orientation est-nord /

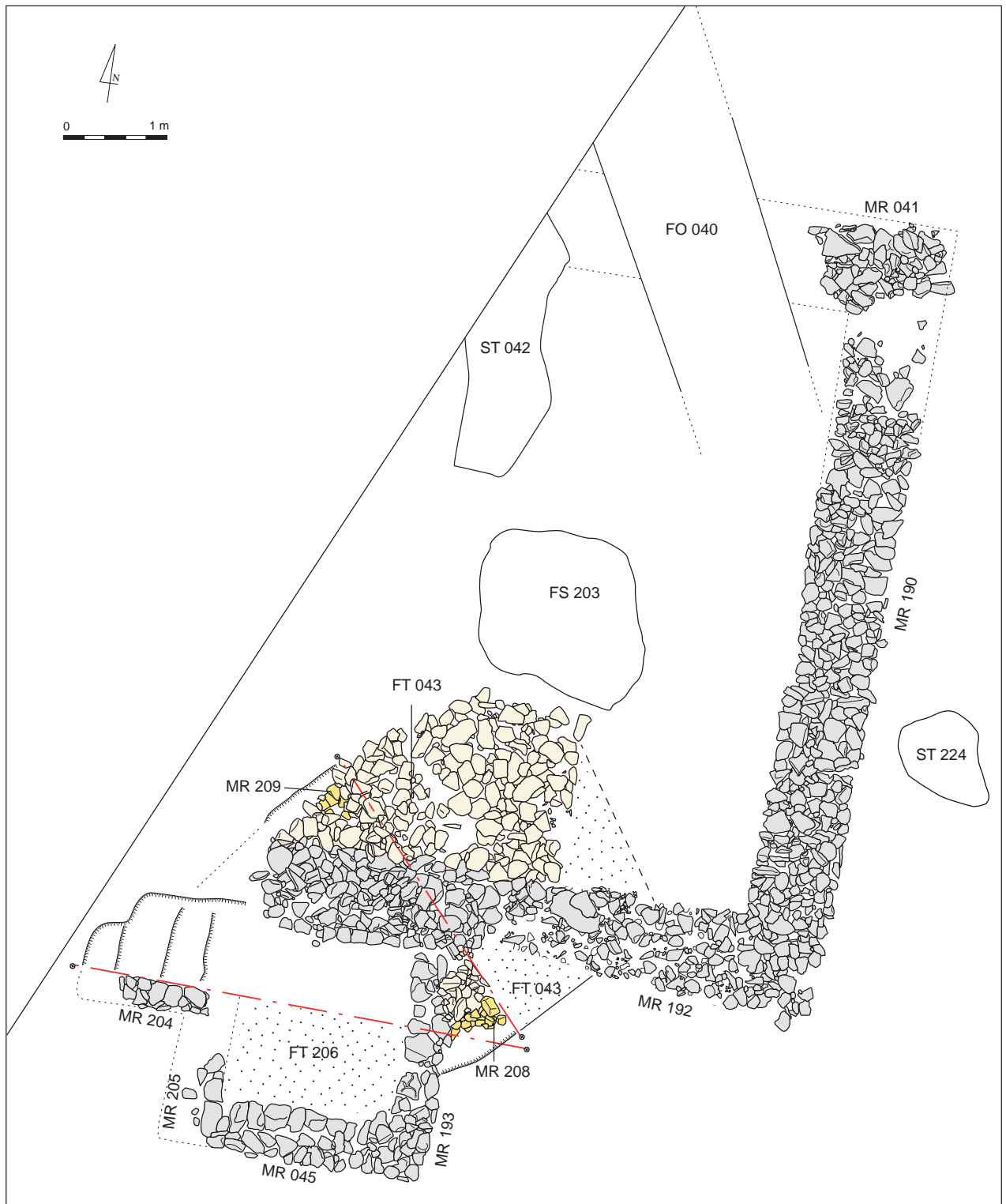


fig.61 - Plan du bâtiment 1

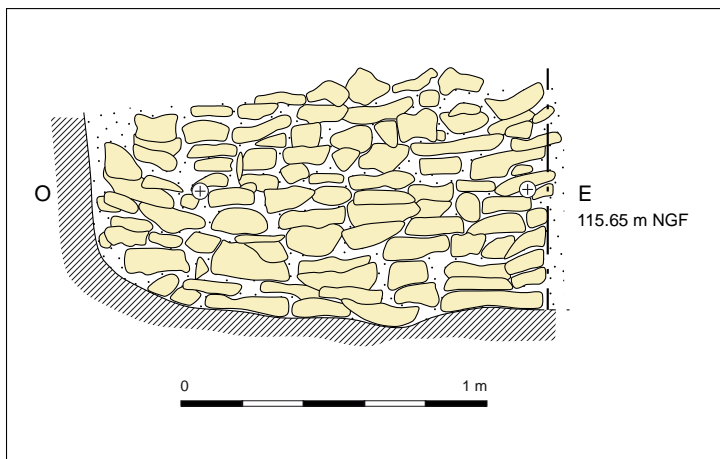


fig.62 - Coupe du mur 192 (face interne de la cave)

ouest-sud, n'est conservé que sur 1,40 m de long, le fossé 040 qui le traverse, l'ayant en grande partie détruit. Sa largeur est de 1,20 m. Les moellons qui caractérisent son angle nord-est sont en calcaire local de moyen module. Il ne subsiste que la première assise de fondation, conservée sur environ 10 cm.

Le mur est (190), d'orientation nord-ouest / sud-est est conservé sur toute sa longueur, soit 9 m. Sa largeur est de 1,10 m. Il n'a pas fait l'objet de sondage. Il est caractérisé par des moellons en calcaire local ou plus rarement en grès de moyen appareil, compris entre 5 cm et 30 cm. Le liant est composé de limon argilo-sableux hétérogène, brun à gris foncé avec quelques inclusions charbonneuses. Une dizaine de tessons de céramiques ont été recueillis et sont datés de la seconde moitié du I^{er} – II^e siècle ap. J.-C.

Le mur sud (192), d'orientation est-nord / ouest-sud semble être conservé sur toute sa longueur (6,90 m). En effet, s'il n'a pas de retour reconnu à l'ouest, le sondage effectué dans la cave accolée au sud du mur, montre une interruption nette de sa maçonnerie ainsi que du creusement de sa tranchée de fondation (fig. 62). Sa largeur est de 1,20 m.

Il est constitué d'un appareil de moellons calcaires de faibles dimensions (entre 5 cm et 20 cm) et mêlés à du limon argilo-sableux brun-gris moyen hétérogène. Quelques fragments de céramiques datés du Haut Empire ont été collectés.

Une cave a été repérée au sud-ouest du bâtiment 1. Elle est de forme quadrangulaire, orientée nord-est / sud-ouest et mesure 2,93 m sur 2,41 m de côté. Elle présente également une extension à l'ouest de 1,20 m de long sur 1 m de large. Elle est structurée par une partie du **mur 192** au nord, par les **murs 193** à l'est, **045** au sud et **205** à l'ouest. Un petit muret (**Mr 204**) orienté est-ouest et servant probablement d'accès à la cave a également été identifié au nord-ouest du mur 205..

Sa surface utile interne représente un carré de 1,55 m de côté, soit une superficie de 2,40 m². Dans sa partie sud-ouest elle est creusée dans le substrat (limon de plateau). Dans sa partie



fig.63 - Cliché du mur 193 depuis l'intérieur de la cave

nord-est, elle a perforé la structure 043 pour s'asseoir sur le substrat à une profondeur de 85 cm. La partie centrale est creusée jusqu'à une profondeur de 1 m, dégagant une banquette de limon de 15-20 cm entre la base des murs et le niveau du sol.

Un sondage a été pratiqué dans la moitié nord afin de renseigner le mode de construction, les indices d'occupation et la dynamique de comblement.

La cave semble avoir été dès l'origine intégrée au bâtiment 1, sur son côté sud-ouest. En effet, le mur nord correspond au mur 192 du bâtiment 1. Il repose sur la fondation de ce dernier sur une longueur de 1,60 m. Le mur, conservé sur 85 cm de profondeur, est constitué en cet endroit de 11 assises régulières de moellons calcaires locaux plats d'une vingtaine de centimètres d'arête. Ces pierres sont équarries au moins sur leur face apparente. Le liant est composé d'un limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Le mur est chaîné au mur 193 et forme avec lui l'angle nord-est de la cave.

Le mur 193 (fig. 63). mesure 3 m de long pour 60 cm de large. Il est constitué d'une rangée de blocs calcaires de gros module (parement interne) et à moyen appareil. Il est conservé sur environ 77 cm de profondeur et présente en élévation 8 assises de pierres calcaires identiques au mur 192 exceptées dans le quart supérieur sud de la partie dégagée. À cet endroit, il présente en effet, une construction moins soignée de moellons de plus gros module, équarris sur leur face apparente. La différence de construction relativement importante permet de supposer une reprise de la maçonnerie. Les moellons sont liés par du limon argilo-sableux brun-gris moyen hétérogène. Ce mur est chaîné avec le mur 192 (angle nord-est) et le mur 045 (angle sud-est).

Le mur 045 mesure 3 m de long sur 70 cm de large. Il est constitué de deux rangées de moellons calcaires de gros à moyen module liés à du limon argilo-sableux brun-gris moyen hétérogène. En revanche, l'angle sud-est formé par le chaînage avec le mur 193 est constitué de blocs en moyen appareil.

Le mur 205 est mal conservé. Il est essentiellement reconnu en plan sous la forme d'une tranchée rectiligne de 2 m de long pour 65 cm de large. Quelques moellons calcaires de gros appareil du parement interne sont présents, sans que l'on puisse en déduire une construction

du type de celui du mur 193 ou de celui du mur 045. L'angle sud-ouest de la cave, formé avec le mur 045, est trop fragmentaire pour affirmer l'existence d'un chaînage.



fig.64 - Coupe du mur 204

L'accès à la cave se situe dans sa partie ouest et forme une extension de 1,20 m de long pour 1 m de large. Il se présente comme une pente irrégulière taillée dans le substrat, formant des paliers peu marqués. Rien n'indique que cet accès ait été à l'origine équipé d'embranchement en pierre ou en bois. Cette absence de protection expliquerait le profil de la pente, qui se serait détériorée au fil de son utilisation.

L'accès est fermé au sud par le mur 204. Ce mur n'a pas de répondeur au nord.

Le mur 204 (fig. 64) mesure 1,20 m de long pour 30 cm de large. Il est constitué d'une rangée de blocs calcaires de gros et moyen module. Conservé sur 40 cm de profondeur, il présente cinq assises régulières de moellons calcaires plats équarris au moins sur leur face apparente. La relation avec le mur 205 (chaînage ou non) n'est pas connue en raison de l'état de conservation de ce dernier. La présence de ce mur malgré l'absence de mur parallèle, suggère que l'accès à la cave était protégé des intempéries par un système de couverture.

Le problème principal posé par la construction de cette structure réside dans la présence de la banquette de substrat (Limon de Plateaux orangé) d'une vingtaine de centimètres entre la base des murs et le niveau du sol. L'absence de

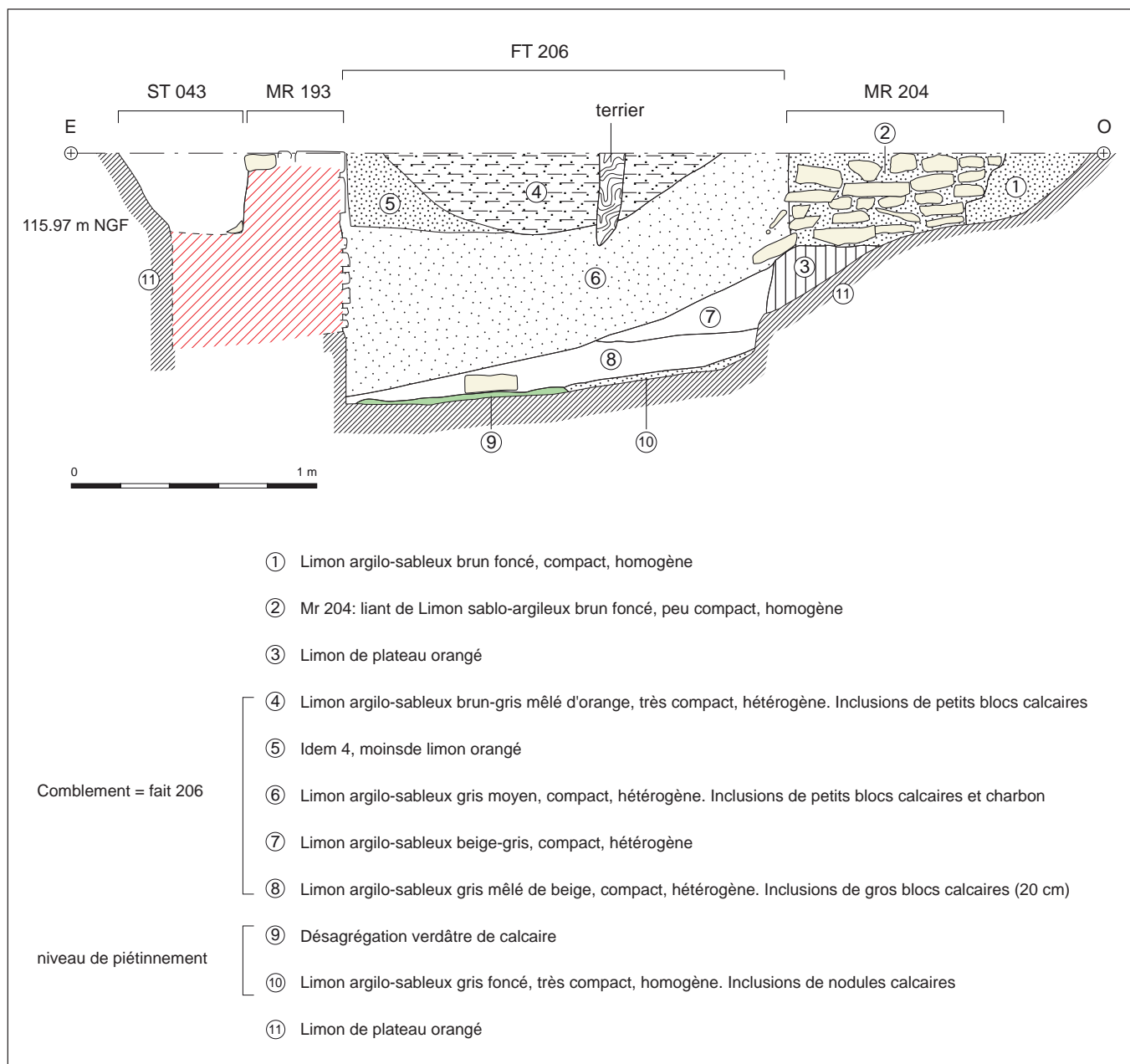


fig.65 - Coupe est-ouest de la cave

traces de lambourdes associée à un niveau de piétinement identifié au fond de la structure exclut l'hypothèse d'un vide sanitaire sous plancher. Or ce système constructif pose d'évidents problèmes structurels, en terme d'isolation comme de stabilité. Que ce surcreusement ait été réalisé au cours des travaux de construction, ou qu'il soit intervenu dans un second temps (pour gagner de la hauteur, par exemple), ce choix reste peu compréhensible. Seule la fouille complète de la cave permettrait d'apporter une réponse à ces questions. Il existe cependant des exemples franciliens d'une telle mise en œuvre

dans la construction de cave, mais ils demeurent rares⁴⁵.

Le fond de la structure est recouvert de deux minces couches de piétinement distinctes mais probablement contemporaines (fig.65, US 9 et 10) L'US 9, située à l'est, est constituée de désagrégation verdâtre de calcaire. L'US 10 à l'ouest, est composée de limon argilo-sableux gris foncé, très compact, homogène avec quelques inclusions de nodules calcaires. Ce recouvrement différencié pourrait être dû à une partition de l'espace de la cave, malgré un 45 Séguier, Augereau 1995.



fig.66 - Epingle en os incomplète

espace restreint. Le sol, imparfaitement plan, présente quelques creux. Ces dépressions ne sont toutefois pas assez marquées pour que nous puissions les assimiler formellement à des cupules d'implantation de jarres de stockage. Aucun mobilier n'est associé à la phase d'occupation de la structure.

L'absence de mobilier au sol comme celle de tout niveau de démolition, associée à un remplissage faiblement stratifié (fig. 9) indiquent un comblement rapide et délibéré. En effet, le remplissage (fait 206) ne présente que trois grands ensembles, tous observant un pendage depuis l'ouest. Un premier niveau de limon argilo-sableux gris à beige hétérogène avec de gros blocs calcaires a recouvert le sol de la structure. Il est surmonté d'une couche épaisse d'environ 60 cm de limon argilo-sableux gris moyen hétérogène avec de nombreuses petites pierres calcaires mêlées à du charbon (US 6). La cave est définitivement comblée par un

niveau d'environ 1,30 m de diamètre sur 30 cm d'épaisseur, composée de limon argilo-sableux brun-gris moucheté orangé très compact avec de nombreuses pierres calcaires (US 4 et 5). L'absence de matériaux de construction dans le remplissage suggère une récupération préalable ou plus vraisemblablement l'existence d'une superstructure légère.

42 fragments de céramiques ont été recueillis dans ce sondage. La présence d'assiette sigillée de type Drag. 36 ainsi que d'une assiette des productions argonnaises de type Drag. 31 permet de préciser une datation à partir du début du II^e siècle ap. J.-C. Quelques fragments de pâte kaolinique lissée plaident en revanche pour une chronologie allant jusqu'au début du III^e siècle ap. J.-C.

Par ailleurs, quelques objets métalliques ont également été mis au jour, dont 1 clou de menuiserie et 1 piton en fer, ainsi qu'une épingle en os incomplète (fig.66).

Enfin, de rares restes fauniques ont été recueillis dont une côte de mouton et un humérus de poussin.

Enfin, **la structure 043** se situe contre le mur sud du bâtiment 1 (Mr 192). Au décapage, elle se caractérisait par une concentration plus ou moins circulaire de nombreux blocs calcaires mêlés à du limon argilo-sableux gris moucheté jaune. Interprétée dans un premier temps comme

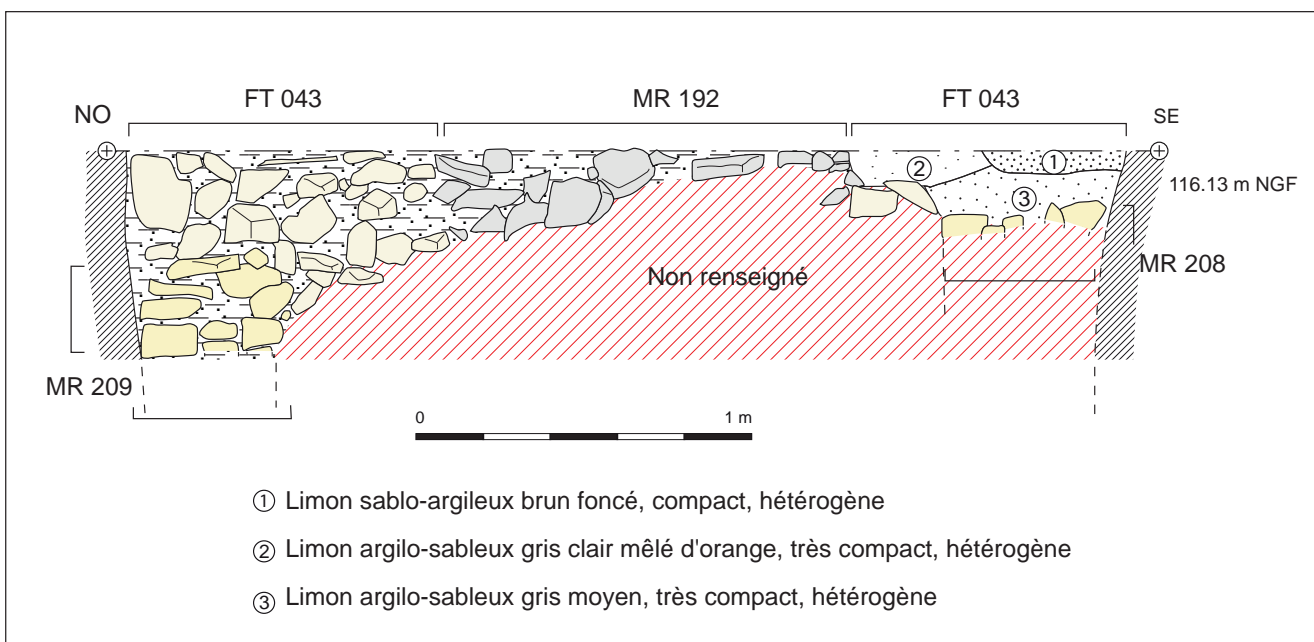


fig.67 - Coupe du mur sud du bâtiment 1 (Mr 192), et de la structure 043 (Mr 208 et 209)



fig.68 - Cliché du mur 192 depuis l'intérieur de la cave

une couche de démolition liée au bâtiment 1, la structure a fait l'objet d'un décapage manuel. Des limites franches (effet de paroi ?) apparaissant au nord, un sondage a été réalisé afin de renseigner son comblement et d'appréhender sa relation avec le bâtiment 1. La structure 043 a été reconnue de part et d'autre du mur 192 du bâtiment, sur une largeur d'environ 3 m (nord-ouest / sud-est) (fig. 67).

Le sondage mené sur une profondeur maximale de 60 cm en raison de la présence du mur 192, montre un comblement différentiel de part et d'autre de ce dernier. Au nord-ouest (intérieur

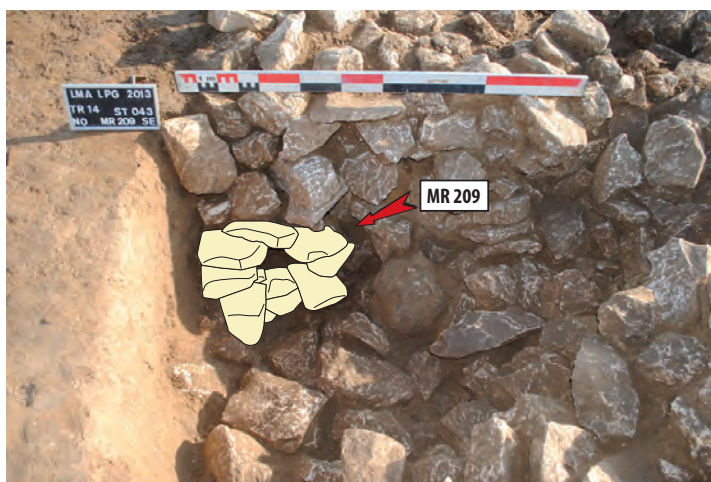


fig.69 - Restitution du mur 209 de la structure 043 en partie dégagé sous l'empierrement

du bâtiment 1), le comblement est constitué presque exclusivement de petits blocs calcaires mêlés à une faible matrice argileuse. Au sud-est (extérieur), une succession de trois couches de limon disposées sur 20 cm d'épaisseur (fig. 1, couches 1, 2 et 3) recouvre un niveau de petits blocs calcaires. Cette différence de

comblement indiquerait que la structure 043 était encore probablement ouverte au moment de la construction du bâtiment 1, puis comblée lors de ces travaux.

Par ailleurs, la profondeur de la structure ne devait pas excéder 85 cm. En effet, à ce niveau, le mur 192 s'assoit directement sur le substrat et non sur une couche de comblement (fig. 68).

Au cours du sondage, des blocs de calcaire, situés au nord-ouest et entre 30 et 60 cm de profondeur, se sont distingués des blocs du comblement supérieur. En effet, quatre assises disposées sur deux rangées d'environ 40 cm de large avec blocage interne ont ainsi été observées et interprétées comme un mur (Mr 208). (fig.69). Le niveau d'apparition en profondeur de ce mur pourrait ainsi être dû à la destruction partielle d'un ensemble maçonné antérieur au bâtiment 1.

Le mur 209 situé sud-est du sondage, présente un niveau de blocs calcaires, identifié entre 20 à 28 cm de profondeur et sur 50 cm de largeur environ. Il pourrait s'agir de l'extrémité sud-orientale d'un mur parallèle au mur 208.

Ainsi, la structure 043 apparaît comme étant une petite structure semi-excavée quadrangulaire antérieure au bâtiment 1 et à orientation différente.

Plusieurs fragments de céramiques datés des premières décennies jusqu'au milieu du 1^{er} siècle ap. J.-C. (*terra nigra*) ont par ailleurs été recueillis au cours du sondage, confirmant cette antériorité. La structure témoignerait d'un état précoce du site avant son développement important. Toutefois, le sondage effectué étant partiel et demeurant d'une appréhension difficile, cette interprétation reste hypothétique et doit être considérée comme une grille de lecture en cas de fouille exhaustive.

En l'absence de niveaux d'occupation (excepté celui de la cave, qui n'a pas livré de mobilier) ou de structures associées (sauf s'il s'avère à la fouille que la fosse 203 lui est contemporaine), il est difficile de comprendre la fonction de ce bâtiment. Toutefois, certaines caractéristiques (dimensions, absence de partition interne) nous

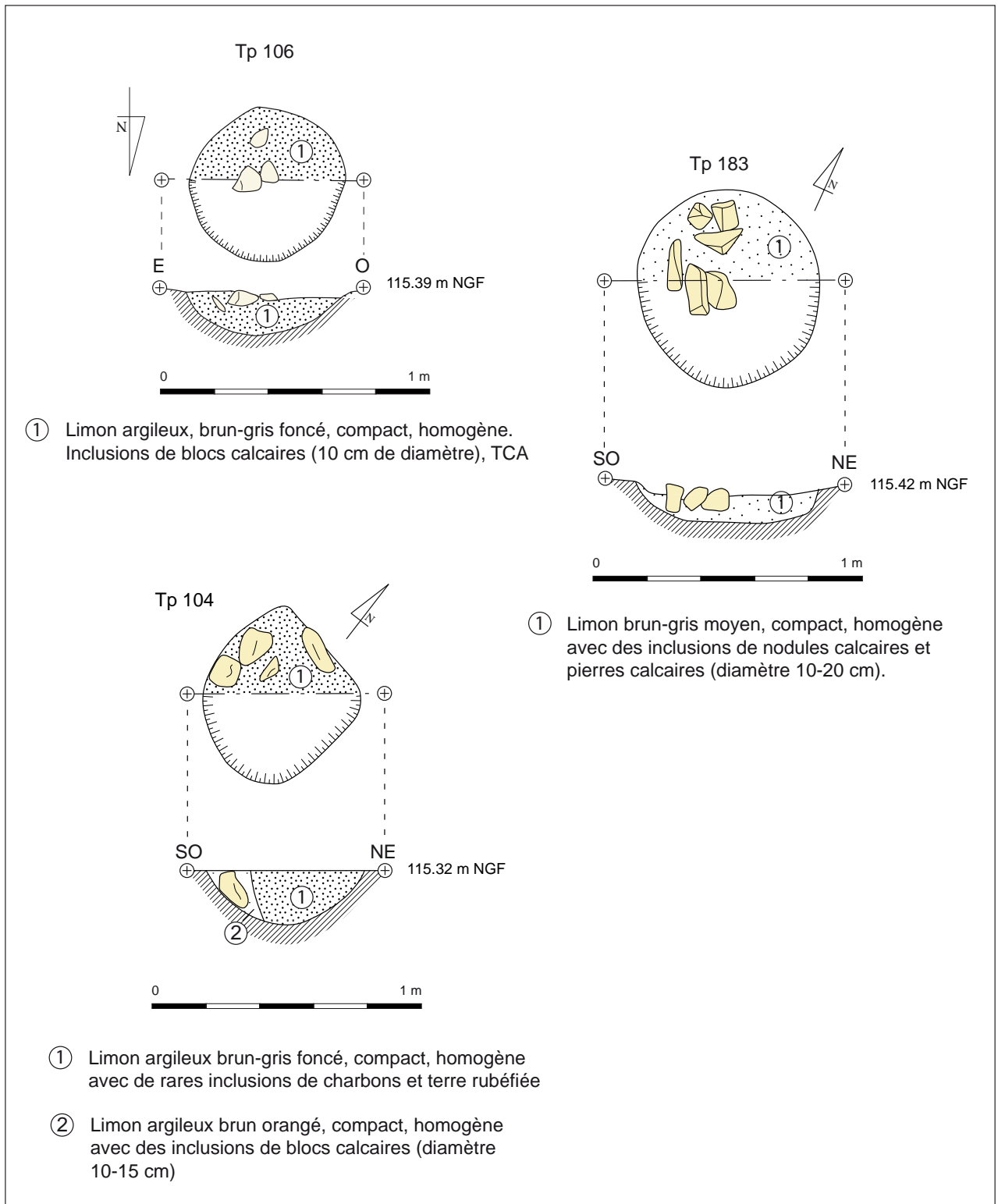


fig.70 - Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 8

permettent d'exclure a priori celle d'une unité d'habitation. Une fonction artisanale semble peu probable au vu de l'absence de déchets de production (là encore la prudence s'impose, la fosse 203 n'ayant pas été traitée). Reste alors la supposition d'une fonction « utilitaire » (stockage, remise) bien vague, mais cohérente avec l'hypothèse d'un établissement agricole avancée pour le site.

IV.3.4.b.4 – Un bâtiment de terre et de bois

Un bâtiment sur poteaux a été identifié au nord de l'emprise du site dans la tranchée 13. Il s'agit du **bâtiment 8** dont 3 trous de poteaux ont été mis au jour (Tp 104, 106 et 183). Le plan de la construction n'est pas complet à l'issue de ce diagnostic (fig. 70). De ce fait, on ne peut dire s'il s'agit d'un petit édifice sur 4 poteaux porteurs ou d'un vaste bâtiment sur plusieurs poteaux.

Le creusement du **trou de poteau 104** est sub-quadrangulaire, mesurant 66 cm de long sur 58 cm de large. Son profil est en forme de cuvette régulière conservée sur 20 cm de profondeur. Le comblement observé est caractérisé par du limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact et hétérogène avec de rares inclusions de charbons et de terre rubéfiée. Des pierres calcaires de petit module (entre 10 et 15 cm) apparaissent en surface et dans le comblement, ces dernières servant très probablement de dispositif de calage du poteau.

Le trou de poteau 106 est de forme circulaire, mesurant 58 cm de diamètre sur 18 cm de profondeur. Le profil est en forme de cuvette régulière, comblé de limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact et hétérogène avec des pierres calcaires et quelques fragments de terre cuite architecturale utilisés comme calage.

Le trou de poteau 183 est de forme circulaire mesurant 70 cm de diamètre sur 18 cm de profondeur. Le creusement présente un profil à fond plat et parois légèrement évasées. Il est comblé de limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène avec des inclusions de nodules calcaires et des pierres de moyen module (entre 10 et 20 cm) également destinées au calage du poteau.

Aucun matériel n'a été recueilli dans les

sondages, ce qui ne permet pas de préciser la datation de ce bâtiment. Néanmoins, l'existence d'une construction en matériaux périssables est connue sur des ensembles datés du Haut-Empire, notamment sur le site voisin mis au jour sur « La Garde », mais aussi aux « Rouilleaux »[□]. En revanche, il n'est pas permis de déterminer ici la fonction de ce bâtiment : grenier ? Petite unité d'habitation ?

IV.3.4.c – Les fosses et foyers

Deux fosses et deux structures de combustions ont été distinctement identifiées à l'intérieur de l'établissement rural. Cependant, ce nombre doit être vraisemblablement revu à la hausse, de nombreuses structures ayant été mises au jour à l'issue du décapage et des fenêtres d'ouverture. Les dimensions de certains vestiges étant très importantes, il a été décidé de ne pas les sonder mécaniquement, l'intégralité des contours n'étant souvent pas atteinte dans le cadre du diagnostic. Il s'agit notamment des structures 129 et 133 (Tr 15), 053 et 048 (Tr 14) ainsi que des faits 213 (entre les tranchées 14 et 15), 196 et 211 (entre les tranchées 12 et 13) et 182

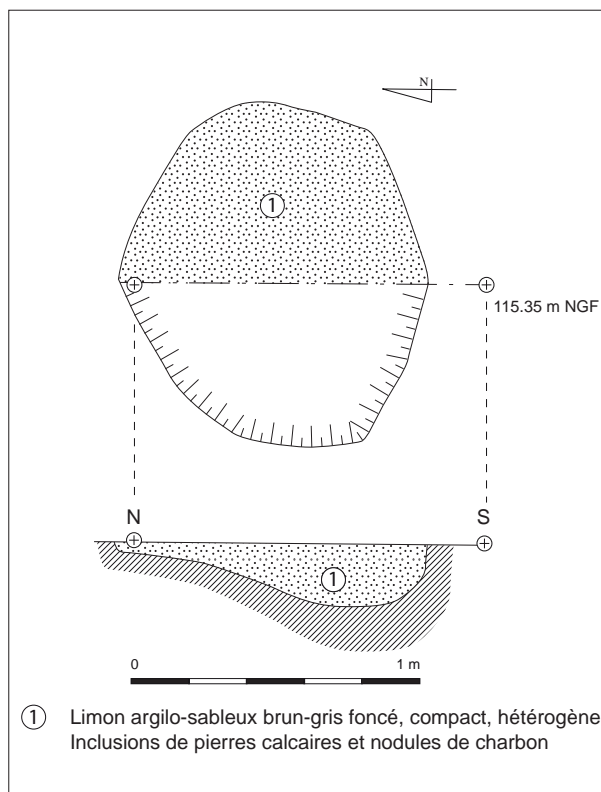


fig.71 - Fosse 049

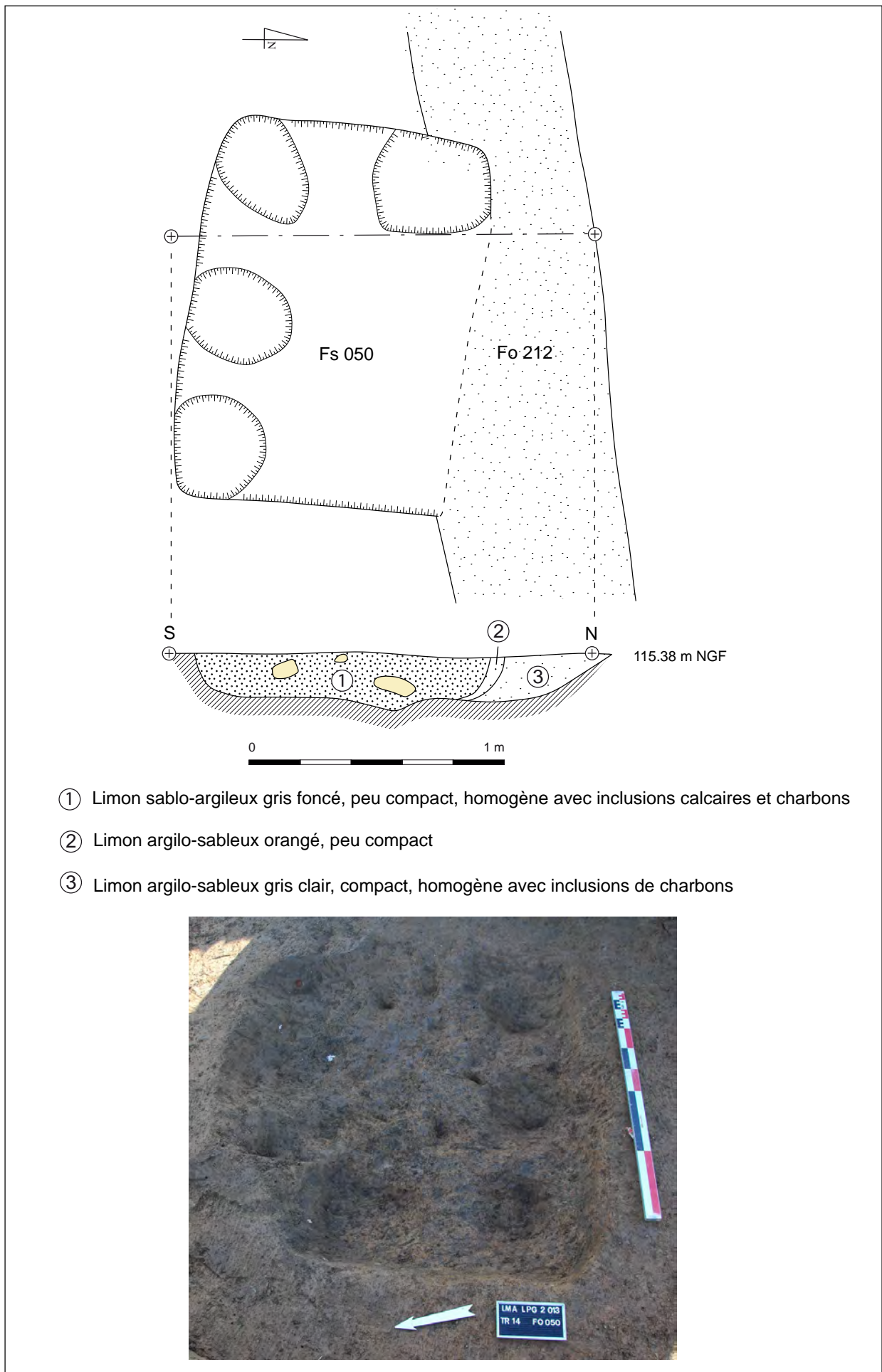


fig.72 - Fosse 050 et fossé 212

(entre tranchée 13 et 14). Pour ces derniers vestiges, généralement situés à proximité de constructions, ils sont caractérisés en surface par un comblement aux limites très diffuses de limon gris foncé à noir avec de nombreux fragments de *tegulae*, de pierres calcaires, de charbons et même de graines visibles à l'œil nu en surface (Fait 213). Un prélèvement a d'ailleurs été réalisé et a permis de mettre en évidence un lot de graines à l'évidence bien nettoyées, constitué de pois, de lentilles, de blés nus et de vesces (plante fourragère). Cette présence peut s'expliquer par la destruction (incendie ?) d'une structure destinée au stockage. Les vestiges énoncés précédemment (Faits) correspondraient ainsi à des niveaux de destruction de bâtiments situés à proximité.

IV.3.4.c.1 – Les fosses

Il s'agit de deux fosses situées dans la tranchée 14, au sud-est de l'établissement fossoyé et distantes l'une de l'autre d'environ 9 m.

La fosse 049 est de forme sub-circulaire mesurant 1,05 m de diamètre (fig.71). Le creusement est très irrégulier, en forme de pseudo-cuvette et profond de 22 cm. Il est comblé de limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact et hétérogène avec quelques inclusions de petites pierres calcaires et de nodules de charbons. Des fragments de céramique ont été recueillis ; il s'agit d'éléments de cruche à pâte claire orangée, d'amphore et de pot à pâte grise siliceuse datés du II^e au début du III^e siècle ap. J.-C. Par ailleurs, un fragment de miroir en alliage cuivreux a été mis au jour au sein du comblement.

La fosse 050 est de forme quadrangulaire, mesurant 1,50 m de long sur 1,10 m de large. Elle a été fouillée en intégralité suite à la découverte d'une bague complète, la qualité de ce mobilier étant relativement rare sur l'ensemble du site. Les parois sont droites et le fond de la structure a révélé trois sortes de cupules, présumant d'un probable fond de cellier, très arasé (fig.72). La profondeur conservée est de 22 cm. Le comblement est unique, composé de limon argilo-sableux gris foncé, compact et hétérogène avec quelques inclusions de cailloutis calcaires

et de charbons de bois. La bordure nord de la fosse recoupe le fossé 212.

Un mobilier abondant et varié a été collecté à l'issue de la fouille et un prélèvement de sédiment a également été effectué. Ce dernier a révélé la présence de fragments de légumineuse, de blé nu ainsi qu'un gros morceau de matière organique de type gruau ou galette. De nombreux tessons de céramiques ont été identifiés et datés de la fin du II^e et du début du III^e siècle : cruche et amphore à pâte claire limoneuse, gobelet et décor guilloché à pâte kaolinique et coupelle en TSCG entre autre. Plusieurs éléments métalliques ont également été mis au jour : clous de menuiserie, de construction et agrafe d'assemblage en fer ainsi qu'une bague en alliage cuivreux et à cabochon en pâte de verre (fig.73) dont la datation est à placer dans un horizon de la fin du



fig.73 - Bague en alliage cuivreux et cabochon en pâte de verre (Fs 050)



fig.74 - Fragments de verre bleutés (Fs 050)

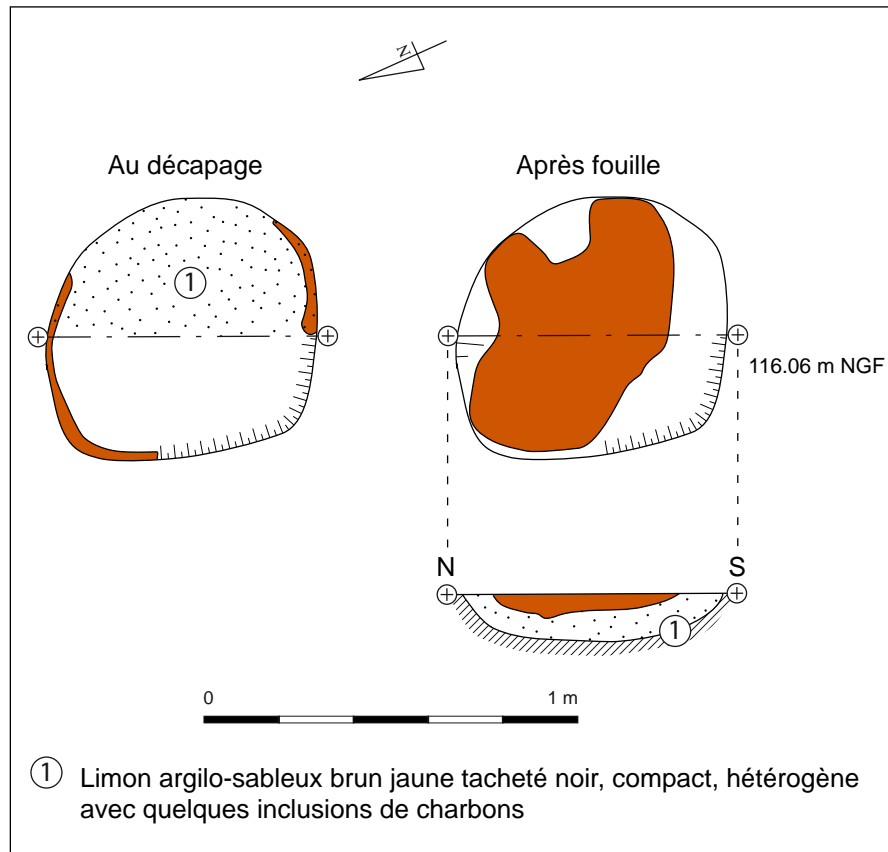


fig.75 - Foyer 207

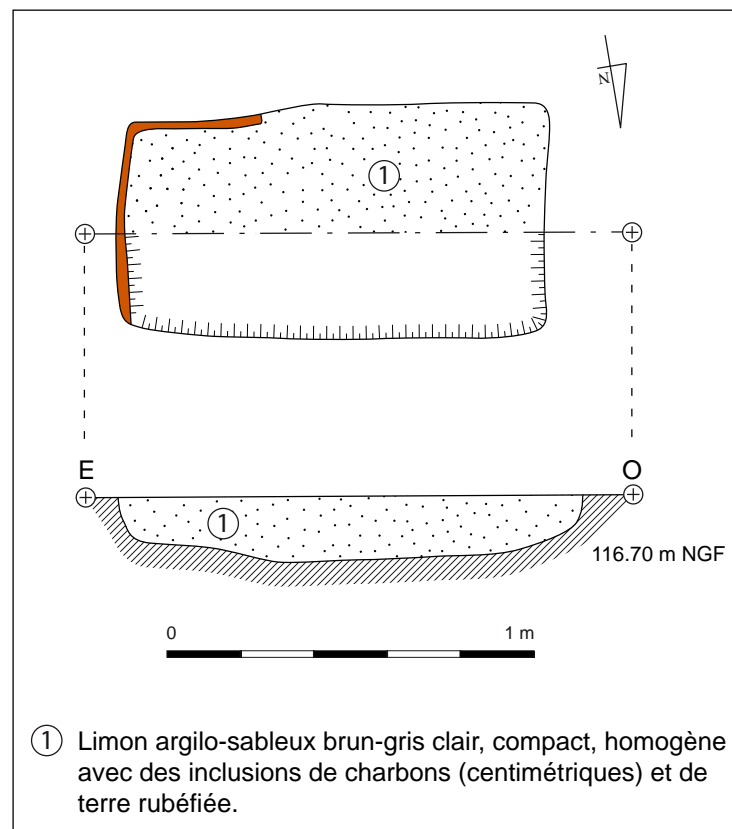


fig.76 - Foyer 059

II^e au 3^{ème} quart du III^e s. ap. J.-C. Des fragments de verre, dont un percé font également partis des vestiges collectés (fig.74). Enfin, deux côtes et une vertèbre de cochon constituent le faible corpus faunique de la structure. Les vestiges carpologiques associés au autre type de matériel caractérisent assurément un rejet domestique.

Ces deux fosses, au regard de la qualité du mobilier recueilli, notamment issu du domaine personnel et malgré la faible représentation de cette catégorie de vestiges à l'échelle du site, révèlent une certaine aisance des occupants.

IV.3.4.c.2 – Les foyers

Deux fosses identifiées comme des structures de combustion ont été discernées, toutes deux situées à l'est de l'occupation.

Le foyer 207 se trouve dans la tranchée 15. Il s'agit d'une fosse circulaire de 72 cm de diamètre assez mal conservée (12 cm de profondeur). Au décapage, des contours rubéfiés ont été localisés sur les parois nord et sud de la structure. Au cours de la fouille intégrale, un niveau de sole est apparue sur les $\frac{3}{4}$ du creusement, caractérisé par du limon fortement rubéfié, de couleur grise-bleu à rouge relativement induré (fig.75). Le profil de la fosse est à fond plat et aux bords légèrement évasés. Sous le niveau de sole, le creusement est comblé de limon argilo-sableux brun-jaune tacheté de noir, compact et hétérogène avec quelques inclusions de charbons et épais d'environ 8 cm. Seul un fragment de côte de cheval portant des traces de découpe a été mis au jour dans la structure.

Le foyer 059 se situe à l'est de la tranchée 16, en probable limite d'emprise de l'établissement rural. Il s'agit d'une fosse rectangulaire à bords droits et à fond plat mesurant 1,16 m de long sur 64 cm de large et conservée sur 18 cm de profondeur (fig.76). Seule la paroi occidentale, ainsi qu'une partie de la paroi sud, présente des traces de rubéfaction légère rouge à orangé indurée. Le comblement est constitué de limon argilo-sableux brun-gris clair, compact et homogène avec des inclusions de charbons et de

terre rubéfiée. Aucun matériel n'a été collecté à l'issue du sondage.

L'interprétation de ces deux vestiges de combustions est délicate. En effet, ils sont caractérisés par un simple creusement vraisemblablement sans superstructure dans sa partie supérieure, induisant un foyer ouvert. Par ailleurs, la faible rubéfaction observée indique une utilisation réduite dans le temps. En l'absence de vestiges significatifs, l'usage de ces structures demeure pour l'heure inconnue : Domestique ? Artisanal ?

Ces deux foyers peuvent néanmoins être associés à celui mis au jour au nord-est du site, éloigné également de l'occupation principale et mis au jour en 2011⁴⁶. L'interprétation de ce dernier, plus important dans ses dimensions, est également impossible à proposer.

IV.3.4.d – Une dépression naturelle du terrain : divers aménagements ?

Une dépression naturelle du terrain a été observée entre les tranchées 12 (**Fait 212**) et 13 (**Fait 201**), formant dans le paysage une sorte de grande cuvette orientée sud-ouest / nord-est. Lors du décapage de ces deux tranchées, cette dépression était caractérisée par une nappe étendue de limon gris moyen à foncé, parfois mêlé de substrat (Limon de plateau orangé) très hétérogène avec de nombreux blocs calcaires de petits à grands modules (entre 10 cm jusqu'à 1 m), des fragments de terre cuite architecturale et du mobilier divers (céramique, métal, etc.). Ce niveau s'étend jusqu'à 35 m de large dans la tranchée 12 et mesure plus de 30 m de long vers l'est (espace entre les deux tranchées). Une grande coupe a été réalisée à la pelle mécanique, au sein du Fait 201, afin de comprendre cette anomalie.

Le sondage réalisé dans le **Fait 201** mesure 25,60 m de long et a atteint le substrat géologique à 50 cm de profondeur (fig.77). Le pendage de la dépression suit l'orientation sud-ouest / nord-est. Le fond de la cuvette est marqué au nord-est par un niveau composé de limon argilo-sableux gris-

⁴⁶ Lefevre 2011, p. 43-44.

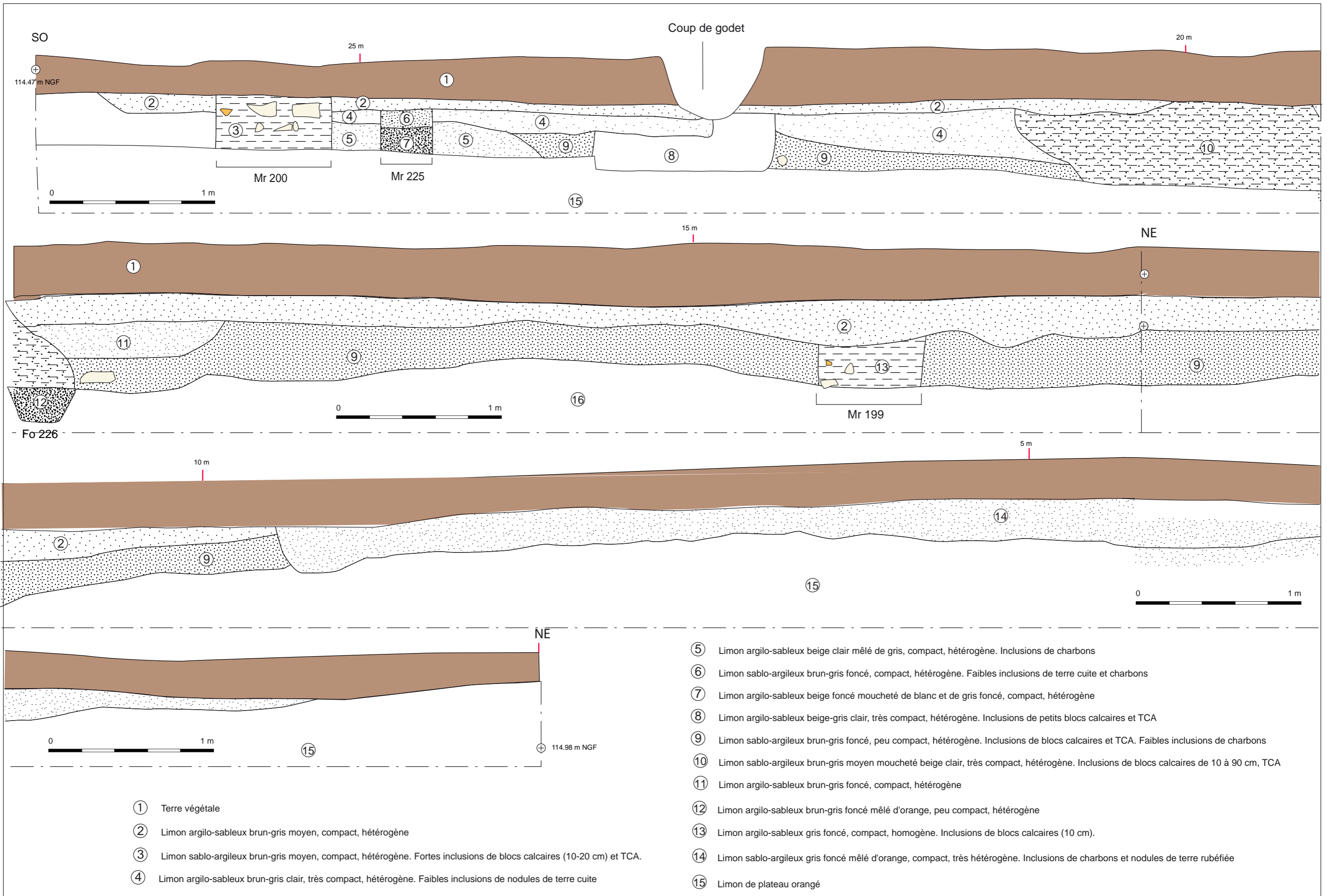


Fig.77 - Coupe du sondage du Fait 201 (nappe de colluvions grise)

foncé mêlé d'orange, compact et très hétérogène avec des inclusions de charbons et des nodules de terre rubéfiée (Us 9). Cette couche se poursuit sur la quasi-totalité du fond de la dépression sur environ 22,60 m, mais la présence de blocs calcaires (entre 5 et 20 cm) et de terre cuite architecturale a été observée à partir de 9 m depuis le nord-est (Us 10). Elle recouvre également un premier creusement observé à environ 17,80 m depuis le nord-est (Fo 226). Un creusement postérieur (Mr 199) y a également été remarqué. Par ailleurs l'interruption de ce premier niveau semble correspondre au creusement de deux autres murs situés à l'extrême sud-ouest (Mr 200 et 225).

Jusqu'à 18 m environ depuis le nord-est, la cuvette est totalement comblée par une couche d'épaisseur variable de limon sablo-argileux brun-gris moyen, peu compact et hétérogène avec quelques inclusions de nodules de terre rubéfiée et de cailloutis calcaires.

À cette distance, un niveau important constitué de blocs calcaires de moyen module (entre 10 et 30 cm) et de dalles en grès (jusqu'à 1 m de long) mêlés à du limon sablo-argileux brun-gris moyen avec des inclusions de nombreux fragments de terre cuite architecturale a été identifié. Ce fait (**Fait 197**) s'étend sur 2,20 m de large sur 40 à 50 cm de profondeur ; il a fait l'objet d'une fenêtre d'élargissement vers le sud-est afin d'appréhender ses dimensions et son organisation générale. La fouille manuelle a mis en évidence une grande concentration de moellons calcaires associée à de nombreux fragments de TCA et de matériel métallique et céramique. Aucune organisation spécifique n'a été observée, plaidant en faveur d'une couche importante de destruction d'un probable bâtiment situé à proximité. Plusieurs fragments de céramique ont été recueillis, essentiellement datés de la fin du Haut-Empire : amphore à lèvres en poulie, assiette en sigillée (Drag. 31) et plat en commune sombre entre autre. Une clef, une clavette et des clous de menuiserie en fer ont également été collectés. Enfin, des dents de caprinés ainsi qu'un fragment d'*ulna* de cochon ont été identifiés.

La partie sud-ouest de la cuvette est définitivement comblée par deux couches

successives de limon sablo-argileux brun-gris clair à moyen. Cette portion est marquée par de nombreux aménagements (Mr 200 et 225).

Le mur 199 se trouve à environ 12 m depuis le nord-est du pendage. Il a été identifié par un creusement aux bords droits et à fond plat, caractéristiques d'une mise en œuvre de tranchée de fondation. Cette dernière mesure 60 cm de large sur 30 cm de profondeur. Le comblement est constitué de limon argilo-sableux gris foncé, compact et homogène avec quelques inclusions de moellons calcaires de petit appareil (10 cm).

Le fossé 226 se situe à 4,60 m au sud-ouest du mur 199. Il a été identifié par son creusement en U évasé qui a percé le substrat en place (Limon de plateau orangé). Il mesure 40 cm de large sur 22 cm de profondeur conservée. Le comblement est constitué de limon argilo-sableux brun-gris foncé mêlé d'orange peu compact et hétérogène.

Le mur 225 se trouve à 23,20 m depuis le nord-est. Seule la tranchée de fondation est conservée, caractérisée par des parois verticales et un fond plat. Elle mesure 30 cm de large et 24 cm de profondeur. Deux complements ont été observés : le fond est constitué de limon argilo-sableux beige foncé à moucheté blanc et gris sur une épaisseur de 14 cm ; la partie supérieure est composée de limon argilo-sableux brun-gris foncé avec de rares inclusions de terre cuite et de charbons.

Le mur 200 est situé à 30 cm au sud du mur 225. Seule sa tranchée de fondation subsiste, cette dernière présentant des dimensions de 70 cm de large sur 32 cm de profondeur. Les bords sont droits et le fond est plat. Le comblement est caractérisé par du limon argilo-sableux brun-gris moyen compact et hétérogène avec de nombreuses pierres calcaires (10-20 cm) et de fragments de terre cuite architecturale.

Aucun des creusements n'a livré de mobilier archéologique ne permettant de les dater avec précision. Il apparaît néanmoins que la structure la plus ancienne soit le fossé 226, mis en place au creux de la dépression avant le phénomène

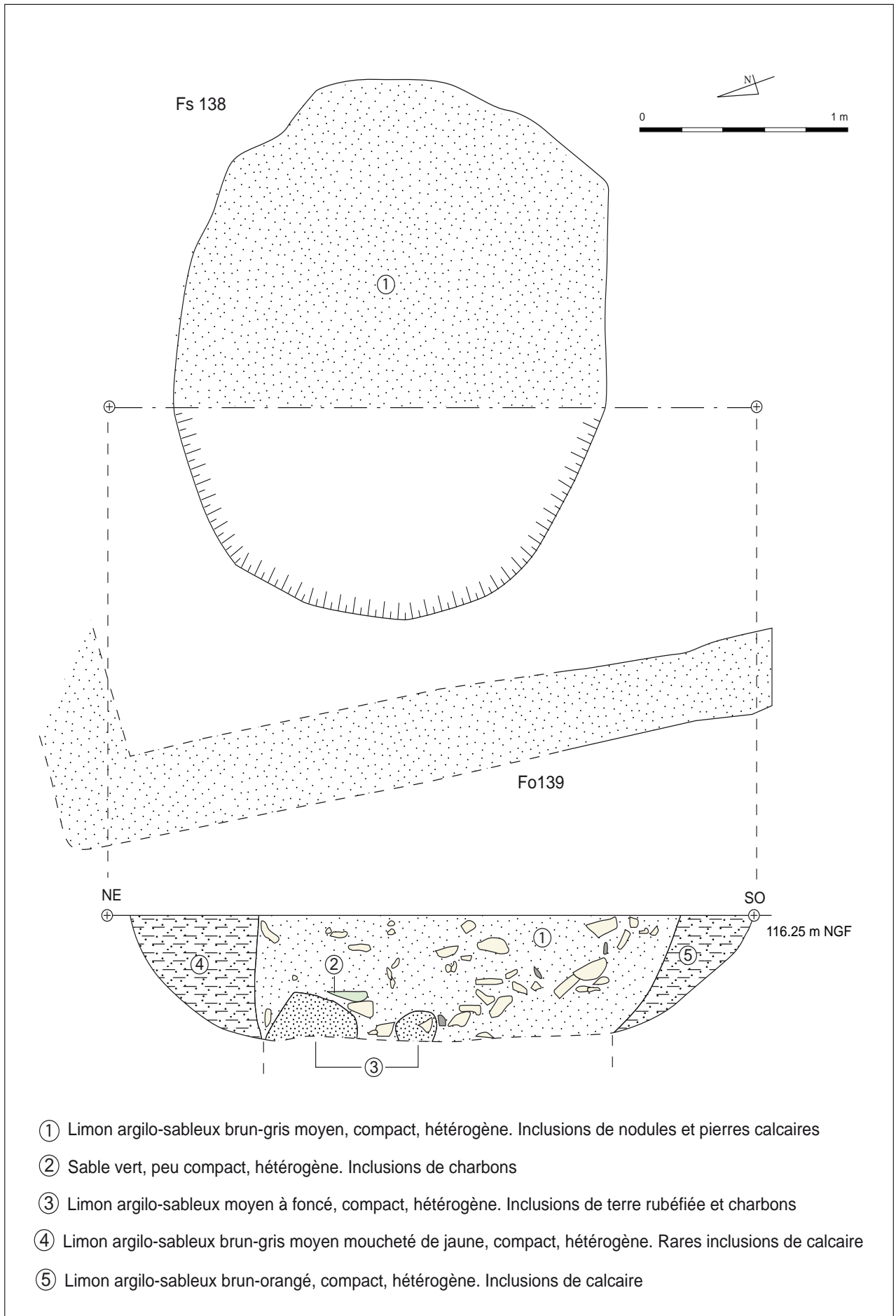


fig.78 - Fosse 138 et fossé 139

de colluvionnement. Les murs 225 et 199 (contemporains ?), recouverts par la dernière couche de colluvionnement sont antérieurs au mur 200, ce dernier apparaissant sous la végétale est ayant recoupé la couche finale de colluvions. Enfin, le fait 197 disposé au creux de la dépression semble avoir percé les différents niveaux de dépôts naturels. S'agit-il d'une couche de démolition ou d'un aménagement spécifique ? Seul un décapage extensif permettra de répondre à ces interrogations.

IV.3.4.e – *Autres vestiges antiques à l'extérieur de l'établissement rural*

Si l'on considère que la limite sud de l'établissement fossoyé se trouve entre les tranchées 16 et 17, quelques structures antiques se situent en dehors de cette emprise. Il s'agit d'un probable fossé (St 137) et d'une fosse associée à un petit fossé (Fs 138 et Fo 139).

Le fossé 137 se trouve au nord-est de la tranchée 17. Il présente la même orientation préférentielle de l'enclos gallo-romain, nord-ouest / sud-est. Une sorte d'excroissance au nord-est de son tracé a été identifiée. Le fossé mesure 1,40 m de large et a été reconnu sur 10 m de long. En plan, il se caractérise par un comblement composé de limon argilo-sableux gris foncé à brun moyen avec quelques pierres calcaires en surface. Le présent fossé n'a pas fait l'objet d'un sondage mais des fragments de céramique, dont une coupelle en sigillée ont été mis au jour lors du décapage de la structure. Ces vestiges permettent d'avancer une datation comprise entre la fin du I^{er} siècle et le début du II^e siècle ap. J.-C. ; soit au moment de la mise en place de l'occupation principale.

La fosse 138 est située dans la tranchée 18. Au décapage, les limites apparaissaient très diffuses. Un nettoyage manuel a permis de mettre en évidence un petit fossé orienté sud-ouest / nord-est qui semble lui être associé, ainsi qu'une structure indéterminée identifiée à 3 m vers l'ouest dans la même fenêtre de décapage. La fosse a été sondée manuellement, mais sa fouille n'a pu être achevée au cours du diagnostic, au

regard de ses dimensions importantes (fig.78 et 79). En plan, la fosse est de forme sub-circulaire de 2,42 m de long sur 2,10 m de large. La profondeur atteinte a été de 60 cm. Les parois sont évasées. Plusieurs comblements ont été observés. Le comblement principal est composé de limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène avec de nombreuses pierres calcaires ainsi que des inclusions de charbons, de terre rubéfiée et des poches de sable vert. Ce comblement est marqué par des limites plus ou moins verticales et ne repose pas contre les parois. Ces dernières présentent deux niveaux d'épaisseur variable (entre 30 et 60 cm) de limon argilo-sableux brun-gris à orangé (mélange de substrat ?) avec quelques inclusions de calcaires. Le creusement semble se rétrécir à 60 cm pour former une sorte de goulot. La fonction de la structure pourrait être un puits ou une fosse d'extraction. Seule la poursuite de sa fouille permettra de corroborer ces hypothèses. De nombreux fragments de céramique ont été recueillis et datés de la fin du Haut-Empire (cruche, amphore à lèvres en trompette, etc.).



fig.79 - Cliché de la fosse 138 en cours de fouille

Le fossé 139 forme un angle autour de la fosse 138 (fig.78). Il n'a pas été sondé mais les observations réalisées à l'issue du décapage manuel a permis de mettre en évidence une largeur de 28 cm et un comblement constitué de limon argilo-sableux brun-gris moyen avec de nombreuses pierres calcaires. Un seul tesson daté de l'Antiquité a été mis au jour.

IV.3.4.f – *Synthèse sur l'occupation antique du Plessis-Gassot « L'Arpent aux Chevaux*

– *partie nord* »

Contrairement au site mis au jour sur le secteur de « La Garde », l'établissement rural identifié sur «L'Arpent aux Chevaux-partie nord » ne semble pas avoir connu de réelle phase d'occupation précoce. En effet, le mobilier mis au jour indique davantage une installation centrée au milieu du I^{er} siècle ap. J.-C. et qui perdure tout au long du Haut-Empire. De très rares éléments céramiques datés du IV^e siècle de notre ère ont tout de même été mis en évidence à la surface d'une possible couche de destruction (Fait 196, entre Tr 12 et 13). Ces vestiges peuvent par ailleurs, être associés à ceux mis au jour au cours du diagnostic de 2011⁴⁷ (deux fossés, un silo, une fosse et une structure de combustion) ainsi qu' à la cave fouillée en 1973 par la JPGF⁴⁸. Ces derniers, disséminés sur l'ensemble du site semblent ainsi témoigner d'une vraisemblable continuité d'occupation au début du Bas-Empire, sans pour autant avoir marquée des changements profonds dans l'organisation spatiale générale.

Concernant la nature de l'occupation, ce diagnostic a permis de préciser un réseau fossoyé quadrangulaire de grande dimension, au sein duquel se développent au nord-est un ensemble architectural constitué d'au moins trois bâtiments maçonnés. Le sud-est de l'enclos est caractérisé par plusieurs bâtiments de plus petite dimension ou de construction légère voués d'une part au stockage et d'autre part à de probables annexes de l'exploitation agricole. Les grands bâtiments correspondraient ainsi aux unités d'habitation, cette zone étant potentiellement séparée de l'autre par des fossés de partition (Fo 179 à 181). Le sud-ouest de l'occupation a été plus difficile à appréhender du fait de la présence d'une dépression naturelle du terrain qui a occasionné

47 Lefevre 2011, p. 48.

48 Certains vases situés au fond de la cave peuvent davantage être datés du début du IV^e siècle que la période antonine identifiée à l'époque, par la présence notamment d'une cruche piriforme ainsi que d'une amphore à lèvres triangulaire. Ces dernières sont, en effet, vraisemblablement des productions de l'atelier de la rue des Lombards à Paris, (III^e s. ; Marquis 2000, cruche de type 2 et amphore de type 2) et le gobelet (surface noire) est attesté dans la cave 91132 de Tremblay-en-France, Le Nouret (seconde moitié du III^e:début IV^e s. ; Pissot 1999, Pl. 39)

des colluvionnements successifs sur ou sous des éléments maçonnés et fossoyés.

Par ailleurs, l'orientation préférentielle du site n'est pas alignée sur le tracé actuel de « l'Avenue de Beaumont », si l'on considère que celui-ci est un chemin ancien. L'hypothèse, longtemps développée, selon laquelle l'installation serait liée à une voie antique est donc fortement remise en question à l'issue de cette opération. De plus, la fonction de *vicus* ou de *mantio* est également abandonnée au profit d'un grand établissement agricole gallo-romain, tels que ces derniers se développent au début du I^{er} siècle de notre ère, révélant une diversité de l'habitat antique face au modèle architectural romain⁴⁹. De nombreux exemples situés en Plaine de France sont connus⁵⁰ et correspondent à des classes morphologiques développées notamment dans le Centre de la France⁵¹. Ils sont souvent caractérisés par des bâtiments en dur inscrits dans un ou plusieurs enclos de taille variable longtemps désignés comme étant des «fermes indigènes en voie de romanisation»⁵² (Morpho I) Très peu de matériel a été mis au jour, si l'on considère la quantité des sondages effectués. L'analyse des mobiliers, notamment céramique et métallique donne l'image d'un site peu intégré dans les réseaux d'échanges (très peu de céramiques d'importations, faible nombre de production sigillée). Par ailleurs, compte-tenu du faible lot d'objet métallique, le niveau de vie de l'occupation et la caractérisation d'activités sont délicats à déterminer au stade de ce diagnostic.

IV.4 – L'époque moderne

L'époque moderne est principalement marquée par la mise en évidence de deux chemins et de fosses d'extractions.

Le premier chemin est situé sur « La Garde » et avait déjà été reconnu lors du diagnostic situé sur «Le Haut du Mesnil⁵³» (fig.). Cette voie a été identifiée sur les tranchées 5, 8, 11 et 10 (V **083**,

49 Ouzoulias, Tranoy 2010, p.171-172.

50 Ouzoulias, Van Ossel 2009

51 Gandini 2008

52 Agache 1978.

53 Lefevre 2011, p. 58-59.

084 et 029). Elle est orientée selon un axe sud-ouest / nord-est et se situe sur le point bas d'un talweg. Le sondage effectué en 2011 avait permis de préciser les modalités très simples de mise en



fig.80 - Cliché du sondage de la fosse 141

œuvre de cette voirie, cette dernière reposant directement sur un substrat limoneux. Aucun niveau de préparation (drain, empierrement) n'a été observé, présumant d'un accès très difficile lors d'intempéries, le chemin étant situé sur le point bas d'une vallée sèche. Cependant, un fossé bordier a été mis en évidence (**Fo 026**) sur la bordure nord-ouest, permettant de drainer la voie. Il a livré en surface un fragment de céramique moderne. Cette dernière est connue sur les cartes anciennes dès 1787 (Plan d'Intendance) sous le nom de «Fonds du Mesnil» (cf *Annexe 4*). Le diagnostic apporte néanmoins un éclairage intéressant sur cette voie, le chemin ayant été identifié sur un tronçon qui n'est pas cartographié.

La seconde voie a été identifiée sur la pointe sud de «L'Arpent aux Chevaux», entre les tranchées 27 et 28 et probablement 31 et 34 (**V 066, 068, 143 et 145**). Cette dernière se positionne également au fond d'un talweg secondaire recouvert par une couche importante de colluvions. Il n'a pas été possible d'y réaliser un sondage, de fortes pluies ayant totalement inondées la structure à l'issue de son décapage. Néanmoins, les observations faites en surface ont permis de mettre en évidence un tracé compris entre 7 m et 8,50 m de large. Le comblement est composé de limon sablo-argileux gris clair à moucheté beige, compact

et hétérogène. Quelques pierres calcaires et des fragments de briques ont été également observés en surface. Par ailleurs, un probable fossé bordier a été identifié à l'ouest caractérisé par du limon brun-jaune hydromorphe. Cette voie apparaît sur le Plan d'Intendance en 1787 sous le vocable de «Chemin de la Rangée» reliant «l'Avenue de Beaumont» au village du Plessis-Gassot (Cf. *Annexe 4*).

Enfin, plusieurs très grandes structures sub-circulaires (entre 4 m et 10 m de largeur) comblées par du limon sableux beige à gris peu compact ont été observées uniquement sur l'emprise de «L'Arpent aux Chevaux». Ces vestiges très caractéristiques sont bien connus⁵⁴ sur le secteur et correspondent à des fosses d'extraction (marnières). Une seule a été sondée sans atteindre cependant son fond (de telle structure pouvant atteindre plusieurs mètres de profondeur). Il s'agit de **la fosse 141**, située à l'ouest de la tranchée 20 (fig.80). Ses dimensions sont comprises entre 9,50 m de long sur 5 m de large. La profondeur atteinte est de 1,90 m, point à partir duquel les parois évasées de la structure se sont considérablement rétrécies afin de former le puits d'extraction. Le comblement homogène est caractérisé par du limon sablo-argileux gris-beige peu compact à compact avec quelques inclusions de cailloutis calcaires. Deux fragments érodés et peu diagnostiques de céramiques y ont été recueillis.

IV.5 – Conclusion générale et perspective

La découverte de structures en creux datées de La Tène ancienne confirme l'étendue des sites d'habitat de cette période. Néanmoins, il convient de préciser que les vastes programmes de décapage extensif sur de grandes surfaces sont les seuls à pouvoir appréhender ce type d'occupation en aire ouverte.

Les ouvertures réalisées sur le secteur de «La Garde» ont permis de révéler un ensemble d'occupations important daté de la fin de La
54 Lefeuvre 2008, 2011 et Laporte-Cassagne dir. 2012.

Tène finale et du Haut-Empire, situé dans le prolongement oriental d'établissements laténiens.

Situés à 550 m environ au sud, les sondages exécutés sur le secteur de «L'Arpent aux Chevaux – partie nord» ont quant à eux permis d'identifier l'étendue et la nature du site antique connu depuis les années 1970. Il s'agit d'un grand établissement rural gallo-romain d'environ 3 hectares, mis en place peu après l'occupation de «La Garde». Les deux sites sont alors contemporains, au moins du milieu du I^{er} siècle jusqu'au début du III^e siècle, l'occupation du site de «L'Arpent aux Chevaux» se poursuivant vraisemblablement jusqu'au début du IV^e siècle ap. J.-C.

L'installation de ces établissements antiques dans la seconde moitié du I^{er} siècle semblent correspondre, d'après cette opération de diagnostic, à la grande vague de reconquête de l'espace rural déjà observée ailleurs (moyenne vallée de l'Oise⁵⁵ et confluence Seine-Yonne⁵⁶). Néanmoins, seuls un décapage extensif de ces secteurs et la fouille approfondie des vestiges permettraient de répondre aux questions relatives à la mise en place et à la continuité des ensemble fossoyés de « La Garde » d'une part, et d'identifier la structuration, les activités et le niveau de vie du site de « l'Arpent » d'autre part, en vue d'en caractériser les statuts.

Ces découvertes permettent ainsi de compléter les connaissances sur l'époque gallo-romaine dans ce secteur (fig.81). En effet, les occupations sont également contemporaines du site des «Rouilleaux»⁵⁷ situé à environ 1 km au sud de « La Garde », et à 300 m à l'ouest de «L'Arpent aux Chevaux». La multiplicité de ces occupations révèle, une structuration importante de ce territoire et sa pérennité depuis La Protohistoire, ainsi qu'une capacité productive des terroirs. La présence de plusieurs occupations contemporaines mais de tailles différentes est bien connue au Haut-Empire, notamment en Vallée de l'Oise⁵⁸. Ces dernières acquièrent des

statuts hiérarchiques distincts, généralement en fonction de leur superficie et des constructions qu'elles abritent. Dès lors, l'occupation mise au jour sur «l'Arpent aux Chevaux» semble afficher un statut plus élevé que les sites des «Rouilleaux» et de «La Garde», la présence d'au moins deux caves et d'un ensemble architectural conséquent plaident en ce sens. Cependant, seule la réalisation de fouilles exhaustives sur ces deux secteurs, permettront de répondre aux problématiques de hiérarchisation des habitats.

Enfin, la question des liens existants entre ces installations et l'axe de circulation demeure entière. Aussi, il conviendrait de vérifier les potentielles extensions des fossés au-delà de «L'Avenue de Beaumont», et de confirmer ou non la postériorité de cet itinéraire à l'époque antique.

55 Malrain, Maréchal 2012, p. 371

56 Séguier 2012, p. 404.

57 Cortès 2002, p. 55-59.

58 Maréchal 2009, p.211.

	La Tène Ancienne		La Tène Moyenne		La Tène Finale		Haut-Empire				Bas-Empire		Haut Moyen-Âge	
	-4	-3	-2	-1	ler	IIeme	IIIeme	IVeme	Veme					
Les Thuileaux / Le Haut du Mesnil / L'Arpent aux Chevaux - partie nord						Etablissement rural								
Le Bois Bouchard II		Nécropole		Habitat		Habitat		Hiatus		Habitat Forge				
Les Rouilleaux				Habitat		Hiatus ?								
Le Bois Bouchard III				Habitat										
Le Bois Bouchard IV				Habitat		?								
L'Arpent aux Chevaux - partie sud				Habitat		Parcelleaire Structures isolées								
La Garde						Habitat ?								

fig.81 - Phasage chronologique des occupations mises au jour sur la Carrière REP / Véolia

Bibliographie

Agache 1978 – AGACHE (R.) : *La Somme pré-romaine et romaine*, Société des Antiquaires de Paris, Amiens, 1978.

Autexier et al 1971 : AUTEXIER (J.-Y.), FLECHER (J.-F.), FONTAINE (C.), GUADAGNIN (R.), LEREDDE (H.) et MORET (S.) : *Fouille de sauvetage au Plessis-Gassot «Les Thuilleaux»*, Rapport de fouille réalisée par la JPGF, Section de Sarcelles et Villiers-le-Bel, 1971.

Chevallier 1997 – CHEVALLIER (R.) – *Les voies romaines*, Picard éditeur, Paris 1997.

Cortès et al. 2004 : CORTES (J.-L.), LE CALVE (G.), VIAND (A.) et PISSOT (V.) – *Le Plessis-Gassot (Val d'Oise) «Les Rouilleaux»* : Document final de synthèse de fouille du 10/03/2003 au 28/05/2003. Saint-Denis : SRA, Pantin : Inrap Centre – Ile-de-France, 2004.

Das Gracas, Charamond 1992 : DAS GRACAS (E.), CHARAMOND (C.) - *Plessis-Gassot (95 492 001 AH) [Carrière REP], La Goupillière et Maubuisson* : rapport de fouilles avril 1992. Vincennes : DRAIF, 1992.

Durgeau 2005 : DURGEAU (S.). - *Mise en place de méthodes pour l'étude technique des céramiques de l'âge du Fer en Ile-de-France, étude de cas : le matériel du site «le bâtiment hospitalier de l'Hôpital Avicenne» (Bobigny, Seine-Saint-Denis)* : Mémoire de DEA de pré-histoire, ethnologie et d'anthropologie. Paris : Université de Paris 1, 2005. 135 p.

Gandini 2008 : GANDINI (C.) – *Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive. La dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (II^e s. av. J.-C. – VII^e s. ap. J.-C.)*, 33^e supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tours, 2008.

Ginoux dir. 1999 : GINOUX (N.) dir. – *Le Plessis-Gassot – Le Mesnil-Aubry (Val d'Oise) «Secteur nord de la carrière REP»*. Opération

de fouille préventive sur la nécropole laténienne, évaluation de l'habitat protohistorique du 17-08-98 au 25-03-99. Saint-Denis : SRA ; Pantin : AFAN Centre – Ile-de-France, 1999 [Version provisoire du Document final de synthèse].

Ginoux dir. 2005 : GINOUX (N.) dir. – *Le Plessis-Gassot – Le Mesnil-Aubry (Val d'Oise) «Secteur nord de la carrière REP»*. Saint-Denis : SRA ; Pantin : Inrap Centre – Ile-de-France, 2005 [Version provisoire du Document final de synthèse].

Ginoux 2009 : GINOUX (N.) – *Elites guerrières au nord de la Seine au début du III^e siècle av. J.-C. La nécropole celtique du Plessis-Gassot (Val d'Oise)*. *Revue du Nord*, Hors série, Collection Art et Archéologie n°15, Univ. Charles-de-Gaulle-Lille 3, 2009, 164 p.

Guadagnin et al. 1973 : GUADAGNIN (R.), CECCHINI (M.), EBZANT (B.) GUADAGNIN (J.) et RENAUX (D.) : *Fouille de sauvetage archéologique d'une cave gallo-romaine du II^e siècle, Lieu-dit «Les Thuilleaux», Commune du Plessis-Gassot (Val d'Oise)*, Rapport de fouille réalisée par la JPGF, Section de Villiers-le-Bel, 1973.

Guadagnin et al. 1977 : GUADAGNIN (R.), DEVIENNE (M.-F.), CECCHINI (M.), LENGLET (P.). - *Aedificium gaulois du lieu-dit Le Bois-Bouchard, communes du Plessis-Gassot, Le Mesnil-Aubry* : fouille de sauvetage archéologique d'une fosse-dépotoir contenant du mobilier datable de la Tène III. Villiers-le-Bel : JPGF, 1977. 112 p.

Jouanin, Touquet Laporte-Cassagne 2013 : JOUANIN (G.), TOUQUET LAPORTE-CASSAGNE (C.) – *Sacrifices et repas communautaires sur le site du Mesnil-Aubry «Le Bois Bouchard IV» (Val-d'Oise)*, In AUXIETTE (G.), MENIEL (P.) – *Les dépôts d'ossements d'animaux en France, de la fouille à l'interprétation*, Collection Archéologie des plantes et des animaux 4, Editions Monique Mergoïl, Montagnac, 2013, p.69-76.

Laporte-Cassagne dir. 2012 : LAPORTE-CASSAGNE (C.) dir. – *Le Mesnil-Aubry (Val-d'Oise), «Le Bois Bouchard IV», Rapport final d'opération de fouille du 03/05/2010 au 31/07/2010*. Paris : SRA Ile-de-France, Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 2012, 2 volumes. 606 p.

Lefeuvre 2008 : LEFEUVRE (A.). - *Le Mesnil-Aubry - Le Plessis-Gassot (Val-d'Oise), «Le Bois Bouchard», phase 1* : Rapport de diagnostic, du 03/09/2007 au 21/09/2007. Saint-Denis : SRA Ile de France ; Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 2008. 109 p.

Lefeuvre 2009 : LEFEUVRE (A.). - *Le Mesnil-Aubry (Val-d'Oise), «Le Bois Bouchard», phase 2* : Rapport de diagnostic archéologique du 10 au 31 mars 2008. Saint-Denis : SRA Ile de France ; Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 2008. 191 p.

Lefeuvre 2011 : LEFEUVRE (A.). - *Le Plessis-Gassot, Le Mesnil-Aubry (Val-d'Oise), «Le Haut du Mesnil»* : Rapport de diagnostic archéologique du 06/06/2011 au 27/06/2011. Paris : SRA Ile de France ; Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO, 2011. 103 p.

Malrain, Maréchal 2012 : MALRAIN (F.), MARECHAL (D.) – Espaces ruraux dans la moyenne vallée de l'Oise. Limites et perspectives, *In* CARPENTIER (V.) et MARCIGNY (C.) dir. – *Des Hommes aux champs. Pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen-Age*, Archéologie et Culture, Actes de la Table-Ronde du 8-9 oct. 2008 à Caen, Presses Universitaires de Rennes, p 367-391.

Maréchal 2009 : MARECHAL (D.) : Le village de Longueil-Sainte-Marie et les autres formes d'implantation agricole dans la moyenne vallée de l'Oise *In* LEVEAU (P.), RAYNAUD (C.), SABLAYROLLES (R.) et TREMENT (F.) 2009 : *Les formes de l'habitat rural gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques, Actes du Colloque AGER VIII, Toulouse 2007, Aquitania sup. 17*, Bordeaux, 2009, p.199-215.

Marion 2004 : MARION (S.). - *Recherches sur l'âge du Fer en Ile-de-France, entre Hallstatt Final et La Tène finale : Analyse des sites fouillés, chronologie et société*. Oxford : British Archaeological Research, 2004. (BAR International Series ; 1231).

Marti, Bovy 1999 : MARTI (F.), BOVY (P.). - *Le Mesnil-Aubry (Val-d'Oise), secteur nord de la carrière REP (95 492 005), Le Bois-Bouchard, Vallée Dame-Jeanne, parcelles Y12-Y13, évaluation* : DFS. Saint-Denis : SRAIF ; AFAN, 1999. 6 p.

Marquis 2000 : MARQUIS (Ph.). - *La fouille des 12 – 14, rue des Lombards à Paris (IVe arr.). Premiers résultats*. Cahiers de la Rotonde, n°21, 2000, 119 p.

Ouzoulias, Tranoy dir. 2010 : OUZOULIAS (P.), TRANOY (L.) dir. – *Comment les Gaules devinrent romaines*. Editions La Découverte, Paris 2010.

Ouzoulias, Van Ossel 2009 : OUZOULIAS (P.), VAN OSSEL (P.) – Petites et grandes exploitations agricoles : le cas de la Plaine de France *In* LEVEAU (P.), RAYNAUD (C.), SABLAYROLLES (R.) et TREMENT (F.) 2009 : *Les formes de l'habitat rural gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques, Actes du Colloque AGER VIII, Toulouse 2007, Aquitania sup. 17*, Bordeaux, 2009, p.111-123.

Ouzoulias 2012 : OUZOULIAS (P.) – Les campagnes gallo-romaines : quelle spatialité ? retour sur l'expérience d'Archéomedes, *In* CARPENTIER (V.) et MARCIGNY (C.) dir. – *Des Hommes aux champs. Pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen-Age*, Archéologie et Culture, Actes de la Table-Ronde du 8-9 oct. 2008 à Caen, Presses Universitaires de Rennes, p131-157.

Pissot (1999) : PISSOT (V.). - La céramique gallo-romaine de la zone 100 de la villa du Nouret à Tremblay-en-France (Seine-St-Denis). *In* : MARCILLE (C.), COTTIAUX (R.),

COUTURIER (D.). dir. - *Tremblay-en-France/le Nouret (93)*. Document final de synthèse, volume 3, Programme Plaine de France, coordination archéologique des opérations de l'aéroport Roissy-Charles De Gaulle, AFAN, SRA Ile-de-France, 1999, vol. 3, annexe 1.

Séguier, Augereau 1995 : SEGUIER (J.-M.), AUGEREAU (A.) – *Un gisement archéologique de l'interfluve Seine-Yonne, du Paléolithique supérieur à l'Antiquité tardive*, Document final de synthèse, CDA Bassée. Saint-Denis : SRA Ile-de-France, Pantin : AFAN, 1995.

Séguier 2012 : SEGUIER (J.-M.) – Fermes, terroirs et territoires du Deuxième âge du Fer à l'époque romaine dans le secteur Seine-Yonne (Seine-et-Marne), *In* CARPENTIER (V.) et MARCIGNY (C.) dir. – *Des Hommes aux champs. Pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen-Age*, Archéologie et Culture, Actes de la Table-Ronde du 8-9 oct. 2008 à Caen, Presses Universitaire de Rennes, p. 391-409.

Wabont et al. 2006 : WABONT (M.), ABERT (F.), VERMEERSCH (D.). - *Carte archéologique de la Gaule, Val-d'Oise, 95*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2006. 495 p.

Liste des Figures

Fig.1 – Localisation de l'emprise archéologique	15
Fig.2 – Situation topographique des emprises du diagnostic	17
Fig.3 – Contexte géologique des emprises du diagnostic	18
Fig.4 – Coupes des sondages géologiques	19
Fig.5 - Vue des dalles en grès obturant la cave © R. Guadagnin (JPGF).....	24
Fig.6 – Vue des murs ouest et nord © R. Guadagnin (JPGF)	24
Fig.7 – Vue de l'escalier © R. Guadagnin (JPGF)	24
Fig.8 – Vue du système empierré condamnant l'escalier © R. Guadagnin (JPGF)	25
Fig.9 – Vue de l'équipe en cours de fouille © R. Guadagnin (JPGF)	25
Fig.10 – Opérations archéologiques liées à l'exploitation de la Carrière REP / Véolia	26
Fig.11 – Localisation des opérations archéologiques au nord de la carrière REP / Véolia (diagnostics et fouilles)	27
Fig.12 – Vue aérienne des tranchées au sud de «L'Arpent aux Chevaux-partie nord»	28
Fig.13 - Vue aérienne des tranchées de «La Garde»	29
Fig.14 – Plan masse général	32
Fig.15 – Plan masse du secteur de «La Garde»	33
Fig.16 – Plan masse du secteur de «L'Arpent aux Chevaux»	34
Fig.17 – Localisation des structures protohistoriques (La Tène ancienne)	36
Fig.18 – Fosse 003	37
Fig.19 – Fosse 172 et trou de poteau 173	38
Fig. 20 – Trou de poteau 002	38
Fig.21 – Fosse 001 et trou de poteau 004	39
Fig.22 – Mobilier céramique de La Tène ancienne	40
Fig.23 – Le Mesnil-Aubry «La Garde» : vue de la fenêtre d'ouverture située au nord	41
Fig.24 - Le Mesnil-Aubry «La Garde» localisation des vestiges antiques	42
Fig.25 – Fosse 013	43
Fig.26 – Fosse 154 et fossé 191	44
Fig.27 – Cliché de la fosse 154 et du fossé 191	45
Fig.28 – Coupe du fossé 156	45
Fig.29 – Coupe du fossé 157	45
Fig.30 – Coupe du fossé 007	46
Fig.31 – Localisation et coupes des sondages du fossé 008	47
Fig.32 – Fosse 153	48
Fig.33 – Coupe des fossés 149 et 150	49
Fig.34 – Fosse 216	49
Fig.35 – Coupe du fossé 161	50
Fig.36 – Coupe de la structure 155	50
Fig.37 – Plan et coupes des trous de poteaux du bâtiment 9	51
Fig.38 – Avenue de Beaumont : sondage 2	54
Fig.39 – Avenue de Beaumont : sondage 1	55
Fig.40 – Localisation des vestiges de «La Garde» et du «Bois Bouchard IV»	57
Fig.41 – Le Plessis-Gassot «L'Arpent aux Chevaux – partie nord» / Le Mesnil-Aubry «Le Haut du Mesnil» : localisation du site antique	60
Fig.42 – Coupe du fossé structurant nord : 036-101-189	61
Fig.43 - Coupe du fossé structurant sud : 099	62
Fig.44 – Coupe du fossé 184	62
Fig.45 – Coupe du fossé 131	63
Fig.46 – Coupe des fossés 177 et 178	64
Fig.47 – Coupe du fossé 100	65
Fig.48 – Coupe du fossé 035	66
Fig.49 – Coupe du fossé 117	66
Fig.50 – Coupe du fossé 118	67
Fig.51 – Plan du bâtiment 5	68
Fig.52 – Clichés du plan et de la coupe du bâtiment 5	69
Fig.53 – Vue aérienne du bâtiment 6	69
Fig.54 – Vue aérienne du mur 185 du bâtiment 6	70

Fig.55 – Coupe du mur 089 du bâtiment 6	71
Fig.56 – Coupe du mur 090 du bâtiment 6	72
Fig.57 – Plan et coupe des murs du bâtiment 7	72
Fig.58 – Plan du bâtiment 2 (fouille JPGF)	74
Fig.59 – Plan et coupe du bâtiment 3 (St 123)	75
Fig.60 – Vue aérienne du bâtiment 1 et de la cave en cours de fouille	76
Fig.61 – Plan du bâtiment 1	77
Fig.62 – Coupe du mur 192 depuis l'intérieur de la cave	78
Fig.63 – Cliché du mur 193 depuis l'intérieur de la cave	78
Fig.64 – Coupe du mur 204	79
Fig.65 – Coupe est / ouest de la cave	80
Fig.66 – épingle en os incomplète	81
Fig.67 – Coupe du mur sud du bâtiment 1 (Mr 192) et de la structure 043 (Mr 208 et 209)	81
Fig.68 – Cliché du mur 192 depuis l'intérieur de la cave	82
Fig.69 – Restitution du mur 209 de la structure 043 en partie dégagé sous l'empierrement	82
Fig.70 – Plans et coupes des trous de poteaux du bâtiment 8	83
Fig.71 – Fosse 049	84
Fig.72 – Fosse 050 et fossé 212	85
Fig.73 – Bague en alliage cuivreux et cabochon en pâte de verre (Fs 050)	86
Fig.74 – Fragments de verre bleutés (Fs 050)	86
Fig.75 – Foyer 207	87
Fig.76 – Foyer 059	87
Fig. 77 – Coupe nord-est / sud-ouest du Fait 201 (nappe de colluvion grise)	88
Fig.78 – Fosse 138 et fossé 139	91
Fig.79 – Cliché de la fosse 138 en cours de fouille	92
Fig.80 – Fosse 141	94
Fig.81 – Phasage chronologique des occupations mises au jour sur la carrière REP / Véolia	96

Annexe 1

Etude des sondages géologiques

H. Djema (SDAVO)*

* Relecture du manuscrit P. Wuscher (Inrap CIF)

I- Description de l'intervention

Deux modes d'intervention ont été mis en œuvre pour la réalisation des sondages profonds.

Dans le secteur dit «La Garde», 3 sondages profonds ont été réalisés dans la continuité des tranchées archéologiques, elles-mêmes implantées suivant la morphologie et la topographie du terrain conformément à la prescription.

Dans le secteur dit « L'Arpent aux Chevaux – partie nord », les objectifs de la prescription étaient différents. Les tranchées surfaciques devaient permettre d'établir l'emprise sud d'une occupation antique partiellement fouillée dans les années 1970 par la JPGF et circonscrit dans sa partie nord lors d'un diagnostic réalisé en 2011¹. Ces tranchées surfaciques devaient, en outre, couper la voie romaine qui borde cette occupation afin de la documenter. Il est donc évident que, dans ce secteur, le choix d'implantation des tranchées ne s'est pas porté sur la morphologie et la topographie du terrain.

Les sondages réalisés au Lieudit «L'Arpent aux Chevaux» ont donc été mis en œuvre en complément des tranchées d'autant que le faible enfouissement des vestiges antiques ne permettait pas de circonscrire en outre des secteurs concernés par les sondages profonds. Deux transects, un premier long de 600 m implanté suivant la topographie du terrain et un second long de 200 m perpendiculaire au premier, ont été mis en place selon un maillage régulier et large. 9 sondages profonds ont ainsi été ouverts. Le choix de l'espacement des sondages (tous les 100 m) permettait une reconnaissance rapide et satisfaisante du potentiel sédimentaire du secteur. En fonction des découvertes réalisées, et seulement dans un second temps, un diagnostic plus détaillé des séquences (resserrement du maillage, multiplication des sondages) devait permettre de documenter plus finement les faits observés.

Seul le sondage profond 7 a livré deux indices paléolithiques (1 éclat de débitage et 1 éclat de façonnage) au sommet d'un niveau limono-argileux orangé. Au regard de la position secondaire de ces découvertes, il n'a pas été jugé

opportun de resserrer les sondages autour de ce log.

1 jour a été consacré à la réalisation des sondages dans le secteur de «L'Arpent aux Chevaux». Les ouvertures ont été faites à la pelle mécanique sous la surveillance de 2 archéologues préhistoriens (H. Djema Sdavo et F. Blaser Inrap). En raison du délai imparti, il a été convenu de procéder par sondages sous forme de puits simples et en fonction de l'intérêt stratigraphique et archéologique, par la constitution de paliers pour permettre l'accès aux coupes en toute sécurité. Cette option a été appliquée très ponctuellement au regard de la puissance sédimentaire relative du secteur. Pour des raisons de sécurité, les sondages étaient systématiquement rebouchés en fin de journée. Tous les sondages ont été relevés au GPS et ont fait l'objet d'un enregistrement photo et d'un relevé stratigraphique précis.

II- Observations stratigraphiques

Au total 12 sondages profonds ont été exécutés. Leur profondeur varie en fonction de la cote d'apparition du substrat. Le substrat calcaire (Calcaire de Saint-Ouen, e6b) a été atteint dans les sondages profonds 7, 8, 9 et 12. Dans tous les autres logs, le substrat tertiaire (Sables de Monceau, e6a) a été systématiquement observé sauf pour les sondages 2 et 5.

II.1 - Transect A (fig.1)

Dans le secteur dit de «La Garde», les trois sondages profonds réalisés suivent la légère pente d'environ 1,5% d'orientation ouest-est. Le profil ainsi établi est perpendiculaire à un talweg qui traverse la parcelle du nord au sud. La légère déclivité dans la partie est suffit à conserver un épais niveau de limons argileux brun-orangé (Bt Holocène ?) de 0,6 à 1,4 m recouvrant un dépôt de limons argilo-sableux hétérogène brun, d'épaisseur variable comprise entre 0,3 et 1,2 m, et interprété comme un dépôt de colluvions anciens (présence d'oxydes de manganèse et d'inclusions calcaires). En sommet, ce dépôt

¹ Lefeuvre 2011

vient couvrir un niveau limoneux beige carbonaté (lœss ?) reposant sur le substrat tertiaire (log1). En bas de pente, il couvre directement un niveau d'argile de couleur orangée et compact (hydromorphie permanente) (log3). D'après ce profil, le niveau limoneux beige carbonaté apparaît donc érodé sur sa partie basse. Aucun indice paléolithique n'y a été détecté.

II.2- Transect B (fig.2)

Le Lieudit «L'Arpent aux Chevaux - partie nord» présente une double déclivité avec une orientation opposée ouest et est, dégageant une légère butte en son centre. Si la pente orientée vers l'est présente un pourcentage assez proche de celle observée sur le secteur dit « La Garde » (1,75 %), elle s'avère plus marquée vers l'ouest (2.5 % environs). Les séquences enregistrées sur les 7 sondages profonds qui composent ce profil n'ont pas révélé d'horizons-repères caractéristiques des séquences connues du Nord de l'Europe. Cependant, quelques corrélations inter-logs sont possibles. Parmi les quelques grands traits identifiés, il peut être mentionné de haut en bas :

- un limon brun orangé bioturbé (Bt Holocène) ;
- un limon brun meuble (front de décarbonation du sol de surface ?) ;
- un petit niveau hydromorphe grisâtre de type gley tundra. Il est observé dans un unique log (log9). La distance entre les logs et le caractère singulier de ce niveau rend difficile sa corrélation ;
- un niveau de limon beige calcaire homogène observé sur tous les logs. Il présente dans le log12 une structure feuilletée (lœss ?). Ce niveau est relativement peu épais (0,1 à 0,4 m).
- un niveau de limon brun-orangé à granules de craie éparses (log4), présentant des traces d'activités organiques (terriers) sur un unique log (log10) et généralement épais de 0,1 à 0,4 m,
- un niveau d'érosion observé sur 5 sondages et souligné par la présence d'un lit de craie fragmentée qui apparaît au contact des sables tertiaires dans les log9 et 10 (sur la déclivité est) et au-dessus du niveau de limon brun-orangé dans les logs11 et 12 (sur la déclivité ouest). Malgré la distance des sondages, il pourrait

s'agir de deux phénomènes érosifs distincts. Seul le log7 a livré 2 indices lithiques découverts au sommet d'un horizon limono-argileux orangé.

II.3- Transect C (fig.3)

Le transect C, implanté perpendiculairement par rapport au transect B, suit une déclivité orientée vers le sud-ouest. La pente observée à cet endroit est très faible de l'ordre de 0.6 % environ. D'après ce profil, le niveau de limon beige carbonaté se retrouve dans la partie basse et reste très peu épais. Il recouvre le niveau de limon brun-orangé. La zone de contact est soulignée au sein du log8 par la présence d'un lit de craie fragmentée marquant une phase érosive, telle qu'observée au sein des logs11 et 12.

Aucun indice paléolithique n'y a été détecté.

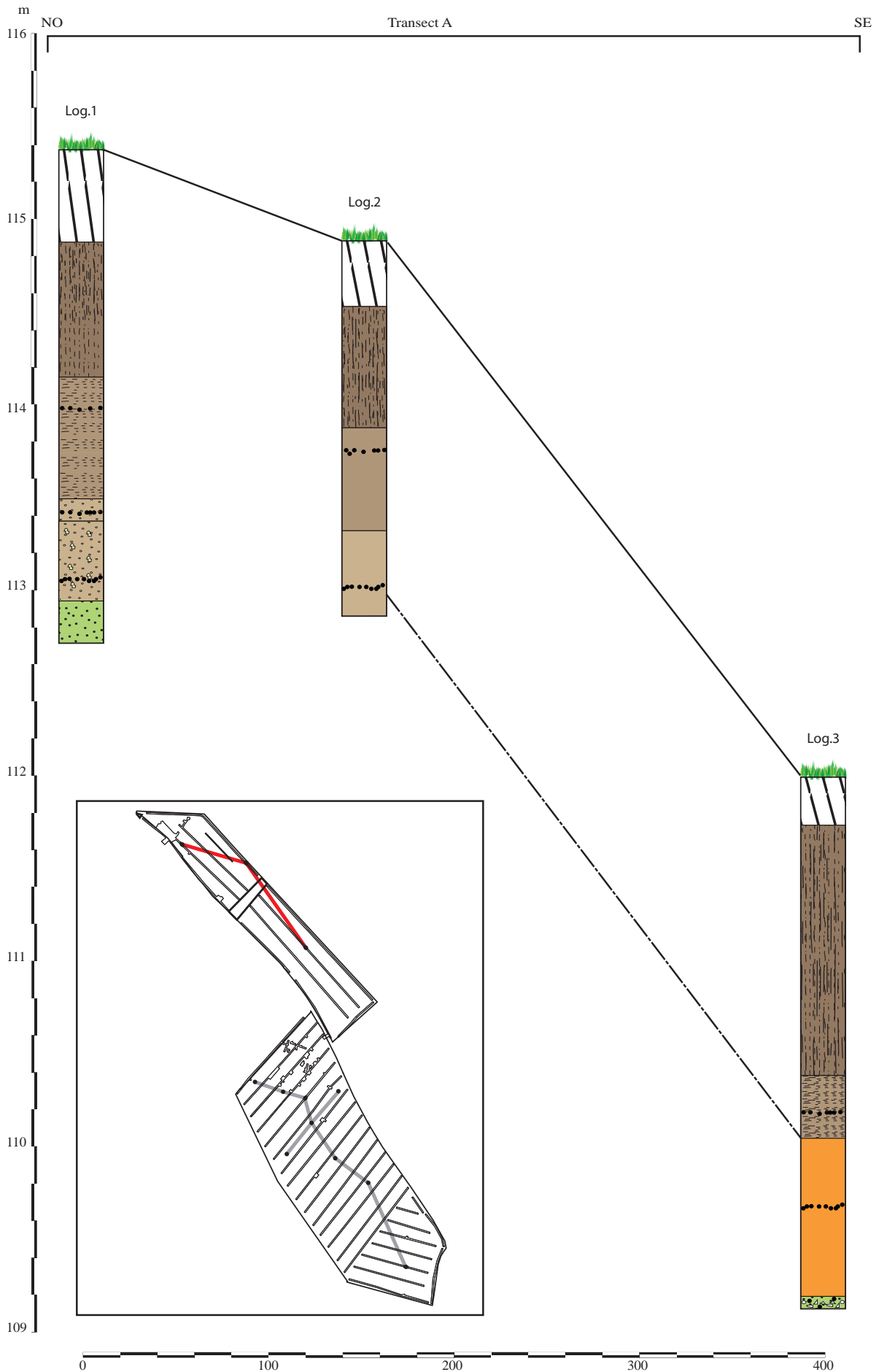
L'absence d'horizon-repères évidents rend difficile toute tentative d'interprétations chronostratigraphiques des séquences sédimentaires observées. Cet exercice est d'autant plus délicat que la documentation concernant l'épaisseur sédimentaire relative conservée en contexte de plateaux reste rare. Néanmoins, il peut être souligné que la disposition des horizons et leur épaisseur varient fortement d'un sondage à un autre en raison du léger relief présent sur le secteur, avec un épaissement des horizons Bt, essentiellement en bas de pente. Le développement majeur des horizons supérieurs témoignerait de pédogenèse récente (Holocène ?) comme l'attestent la dégradation importante des sols à cet endroit et les phénomènes d'hydromorphie observés sur certains horizons (log5). Un niveau de limon beige carbonaté pouvant correspondre à l'une des trois grandes unités sédimentaires de la séquence loessique du Weichsélien supérieur et situé au-dessous de ces niveaux viendrait appuyer cette hypothèse. L'horizon limono-argileux orangé sous-jacent (log7) a livré 2 éclats paléolithiques entièrement recouverts de patine blanche. La présence d'un éclat de façonnage pourrait évoquer les techno-complexes rapportés au Moustérien de Tradition Acheuléenne. Ces ensembles extrêmement rares dans le Nord de la France sont datés, en l'état actuel de la recherche, du stade isotopique 3.

Les caractéristiques de cet horizon orangé, sa position sous des dépôts pouvant être attribuable au Pléniglaciaire supérieur et les 2 vestiges lithiques collectés semblent converger pour une attribution au Pléniglaciaire moyen de cette unité. En l'absence de datations radiométriques, il est difficile cependant de corroborer cette interprétation.

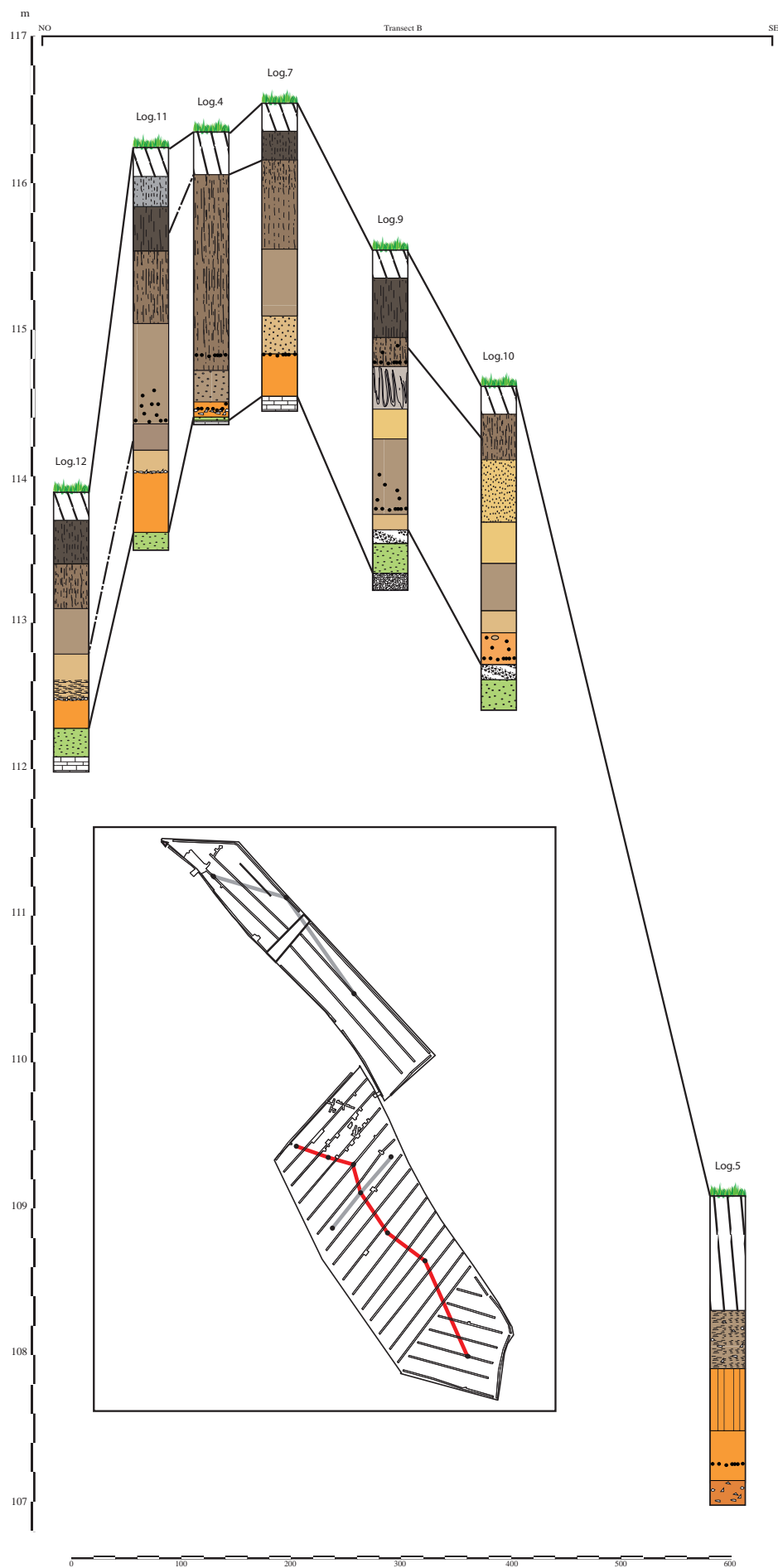
II.4- Synthèse

Les sondages profonds implantés de manière systématique suivant une maille large mais régulière ont permis de documenter les formations de surface mal connues dans ce secteur. Une série de datations et d'analyse géomorphologique plus poussée aurait permis d'affiner l'interprétation chrono-stratigraphique proposée et d'appréhender plus finement les séquences sédimentaires. La constitution de terrier au sein de l'horizon brun-orangé comme marqueur du Pléniglaciaire moyen² aurait par exemple pu être étayée. Malgré une couverture limoneuse épaisse, les unités sédimentaires à fort signal archéologique (Pléistocène et Holocène) ont été atteintes sans livrer de traces de concentrations évidentes d'artéfacts préhistoriques. Il convient de souligner cependant que le taux d'ouverture des niveaux pléistocènes reste faible : 0,12 %. Il ne permet pas d'avancer l'hypothèse d'une absence d'occupation paléolithique dans ce secteur.

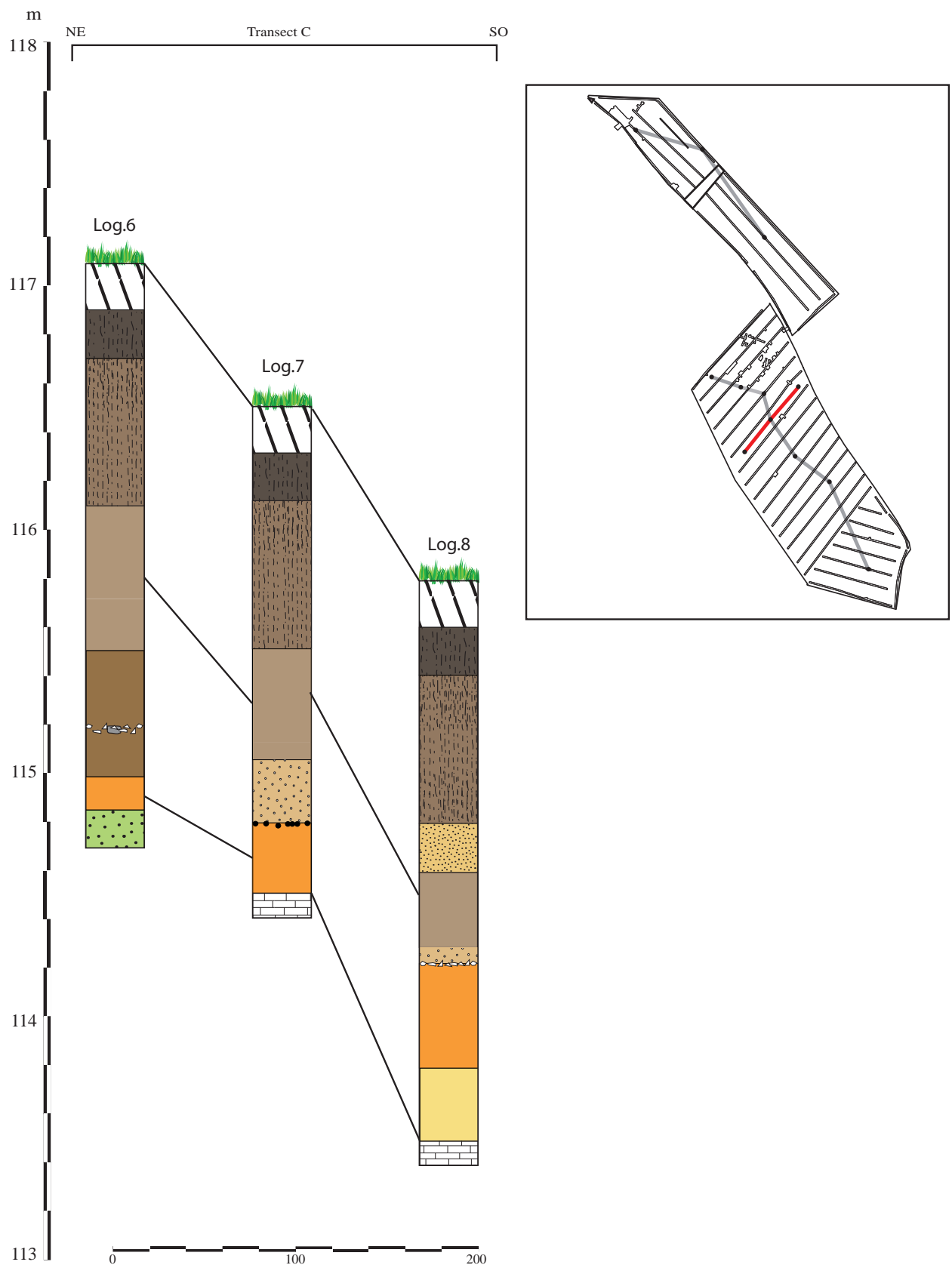
² Loch et al. 2003



Annexe 1, fig.1 - Coupes des sondages du transect A



Annexe 1 , fig.2 - Coupes des sondages du transect B



Annexe 1 , fig.3 - Coupes des sondages du transect C

Annexe 2

Etude du mobilier céramique antique

S. Gautier (Inrap CIF)

Le diagnostic réalisé sur les communes du Mesnil-Aubry et du Plessis-Gassot, a livré une série de 611 restes pour 62 NMI non pondéré, c'est-à-dire comptabilisé sur bords recollés ou identiques uniquement. Cette série se répartit selon deux noyaux d'occupation distincts : le premier, sis entre les tranchées 1 à 11, correspond au lieu-dit «La Garde» situé au Mesnil-Aubry. Le second, sis entre les tranchées 12 à 27, correspond au lieu-dit «L'Arpent aux chevaux» situé au Plessis-Gassot, soit deux gisements antiques différents.

Le mobilier se répartit de la manière suivante au sein des deux sites : pour «La Garde», 255 restes pour 16 NMI ; pour «L'Arpent aux chevaux», 356 restes pour 46 NMI. La présentation du mobilier se fera selon ces deux sites.

I. Site 1 : Le Mesnil-Aubry «La Garde»

Le mobilier issu de ce premier site provient de 27 contextes distincts, mis au jour quasi exclusivement au nord, entre les tranchées 1 et 2. Une grande partie des contextes comprend moins de dix tessons, avec un pic à 49 restes pour le contexte 154. Il s'agit donc pour l'essentiel de lots restreints, peu susceptibles d'offrir une datation précise de manière intrinsèque. Bien que l'état de conservation des surfaces et des cassures soit relativement bon, le mobilier se présente de manière assez fragmentée.

I.1- Début d'une occupation antique, ou fin d'une occupation antérieure au début de l'Empire ?

Seuls trois ensembles peuvent être rattachés à une occupation gallo-romaine précoce : les fosses 013 et 154 et le fossé 156. Ceux-ci sont caractérisés par la présence de céramique non tournée, dont seuls trois types formes sont identifiables, correspondant à des récipients ouverts (contexte 1.154, pl. 1, n° 1 et 2) et à des urnes de type Besançon (non représentable), par la présence d'éléments en pâte claire appartenant à des cruches importées, dont la pâte s'apparente

à des productions méditerranéennes, et par celle de containers amphoriques. Parmi ces quelques amphores, distingue un individu à la pâte fortement sableuse et présentant une lèvre en collerette moulurée (contexte 1.013, pl. 1, n° 3). Sa provenance est inconnue et aucun parallèle typologique n'a pu être trouvé dans le cadre de cette étude. Si l'ambiance générale de ces lots est assurément qualifiable de précoce, l'absence de productions issues du commerce interdit tout affinement de la datation. Plus qu'un début d'occupation, la question posée par cette petite série pourrait peut-être s'avérer celle d'une d'occupation dans la continuité de la période laténienne finale.

I.2- Un éventuel hiatus au cours du I^{er} siècle de notre ère ?

Il conviendra en effet de souligner la très faible présence des sigillées sud-gauloises, (le seul exemplaire issu du contexte 1.080 est de type indéterminé), l'absence des productions dites « gallo-belges », *terra rubra* et *terra nigra*, l'absence aussi des claires lissées. S'il est nécessaire de rester prudent au stade de ce diagnostic, la question d'un hiatus couvrant au moins les deux premiers tiers du I^{er} siècle doit être posée. Les productions mentionnées ici comme absentes constituent en effet en temps normal une grande part des assemblages technologiques de cette période.

I.3 - Une réoccupation du site à partir de la fin du I^{er} siècle ou du début du II^e siècle ?

Le reste du matériel est attribuable de manière large au courant du Haut-Empire. Une première série de caractères techno-typologiques permet d'illustrer les débuts de cette seconde phase. Ceux-ci sont illustrés par la présence, pour les communes sombres, de pâtes bien affinées aux surfaces tendant vers des teintes grises à gris clair. Ces productions limoneuses grises, sont caractéristiques du dernier tiers du I^{er} siècle et de la première moitié du II^e siècle. Ont été observées une assiette à lèvre retombante

(contexte 1.151, pl. 1, n° 4), ainsi qu'une jatte à lèvres en amande (contexte 1.160, pl. 1, n° 5), dont la pâte grise fortement dégraissée au sable fait également partie du début de cette seconde phase (l'argument étant ici typologique).

Pour les communes claires, la première partie du Haut-Empire, jusqu'au milieu du II^e siècle, se caractérise par des pâtes calcaires et des pâtes sableuses aux teintes blanchâtres à crème. A ce groupe de pâte appartient un mortier à lèvres en bourrelet (contexte 1.161, sd 1, pl. 1, n° 6). Sa forme correspond cependant à la seconde moitié du II^e siècle.

Aucune production fine liée au grand commerce n'a été observée pour cette phase d'occupation.

I.4 - Un abandon du site vers la fin du II^e siècle ou le courant du III^e siècle?

Une fois de plus, les critères de datation s'appuient essentiellement sur l'évolution technologique des productions communes sombres et claires, par la quasi-absence de fossiles directs issus du grand commerce.

Au sein des communes sombres un point d'appui est fourni par les productions à pâte kaolinitique, que leurs surfaces soient lissées ou laissées brut. Celle-ci apparaissent en effet à la fin du II^e siècle et perdurent au III^e et au IV^e. A ces productions répond une bouteille à col vertical et lèvres en bourrelet (contexte 1.160, pl. 1, n° 7).

Le seul élément du grand commerce attribuable à cette phase est un rebord d'assiette de type Drag. 31 produit dans le massif argonnais.

Deux formes (planche 1, n° 8 et 9) ne peuvent être attribuées de manière précise au début ou à la fin de cette seconde phase d'occupation. Il s'agit d'une bouteille à col tronconique et haut de panse guilloché et d'un pot à lèvres oblique.

I.5 – Synthèse sur «La Garde»

A ce stade des investigations, toute continuité d'occupation aux IV^e et V^e siècles est à exclure. Quelques considérations doivent être faites concernant le statut du site, tel qu'appréciable au regard des assemblages céramiques. Les

productions fines issues du grand commerce sont en effet quasiment absentes : très peu de sigillées, aucune céramique engobée ou métallescentes, laissant entrevoir une faible intégration des occupants aux réseaux d'échanges de longue distance.

II - Site 2, «L'Arpent aux Chevaux»

Le mobilier provient de 68 structures distinctes, réparties entre les tranchées 12 et 20, avec une plus forte densité au sein des tranchées 13 et 14. Un grand nombre de ces contextes présente un effectif inférieur à dix restes, le contexte le plus conséquent atteignant 89 restes. Les remarques faites *supra* pour le premier site quant au degré de conservation des artefacts et leur taux de fragmentation prévalent ici également.

II.1 – La mise en place de l'occupation

Contrairement au premier site, le gisement de «l'Arpent aux Chevaux» ne semble pas avoir connu de réelle phase d'occupation précoce. Seuls deux éléments non tournés issus des contextes 14.043 et 14.206 ainsi qu'un rebord de lèvres de section triangulaire provenant du contexte 13.182 (pl. 2, n°10) pourraient se rapporter à des horizons augusto-tibériens, de manière large. Ces trois artefacts sont cependant pour l'heure trop anecdotiques pour pouvoir constituer les preuves d'une occupation antique débutant au cours des premières décennies de l'Empire.

Les premiers éléments pertinents en terme d'effectif et suggérant un réel début d'occupation se situent au milieu du I^{er} siècle de notre ère. Les productions en *terra nigra*, absentes du site 1, sont ici présentes, caractérisées par des productions issues du grand commerce (la vallée de la Vesle, en Champagne¹) ou par des productions régionales (NPR fines²). Parmi les *terra nigra*, se distingue une assiette de type Deru A.41/A.43 (non représentée), ainsi que des fragments de

1 Deru 1996.

2 Jobelot, Vermeersch 1993.

fond d'assiettes aux types non déterminables. Les *terra nigra* régionales comptent trois types de pâte : les NPR fines et les BLPO, ainsi qu'une troisième fabrique indéterminée, comprenant un rebord d'assiette à lèvre moulurée (non représentée). Il conviendra de noter l'absence des *terra rubra*, qui peut ici revêtir deux explications différentes : soit la production de ces récipients est achevée lors de l'implantation de l'occupation, soit ils ne parviennent pas jusqu'au site, ce qui poserait la question de son intégration dans le circuit du grand commerce dès la première phase d'occupation (les *terra rubra* provenant généralement de la vallée de la Vesle également).

A ces céramiques gallo-belges peuvent être associés une coupelle en sigillée de Gaule du sud, de type Drag. 24/25 (non représentée), et des productions en céramique commune sombre, à pâte granulo-sableuse, parmi lesquelles se distinguent une jatte à lèvre en bourrelet rentrant et une lèvre éversée. De ce premier horizon céramique doit être notée une autre absence : celle des claires lissées. Ces productions se retrouvent habituellement au sein des horizons de consommation des deux premiers tiers du I^{er} siècle, dans les villes comme dans les campagnes. Si ce phénomène devait se confirmer à la fouille, il pourrait inviter à placer le début d'occupation vers la fin du second tiers du I^{er} siècle.

II.2 – Evolution de l'occupation durant le Haut-Empire

L'occupation se poursuit ensuite de manière régulière et continue jusqu'à la fin du II^e siècle ou le courant du III^e. Au sein de ce *continuum* peuvent être mis en évidence plusieurs horizons larges. Un premier horizon définissable couvre le dernier tiers du I^{er} siècle et la première moitié du II^e. Au sein des sigillées y sont associés un fragment de coupelle de type indéterminé et une assiette de type Drag. 36, toutes deux provenant de Gaule du sud. Une assiette de type Drag. 31, provenant du massif argonnais, et dont le vernis rouge l'associe aux premières générations de la première moitié du II^e siècle a également été identifiée. Le reste des productions associables à cette période correspond à des

catégories céramiques produites localement ou régionalement. Les céramiques communes claires, peu nombreuses, présentent une pâte calcaire et correspondent à des cruches, ainsi qu'à un mortier à lèvre retombante (contexte 13.182, pl. 2, n° 11). Les communes sombres, associant pâtes sableuses et pâtes limoneuses, offrent deux formes identifiables : un pot à lèvre en bourrelet et col tronconique (contexte 17.137, pl. 2, n° 12) et un pot à lèvre en petit bandeau et gouttière sommitale (contexte 14.050, pl. 2, n° 13).

Les derniers assemblages céramiques dont l'effectif soit suffisant pour constituer un horizon de consommation correspondent au milieu ou à la fin du II^e siècle jusqu'au courant du III^e. Les productions issues du grand commerce associées à cet horizon de consommation comprennent deux fragments de céramiques argonnaises dont un correspond à une assiette de type indéterminé. Quatre fragments issus des officines de Gaule centrale ont été identifiés malgré leur mauvais état de conservation. Ils correspondent à deux assiettes (type Drag. 31 et indéterminée), un fragment de coupelle ainsi qu'un tessou typologiquement non identifiable.

Les pâtes claires, caractérisées par l'emploi d'une argile fine à l'aspect limoneux, associent cruches et amphores. Une cruche et une amphore présentent le même type de lèvre, dite en poulie (contextes 13.197 et 18.138, pl. 2, n° 16 et 18), tandis qu'une seconde amphore présente une lèvre en bandeau (contexte 13.197, pl. 2, n° 15). Les pâtes sombres sont ici caractérisées par des argiles sableuses et des argiles kaolinitiques, tandis que les pâtes limoneuses ont disparu. Les pâtes sableuses sombres réunissent ici des formes de plats à lèvre franche, aux diamètres variables (contextes 14.048 et 18.138, pl. 2, n° 17 et 19). La gamme de formes est plus variée parmi les pâtes kaolinitiques, et associe des petits récipients à boire de type gobelet (contexte 14.050, pl. 2, n° 14) à des formes ouvertes ou fermées de type moins définissable, parmi lesquelles a cependant été identifiée une bouteille à panse globulaire soigneusement lissée et guillochée sur sa partie supérieure (non représentée).

Un dernier contexte (12.196), attribuable au IV^e siècle de notre ère, doit être également signalé. Isolé à ce stade des investigations, il ne saurait cependant encore être considéré comme une phase d'occupation à part entière. Celui-ci comprend deux vases de même type, des bols à collerette et à lèvre en bourrelet, tous lissés en face interne et externe, mais produits dans des pâtes différentes, l'un étant à pâte limoneuse (pl. 2, n° 20), l'autre à pâte kaolinitique (non représenté).

II.3 – Synthèse sur «L'Arpent aux chevaux»

L'occupation du site de «L'Arpent aux chevaux» semble se mettre en place dans la seconde moitié du I^{er} siècle. Si l'assemblage sigillée peut évoquer une date située vers le milieu de ce siècle, l'absence des *terra rubra*, et surtout des céramiques claires lissées, invite à décaler davantage cette datation vers le dernier tiers du I^{er} siècle.

L'occupation semble se poursuivre par la suite sans interruption durant le Haut-Empire, jusque vers la fin du II^e siècle, ou le courant du III^e siècle.

Bien qu'un ensemble du IV^e siècle ait été mis au jour, celui-ci demeure trop erratique pour envisager une réelle occupation tardive de la parcelle sondée

Enfin, du point de vue de l'intégration de ce site aux réseaux d'échanges à grande distance, bien que la sigillée soit ici un peu plus présente, l'absence des autres productions du grand commerce donne plutôt l'image d'un site peu intégré économiquement.

Néanmoins, d'un point de vue chronologique, il apparaît que l'implantation du site 1 «La Garde» soit plus précoce que le site 2 «L'Arpent aux chevaux», ce dernier semblant également perdurer jusqu'au Bas-Empire. Ces premières observations pourront toutefois être davantage mises en évidence à la faveur d'une opération de fouille.

III- Conclusion générale

Le site de «La Garde» et de «L'Arpent aux chevaux» ont pour points communs la chronologie de leur phase d'occupation ainsi que leur faible intégration aux réseaux d'échanges du grand commerce, seuls quelques éléments de sigillées se démarquant des approvisionnements régionaux.

Tr.	Contexte	Production	Type	Attribution chrono	NR	NMI
1	008	Claire calcaire	Cruche	I/II	1	0
	009	Claire calcaire	Cruche	I/II	4	0
	013	Amphore	Lèvre à gouttière sommitale	Précoce	30	1
		Claire calcaire	Cruche	Précoce	3	0
		Non tournée	Ind.	Précoce	3	0
	080	Siliceuse grise	Ind.	Fin I/II	1	0
		TSSG	Ind.	I/IIa	1	0
	081	Claire calcaire	Amphore	I/II	1	0
		Limoneuse grise	Ind.	Fin I/II	1	0
	153	Divers	Ind.	Haut-Empire	6	0
		Granulo-sableuse	Ind.	Haut-Empire	3	0
				la	12	0
		NPR	Forme haute	I	1	0
	Sableuse noire	Ind.	I	2	0	
	155	Claire calcaire	Cruche	I/II	5	0
		NPR	Forme haute	I	4	0
		Sableuse grise	Ind.	Haut-Empire	1	0
		Siliceuse grise	Lèvres à gouttière sommitales	fin II/III	4	2
	160	Granulo-sableuse	Jatte à lèvre en bourrelet	I/II	1	1
		Kaolinitique lissée	Bouteille à col vertical et lèvre en bourrelet	fin II/III	4	1
		Sableuse noire	Pot à lèvre oblique	Haut-Empire	1	1
	161	Grise fine	Ind.	Haut-Empire	1	0
		Sableuse gris bleuté	Ind.	II/III	1	0
		Sableuse lissée noire	Forme ouverte ?	Haut-Empire	1	0
	216	Claire sableuse	Ind.	I/II	1	0
		Sableuse grise	Ind.	Haut-Empire	1	0
	175	Claire calcaire	Ind.	Haut-Empire	2	0
		Ind.	Ind.	Haut-Empire	1	0
		Limoneuse grise	Ind.	Fin I/II	4	0
		Sableuse gris noir	Ind.	Haut-Empire	2	0
		Sableuse noire	Ind.	Haut-Empire	4	0
		TSArgonne	Drag. 31	III	1	1
	218	Sableuse noire	Ind.	Haut-Empire	1	0
178	Claire calcaire	Ind.	I/II	3	0	
	Limoneuse grise	Ind.	Fin I/II	2	0	
	Sableuse gris noir	Ind.	Haut-Empire	1	0	
150/151	Sableuse noire	Plat	I	1	0	
151 us 2	Limoneuse gris noir	Grande assiette à lèvre retombante	Fin I/II	2	1	
	Non tournée	Ind.	Résiduelle	1	0	
154 1/2 est	Claire calcaire	Cruche	Précoce	6	0	
	Divers	Ind.	Intrusif II	3	0	
	Non tournée	Bord franc	Précoce	2	1	
		Divers	Précoce	24	0	
		Lèvre éversée gouttière sommitale	Précoce	1	1	
		Urne type Besançon	Précoce	4	0	
	Sableuse gris bleuté	Pot à gouttière sommitale	Intrusif II	1	0	
	Sableuse grise	Ind.	Haut-Empire	1	0	
	Sombres diverses	Ind.	I	8	0	
	160 surf	Granulo-sableuse	lèvre en bourrelet	Haut-Empire	1	1
Sableuse noire		Ind.	Haut-Empire	7	0	
161 sd 10 à 20cm	Claire calcaire	Cruche	I/II	7	0	
		Mortier à lèvre en bourrelet interne	IIb	1	1	
	Granulo-sableuse	Forme carénée	la	1	0	
	Non tournée	Récipient de stockage	la	1	0	

		Sableuse noire	Ind.	Haut-Empire	1	0
		Siliceuse noire	Lèvre oblique	I?	2	1
		Siliceuse grise	Ind.	Fin I/II	1	0
		Sombres diverses	Ind.	Haut-Empire	2	0
191	SD 1	Sableuse sombre	Ind.	Haut-Empire	2	0
	Nappe grise	Claire calcaire	Cruche	I	1	0
		Granulo-sableuse	Lèvre à gouttière sommitale	Haut-Empire	2	1
		Limoneuses sombres	lèvre en bourrelet	Fin I/II	3	1
		Sombre indéterminée	Ind.	Haut-Empire	1	0
	sud TP 218	Commune sombre noire	Jatte à lèvre en bourrelet rentrant	la	1	1
		Non tournée	Ind.	la	1	0
		NPR	Ind.	I	1	0
2	073	Clares diverses	Ind.	Haut-Empire	2	0
		Non tournée	Ind.	la	1	0
		Sableuse grise	Ind.	Haut-Empire	3	0
		Siliceuse grise	Ind.	Fin I/II	1	0
		TN régionale	Ind.	I	1	0
	156	Claire sableuse	Amphore	Précoce	1	0
		NPR	Ind.	I	1	0
		Ind.	Forme à piedouche	Précoce	3	0
		Siliceuse grise	Ind.	Fin I/II	4	0
4	023	Clares diverses	Ind.	IIb / III	4	0
	024	Kaolinitique lissée	Ind.	fin II/III	2	0
		Sableuse grise	Bouteille col vertical, panse ovoïde	fin II/III	18	0
		Sableuse noire	Ind.	Haut-Empire	1	0
7	026	Ind.	Ind.	?	1	0
Total					256	16

Nota : Les « attributions chronologiques » figurant dans les tableaux d'assemblage céramique correspondent systématiquement à des périodes de production avancées à l'échelle d'un groupe technologique ou d'une céramique donnée, à partir de leurs critères technologiques ou typologiques¹. Ces dates de production ne sauraient donc correspondre ni à leurs dates d'arrivée et de consommation sur le site, ni à leurs dates de rejet, voire de remaniement ayant pu bouleverser des contextes de rejets antérieurs.

Annexe 2 , Tab.1 - Tableau de comptage du secteur de «La Garde»

¹ Brulet, Vilvorder, Delage 2010.

Tr.	Contexte	Production	Type	Attribution chrono	NR	NMI
12	097	Ind.	Ind.	Moderne	1	0
		TN	Assiette	I	1	0
		TSSG	Drag. 24/25	Milieu I	1	0
	099	Sableuse gris noir	Ind.	Haut-Empire	1	0
	189	Indét.			1	0
	195	Kaolinitique lissée	Petite lèvre en bourrelet	fin II/III	1	1
		Sableuse noire	Ind.	I	1	0
	196	Limoneuse noire lissée	Bol à collerette	IV	7	1
		Kaolinitique lissée	Bol à collerette	IV	3	1
	210	Kaolinitique	Ind.	fin II/III	1	0
Kaolinitique lissée		Lèvre franche	fin II/III	1	1	
13	101	Granulo-sableuse	Ind.	Ia	2	0
		NPR	Ind.	I	4	0
		NPR fine	Ind.	I	2	0
	102	Kaolinitique lissée	Forme ouverte	fin II/III	2	0
	117	Claire calcaire	Cruche	I/II	6	0
			Mortier	Haut-Empire	1	1
		Sableuse gris bleuté	Pot à lèvre oblique	Fin I/II	1	1
		Sombres diverses	Ind.	Haut-Empire	3	0
	178	Sableuse noire	Ind.	Haut-Empire	1	0
		TSArgonne	Plat ou assiette	II/III	1	0
	182	Granulo-sableuse	Ind.	Haut-Empire	1	0
	197	Claire limoneuse	Amphore à lèvre en poulie	IIb/III	2	2
			Cruche	IIb/III	5	0
		Sableuse grise	Bol à bord rentrant Plat à bord légèrement rentrant	Haut-Empire	1	1
		Sableuse noire	rentrant	fin II/III	1	1
			Pot à lèvre à gouttière interne	Haut-Empire	2	2
		Sombres diverses	Ind.	Haut-Empire	5	0
			Plat à lèvre franche	fin II/III	3	3
	TSCG	Assiette		II/III	1	0
		Drag. 31		II/III	1	0
	201	Claire limoneuse	Cruche	IIb/III	2	0
		Sableuse grise	Ind.	Haut-Empire	1	0
	100 sd 1	TSArgonne	Ind.	III	1	0
	177 sd 1	Claire limoneuse orangée	Cruche	IIb / III	1	0
			Forme haute à petite lèvre en bourrelet	Haut-Empire	1	1
		Grise fine	Ind.	fin II/III	1	0
	182 surf	Claire calcaire	Mortier à lèvre retombante	Ib/II	1	1
		NPR	Ind.	I	3	0
		NPR fine	Ind.	I	2	0
		Pâte sableuse beige	Bord éversé, lèvre de section triangulaire	Précoce ?	1	1
196 surf	Kaolinitique lissée	lèvre en bourrelet	fin II/III	2	1	
	Sombres diverses	Ind.	Haut-Empire	3	1	
	Sableuse gris bleuté	lèvre en bourrelet	Haut-Empire	1	1	
HS	Ind.	Ind.	(vide)	1	0	
14	035	Siliceuse grise	Ind.	Fin I/II	1	0
	040	Sombres sableuses diverses	Ind.	Haut-Empire	4	0
		TSSG	Coupelle	I/IIa	1	0
	043	Granulo-sableuse	Ind.	Ia	2	0
		Non tournée	Ind.	Ia	1	0
		NPR	Ind.	I	1	0
		TN	Deru A.41/A.43	I	4	1
	044	Glaçurée jaune	Ind.	Moderne	1	0

048	Claire limoneuse orangée	Cruche	IIb / III	3	0
	Grise fine	Ind.	Haut-Empire	1	0
	Kaolinitique	Ind. Jatte carénée à lèvres en bourrelet	fin II/III fin II/III	1 2	0 1
	Kaolinitique lissée	Ind.	fin II/III	1	0
	Sableuse grise	Grande jatte à lèvres éversées Plat à lèvres franche,	Haut-Empire	1	1
	Sableuse noire	légèrement rentrante	fin II/III	1	1
049	Claire limoneuse orangée	Cruche	IIb / III	1	0
	Claire sableuse	Amphore	Haut-Empire	1	0
	Granulo-sableuse	Forme haute	II	10	0
	Sableuse grise	Ind. Pot à lèvres en bandeau,	Haut-Empire	1	0
	Siliceuse grise	gouttière sommitale	II	1	1
050	BLPO	Ind.	I	3	0
	Claire limoneuse	cruche et amphore	IIb/III	10	0
	Kaolinitique	Gobelet à lèvres franche Forme fermée à panse	fin II/III	1	1
	Kaolinitique lissée	guillochée	fin II/III	32	1
	Sableuse gris bleuté	Ind. Pot à lèvres en bandeau, gouttière sommitale	Haut-Empire II	34 1	0 1
	Sableuse grise	Ind.	Haut-Empire	2	0
	Siliceuse grise	Petit pot à lèvres franche	Fin I/II	5	1
	TSCG	Coupelle	II/III	1	0
051	Sableuse grise	Ind.	Haut-Empire	1	0
	TN	Ind.	I	1	0
054	Sableuse gris noir	Lèvres en léger crochet	Haut-Empire	1	1
190	Claire calcaire	Cruche	I/II	2	0
		Ind.	I/II	1	0
	Granulo-sableuse	Ind.	Haut-Empire	3	0
	NPR	Ind.	I	1	1
	Sableuse grise	Ind.	Haut-Empire	3	0
	Sombres diverses	Ind.	Haut-Empire	3	0
	TN	Assiette	I	1	0
192	Sombres diverses	Petite lèvres en bourrelet Jatte à lèvres en bourrelet	Haut-Empire	5	1
203	Granulo-sableuse	rentrant?	la	2	1
		Lèvres éversées	la	1	1
206	Kaolinitique lissée	Ind.	fin II/III	4	0
	Non tournée	Ind.	Précoce	1	0
	NPR	Ind.	I	2	0
	Sableuse grise	Couvercle	Haut-Empire	2	2
	Siliceuse grise	Lèvres éversées	Fin I/II	1	1
	Sombres diverses	Ind.	I/III	24	0
	TSArgonne	Drag. 31	IIa	1	1
	TSCG	Ind.	II/III	1	0
	TSSG	Drag. 36	Fin I/IIa	1	1
208	Granulo-sableuse	Pot	la	1	0
	Sableuse grise	Ind.	Haut-Empire	1	0
15	123	Siliceuse grise	Fin I/II	1	0
		TN régionale	I	1	0
127	Faïence blanche	Ind.	Ere industrielle	1	0
129	Claire limoneuse orangée	Cruche et amphore	IIb / III	3	0
	Kaolinitique	Ind.	fin II/III	2	0
	Sableuse grise	Ind.	Haut-Empire	1	0
	Sableuse noire	Ind.	Haut-Empire	1	0
	TN régionale	Lèvres en bandeau mouluré	I	1	1
131	Sableuse gris bleuté	lèvres en bourrelet	Haut-Empire	2	1

17	137	Sableuse grise	Pot à lèvre en bourrelet	Ib/IIa	1	1
		TSSG	Coupelle	I/IIa	1	0
18	138	Claire limoneuse beige	Cruche à lèvre en poulie	IIb/III	3	1
		Claire limoneuse orangée	Amphore à lèvre en trompette	IIb/III	3	1
		Clares diverses	Divers	Haut-Empire	43	0
		Sableuse grise	Plat à lèvre franche	IIb/III	1	1
		Sombres diverses	Ind.	Haut-Empire	3	0
		TN diverses	Ind.	I	3	0
	139	Claire limoneuse orangée	Ind.	Antique	1	
20	141	Ind.	Ind.	Antique	2	0
14/15	209	Claire limoneuse orangée	Ind.	IIb / III	1	0
		Sableuse grise	Ind.	Haut-Empire	3	0
		Siliceuse grise	Ind.	Fin I/II	1	0
total					356	46

Annexe 2 , Tab.2 - Tableau de comptage du secteur de «L'Arpent aux Chevaux»

IV – Bibliographie

Brulet, Vilvorder, Delage 2010 : BRULET (R.), VILVORDER (F.), DELAGE (R.) – *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques*, BREPOLS, Louvain-la-Neuve, 2010.

Deru 1996 : DERU (X.) – *La céramique belge dans le nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*. Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain, 89, Louvain-la-Neuve, 1996.

Jobelot, Vermeersch 1993 : JOBELOT (N.), VERMEERSCH (D.) – La céramique noire à pâte rougeâtre : première approche. *Cahiers de la Rotonde*, Commission du Vieux Paris, 14, 1993, p. 29-58.

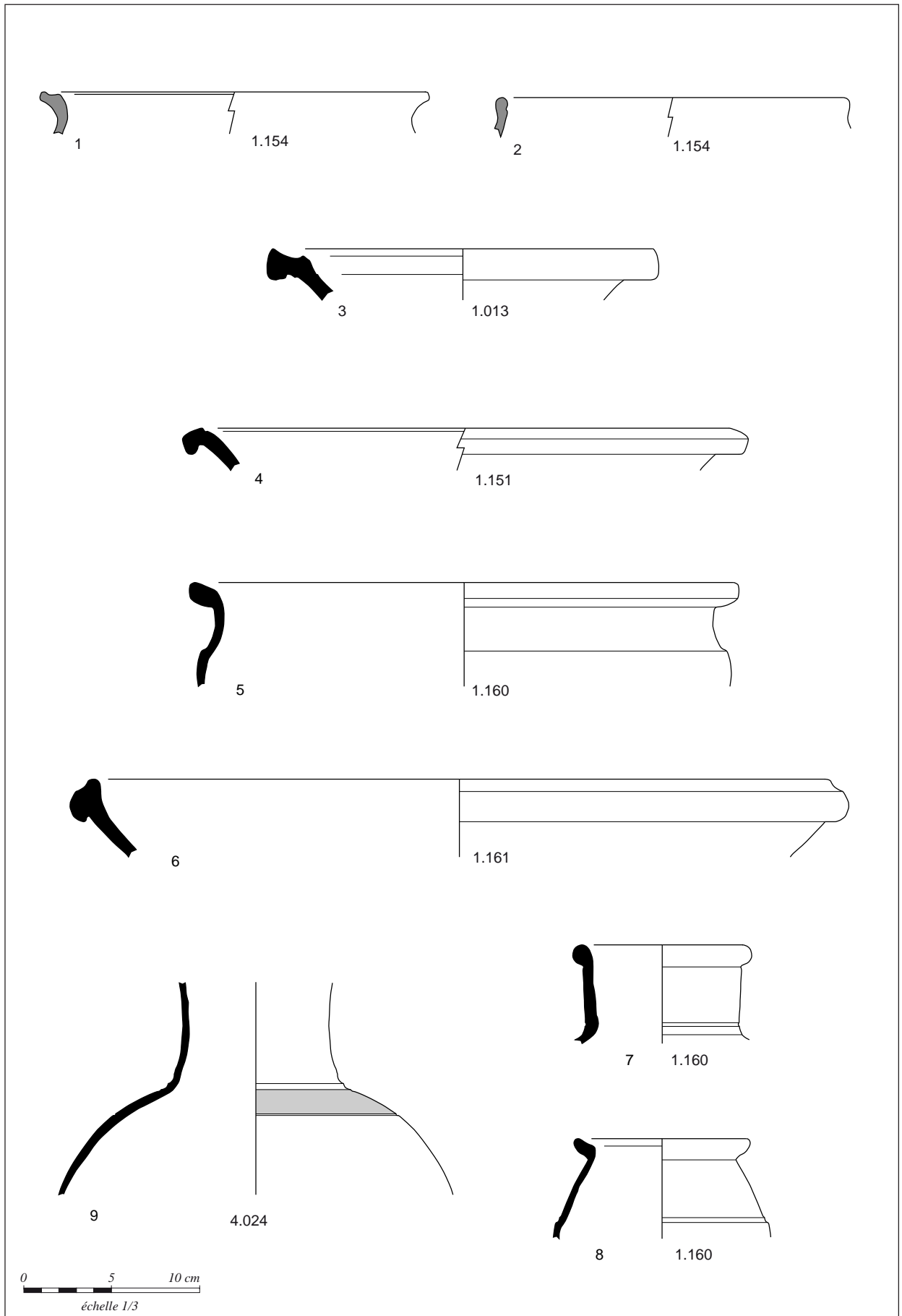


Planche 1 - Le Mesnil-Aubry / Le Plessis-Gassot 2013 : Site 1 "La Garde"

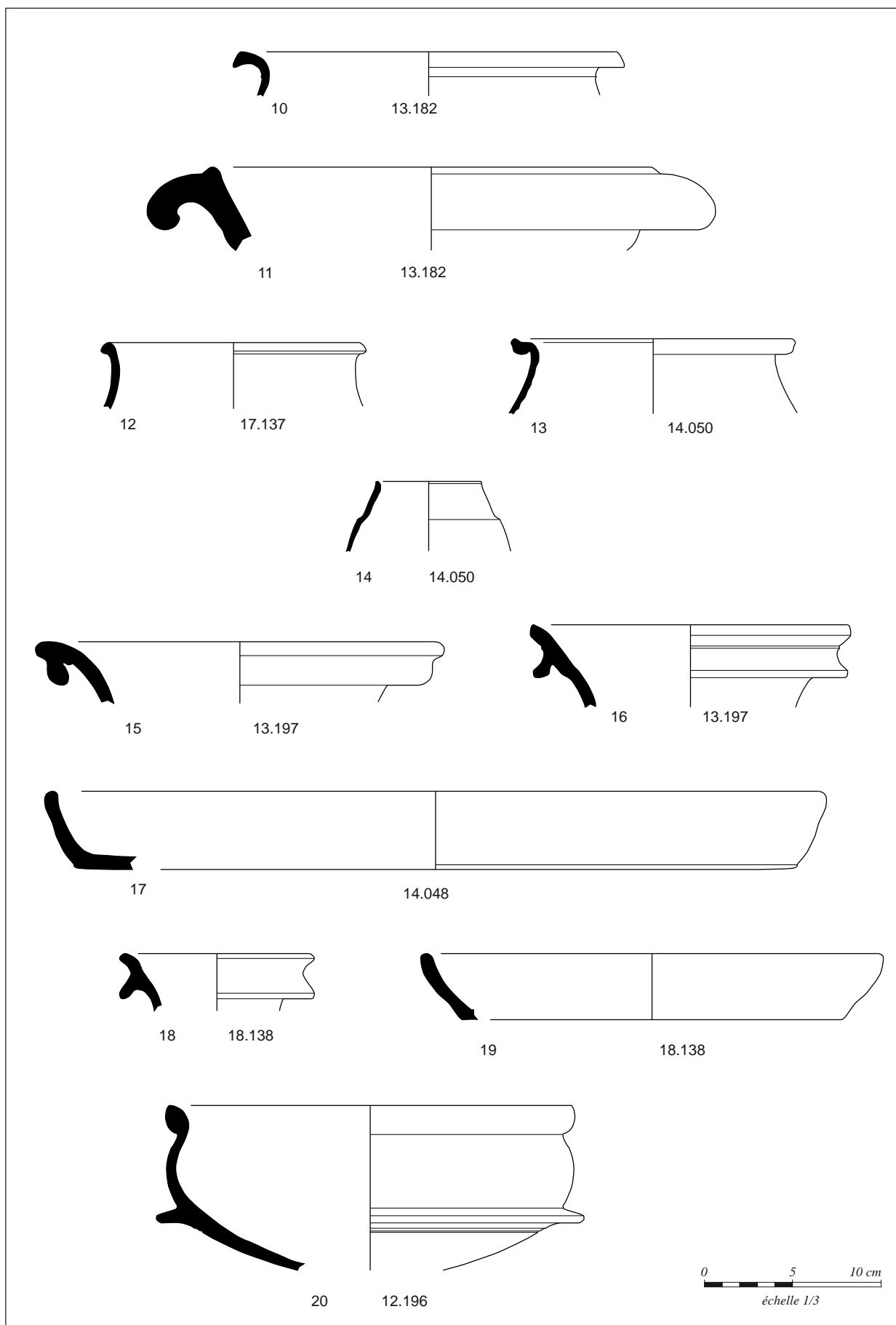


Planche 2 - Le Mesnil-Aubry / Le Plessis-Gassot 2013 : Site 2 "L'Arpent aux chevaux"

Annexe 3

Etude du mobilier métallique

A. Lefeuvre (SDAVO)

I. Le corpus

Le diagnostic archéologique réalisé aux lieux-dits «La Garde» et «L'Arpent aux Chevaux – partie nord», sur les communes du Mesnil-Aubry et du Plessis-Gassot (95), a livré 61 restes d'objets métalliques, pour un Nombre Minimal d'Individus (NMI) de 60 objets, et un poids de 2,02 kilogrammes. A cela s'ajoutent 3 scories de métallurgie du fer en provenance de la seule fosse 003 (tranchée 1), pour un poids de 37,35 grammes. Le mobilier métallique retrouvé concerne pour sa quasi-totalité une occupation gallo-romaine et accessoirement les périodes protohistorique, moderne et contemporaine.

Sur les 61 objets et fragments découverts 58 sont en fer (95,08%) et 3 en alliage cuivreux (4,92%). Aucun objet dans d'autres métaux n'a été collecté.

La part d'éléments indéterminés est importante en raison de la fouille de nombreux niveaux de surface ou de couches de démolition, mais aussi de l'utilisation systématique d'un détecteur de métaux. 16 éléments se rattachent à cette catégorie soit 26,23% du corpus. Les domaines d'activité identifiés par ordre de grandeur sont l'immobilier (50,82%), la production (11,47%), les objets personnels (6,56%), les transports (3,28%) et l'équipement domestique (1,64%).

Les datations sont principalement obtenues par l'étude de la céramique associée dans le même contexte de dépôt. Cependant dans quelques cas l'attribution a pu être affinée par les caractéristiques chrono-typologique de l'objet.

II. Méthode d'étude

L'étude du mobilier métallique a été basée sur les méthodes préconisées par J.-P. Guillaumet depuis quelques années¹. En même temps que l'identification des objets, est recherchée la caractérisation des activités qu'ils représentent. La première phase peut se limiter à une simple description factuelle permettant parfois de définir précisément l'individu. La seconde phase tend à préciser les activités qui ont pu se dérouler sur le site durant son occupation, d'abord en proposant

pour tout objet un ou des champs d'activités selon un classement par catégories et domaines fonctionnels normés², puis en analysant le corpus obtenu pour chaque période.

Le travail a été mené de la manière suivante : description de l'ensemble des objets, sélection de quelques-uns pour radiographie, puis dessin d'après l'objet, et sa radiographie quand elle existait. Les dessins sont à l'échelle 1/2, en conformité avec les normes existantes. Des clichés photographiques ont été utilisés pour un seul objet, du fait de sa valeur esthétique. Les deux objets en alliage cuivreux ont fait l'objet d'un nettoyage partiel.

Un inventaire du corpus est disponible en annexe. Il groupe des renseignements concernant le lieu de découverte (n° de sac, de fait et d'US) et d'autres propres à l'objet, ou au groupe d'objets (provenance, matériau, description, catégorie et domaine d'activité, Nombre de Restes, Nombre Minimum d'Individus, poids, datation...).

III. La Protohistoire

St	Tr	Objets métalliques	Catégorie	Domaine
003	1	3 scories	Artisanat	Production

Annexe 3 , Tab.1 - Tableau de comptage du mobilier issu des structures protohistoriques

Les seuls éléments métalliques rapprochés de la période protohistorique sont un ensemble indigent de 3 scories de métallurgie du fer provenant de la fosse 003 (tranchée 1). A l'évidence la faiblesse du lot ne permet pas d'affirmer l'existence d'une activité pérenne et structurée de réduction du fer sur le site à cette période.

IV. L'antiquité

L'occupation antique a livré 59 restes, correspondant à un NMI de 58 individus. La majorité de ces derniers, 57, soit 97% du corpus, concerne des artefacts en fer. Les objets en alliage cuivreux sont au nombre de 2, soit 3% du corpus. Il s'agit d'un ensemble numériquement faible à l'image des données collectées sur le diagnostic mitoyen du «Haut du Mesnil» (Lefeuvre 2011) qui participe de la même occupation.

1 Guillaumet 2003.

2 Briand et al. 2013.

IV.1- Le domaine de la production

St	Tr	Objets métal.	Catégorie	Domaine
201 Us 9	13	3 dents de râteau	Agro-pastoral	Production
178	13	1 fragment de plaque	Divers Production	Production
197	13	3 barres ou semi-produits	Divers Production	Production

Annexe 3 , Tab.2 - Tableau de comptage du mobilier antique issu du domaine de production

Parmi les éléments relevant de ce domaine, seules les trois dents de râteau (Pl. 1 n°1) issues de la nappe de colluvion grise de la tranchée 13 (Fait 201, Us 9) sont caractérisés avec certitude. Il s'agit de tiges fines et rectilignes de section carrée dont l'extrémité supérieure est affinée et repliée. Il est probable que ces trois éléments appartiennent au même outil, constitué à l'origine de six ou sept tiges, espacées de 4 à 5 cm, et maintenues par recourbement de la soie sur une traverse de bois. La fonction de tels râteaux est débattue³. Les rares exemplaires entiers présentent un poids important difficilement compatible avec un usage pour rassembler les foin. Au contraire leur masse semble indiquée pour ameubler les sols, casser les mottes ou tracer les sillons, ou encore aplanir des surfaces meubles (gravier, sable...).

Les éléments restant sont très dégradés ou ubiquistes. On dénombre 1 fragment de plaque (structure 178) et 3 tiges de section rectangulaire (structure 197) portant des traces de découpe par pression et d'arrachement qui sont identifiées comme des semi-produits.

IV.2- Le domaine domestique

St	Tr	Objets métal.	Catégorie	Domaine
197	13	1 clef	Eléments de serrurerie	Domestique

Annexe 3 , Tab.3 - Tableau de comptage du mobilier antique issu du domaine de domestique

A ce domaine seule une clef (Pl.1 n°4) peut-être attribuée. L'objet en fer présente un anneau méplat circulaire désaxé de section rectangulaire prolongée par une tige de section carrée puis ovale. La tige est pliée à angle droit pour former un panneton massif composé de trois dents dirigées vers l'arrière. Cette clef est destinée à

permettre l'ouverture d'une serrure à lame de ressort fonctionnant par retrait.

IV.3- Le domaine immobilier

St	Tr	Objets métal.	Catégorie	Domaine
043= 206	14	1 clou de menuiserie	Gros-œuvre	Immobilier
050	14	1 agrafe d'assemblage par cerclage, 1 clou de construction, 4 clous de menuiserie, 2 tiges	Gros-œuvre	Immobilier
054	14	1 tige	Gros-œuvre	Immobilier
073	2	1 clou de menuiserie	Gros-œuvre	Immobilier
210	12	1 tige	Gros-œuvre	Immobilier
103	13	1 tige	Gros-œuvre	Immobilier
154	1	1 clou de menuiserie	Gros-œuvre	Immobilier
161	1	1 anneau	Gros-œuvre	Immobilier
164	1	1 clou de menuiserie	Gros-œuvre	Immobilier
177	13	1 clou de menuiserie, 2 tiges	Gros-œuvre	Immobilier
178	13	1 piton	Gros-œuvre	Immobilier
179	13	1 clou rivet	Gros-œuvre	Immobilier
197	13	4 clous de menuiserie	Gros-œuvre	Immobilier
206	14	1 clou de menuiserie, 1 piton	Gros-œuvre	Immobilier
209	14- 15	2 clous de menuiserie	Gros-œuvre	Immobilier
218	1	1 anneau, 1 tige	Gros-œuvre	Immobilier

Annexe 3 , Tab.4 - Tableau de comptage du mobilier antique issu du domaine immobilier

Ce domaine fonctionnel est uniquement représenté par la catégorie du gros-œuvre regroupant la clouterie, les pièces de quincaillerie utilisées pour la construction (élévations, couvertures) et l'aménagement du bâti.

Sans surprise les clous de menuiserie à tête plate circulaire sont les plus nombreux (NMI = 16) suivis par des tiges dont la section et la longueur laissent supposer une appartenance à la même catégorie, au nombre de 8. Cette prédominance de la clouterie dans le domaine immobilier⁴ et le ratio clouterie / ensemble du corpus proche de 50% est conforme à ce qui est habituellement rencontré sur les sites ruraux gallo-romains.

L'assemblage est complété par d'autres éléments de maintien, tels qu'un clou de construction, un clou-rivet par refoulement, une agrafe d'assemblage, ainsi que 2 anneaux de faible diamètre et 2 pitons rattachés en raison de leur taille à cette catégorie plutôt qu'à l'outillage.

3 Duvauchelle 2005, p.45.

4 Leconte 2005.

IV.5- Le domaine personnel

St	Tr	Objets métal.	Catégorie	Domaine
049	14	1 fragment de miroir (all. Cu.)	Soin du corps	Personnel
050	14	1 bague (all. Cu.)	Parure	Personnel
137	17	1 clou de chaussure	Vêtement	Personnel
195	12	1 clou de chaussure	Vêtement	Personnel

Annexe 3 , Tab.5 - Tableau de comptage du mobilier antique issu du domaine personnel

Ce domaine est faiblement représenté mais révèle une certaine aisance des occupants. A ce titre on relève la présence d'une bague en alliage cuivreux (Pl.1 n°2). Celle-ci est formée d'un anneau fin doté d'épaules larges triangulaires encadrant un chaton circulaire. L'anneau est brisé sous le doigt et porte un décor de ligne soulignant son pourtour. Le chaton placé au-dessus de la ligne de l'anneau supporte un cabochon de pâte de verre (détermination visuelle sous binoculaire) de couleur sombre orné de trois stries transversales en creux. La finesse est la fragilité de la monture excluent une utilisation comme bague-sceau. Cette bague proche du type 3 (c ou d) de la typologie de H. Guiraud⁵ peut être placée dans un horizon de la fin du II^e au 3^{eme} quart du III^e s. ap. J.-C. La catégorie des soins du corps est illustrée par un fragment de miroir en alliage cuivreux reconnaissable à quelques traces d'étamage. Enfin, le vêtement est illustré par deux clous de chaussures isolés. Il s'agit des modèles les plus communs à tête pleine pyramidale.

IV.6- Eléments indéterminés et/ou inclassables

St	Tr	Objets métal.	Catégorie	Domaine
048	14	1 tige indéterminée	Indéterminé	Inclassable
050	14	1 fragment indéterminé	Indéterminé	Inclassable
117	13	1 cerclage (?), 2 fragments indéterminés	Indéterminé	Inclassable
157	1	2 fragments indéterminés	Indéterminé	Inclassable
182	13	1 gond ?	Indéterminé	Inclassable
190	14	3 fragments indéterminés	Indéterminé	Inclassable
206	14	4 fragments indéterminés	Indéterminé	Inclassable

Annexe 3 , Tab.6 - Tableau de comptage du mobilier antique indéterminé

Les éléments indéterminés sont relativement peu nombreux à l'échelle du lot. Le déficit d'identification est lié dans la plupart des cas à une forte fragmentation ou à l'état de corrosion des objets. Deux objets nécessitent cependant une description. Le premier est un cerceau (Pl.1 n°3) de fer (diam. Int. 280 mm) formé d'un jonc de section circulaire brisé. Le périmètre supporte en un endroit une tige traversante (clou ?) Si les dimensions sont compatibles avec un cerclage de seau, la section ronde rend cette hypothèse peu probable. Une interprétation comme bandage herniaire est quant à elle invalidée par l'absence des extrémités aplaties nécessaires au maintien d'un tel dispositif.

Le second artefact est un élément coudé à l'équerre de section plate (Pl.1 n°5). Une branche est terminée par un décrochement proche d'un mentonnet de loquet mais pouvant également servir de patte-fiche ; l'autre est épaissie mais conserve une section rectangulaire. Une utilisation de cette pièce comme gond en association avec une penture sans nœud semble possible bien que peu fonctionnelle.

IV.7- Synthèse pour la période antique

Au stade d'un diagnostic, il manque un phasage chronologique fin au sein de l'occupation gallo-romaine pour pointer des évolutions d'activité ou de niveau de vie. Cependant il est à constater, qu'à l'échelle de ce lot, aucune spécialisation ne se détache.

V. Les périodes modernes et contemporaines

St	Tr	Objets métal.	Catégorie	Domaine
197	13	1 clavette	Attelage, véhicule	Transport
005	1	1 fragment de fer à cheval	Equipement lié à l'animal	Transport
053	14	1 fragment	Indéterminé	Inclassable

Annexe 3 , Tab.7 - Tableau de comptage du mobilier moderne ou contemporain

Les périodes modernes et contemporaines sont peu représentées sur ce diagnostic. On notera la présence dans la structure 197 identifiée comme antique d'une clavette massive pour engin agricole. La présence de cet élément contemporain intrusif illustre la perturbation importante du terrain affecté par les travaux aratoires sur une profondeur importante (labour, sous-solage)

Un fragment de fer à cheval à quant à lui été découvert dans la structure 005 décrite comme composante de la voie moderne dite «Avenue de Beaumont». Il s'agit de la branche droite d'un fer à quatre étampures rectangulaires. La couverture est particulièrement large et les rives rectilignes. L'état de l'objet ne permet pas de pousser plus loin la description mais il est néanmoins possible de postuler d'une utilisation pour des chevaux de trait. Seule une datation dans une fourchette très large du Moyen-Âge classique à l'époque contemporaine peut-être envisagée.

«Archéosciences», P. Leclerc et J.-P. Guillaumet (dir.), Université de Bourgogne, 2005.

Lefeuvre 2011 : LEFEUVRE (A.) – *Le Plessis-Gassot / Le Mesnil-Aubry (Val d'Oise), Le Haut du Mesnil* : Rapport de diagnostic archéologique du 6 au 27 juin 2011. Paris : SRAIF, SDAVO, 2011.

Bibliographie

Briand et al. 2013 : BRIAND (A.), DUBREUCQ (E), DUCREUX (A.), FEUGERE (M.), GALTIER (C.), GIRARD (B.), JOSSET (D.), MULOT (A.), TAILLANDIER (V.), TISSERAND (N.) – Le classement fonctionnel des mobiliers d'*instrumentum*. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 131, mars 2013, p. 14-19.

Duvauchelle 2005 : DUVAUCHELLE (A.) – *Les outils en fer du musée romain d'Avenches*. Documents du musée romain d'Avenches, 11, Avenches, 2005.

Guillaumet 2003 : GUILLAUMET (J.-P.) - *Paléomanufacture métallique méthode d'étude*. Collection Vestigia, Infolio éditions, Gollion, 2003.

Guiraud 1989 : GUIRAUD (H.) *Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule*. Gallia 46, 1989, p.173-211

Leconte 2005 : LECONTE (L.) – *Corpus de mobilier métallique d'habitats gallo-romains : méthode d'étude et d'analyse des activités anciennes*. Mémoire de Master 2

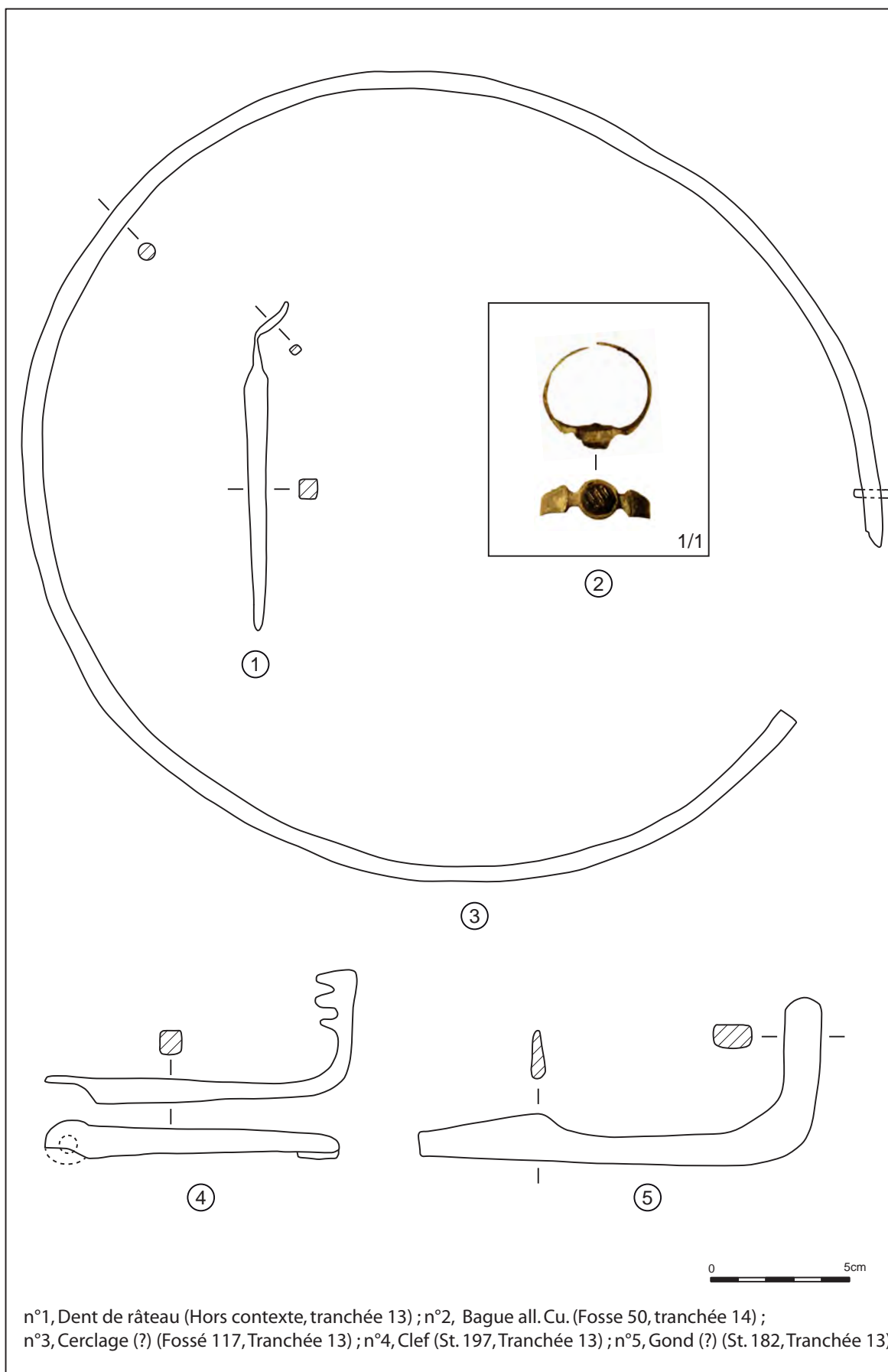


Fig. 1 : Mobilier métallique, diagnostic archéologique "La Garde - L'Arpent aux Chevaux"
Le Mesnil-Aubry / Le Plessis-Gassot (95).

Annexe 4

Etude archéogéographique

F. Trouvé (SDAVO)

L'étude morphologique réalisée en préalable avait mis en avant deux points à prendre en compte dans le cadre de cette opération. D'une part, deux tracés routiers devaient être touchés par le diagnostic dont l'avenue de Beaumont, chemin présumé antique, dont le rôle dans l'organisation du paysage et la répartition des occupations était questionnés. D'autre part, dans un contexte archéologique dense, les structures à venir permettraient d'alimenter la réflexion sur l'organisation spatiale locale et les liens entretenus entre les différents réseaux (de circulation, d'habitat, des limites parcellaires).

Les deux tracés viaires, l'avenue de Beaumont et le chemin de la Rangée, ont pu être caractérisés par l'archéologie ainsi qu'un tronçon de la voirie des Fonds du Mesnil.

I. Les fonds du Mesnil

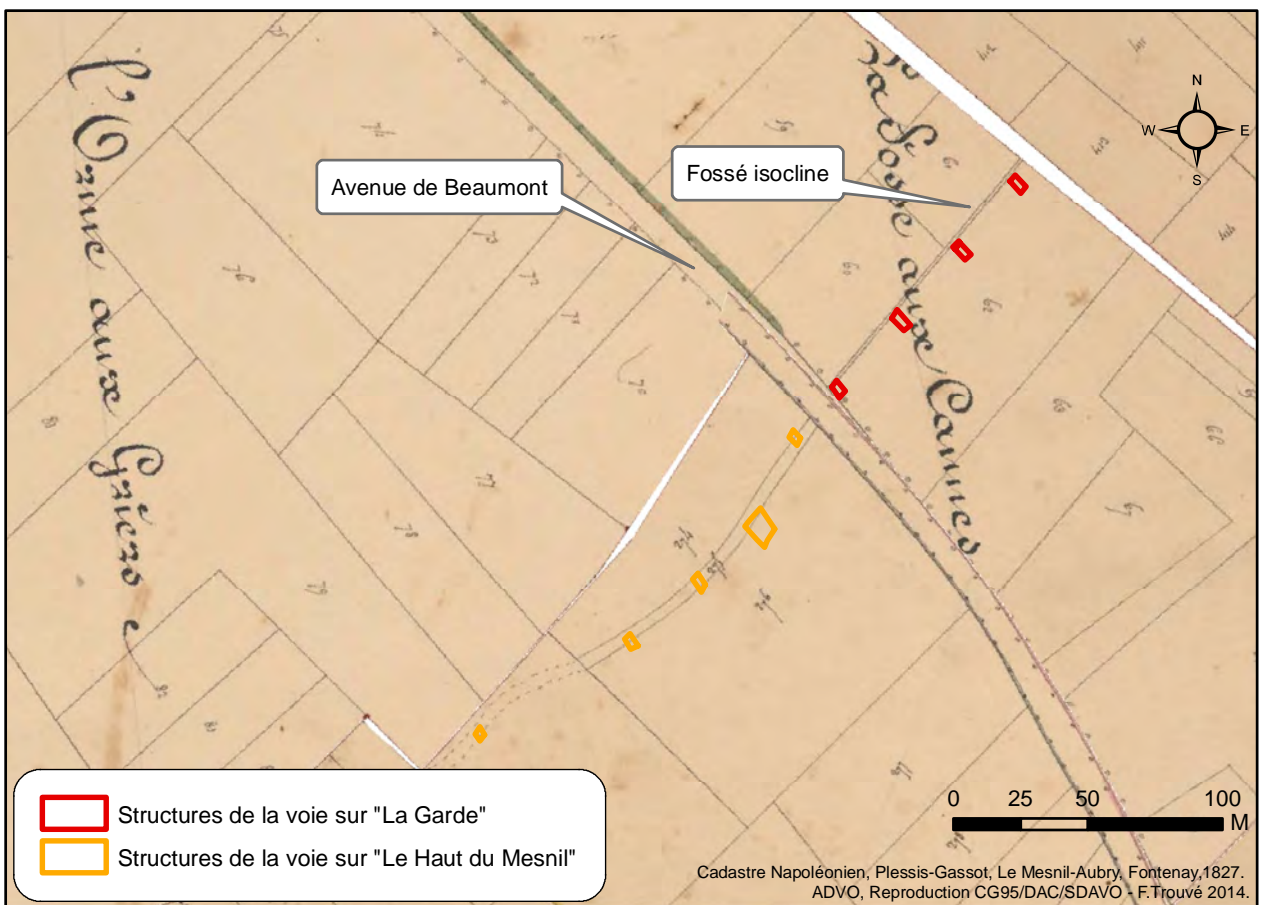
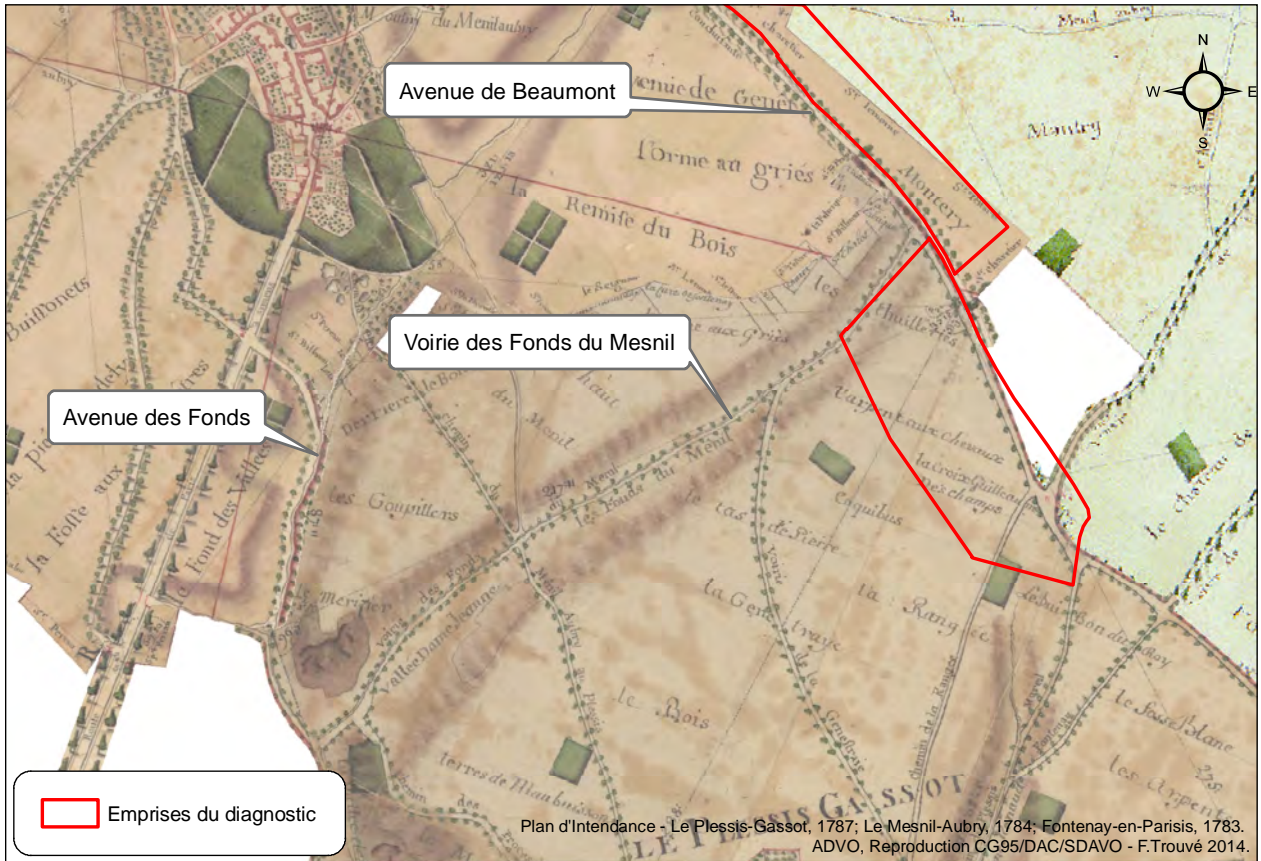
La plus ancienne mention cartographique de la voirie des Fonds du Mesnil (fig.1) dont nous disposons date de 1787 (plan d'Intendance). Ce chemin emprunte un thalweg, la vallée Damme Jeanne, dont les eaux ont été canalisées par un fossé bordier. Il relie l'avenue de Beaumont à l'avenue des Fonds dont des arbres sont figurés de chaque côté. En 1827, le cadastre napoléonien le représente sous la forme d'un chemin interrompu en plusieurs endroits notés en pointillés qui symbolisent la privatisation de ces portions de voie publique (le tronçon fait désormais partie intégrante de la parcelle privée). En 2011, ce chemin a fait l'objet d'observations archéologiques lors du diagnostic situé au Lieudit «*Le Haut du Mesnil*» (Lefeuvre 2011). Fortement recouvert par les colluvions, sa largeur variait de 3 m à 10 m et un simple aplat de limon servait de bande de roulement. Une structure linéaire avait été interprétée comme un fossé bordier. Le matériel, peu abondant, comportait de la céramique très fragmentaire, du métal indéterminé et un double tournois daté des XVI-XVII^e s. évoquant une circulation à l'époque moderne.

Le diagnostic réalisé au Lieudit «*La Garde*» apporte un éclairage intéressant sur cette voie. En effet, le chemin a été identifié sur un tronçon qui

n'est pas cartographié. On observe cependant un fossé isocline sur le cadastre napoléonien auquel se superpose la structure 026 qui correspond à un fossé bordier. Au-delà, plusieurs limites parcellaires dans l'axe peuvent être proposées pour la poursuite de son tracé jusqu'au chemin des Recrues situé sur la commune de Fontenay-en-Parisis. Le même colluvionnement important a été observé, du fait de sa localisation dans un thalweg. Sa largeur a été repérée sur 5 m à 7 m avec une bande de roulement caractérisée par du limon. En l'absence de sondages, la datation de la voie ne peut être précisée. La circulation sur cet axe semble cependant décliner depuis l'époque moderne jusqu'à disparaître durant le XIX^e siècle (privatisé en partie en 1827, absent du plan Directeurs dont les levées ont été réalisées dans les années 1890).

II. Le Chemin de la Rangée

Le chemin de la Rangée, cartographié en 1787 sur le plan d'Intendance, relie l'avenue de Beaumont au village du Plessis-Gassot et forme une patte d'oie avec la voirie de la Genestraie (fig.2). Il dessert une remise, le *Buisson du Roy*. De l'autre côté de l'Avenue de Beaumont, le cheminement peut être poursuivi en empruntant l'Avenue de Pontoise à Fontenay. Le chemin de la Rangée, *a minima* moderne, ainsi que la voirie de la Genestraie ne sont plus cartographiés dès 1827 (cadastre napoléonien). Il subsiste néanmoins dans l'alignement de parcelles la forme du tracé de la voirie de la Genestraie et une rue du village du Plessis-Gassot porte encore le toponyme *Passage de la Rangée*. Le présent diagnostic a caractérisé le chemin de la Rangée sous la forme d'un comblement en surface de limon compact, pour une largeur comprise entre 8,50 m et 11 m (structures 066 et 068, tranchées 27 et 28). Localisé dans une zone hydromorphe, le chemin n'a pu être sondé. Le tracé fourni par l'archéologie ne se superpose à aucune limite du cadastre napoléonien. La question se pose de le rapprocher, à l'instar des structures 143 et 145 (TR 31 et 34), d'un linéaire observé en photo-interprétation qui se poursuit sur le territoire de Fontenay-en-Parisis. Des structures fossiles non identifiées, longues de 50 et 80 m environ, sont



Annexe 4, Fig.1 : La voirie des Fonds du Mesnil.

par ailleurs observables de part et d'autre de cette forme fossile.

III. L'avenue de Beaumont

L'avenue de Beaumont, recoupée en deux endroits, a fait l'objet d'observations archéologiques. Son tracé s'oriente au nord vers Beaumont-sur-Oise, agglomération antique connue et qui constitue l'un des points de passage sur l'Oise, affluent de la Seine (fig.3). C'est autour de cette voie que s'organise le village-rue de Saint-Martin-du-Tertre avant que son tracé ne se perde en forêt de Carnelle (Robert in Lefeuvre 2011). Au sud, l'Avenue de Beaumont forme la limite communale entre Fontenay-en-Parisis d'une part, le Mesnil-Aubry et le Plessis-Gassot d'autre part. Le tracé devient ensuite plus difficile à restituer. Il emprunte probablement un tronçon à l'ouest de Goussainville puis traverse Le Thillay et Gonesse (deux hypothèses de tracé sont possibles). Bien qu'il ne s'agisse pas d'un itinéraire mentionné par les sources antiques, R.Guadagnin propose de dater cette voie de l'Antiquité (Guadagnin 1977). Le diagnostic n'a pas permis de relever de niveaux de circulations antérieurs aux niveaux contemporains, laissant en suspens la question de la datation des flux de circulation. De potentiels fossés bordiers ont cependant été observés.

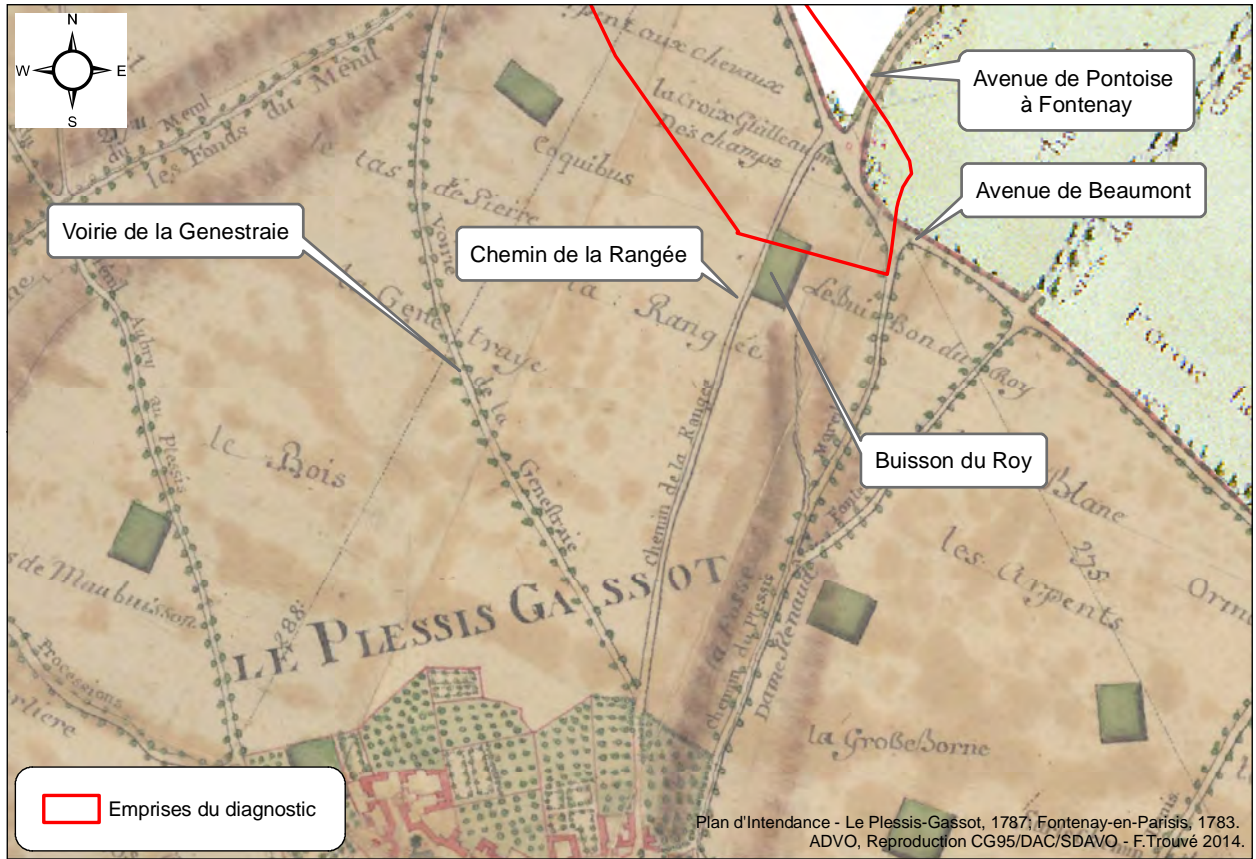
La qualité de morphogène de l'avenue de Beaumont a été questionnée à partir d'un travail sur les orientations parcellaires réalisé à l'échelle du bassin versant du Crould en Val d'Oise. Vectorisées à partir du cadastre napoléonien, les limites parcellaires ont été regroupées en classes homogènes. Trois trames s'appuient sur le tracé de l'avenue de Beaumont. Deux d'entre elles sont plutôt discrètes et s'articulent aussi sur des axes de grand parcours de l'itinéraire Paris – Soissons (trames orientées 18-34° et 35-45° Est Lambert). Elles font apparaître un morphogène parallèle à l'avenue de Beaumont qui se compose de plusieurs chemins partageant le même axe. Le village du Mesnil-Aubry est par ailleurs très fortement structuré par la trame 18-34°. La troisième trame (46-59°) est beaucoup plus prégnante dans le territoire. L'axe Paris

– Senlis en structure une partie. Une zone très dense s'observe en outre au nord d'Ecouen, le long d'un chemin de Montmorency (fig.4 et5).

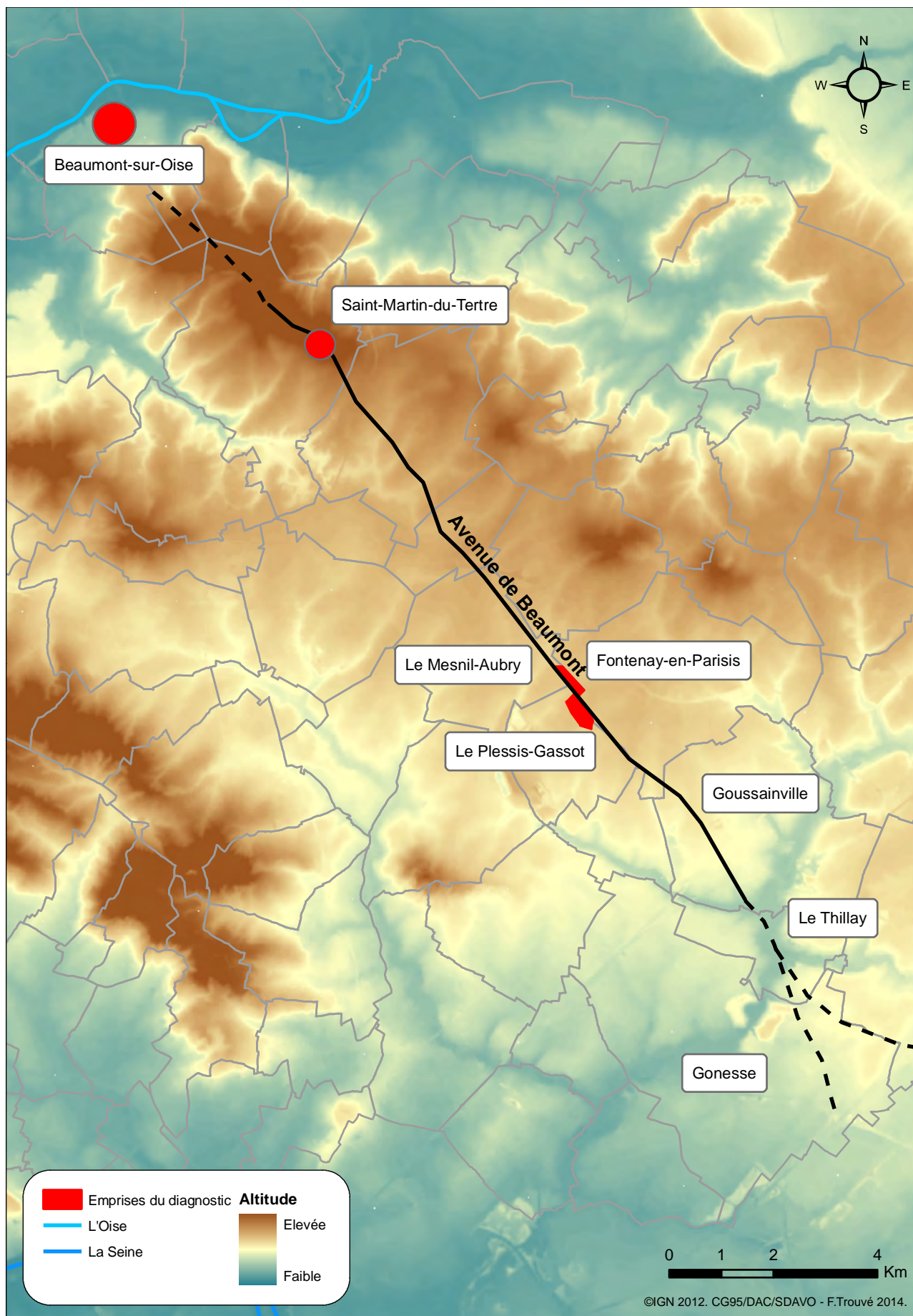
Si l'on regroupe les structures archéologiques linéaires (fossés, murs, chemins) selon les mêmes classes d'orientations, des rapprochements par isoclinie peuvent être effectués. La première trame (18-34°) trouve un écho dans les fossés d'un enclos daté de La Tène (*Bois Bouchard III*) ainsi que sur un enclos daté de La Tène moyenne (*Arpent aux Chevaux*, partie sud). La seconde trame (35-45°) comprend plusieurs fossés d'enclos sans datation précise (*Bois Bouchard II*), la voirie du Fonds du Mesnil ainsi que la moitié d'un enclos de La Tène C2/D1 (*Bois Bouchard IV*). Plusieurs enclos du Second âge du Fer mais aussi des fossés datés de l'Antiquité (I^{er}-II^e s.) s'inscrivent dans la troisième trame (46-59°) au *Bois Bouchard II*, au *Bois Bouchard IV*, aux *Rouilleaux* et sur *La Garde*. L'enclos de La Tène C1 du *Bois Bouchard IV* est majoritairement inclus dans cette orientation.

De ces premières recherches, il faut retenir l'imbrication chronologique des trames. En effet, on retrouve à la fois des structures de l'âge du Fer et des structures antiques dans les trames dont l'avenue de Beaumont est morphogène. Il faut par ailleurs souligner que la majorité des structures antiques (I^{er}-II^e s.) de la zone s'organisent selon une autre trame (60-79°). Cette dernière présente une forte empreinte sur le territoire du bassin versant du Crould qui s'articule autour de l'axe moderne d'origine antique Paris – Senlis et de l'itinéraire Paris – Amiens. On remarquera également que les sites associent le plus souvent les trames 35-45° et 46-59° ou les trames 46-59° et 60-79°. Les processus de transformation et de transmission des orientations sur ce territoire feront l'objet de recherches plus approfondies ultérieurement (fig.6 à 8).

Si l'on passe des limites de propriétés aux types d'exploitation pratiquées, on constate la présence au XIX^e siècle de grands blocs parcellaires à l'instar de *l'Arpent aux Chevaux* ou de *la Rangée*. Le processus de concentration des terres a été décrit localement sur une période du XVII^e



Annexe 4, Fig.2 : Le chemin de la Rangée.



Annexe 4, Fig.3 : L'Avenue de Beaumont

au XIX^e siècles par J.-M. Moriceau à travers l'exemple de la famille des Chartier, laboureurs fortunés du Plessis-Gassot (Moriceau 1992). Les productions agricoles étaient alors orientées vers la culture du blé mais aussi de l'avoine, destiné avec la vente de fourrages à nourrir les chevaux de la capitale. Le cheptel se composait d'ovins. Le plan d'Intendance (1787) signale entre autre l'existence de remises, petits espaces boisés. Les études paléoenvironnementales réalisées lors de la fouille du *Bois Bouchard IV* (Laporte-Cassagne 2012) fournissent des éléments concernant le paysage protohistorique. Dans un espace ouvert, les hommes cultivaient de l'épeautre durant La Tène ancienne puis de l'orge vêtue et de l'amidonner, complétés par du blé épeautre et des pois durant La Tène moyenne. Le cheptel comportait des moutons et du porc et l'on retrouve la trace d'espaces boisés (chênes, hêtres) ainsi que de zones humides (frênes, aulnes). L'exploitation agricole de ces terrains s'est poursuivie pendant plus de 2000 ans jusqu'à la création récente de carrières.

Enfin, des formes fossiles avaient été observées en photo-interprétation sur un cliché vertical de 1967, au sud de l'emprise de *l'Arpent aux Chevaux*. Il s'agissait de plusieurs lignes sombres parallèles partageant une orientation similaire à la trame 46-59°. Aucune structure archéologique n'a été identifiée dans les tranchées qui recoupaient ces formes.

Bibliographie

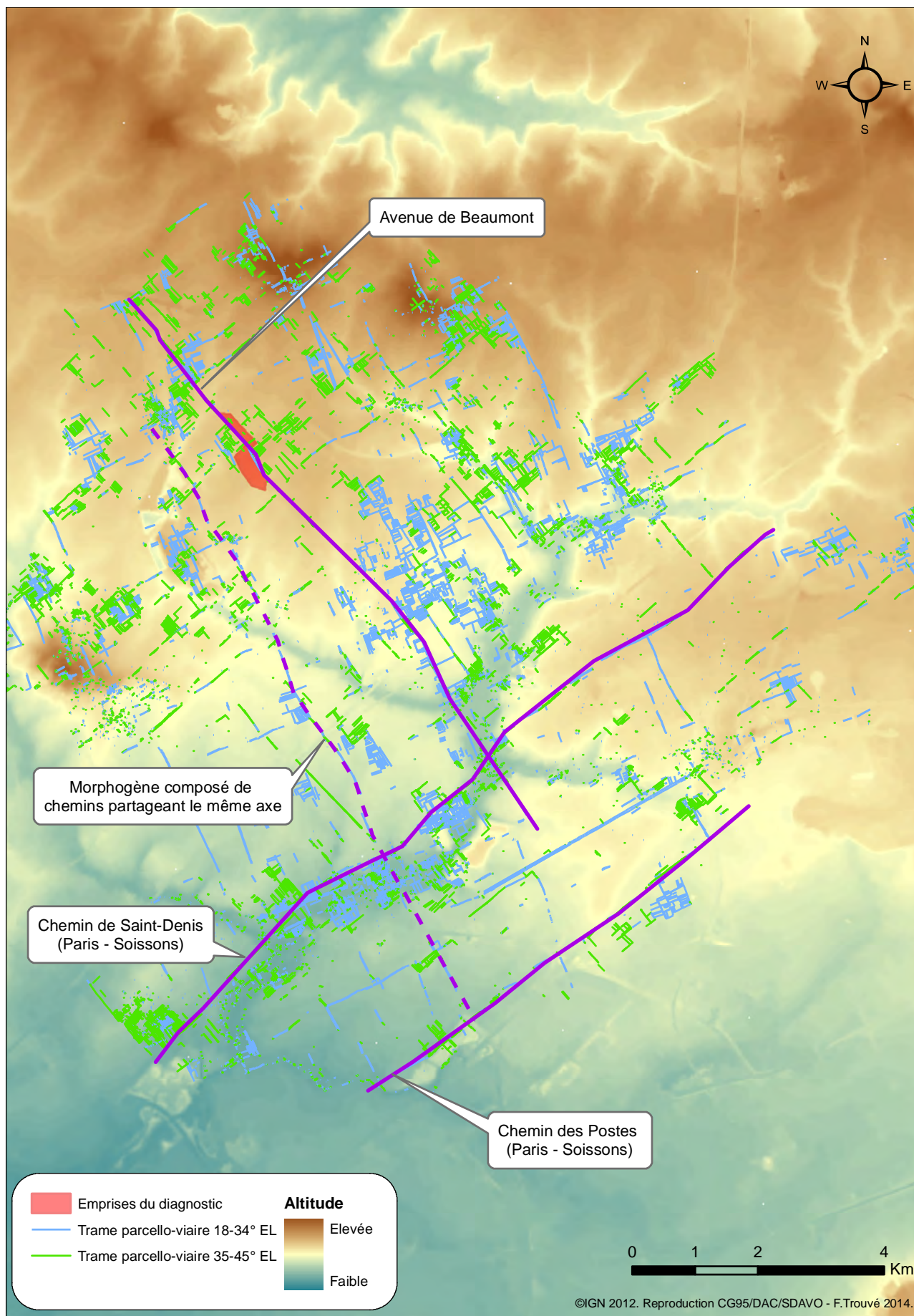
Guadagnin 1977: GUADAGNIN 1977 (R.) – L'aedificium du Bois Bouchard: étude d'une exploitation agricole gauloise découverte au Mesnil-Aubry (Val d'Oise). *Bulletin Annuel de la JPGF*, n°7, 1977, p. 35-61.

Laporte-Cassagne 2012 : LAPORTE-CASSAGNE (C.) (Dir.) – *Le Mesnil-Aubry, département du Val d'Oise (95), « Le Bois Bouchard IV »* : rapport final d'opération du 03/05/2010 au 31/07/2010. Saint-Ouen-l'Aumône : Conseil Général du Val d'Oise, SRAIF, 2012. 2 Vol.

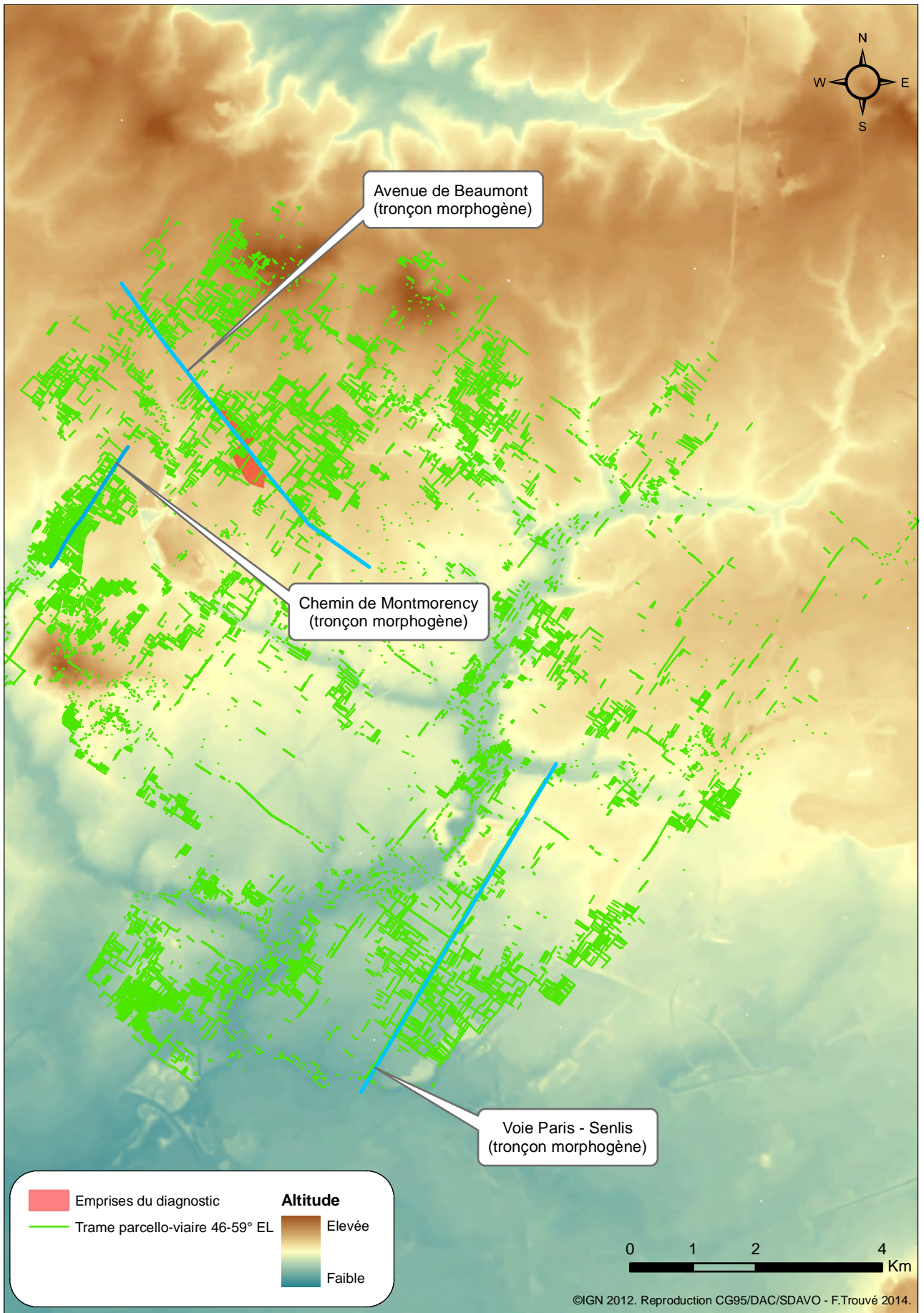
Lefevre 2011 : LEFEUVRE (A.) (Dir.) – *Le Plessis-Gassot Le Mesnil-Aubry, Département du Val d'Oise (95) « Le Haut du Mesnil »* : Rapport de diagnostic archéologique du 06/06/2011 au 27/06/2011. Saint-Ouen-l'Aumône : Conseil Général du Val d'Oise, SRAIF, 2011.

Moriceau 1992 : MORICEAU (J.-M.) – *Ferme, entreprise, famille. Grande exploitation et changements agricoles. XVII^e – XIX^e siècles*. Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Paris. 1992. 397 p.

Robert 2011 : ROBERT (S.) – Etude archéogéographique. In : LEFEUVRE (A.) – *Le Plessis-Gassot Le Mesnil-Aubry, Département du Val d'Oise (95) « Le Haut du Mesnil »* : Rapport de diagnostic archéologique du 06/06/2011 au 27/06/2011. Saint-Ouen-l'Aumône : Conseil Général du Val d'Oise, SRAIF, 2011. p.23-29.



Annexe 4, fig.4 - Trames spatiales incluant l'avenue de Beaumont comme morphogène (Bassin versant du Crould en Val d'Oise).



Annexe 4, fig.5 - Trames spatiales incluant l'avenue de Beaumont comme morphogène (Bassin versant du Crould en Val d'Oise).



Annexe 4, Fig.6 Insertion des structures archéologiques dans les trames qui s'appuient sur l'avenue de Beaumont



Annexe 4, Fig.7 Insertion des structures archéologiques dans les trames qui s'appuient sur l'avenue de Beaumont



Annexe 4, Fig.8 Insertion des structures archéologiques dans les trames qui s'appuient sur l'avenue de Beaumont

Annexe 5

Inventaire des structures

Inventaire des structures

N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier
001	1	La Garde	Fosse	Fosse circulaire à fond quasi plat. Comblement : Limon argilo-sableux brun-gris, homogène. Inclusions de terre rubéfiée. Substrat : Limon de plateau orangé	90 cm	16 cm			La Tène ancienne	100%	présent
002	1	La Garde	Trou de poteau	Trou de poteau circulaire à bords droits et à fond plat. Comblement : Limon argilo-sableux gris-noir foncé, compact, homogène. Inclusions de terre rubéfiée. Substrat : Limon de plateau orangé	36 cm	8 cm			La Tène ancienne	100%	absent
003	1	La Garde	Fosse	Fosse sub-rectangulaire à bords droits et fond plat orientée est-ouest. Complements : 1 Limon argilo-sableux brun-gris clair, compact, hétérogène. Inclusions de charbons, terre rubéfiée. 2 Limon argilo-sableux brun-gris moyen, meuble, hétérogène. Rares inclusions de charbons et terre rubéfiée. Bioturbation (terrier). 3 Limon argilo-sableux orangé moyen moucheté noir, compact, homogène. (Substrat remanié)? 4 Limon argilo-sableux brun-gris clair moucheté noir, compact, hétérogène. Nombreuses inclusions de nodules de terre rubéfiée, charbons et pierres (calcaire, grès) brûlées. 5 Limon argilo-sableux noir charbonneux, compact, hétérogène. Inclusions de charbons et terre rubéfiée. 6 Limon argilo-sableux gris foncé, compact, hétérogène. Inclusions de charbons, terre rubéfiée et pierres calcaires brûlées. Substrat : Limon de plateau orangé	210 cm	84 cm	46 cm		La Tène ancienne	100%	présent
004	1	La Garde	Trou de poteau	Trou de poteau circulaire en pseudo-cuvette. Comblement : Limon argilo-sableux gris-brun moyen, compact, homogène. Inclusions de terre rubéfiée. Substrat : Limon de plateau orangé	42 cm	6 cm			La Tène ancienne	100%	présent
005 = 014 = 174	1	La Garde	Voie "Avenue de Beaumont"	Voie d'orientation Nord-Ouest / Sud-Est située sous l'actuelle Avenue de Beaumont. Cf. 174					Moderne	10%	présent
006	1	La Garde	Annulée						indéterminé		absent
007 = 073 = 082	1	La Garde	Fossé	Fossé orienté sud-ouest / nord-est. Equivalent aux fossés 073 et 082. Sondage 1 : profil en large cuvette, Limon argilo-sableux brun-gris foncé avec inclusions de petits nodules de calcaires et quelques traces hydromorphes Substrat : Limon de plateau orangé	94 cm	30 cm			Haut-Empire	10%	présent

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Inventaire des structures											
N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier
008	1	La Garde	Fossé	Fossé orienté sud-est / nord-ouest Comblement : 1 Limon argileux gris moyen, compact, homogène. Inclusions de charbons et nodules de terre rubéfiée (millimétriques) et pierres calcaires (10-40 cm). 2 Limon argileux gris moyen, compact hétérogène. Inclusions de charbons et nodules de terre rubéfiée (millimétriques). Niveau hydromorphe. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	126 cm		26 cm	Haut-Empire	10%	présent
009	1	La Garde	Annulé	Annulé					indéterminé		présent
010 = 080	1	La Garde	Fossé	Fossé orienté sud-ouest / nord-est Complements : 1: Limon argileux gris moyen à brun clair, compact, homogène, hydromorphe. 2: Limon argileux gris moyen, compact, homogène, hydromorphe. Inclusions de pierres calcaires (5 cm). Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	50 cm		26 cm	Haut-Empire	10%	présent
011	1	La Garde	Fossé	Fossé orienté sud-ouest / nord-est Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	50 cm			Antiquité	non	absent
012	1	La Garde	Fossé	Fossé orienté sud / nord Limon argilo-sableux gris moyen moucheté blanc, compact, hétérogène. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	38 cm		12 cm	Antiquité	10%	absent
013	1	La Garde	Fosse	Fosse circulaire en cuvette era non plat. Comblement : Limon argilo-sableux gris-brun foncé mêlé d'orange, compact, hétérogène. Inclusions de charbons, mottes d'argile verte, pierres calcaires. Céramique d'importation quasi complète dans la moitié sud. Substrat : Limon de plateau orangé			180 cm	40 cm	Haut-Empire	50%	présent
014 = 005 = 174	1	La Garde	Voie "Avenue de Beaumont"	Voie d'orientation Nord-Ouest / Sud-Est située sous l'actuelle Avenue de Beaumont. Cf. 174					Moderne	10%	absent
015	4	La Garde	Annulées (tranchée REP)						indéterminé		absent
016	4	La Garde	Foyer ?	Fosse circulaire aux parois rubéfiées et charbonneuses. Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun gris, hétérogène. Substrat : Limon de plateau orangé			100 cm	indét.	indéterminé	non	absent
017	1	La Garde	Fossé	Fossé orienté est / ouest Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	100 cm			indéterminé	non	absent
018	1	La Garde	Fossé	Fossé orienté nord-est / sud-ouest Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	135 cm			indéterminé	non	absent
019	1	La Garde	Fossé	Fossé orienté nord-est / sud-ouest. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	75 cm			indéterminé	non	absent

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Inventaire des structures

N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier
020	4	La Garde	Fossé	Fossé orienté nord / sud Comblement en surface : Limon sablo-argileux beige. Inclusions de pierres calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	144 cm			indéterminé	non	absent
021	4	La Garde	Fosse ?	Structure incomplète au décapage. Comblement en surface : Limon argilo-sableux noir, hétérogène, charbonneux. Inclusions de terre rubéfiée. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	60 cm			indéterminé	non	absent
022	4	La Garde	Indéterminé	Grande structure circulaire (?) incomplète au décapage. Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris clair, compact, hétérogène. Inclusions de nodules de calcaire et charbons. Substrat : Limon de plateau orangé	640 cm				indéterminé	non	absent
023	4	La Garde	Indéterminé	Grande structure indéterminée aux limites incomplètes. Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Inclusions de pierres calcaires, nodules de charbon et de terre rubéfiée. Substrat : Limon de plateau orangé	1020 cm				Haut-Empire	non	présent
024	4	La Garde	Indéterminé	Structure circulaire (?) incomplète Comblement : Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact, hétérogène. Inclusions de petits blocs calcaires et nodules de charbon. Substrat : Limon de plateau orangé	660 cm	indét.			Haut-Empire	non	présent
025	4	La Garde	Fossé	Fossé orienté nord-est / sud-ouest. Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun gris clair peu compact homogène Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	100 cm			indéterminé	non	absent
026	8	La Garde	Fossé bordier du Chemin du fond du Mesnil	Fossé orienté sud-ouest / nord-est situé en bordure nord de la voie 029 (Chemin du fond du Mesnil) Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris clair moucheté beige hydromorphe, compact, hétérogène. Inclusions de petites pierres calcaires. Substrat : nappe de colluvions grise (fond de talweg)	indét.	110 cm			Moderne	non	présent
027	11	La Garde	Indéterminé	Structure de forme indéterminée incomplète. Comblement en surface : Limon sablo-argileux brun-gris clair, meuble, hétérogène. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	364 cm			indéterminé	non	absent
028 = 086	11	La Garde	fossé	Fossé orienté est / ouest Comblement en surface : Limon sablo-argileux brun-jaune clair, compact, hétérogène. Inclusions de nodules de charbon. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	80 cm			indéterminé	non	absent

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Inventaire des structures											
N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier
030	11	La Garde	Fossé	Fossé orienté nord-est / sud-ouest. Comblement en surface : Limon sablo-argileux brun-jaune relativement hydromorphe, compact, hétérogène. Inclusions de nodules de calcaire. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	34 cm			indéterminé	non	absent
031	11	La Garde	Indéterminé	Structure de forme indéterminée incomplète. Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-beige foncé, compact, hétérogène. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	147 cm			indéterminé	non	présent
032	11	La Garde	Marnière?	Marnière (?) de forme indéterminée incomplète Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-beige clair, peu compact, hétérogène. Inclusions de nodules de calcaire. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	320 cm			indéterminé	non	absent
033	11	La Garde	Fosse	Fosse ovale orientée nord / sud. Comblement en surface : Limon sablo-argileux brun-beige clair, compact, hétérogène. Substrat : Limon de plateau orangé	156 cm	98 cm			indéterminé	non	absent
034	14	L'Arpent aux Chevaux	Indéterminé	Structure de forme indéterminée incomplète. Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-beige clair, compact, hétérogène. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	86 cm			indéterminé	non	absent
035	14	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	Fossé orienté sud-est / nord-ouest. Profil en forme de V évasé. Comblement : Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact, hétérogène. Rares inclusions de nodules de charbon. TCA. Substrat : Limon de plateau orangé et de Limon de plateau sableux jaune-beige	indét.	120 cm		98 cm	Haut-Empire	10%	présent
036	14	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	Fossé orienté sud-est / nord-ouest. Profil en forme de U évasé au fond irrégulier. Comblement : Limon argilo-sableux brun foncé, compact, hétérogène. Très rares inclusions de charbons (millimétriques), rares cailloux et blocs calcaires. TCA. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	160 cm		60 cm	Antiquité	10%	présent
037	14	L'Arpent aux Chevaux	Annulé						indéterminé		absent
038	14	L'Arpent aux Chevaux	Indéterminé	Structure de forme indéterminée (circulaire) incomplète. Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-jaune clair, compact, hétérogène. Inclusions de nodules calcaires, TCA. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	340 cm			Antiquité	non	présent

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Inventaire des structures

N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier	
039	14	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	Fossé orienté nord / sud. Comblement en surface : Limon argilo-sableux gris-jaune clair, très compact, hétérogène. Inclusions de charbons, nodules et pierres calcaires. TCA Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	120 cm			Antiquité	non	présent	
040	14	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	Fossé orienté nord / sud. Recoupe le mur 041 du bâtiment 1. Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-jaune clair, très compact, hétérogène. Inclusions de charbons, pierres calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	160 cm			Haut-Empire	non	présent	
041	14	L'Arpent aux Chevaux	Mur (bâtiment 1)	Mur situé au nord du bâtiment 1 et orienté est / ouest. Est recoupé par le fossé 040. Blocs calcaire mêlé à du Limon argilo-sableux gris moyen compact et hétérogène. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	55 cm			Antiquité	non	absent	
042	14	L'Arpent aux Chevaux	Fosse ?	Fosse plus ou moins circulaire (incomplète) située à l'ouest du bâtiment 1. Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun moyen, compact, hétérogène. Inclusions pierres calcaires. TCA. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	60 cm			Antiquité	non	présent	
043	14	L'Arpent aux Chevaux	Empierrement (= cave ?)	Empierrement de blocs calcaires situé au nord du mur 192 du bâtiment 1. Semble correspondre au comblement d'une cave antérieure au bâtiment 1, recoupée par celui-ci.	indét.				indét.	Haut-Empire	25%	présent
044			Annulée									
045	14	L'Arpent aux Chevaux	Mur cave (bâtiment 1)	Mur sud de la cave du bâtiment 1 et orienté est-ouest. Blocs calcaire mêlé à du Limon argilo-sableux gris moyen compact et hétérogène. Substrat : Limon de plateau orangé	300 cm	70 cm			indét.	Haut-Empire	10%	absent
046	14	L'Arpent aux Chevaux	Indéterminé	Structure de forme indéterminée incomplète (bord de tranchée) Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Inclusions de pierres calcaires. TCA. Substrat : Limon de plateau orangé		160 cm				Antiquité	non	présent
047	14	L'Arpent aux Chevaux	Indéterminée	Structure de forme indéterminée (bord de tranchée) Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun gris moyen, compact, hétérogène. Zone plus charbonneuse à l'extrémité nord. Substrat : Limon de plateau orangé		120 cm				indéterminé	non	absent

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Inventaire des structures											
N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier
048	14	L'Arpent aux Chevaux	Indéterminé	Grande structure de forme indéterminée et incomplète (bord de tranchée malgré ouv.) Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Inclusions de pierres calcaires et charbons, TCA, céramique en surface. Substrat : Limon de plateau orangé	315 cm				Haut-Empire	non	présent
049	14	L'Arpent aux Chevaux	Fosse	Fosse circulaire en cuvette irrégulière. Comblement : Limon argilo-sableux brun-gris clair à foncé, compact, hétérogène. Inclusions de pierres calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé	105 cm		22 cm		Haut-Empire	50%	présent
050	14	L'Arpent aux Chevaux	Fosse	Fosse quadrangulaire à cupules recoupé par le fossé Z12 au nord. Comblement : Limon argileux gris foncé, peu compact, homogène. Inclusions de calcaire (décimétrique), charbons (1-30 mm). Substrat : Limon de plateau orangé	150 cm	110 cm		22 cm	Haut-Empire	100%	présent
051	14	L'Arpent aux Chevaux	Indéterminé	Structure oblongue à fond plat orientée est / ouest. Comblement : Limon argilo-sableux brun-jaune clair, très compact, hétérogène. Inclusions de pierres calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé	291 cm	73 cm		12 cm	Haut-Empire	50%	absent
052	14	L'Arpent aux Chevaux	Fossé ?	Fossé (?) orienté est / ouest. Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun moyen, peu compact, hétérogène. Rares inclusions de pierres calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	130 cm			indéterminé	non	absent
053	14	L'Arpent aux Chevaux	Indéterminé	Grande structure de forme indéterminée (bord de tranchée). Comblement en surface : Limon argilo-sableux gris clair mouchoeté blanc, meuble, hétérogène. Inclusions de pierres calcaires. Perturbation Moderne ? Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	465 cm			indéterminé	non	présent
054	14	L'Arpent aux Chevaux	Fosse	Fosse oblongue d'orientation sud-ouest / nord-est. Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact, homogène. Substrat : Limon de plateau orangé	240 cm	65 cm			Haut-Empire	non	présent
055	14	L'Arpent aux Chevaux	Indéterminé	Structure plus ou moins linéaire irrégulière orienté sud-est / nord-ouest Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun moyen, compact, hétérogène; Inclusions de nodules calcaires et charbons. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	110 cm			indéterminé	non	absent
056 = 116 ?	14	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	Fossé orienté est / ouest (correspond au fossé 116, tranchée 13 ?) Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Inclusions de nodules calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	170 cm			indéterminé	non	absent

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Inventaire des structures

N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier
057	14	L'Arpent aux Chevaux	Indéterminé	Structure de forme indéterminée incomplète (bord de tranchée) Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-jaune clair, très compact, hétérogène. Inclusions de nodules calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé	165 cm				indéterminé	non	absent
058	14	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	Fossé orienté nord-ouest / sud-est Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-jaune clair, très compact, hétérogène. Inclusions de petites pierres calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	125 cm			indéterminé	non	absent
059	16	L'Arpent aux Chevaux	Fosse	Fosse rectangulaire à bords droits et fond plat orientée nord-ouest / sud-est. Comblement : Limon argilo-sableux brun-gris clair, compact, homogène; traces de rubéfaction sur la paroi est. Inclusions de charbons (centimétriques) et de terre rubéfiée. Substrat : Limon de plateau orangé	116 cm	64 cm	18 cm		indéterminé	50%	absent
060	16	L'Arpent aux Chevaux	Isolat lithique	Silex					indéterminé		présent
061	21	L'Arpent aux Chevaux	Marnière (?)	Grande structure de forme indéterminée et incomplète (bords de tranchée). Comblement en surface : Limon argilo-sableux gris-beige clair, compact, hétérogène. Inclusions de charbons et cailloutis calcaire. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	600 cm			indéterminé	non	présent
062	23	L'Arpent aux Chevaux	Fossé ?	Fossé orienté sud-ouest / nord-est. Comblement en surface : Limon sablo-argileux brun-beige foncé, compact, hétérogène. Inclusions de cailloutis calcaire. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	128 cm			indéterminé	non	absent
063	23	L'Arpent aux Chevaux	Indéterminé	Structure de forme indéterminée et incomplète (bord de tranchée) Comblement en surface : Limon sablo-argileux gris beige, peu compact, homogène. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	indét.			indéterminé	non	absent
064	25	L'Arpent aux Chevaux	Marnière ?	Grande structure (marnière ?) de forme indéterminée et incomplète (bord de tranchée) Comblement en surface : Limon sablo-argileux brun-gris clair, meuble, hétérogène. Inclusions de pierres calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	385 cm			indéterminé	non	absent
065	27	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	Fossé orienté sud / nord. Comblement en surface : Limon sablo-argileux gris moyen, compact, hétérogène. Inclusions pierres calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	60 cm			indéterminé	non	absent

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Inventaire des structures

N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier
066 = 068	27	L'Arpent aux Chevaux	Chemin Moderne	Chemin orienté sud-ouest / nord-est, situé au creux d'un talweg Comblement en surface : Limon argilo-sableux gris-orangé, compact, hétérogène. Inclusions de blocs calcaires. TCA. Probable présence d'un fossé bordier au nord caractérisé par un limon plus jaune hydromorphe. Fosse circulaire.	indét.	111 cm			Moderne	non	présent
067	28	L'Arpent aux Chevaux	Fosse	Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris clair, moucheté beige, compact hétérogène. Substrat : nappe de colluvions grise (fond de talweg)			40 cm		indéterminé	non	absent
068	28	L'Arpent aux Chevaux	Chemin Moderne	Chemin orienté sud-ouest / nord-est, situé au creux d'un talweg. Comblement en surface : Limon argilo-sableux gris clair à moucheté beige compact, hétérogène. Inclusions de pierres calcaires. TCA. Substrat : nappe de colluvions grise (fond de talweg) Structure de forme indéterminée et incomplète (bord de tranche).	indét.	850 cm			Moderne	non	présent
069	27	L'Arpent aux Chevaux	Indéterminé	Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Inclusions de pierres calcaires. Substrat : calcaire	indét.	200 cm			indéterminé	non	présent
070	30	L'Arpent aux Chevaux	Annulé	Annulé					indéterminé		présent
071	2	La Garde	Fossé	Fossé orienté sud-ouest / nord-est. Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact, hétérogène. Inclusions de charbons et de terre rubéfiée. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	90 cm			indéterminé	non	absent
072	2	La Garde	Fosse ou Trou de poteau	Fosse circulaire. Comblement en surface : Limon argilo-sableux gris clair moucheté blanc, compact, hétérogène. Inclusions de terre rubéfiée. Substrat : Limon de plateau orangé			55 cm		indéterminé	non	absent
073 = 007 = 082	2	La Garde	Fossé	Cf. fossé 007	indét.	94 cm		30 cm	Haut-Empire	10%	présent
074	2	La Garde	Fossé	Fossé orienté sud-ouest / nord-est. Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun gris foncé, compact, hétérogène. Substrat : Limon de plateau orangé	750 cm	190 cm		indét.	Antiquité	non	absent
075	2	La Garde	Fossé	Fossé orienté sud-ouest / nord-est. Trois comblements observés : 1 Limon argilo-sableux brun gris clair, peu compact, hétérogène. 2 Limon argilo-sableux brun foncé moyen mêlé de limon argilo-sableux orangé, compact, hétérogène. 3 Limon argilo-sableux orangé avec oxydes de manganèse, compact, homogène (= Effondrement de paroi) Substrat : Limon de plateau orangé	415 cm	114 cm		32 cm	Antiquité	10%	absent
076	2	La Garde	Annulé	Annulé					indéterminé		absent

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Inventaire des structures

N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier
077	2	La Garde	Fossé	Fossé orienté sud-ouest / nord-est. Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	80 cm			Antiquité	non	absent
078	2	La Garde	Fossé ?	Fossé orienté nord / sud Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	60 cm			Antiquité	non	absent
079	2	La Garde	Fossé	Fossé orienté est / ouest Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	50 cm			Antiquité	non	absent
080 = 010	2	La Garde	Fossé	Fossé orienté sud-ouest / nord-est. Deux comblements observés : 1 Limon argilo-sableux gris-brun moyen, compact, hétérogène. Inclusions de charbons et petits blocs calcaires (moins de 10 cm). 2 Idem, mêlé d'orange (effondrement de paroi ?) Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	96 cm	24 cm		Antiquité	10%	présent
081	2	La Garde	nappe indéterminée	En surface : nappe de Limon argilo-sableux brun-gris moyen à foncé très diffuse aux dimensions indéterminées (se prolonge sous la berme) et située au nord de l'ouv. entre les tranchées 1-2. Substrat : Limon de plateau orangé					Antiquité	non	présent
082 = 007 = 073	3	la Garde	Fossé	Cf. fossé 007		90 cm		34 cm	Haut-Empire	10%	présent
083 = 029 = 084	5	la Garde	Chemin Moderne du fond du Mesnil	Cf. voie 029 Comblement en surface : Limon sablo-argileux gris-brun moyen à gris foncé, compact, hétérogène. Perturbations hydromorphes sur les bords. Probable présence de fossé bordier au nord caractérisé par un niveau plus gris hydromorphe. Substrat : nappe de colluvions grise (fond de talweg)		500 cm			Moderne	non	absent
084 = 029 = 083	10	La Garde	Chemin Moderne du fond du Mesnil	Cf. voie 029 Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène, très hydromorphe. Substrat : nappe de colluvions grise (fond de talweg)		500 cm			Moderne	non	absent
085 = 005 = 014 = 174	10	La Garde	Voie	Bord oriental de l'avenue de Beaumont, orienté sud-est / nord-ouest Comblement en surface : Limon sableux gris, peu compact, hétérogène. Inclusions de blocs calcaire et d'asphalte pulvérulente. Substrat : Limon de plateau orangé					Moderne	non	absent

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Inventaire des structures											
N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier
086 =	028	La Garde	Fossé	Fossé orienté est-ouest Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Inclusions de charbons. Substrat : Limon de plateau orangé Recoupé par la voie 085.	110 cm				indéterminé	non	absent
087	12	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	Fossé orienté sud-est / nord-ouest Comblement en surface : Limon sablo-argileux brun-gris clair, compact, hétérogène. Inclusions de nodules de calcaire. Substrat : Limon de plateau orangé	50 cm				indéterminé	non	absent
088	12	la Garde	Fosse ?	Structure de forme circulaire (?) incomplète (bord de tranchée) Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen à foncé, compact, hétérogène. Inclusions de nodules de calcaire. Substrat : Limon de plateau orangé	200 cm				indéterminé	non	absent
089	12	L'Arpent aux Chevaux	Mur (Bâtiment 6)	Mur situé au nord du bâtiment 6 et orienté sud-est / nord-ouest Sondage 1 : trois comblements observés : 1 Blocs calcaires (10-25 cm) mêlés du Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Inclusions de pierres calcaires de petit module (5-8 cm). 2 Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact, homogène. Inclusions de charbons et terre rubéfiée. 3 Limon argilo-sableux brun clair mêlé d'orange, compact, hétérogène. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	90 cm	47 cm		Antiquité	10%	absent
090	12	L'Arpent aux Chevaux	Mur (bâtiment 6)	Fond de tranchée de fondation à bords droits et fond plat d'un mur orienté sud / nord. Deux comblements observés : 1 Limon argileux brun-gris clair, peu compact, homogène. Inclusions de calcaire (1-2 cm) fréquentes, de calcaire (10-30 cm) plus rares, charbons. 2 Limon gris-brun foncé, compact, homogène. Inclusions de calcaire (1-10 cm). TCA. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	80 cm	20 cm		Antiquité	10%	présent
091	12	L'Arpent aux Chevaux	Mur (bâtiment 5)	Fond de tranchée de fondation du mur orienté sud-ouest / nord-est. Comblement : Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact, hétérogène. Inclusions de nodules de mortier blanc et pierres calcaires (10 cm). Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	50 cm	10 cm		Antiquité	10%	absent
092	12	L'Arpent aux Chevaux	Mur (bâtiment 5)	Fond de tranchée de fondation du mur orienté sud-est / nord-ouest Comblement : Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact, hétérogène. Inclusions de nodules de mortier blanc et pierres calcaires (10 cm). Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	60 cm			Antiquité	non	absent
093			Annulé	Annulé							

Inventaire des structures						
N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long. Larg. Dia.	Prof. Attribution Traité à Mobilier
094			Annulé	Annulé		
095	12	L'Arpent aux Chevaux	Mur (bâtiment 4)	Mur orienté sud-est / nord-ouest Comblement en surface : Pierres calcaires mêlées à du Limon argilo-sableux gris moyen à foncé, compact, hétérogène. Semble être recoupé par la fosse 096 Substrat : Limon de plateau orangé	indét. 100 cm	Antiquité non absent
096	12	L'Arpent aux Chevaux	Fosse	Fosse circulaire. Comblement en surface : Limon argilo-sableux gris foncé à noir, charbonneux, peu compact, hétérogène. Inclusions de quelques pierres calcaires. Semble recouper le mur 095. Substrat : Limon de plateau orangé	60 cm	indéterminé non absent
097	12	L'Arpent aux Chevaux	Empierrement ?	Empierrement caractérisé en surface par des blocs calcaires mêlés à du Limon sablo-argileux gris foncé, peu compact, homogène. Substrat : Limon de plateau orangé	100 cm	Haut-Empire non présent
098			Annulé	Annulé (partie de la nappe détritique).		
099	12	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	Fossé à profil en V évasé et orienté est / ouest Sondage 1 : Deux comblements observés : 1 Limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté beige, compact, hétérogène. Oxydes de manganèse. 2 Limon argilo-sableux brun-gris moyen à gris clair, moucheté beige, compact, hétérogène. Oxydes de manganèse. Substrat : Limon de plateau orangé	indét. 110 cm	indéterminé 10% présent
100	13	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	Fossé à profil en U évasé et orienté nord-ouest / sud-est Saondage 1 : Comblement : Limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté beige, compact, hétérogène. Substrat : Limon de plateau orangé	indét. 110 cm	Haut-Empire 10% présent
101 = 189	13	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	Long fossé à profil en VU évasé irrégulier et orienté nord-ouest / sud-est Sondage 1 : Deux comblements observés : 1 Limon sablo-argileux brun-gris moyen, compact, homogène. Inclusions de pierres calcaires, nodules de terre rubéifiée, rares charbons. 2 Limon sablo-argileux gris clair, compact, homogène. Inclusions de pierres calcaires, rares charbons. Substrat : Limon de plateau orangé	indét. 92 cm	Haut-Empire 10% présent
102	13	L'Arpent aux Chevaux	Annulé	Annulé		présent
103	13	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	Fossé orienté légèrement nord-ouest / sud-est. Comblement en surface : Limon argilo-sableux gris-beige clair, compact, homogène. Inclusions de pierres calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé	indét. 70 cm	indéterminé non présent

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Inventaire des structures

N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier
104	13	L'Arpent aux Chevaux	Trou de poteau (Bâtiment 8)	Trou de poteau subquadrangulaire à profil en cuvette. Présence de pierres de calage. Deux comblements observés : 1 Limon argileux brun-gris foncé, compact, homogène. Rares inclusions de charbons et terre rubéfiée avec pierres calcaires de calage. 2 Limon argileux brun orangé, compact, homogène. Inclusions de blocs calcaires (10-15 cm). Substrat : Limon de plateau orangé	66 cm	58 cm	20 cm		Antiquité	50%	absent
105			Annulé	Annulé						non	absent
106	13	L'Arpent aux Chevaux	Trou de poteau (Bâtiment 8)	Trou de poteau circulaire à profil en cuvette Comblement : Limon argileux brun-gris foncé, compact, homogène avec pierres calcaires (calage ?). TCA Substrat : Limon de plateau orangé	58 cm	18 cm			Antiquité	50%	présent
107	13	L'Arpent aux Chevaux	Annulé	Annulé					indéterminé		absent
108			Annulé	Annulé							absent
109			Annulé	Annulé							absent
110	13	L'Arpent aux Chevaux	Mur	Fond de tranchée de fondation du mur orienté légèrement nord-ouest / sud-est. Sondage 1 : Comblement : Limon sablo-argileux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Inclusions de nodules et pierres calcaires, nodules de charbon. Fortes bioturbations. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	120 cm	26 cm		Antiquité	10%	présent
111			Annulé	Annulé							absent
112			Annulé	Annulé							absent
113			Annulé	Annulé							absent
114	13	L'Arpent aux Chevaux	Indéterminé	Structure de forme indéterminée et incomplète (bord de tranchée). Comblement en surface : Limon argilo-sableux gris foncé, compact, hétérogène. Très fortes inclusions de pierres calcaires. Substrat : nappe de colluvions gris (fond de dépression naturel)		100 cm			indéterminé	non	absent
115			Annulé	Annulé							absent
116 = 056 ?	13	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	Fossé orienté nord-ouest / sud-est Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Inclusions de pierres calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	50 cm			indéterminé	non	absent

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Inventaire des structures

N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier
117	13	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	Fossé à profil très irrégulier orienté nord-ouest / sud-est □ Sondage 1 : Comblement : 1 Limon argileux brun-gris foncé, compact, homogène. Inclusions de charbons, terre rubéfiée, calcaire (10-20 cm). Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	180 cm		40 cm	Haut-Empire	10%	présent
118	13	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	Fossé à profil en cuvette et orienté nord-ouest / sud-est Comblement en surface : Limon argileux brun-gris moyen, compact, homogène. Inclusions de charbons (millimétriques), calcaire (10 cm). Substrat : Limon de plateau orangé		66 cm		22 cm	indéterminé	10%	absent
119	13	L'Arpent aux Chevaux	Indéterminé	Structure de forme indéterminée et incomplète (bord de tranchée). Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Substrat : Limon de plateau orangé		100 cm			indéterminé	non	absent
120			Annulé	Annulé							absent
121	15	L'Arpent aux Chevaux	Indéterminé	Structure de forme indéterminée et incomplète (bord de tranchée). Comblement en surface : Limon sablo-argileux peu compact, homogène. Inclusions de pierres calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé		80 cm			indéterminé	non	absent
122			Annulé	Annulé							
123	15	L'Arpent aux Chevaux	Structure excavée (Bâtiment 3)	Fond de petit bâtiment excavé quadrangulaire avec accès au nord-ouest (?). Comblement : Limon argilo-sableux brun foncé mêlé de jaune orangé, 420 cm compact, hétérogène. Inclusions de petits blocs calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé		230 cm		16 cm	Haut-Empire	50%	présent
124	15	L'Arpent aux Chevaux	Mur ou fossé ?	Structure orientée nord-ouest / sud-est Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun foncé, compact, homogène. Inclusions de pierres calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	50cm			Antiquité	non	absent
125	15	L'Arpent aux Chevaux	Indéterminé	Structure de forme indéterminée et incomplète (bord de tranchée) Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, homogène Substrat : Limon de plateau orangé		260 cm			indéterminé	non	absent
126	15	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	Fossé orienté nord-ouest / sud-est. Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Inclusions de pierres calcaires. TCA. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	130 cm			Antiquité	non	présent
127	15	L'Arpent aux Chevaux	Mur (bâtiment 2)	Mur oriental du bâtiment fouillé en 1971		175 cm			Haut-Empire	non	présent

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Inventaire des structures

N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier
128	15	L'Arpent aux Chevaux	Mur (bâtiment 2)	Mur sud du bâtiment fouillé en 1971 Grande structure de forme indéterminée aux limites diffuses et caractérisée par du Limon brun clair à gris foncé compact et hétérogène. Présence de pierres calcaires en surface. Céramique et TCA. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	250 cm		150 cm	Antiquité	non	absent
129	15	L'Arpent aux Chevaux	Indéterminé	Fosse orientée nord-ouest / sud-est Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Présence de pierres calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	120 cm			indéterminé	non	présent
130	15	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	Fosse orientée nord-ouest / sud-est Comblement en surface : Limon argilo-sableux gris-brun clair, peu compact, hétérogène. Rares inclusions de charbons et pierres calcaires en surface. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	78 cm		8 cm	Haut-Empire	10%	présent
131 = 212	15	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	Annulé							absent
132	15	L'Arpent aux Chevaux	Fossé ?	Structure en forme de hancot orientée est / ouest Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Présence de pierres calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	320 cm			indéterminé	non	absent
133	15	L'Arpent aux Chevaux	Indéterminé	Structure de forme indéterminée et incomplète (bord de tranchée). Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Inclusions de nodules de calcaire. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	1000 cm		140 cm	Haut-Empire	non	présent
134	15	L'Arpent aux Chevaux	Annulé	Fossé (?) orienté nord / sud Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun moyen moucheté blanc, compact, homogène. Substrat : Limon de plateau orangé					indéterminé	non	absent
135	17	L'Arpent aux Chevaux	Fossé ?	Fossé orienté nord-ouest / sud-est. Sorte d'excroissance au nord est. Comblement en surface : Limon argilo-sableux gris foncé à brun moyen, compact, hétérogène. Présence de quelques pierres calcaire. Substrat : Limon de plateau orangé					indéterminé	non	absent
136	17	L'Arpent aux Chevaux	Fossé ?						indéterminé	non	absent
137	17	L'Arpent aux Chevaux	Fossé ?						indéterminé	non	absent

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Inventaire des structures

N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier
Structure circulaire non achevée au diag.											
Comblements observés : Au centre : 1 Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Inclusions de nodules calcaires et très fortes inclusions de pierres calcaires.											
138	18	L'Arpent aux Chevaux	Puits, Marnière ?	2 Poche de sable vert, peu compact, hétérogène. Inclusions de charbons. 3 Limon argilo-sableux brun-gris moyen à foncé, compact, hétérogène. Inclusions de terre rubéfiée et charbons. 4 Limon argilo-sableux brun-gris moyen moucheté jaune, compact, hétérogène. Rares inclusions de nodules calcaires. 5 Limon argilo-sableux brun orangé, compact, hétérogène. Inclusions de calcaire. Substrat : Limon de plateau orangé	242 cm	210 cm		indét.	Haut-Empire	10%	présent
Fossé orienté sud-nord avec retour vers l'est (?) situé sous la bermé.											
Limites assez diffuses. Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Présence de nombreuses pierres calcaires.											
139	18	L'Arpent aux Chevaux	Fossé ?	Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	28 cm			Haut-Empire	non	présent
Structure subquadrangulaire.											
Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Présence de nombreuses pierres calcaires.											
140	18	L'Arpent aux Chevaux	Indéterminé	Substrat : Limon de plateau orangé	150 cm	150 cm			Antiquité	non	absent
Grande fosse ovale au profil évasé partant en puits. (profondeur atteinte dans le sondage : 190 cm).											
Comblement : Limon argilo-sableux gris-beige, peu compact à compact homogène. Inclusions de cailloutis.											
141	20	L'Arpent aux Chevaux	Marnière	Substrat : Limon de plateau orangé	950 cm	500 cm		indét.	indéterminé	10%	présent
Fossé orienté sud-est / nord-ouest. Bord occidental de l'avenue de Beaumont ?											
Substrat : Limon de plateau orangé											
142	24	L'Arpent aux Chevaux	Fossé ? (en lien Av. Beaumont ?)						indéterminé	non	absent
Fossé ? Orienté nord-est / sud-ouest.											
Comblement en surface : Limon argilo-sableux gris-orangé à jaune, compact, hétérogène. Très hydromorphe.											
143 = 145	31	L'Arpent aux Chevaux	indéterminé	Substrat : Limon de plateau orangé		850 cm			indéterminé	non	
Fosse ovale orientée nord / sud.											
Comblement en surface : Limon sablo argileux gris moucheté blanc, peu compact, hétérogène.											
144	34	L'Arpent aux Chevaux	Fosse (chablis ?)	Substrat : Limon de plateau orangé	250 cm	106 cm			indéterminé	non	absent
Fossé ? Orienté nord-est / sud-ouest.											
Comblement en surface : Limon sablo-argileux brun-gris moyen et jaunâtre, compact, hétérogène.											
145 = 143	34	L'Arpent aux Chevaux	Fossé ?	Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	700 cm			indéterminé	non	présent

Inventaire des structures											
N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier
146	35	L'Arpent aux Chevaux	Chemin Moderne ?	Chemin orienté nord / sud. (correspond aux chemins 066/068 ?) Comblement en surface : Limon sablo-argileux gris-jaune moyen, peu compact, hétérogène. Inclusions de petit cailloutis calcaire épars. Substrat : nappe de colluvions grise (fond de talweg)	indét.	300 cm			Moderne	non	absent
147	Ouv. 1-2	La Garde	Fossé	Fossé orienté légèrement nord-ouest / sud-est. Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. La limite occidentale se perd dans la nappe grisé. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	65 cm			Antiquité	non	absent
148	ouv. 1-2	La Garde	Fossé	Fossé orienté sud-ouest / nord-est à fond plat. Sondage 1 : Comblement : Limon argilo-sableux gris clair orangé, compact, homogène. Inclusions de charbons (millimétriques) et de terre rubéfiée (millimétrique). Le fossé est recoupé par le fossé 008 et se poursuit au-delà de l'Avenue de Beaumont à l'ouest. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	40 cm	28 cm		Haut-Empire	10%	absent
149	ouv. 1-2	La Garde	Fossé	Fossé orienté sud / nord, à fond plat et faiblement conservé. Comblement : Limon argileux gris moyen à foncé, compact, homogène. Substrat : Limon de plateau orangé	80 cm	45 cm	10 cm		Antiquité	10%	absent
150	ouv. 1-2	La Garde	Fossé	Fossé orienté est / ouest à profil en cuvette. Deux comblements observés : 1 Limon argileux gris moyen, compact, homogène. Oxydes de manganèse. 2 Limon argilo-sableux gris clair, compact, homogène. Niveau hydromorphe. Oxydes de manganèse. Substrat : Limon de plateau orangé	330 cm	54 cm	30 cm		Haut-Empire	10%	présent
151	ouv. 1-2	La Garde	Fossé	Fossé orienté sud-ouest / nord-est à fond plat et faiblement conservé Comblements observés : 1 Limon argileux gris clair, compact, homogène avec inclusions d'oxydes de manganèse. Substrat : Limon de plateau orangé	280 cm	50 cm	30 cm		Haut-Empire	10%	présent
152	ouv. 1-2		Fossé	Fossé orienté sud-ouest / nord-est. Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, peu compact et hétérogène. Substrat : Limon de plateau orangé	280 cm	50 cm			Antiquité	non	présent
153	ouv. 1-2	La Garde	Fosse	Fosse sub-rectangulaire aux contours irréguliers, à bords droits et à fond pla, orientée est / ouest. Deux comblements observés : 1 Limon sablo-argileux brun-gris clair, compact, hétérogène. Inclusions de pierres calcaires. 2 Limon sablo-argileux brun-gris foncé, compact, hétérogène. Inclusions de charbons et de terre rubéfiée. Substrat : limon de plateau orangé	190 cm	100 cm	34 cm		Haut-Empire	50%	présent

Inventaire des structures

N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier
154	ouv. 1-2	La Garde	Fosse	Fosse circulaire en cuvette à fond plat. Six comblements observés : 1 Limon argilo-sableux brun-gris moyen légèrement moucheté de beige, compact, hétérogène. Inclusions de charbons et de terre rubéfiée. 2 Limon argilo-sableux jaune moyen, compact, hétérogène. Inclusions de gros fragments de terre rubéfiée, nombreux charbons et pierres calcaires brûlées (rejet de foyer). 3 Limon argilo-sableux brun clair à gris bleuté clair, compact, hétérogène. Inclusions de charbons et nodules de terre rubéfiée. 4 Limon argilo-sableux orangé moyen, compact, hétérogène avec traces de percolation (effondrement de paroi). 5 Limon argilo-sableux orangé moyen, fortement moucheté de gris bleuté clair, compact, hétérogène. 6 Limon argilo-sableux jaune moyen et Limon argilo-sableux gris bleuté clair mêlés, compact, hétérogène. Substrat : Limon de plateau orangé	225 cm	68 cm		68 cm	Haut-Empire	50%	présent
155	ouv. 1-2	La Garde	Fossé ?	Fossé d'orientation indéterminée à fond quasi plat. Comblement : Limon argilo-sableux gris foncé, peu compact, hétérogène. Rares inclusions de charbons (0,5 mm) et pierres calcaires brûlées. Substrat : Limon de plateau orangé à jaune.	indét.	58 cm		15 cm	Haut-Empire	10%	présent
156	ouv. 1-2	La Garde	Fossé	Fossé orienté nord / sud très arasé et à profil en petite cuvette Comblement : Limon argilo-sableux brun-gris clair, compact, hétérogène. Inclusions de cailloutis calcaire. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	35 cm		8cm	Antiquité	10%	présent
157	ouv. 1-2	La Garde	Fossé	Fossé orienté nord-ouest / sud-est à profil U évasé. Comblement : Limon argilo-sableux brun-gris foncé moucheté d'orange, compact, hétérogène. Inclusions de charbons (millimétriques), petites pierres calcaires Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	90 cm		32 cm	Haut-Empire	10%	présent
158	ouv. 1-2	La Garde	Annulée	Annulée Fossé ? orienté sud-ouest / nord-est avec une excroissance au nord est.							absent
159	ouv. 1-2	La Garde	Fossé ?	Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	200 cm			Antiquité	non	absent
160	ouv. 1-2	La Garde	Fossé ?	Fossé (excroissance de la ST 161 ?) situé à l'ouest de la structure 161, à profil en U évasé. Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène Substrat : Limon de plateau orangé	380 cm	70 cm			Haut-Empire	non	présent

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Inventaire des structures

N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier
161	ouv. 1-2	La Garde	Fossé ?	Structure linéaire de type fossé, à profil en U évasé, 2 comblements observés : 1- Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact, hétérogène avec des inclusions de charbons et de terre rubéfiée. 2- Limon argilo-sableux brun-gris moyen mêlé d'orange, compact et hétérogène avec fines inclusions charbonneuses et de terre rubéfiée. Quelques pierres calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé	950 cm	100 cm	38 cm		Haut-Empire	10%	présent
162	ouv. tr 3	La Garde	Fond de bâtiment ?	Structure sub-rectangulaire orientée nord / sud, avec excroissance rectangulaire au nord-est. Comblement en surface: Limon sablo-argileux brun-gris foncé à noir. Inclusions de charbons, terre rubéfiée. Recoupe le fossé 082.	500 cm	327 cm			Antiquité	non	absent
163	ouv. 1-2	La Garde	Trou de poteau (Bâtiment 9)	Trou de poteau circulaire avec nombreuses pierres calcaires en surfaces (calage), Fond plat et bords évasés. Comblement : Limon argilo-sableux gris, compact, homogène. Inclusions de pierres et nodules calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé			60 cm	20 cm	Haut-Empire	50%	absent
164	ouv. 1-2	La Garde	Trou de poteau (Bâtiment 9)	Trou de poteau circulaire à bords droits et à fond plat avec pierres calcaires de calage en surface. Comblement : Limon sablo-argileux brun clair, compact, homogène. Substrat : Limon de plateau orangé			40 cm	14 cm	Haut-Empire	50%	absent
165	ouv. 1-2	La Garde	Trou de poteau (bâtiment 9)	Trou de poteau circulaire très arasé à bords droits et à fond plat Comblement : Limon argileux gris moyen, compact, homogène. Recoupe le fossé 151. Substrat : Limon de plateau orangé			40 cm	10 cm	Haut-Empire	50%	absent
166	ouv. 1-2	La Garde	Trou de poteau (bâtiment 9)	Trou de poteau circulaire à bords droits et à fond plat avec pierres calcaires (calage) Comblement : Limon argileux brun, meuble (bioturbé), hétérogène avec quelques inclusions charbonneuses. □ Substrat : Limon de plateau orangé			50 cm	10 cm	Haut-Empire	50%	absent
167	ouv. 1-2	La Garde	Trou de poteau (bâtiment 9)	Trou de poteau circulaire à bords droits et à fond quasi plat. Comblement : Limon argilo-sableux brun-gris clair moucheté beige, compact, homogène. Substrat : Limon de plateau orangé			30 cm	10 cm	Haut-Empire	50%	présent
168	ouv. 1-2	La Garde	Trou de poteau (bâtiment 9)	Trou de poteau circulaire en cuvette avec pierres calcaire en surface (calage) Comblement : Limon argileux brun-gris, compact, homogène. Inclusions de charbons et terre rubéfiée (millimétriques). Substrat : Limon de plateau orangé			40 cm	30 cm	Antiquité	50%	absent

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Inventaire des structures

N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier
170	ouv. 1-2	La Garde	Trou de poteau	Trou de poteau circulaire en petite cuvette. Comblement : Limon argilo-sableux gris clair tacheté de jaune, peu compact, hétérogène. Inclusions de charbons et de pierres calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé	30 cm	30 cm	12 cm		Antiquité	50%	absent
171	ouv. 1-2	La Garde	Trou de poteau	Trou de poteau circulaire en cuvette avec pierres calcaires (calage). Comblement : Limon argilo-sableux gris clair à jaune, peu compact, hétérogène. Rares inclusions de charbons et de nodules de terre rubéfiée. Inclusions de petites pierres calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé	30 cm	30 cm	22 cm		Antiquité	50%	absent
172	1	La Garde	Fosse	Fosse quadrangulaire à profil en large cuvette et accolée au trou de poteau 173. 2 comblements observés : 1- Limon argilo-sableux gris moyen, compact, homogène. Inclusions de terre rubéfiée, charbons et petites pierres en grès. 2- Limon argilo-sableux gris orangé, compact, homogène. Inclusions de charbons (1-3 cm). Substrat : Limon de plateau orangé	104 cm	80 cm	40 cm		La Tène ancienne	100%	présent
173	1	La Garde	Trou de poteau	Trou de poteau oblongue en cuvette accolé à la fosse 172. Comblement : Limon argilo-sableux gris clair orangé, peu compact, homogène. Inclusions de terre rubéfiée et charbons (millimétriques). Substrat : Limon de plateau orangé	50 cm	22 cm	22 cm		La Tène ancienne	100%	présent
174		La Garde	Voie "Avenue de Beaumont"	Voie dite "Avenue de Beaumont", orientée nord-ouest/sud-est. 2 sondages ont été effectués. Sondage 1 sur le secteur de "La Garde" et Sondage 2 au nord du secteur de "L'Arpent aux Chevaux". La voie a été perturbée à l'ouest par un fossé profond ceinturant l'emprise de la carrière REP. Sous le chemin actuel, plusieurs niveaux ont été observés, notamment un niveau de mâchefer situé le plus en profondeur puis recouvert de plusieurs couches de Limon gris foncé à gris clair. En surface, un empiètement constitué de pierres calcaires blanches issues de la carrière constitue le niveau de circulation actuel. Tous ces niveaux semblent être modernes. A noter la présence de creusement plus anciens (datation indéterminée) correspondant à de probables fossés bordiers (Sondage 2 : couche 9 et 12 et Sondage 1 : couche 15). Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	11,55 m	78 cm		indéterminé	10%	absent
175	ouv. 1-2	La Garde	Trou de poteau (bâtiment 9)	Trou de poteau circulaire en cuvette régulière. Comblement : 1 Limon argilo-sableux brun foncé, compact, hétérogène avec inclusions charbonneuses et petites pierres calcaires. Substrat : nappe de Limon gris	30 cm	17 cm	17 cm		Haut-Empire	non	présent

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Inventaire des structures							
N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long. Larg. Dia.	Prof. Attribution	Traité à Mobilier
176	1	La Garde	Fossé	Fossé orienté nord-est / sud-ouest révéillé lors de l'ouv. du sondage de la voie 174. Comblement en surface : Limon argilo-sableux gris clair, compact, homogène Substrat : Limon de plateau orangé	250 cm 80 cm	indéterminé	50% absent
177	13	L'Arpent aux Chevaux	Fossé ?	Fossé orienté nord / sud. Limites très diffusées et perturbées (sous-solage important ?). Semble fonctionner avec le fossé 178. Comblement : Blocs calcaires pris dans du Limon argilo-sableux gris foncé, peu compact, hétérogène. Inclusions de charbons et de graines (Prélèvement n°2). Substrat : Limon de plateau orangé mêlé à du Limon gris (nappe)	indét. 90 cm	Haut-Empire	10% présent
178	13	L'Arpent aux Chevaux	Fossé ?	Fossé orienté est / ouest. Limites très diffusées et perturbées (sous-solage important ?). Semble fonctionner avec le fossé 177. Comblement : Limon argilo-sableux brun-gris foncé à moucheté jaune, peu compact et hétérogène avec la présence de blocs calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé mêlé à du Limon gris (nappe)	indét. 110 cm	Haut-Empire	10% présent
179	13	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	Fossé orienté nord / sud et recoupé par le fossé 101. Comblement en surface : Limon sablo-argileux brun-gris moucheté de beige, compact, hétérogène. Inclusions de pierres calcaires, nodules de charbons. TCA et calcaire brûlé. Substrat : Limon de plateau orangé	indét. 150 cm	indéterminé	non présent
180	13	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	Fossé orienté sud / nord et recoupé par le fossé 101. Comblement en surface : Limon sablo-argileux brun-gris clair moucheté de beige, compact, hétérogène. Inclusions de nodules de charbon. TCA et pierres calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé	indét. 80 cm	indéterminé	non absent
181	13	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	Fossé orienté nord / sud et recoupé par le fossé 101. Comblement en surface : Limon sablo-argileux brun-beige moyen, compact, hétérogène. Inclusions de nodules de charbon. TCA et pierres calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé	90 cm	indéterminé	non absent
182	13	L'Arpent aux Chevaux	Indéterminé	Structure de forme indéterminée (bord de tranchée) située à l'extrémité orientale du fossé 101. Comblement en surface : Limon sablo-argileux brun-gris foncé moucheté de beige, très compact, hétérogène. Inclusions de nodules de charbons et calcaire brûlé. Nombreuses TCA et pierres calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé	660 cm 180 cm	Haut-Empire	non présent

Inventaire des structures

N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier
183	13	L'Arpent aux Chevaux	Trou de poteau (bâtiment 8)	Trou de poteau circulaire à fond plat et pierres calcaires en surface (calle). Comblement : Limon brun-gris moyen, compact, homogène. Inclusions de nodules calcaires et pierres calcaires (10-20 cm). Substrat : Limon de plateau orangé	70 cm	18 cm		18 cm	Antiquité	50%	absent
184	12	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	Fossé orienté nord-est / sud-ouest en V évasé. 3 comblements : 1- Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact, homogène. Inclusions fortes de charbons. 2- Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, homogène. Inclusions de charbons et calcaire (1-10 cm). TCA. 3- Limon argileux brun moyen, compact, homogène. Inclusions de calcaire (1-10 cm). TCA. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	176 cm		66 cm	indéterminé	10%	présent
185	12	L'Arpent aux Chevaux	Mur (bâtiment 6)	Mur orienté est / ouest appartenant au grand ensemble bâti n°6. Constitué de moellons en calcaire local de moyen appareil (entre 10 et 30 cm) liés à du Limon argilo-sableux brun-gris moyen. Seule une assise de conservée. Fonctionne avec le mur 186 à l'est et 187 au nord. Le mur 195 du bâtiment postérieur 7 vient s'appuyer au nord. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	100 cm			Antiquité	non	absent
186	12	L'Arpent aux Chevaux	Mur (bâtiment 6)	Mur orienté sud-ouest / nord-est du bâtiment 6. Il forme l'angle sud-oriental du bâtiment 6 avec le mur 185. Constitué de moellons en calcaire local de moyen appareil (entre 10 et 20 cm) liés à du Limon argilo-sableux gris foncé. Une seule assise est conservée. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	70 cm			indéterminé	non	absent
187	12	L'Arpent aux Chevaux	Mur (bâtiment 6)	Tranchée de fondation du mur 187 orienté sud-ouest / nord-est du bâtiment 6. Bords droits et fond plat. Sondage: 1- Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène avec quelques pierres calcaires en surface (10-15 cm). 2- Limon argilo-sableux brun-gris clair moucheté jaune, très compact, hétérogène. Inclusions calcaires. Le mur est recoupé par les murs 188 et 195 du bâtiment 7. Substrat : Limon de plateau orangé	1660 cm	40 cm			indéterminé	10%	absent
188	12	L'Arpent aux Chevaux	Mur (bâtiment 7)	Tranchée de fondation du mur 188 du bâtiment 7, orienté est / ouest et qui recoupe le mur 187 du bâtiment 6. Comblement : Limon argilo-sableux gris foncé, compact, hétérogène. Inclusions de quelques pierres calcaires. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	100 cm			Haut-Empire	10%	absent

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Inventaire des structures											
N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier
189	12	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	<p>Long fossé orienté est / ouest à profil en V évasé dissymétrique.</p> <p>3 comblements observés : 1 Limon argilo-sableux gris clair à moyen à moucheté vert (poche d'argile verte), compact, hétérogène. Pierres calcaires (4-8 cm). 2 Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Rares inclusions de charbons et terre rubéfiée. 3 Limon argilo-sableux jaune moyen, très compact, hétérogène. Oxydes de manganèse.</p> <p>Substrat : Limon de plateau orangé</p>	indét.	122 cm	38 cm		Antiquité	10%	présent
190	14	L'Arpent aux Chevaux	Mur (bâtiment 1)	<p>Mur sud / nord du bâtiment 1.</p> <p>Constitué de moellons en calcaire local ou grès de moyen appareil (entre 5 et 30 cm) liés à du limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact et hétérogène avec quelques fines inclusions charbonneuses. Une à deux assises de pierres sont conservées.</p> <p>Substrat : Limon de plateau orangé</p>	900 cm	110 cm		5 cm	Haut-Empire	10%	présent
191	ouv. 1-2	La Garde	Fossé	<p>Petit fossé très arasé en cuvette à fond plat orienté nord / sud en continuité avec la fosse 154 (au nord)</p> <p>Comblement : Limon argilo-sableux gris foncé à moucheté jaune-beige (hydromorphe ?) peu compact, hétérogène. Rares inclusions de charbons et terre rubéfiée</p> <p>Substrat : Limon de plateau orangé</p>	290 cm	29 cm		5 cm	Haut-Empire	10%	présent
192	14	L'Arpent aux Chevaux	Mur (bâtiment 1)	<p>Mur est / ouest du bâtiment 1 chaîné dans son extrémité occidentale avec le mur 193.</p> <p>En surface, il est constitué de moellons en calcaire local ou grès de petit appareil (entre 5 et 20 cm) liés à du limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène avec quelques fines inclusions charbonneuses.</p> <p>Son extrémité occidentale est composée de 11 assises de pierres calcaires équarries sur le parement interne de la cave.</p> <p>Substrat : limon de plateau orangé</p>	380 cm	85 cm		80 cm	Haut-Empire	10%	présent
193	14	L'Arpent aux Chevaux	Mur cave (bâtiment 1)	<p>Mur sud / nord de la cave du bâtiment 1 chaîne dans l'extrémité occidentale du mur 192.</p> <p>Constitué de moellons en calcaire local ou grès de moyen appareil équarris sur le parement interne (entre 5 et 20 cm) liés à du limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact et hétérogène avec quelques fines inclusions charbonneuses. 8 assises de pierres sont conservées.</p> <p>Substrat : Limon de plateau orangé</p>	270 cm	61 cm		77 cm	Haut-Empire	10%	absent
194	13	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	<p>Fosse orientée nord-est / sud-ouest (probable continuité du fosse 180 ?) et est recoupé par le fossé 101.</p> <p>Comblement en surface : Limon sablo-argileux brun-gris clair moucheté de beige, compact, hétérogène. Inclusions de nodules de charbon. Pierres calcaires.</p> <p>Substrat : Limon de plateau orangé</p>		80 cm			indéterminé	non	absent

Inventaire des structures

N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier
195	12-13	L'Arpent aux Chevaux	Mur (bâtiment 7)	Tranchée de fondation du mur 195 du bât 7, orientée nord / sud. Comblement : 1 Limon argilo-sableux brun gris très foncé, compact, hétérogène. Rares inclusions de calcaire et de charbons. 2 Limon argilo-sableux brun-gris moyen à foncé, compact, hétérogène. Inclusions de nodules calcaires et petites pierres calcaires (6 cm). Substrat : Limon de plateau orangé	430 cm	100 cm	20 cm		Antiquité	10%	présent
196	12	L'Arpent aux Chevaux	Couche de destruction ?	Dimensions indéterminées (limite de décapage). Couche des destruction en lien avec les bâtiments 6 et 7 ? Comblement en surface : Limon argilo-sableux gris foncé, compact, hétérogène. Nombreuses pierres calcaires et TCA. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	indét.			Antiquité	non	présent
197	13	L'Arpent aux Chevaux	Couche de destruction ?	Fort concentration de moellons calcaires de gros à très gros appareil (entre 30 et 50 cm) situés sous un niveau de Limon argilo-sableux gris (colluvionnement sur dépression naturelle ?) mêlés à du Limon argilo-sableux gris foncé. Nombreux fragments de TCA et de métal. Substrat : nappe de colluvions gris (fond de dépression naturelle)					Antiquité	10%	présent
198				Annulée							
199	13	L'Arpent aux Chevaux	Mur ?	Creusement à bords droits et à fond plat observé dans la coupe du fait 201. Orientation probable : est / ouest Comblement : Limon argilo-sableux gris foncé, compact, homogène. Inclusions de moellons calcaires de petit appareil (10 cm). Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	60 cm	30 cm		indéterminé	10%	absent
200	13	L'Arpent aux Chevaux	Mur ?	Creusement à bords droits et fond plat (?) observé dans la coupe du fait 201. Orientation probable : est / ouest Comblement : Limon sablo-argileux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Fortes inclusions de blocs calcaires. TCA. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	70 cm			indéterminé	10%	présent
201 = 210	13	L'Arpent aux Chevaux	Fait	Grande nappe constituée en surface de Limon argilo-sableux gris moyen à foncé mêlé d'orange, compact et très hétérogène avec de nombreux blocs calcaires. TCA et métal située dans une dépression naturelle du terrain. Plusieurs niveaux de comblements ont été observés (cf. rapport correspondant soit à un comblement naturel de la dépression (épandage, colluvionnement ?), soit à un comblement anthropique. Trois murs y ont été distingués : 199, 200 et 225 ainsi qu'un probable fossé (226). Substrat : Limon de plateau orangé Correspond au fait 210 situé dans la tranchée 12.	2500 cm		50 cm		Antiquité	10%	présent

Inventaire des structures											
N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier
202	ouv. 1-2	La Garde	trou de poteau (bâtiment 9)	Trou de poteau circulaire (non fouillé car vu à la topo). Comblement en surface : Limon argilo-sableux gris moyen peu compact hétérogène avec petite pierre calcaire. Substrat : nappe de Limon gris.	37 cm				Antiquité	non	absent
203	14	L'Arpent aux Chevaux	Fosse	Fosse située au centre du bâtiment 1. Comblement en surface: Limon argilo-sableux gris foncé à noir, peu compact, hétérogène. Fortes inclusions de charbons. Substrat : Limon de plateau orangé	180 cm	145 cm			Antiquité	non	présent
204	14	L'Arpent aux Chevaux	Mur cave bâtiment 1	Mur servant d'accès à la cave du bâtiment 1, orienté est / ouest. Constitué de 5 assises de moellons calcaires de moyen appareil (entre 5 et 30 cm) liés par du Limon sablo-argileux brun foncé, peu compact et homogène. Substrat : Limon de plateau orangé	80 cm	50 cm	40 cm		Antiquité	non	absent
205	14	L'Arpent aux Chevaux	Mur cave bâtiment 1	Tranchée de fondation du mur sud de la cave du bâtiment 1, orientée nord / sud, à fond plat et bord droit. Comblement : Limon argilo-sableux brun-gris moyen peu compact et hétérogène avec quelques moellons calcaires de moyen appareil conservés au sud-est	200 cm	65 cm	10 cm		Antiquité	non	absent
206	14	L'Arpent aux Chevaux	Fait (comblement cave bâtiment 1)	Plusieurs comblements observés : 1 Limon argilo-sableux brun-gris mêlé d'orange, très compact, hétérogène. Inclusions de petits blocs calcaires. 2 Limon argilo-sableux brun-gris, très compact, hétérogène. 3 Limon argilo-sableux gris moyen, compact, hétérogène. Inclusions de petits blocs calcaires et charbons. 4 Limon argilo-sableux beige-gris, compact, hétérogène. 5 Limon argilo-sableux gris mêlé de beige, compact, hétérogène. Inclusions blocs calcaires (20 cm). 6 Désagrégation verdâtre de calcaire, induré (piètement). 7 Limon argilo-sableux gris foncé, très compact, homogène. Inclusions de nodules de calcaire. (piètement). Substrat : Limon de plateau orangé	160 cm	160 cm	104 cm		Haut-Empire	50%	présent
207	15	L'Arpent aux Chevaux	Foyer	Foyer circulaire avec sole rubéfiée fragmentaire grise-bleue à rouge. Comblement : Limon argilo-sableux brun-jaune tacheté noir, compact, hétérogène. Inclusions de charbons. Substrat : Limon de plateau orangé	72 cm		11 cm		Antiquité	100%	présent
208	14	L'Arpent aux Chevaux	Mur structure excavée ?	Probable mur sud d'une structure semi-excavée antérieure au bâtiment 1. 4 assises de moellons calcaires de moyen appareil ont été identifiés disposés sur deux rangées.	indét.	40 cm			Antiquité	10%	présent
209	14	L'Arpent aux Chevaux	Mur structure excavée ?	Probable mur nord d'une structure semi-excavée antérieure au bâtiment 1. Constitué de moellons calcaires de moyen appareil.		50 cm			Antiquité	10%	présent

Inventaire des structures

N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier
210 = 201	12	L'Arpent aux Chevaux	Fait	Grande nappe constituée en surface de Limon argilo-sableux gris moyen à foncé mêlé d'orange, compact et très hétérogène avec de nombreux blocs calcaires, TCA et métal situés dans une dépression naturelle du terrain. Correspond au fait 201 situé dans la tranchée 13	3000 cm				Antiquité	non	présent
211	12-13	L'Arpent aux Chevaux	Couche de destruction ?	Couche de destruction située au nord-ouest du fossé 184, en lien probable avec l'ensemble architectural 6 et caractérisée en surface par du Limon argilo-sableux gris foncé avec quelques pierres calcaires, nombreuses TCA. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	indét.			Antiquité	non	absent
212 = 131	14	L'Arpent aux Chevaux	Fossé	Fossé orienté nord-ouest / sud-est à profil en cuvette à fond quasi plat. Comblement en surface : Limon argilo-sableux gris clair, compact, homogène. Inclusions de charbons. Est recoupé par la fosse 050. Substrat : Limon de plateau orangé	60 cm		20 cm		Haut-Empire	10%	présent
213	14-15	L'Arpent aux Chevaux	Fait indéterminé	Couche de Limon argilo-sableux gris foncé aux limites très diffuses, compact et hétérogène avec de nombreux charbons et une forte concentration de graines en surface (prélèvement n°4). Interprétation indéterminée. Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	indét.	indét.		Antiquité	non	présent
214	12	L'Arpent aux Chevaux	Trou de poteau (bâtiment 5)	Trou de poteau circulaire situé à l'est du mur 091 du bâtiment 5. Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Très fortes inclusions de nodules de mortier blanc. Substrat : Limon de plateau orangé		40 cm			Antiquité	non	absent
215	12	L'Arpent aux Chevaux	Trou de poteau (bâtiment 5)	Trou de poteau circulaire très arasé et à profil en cuvette, situé à l'est du mur 091 du bâtiment 5. Comblement : Limon argilo-sableux brun-gris moyen, compact, hétérogène. Très fortes inclusions de nodules de mortier blanc. Substrat : Limon de plateau orangé		40 cm	12 cm		Antiquité	50%	absent
216	ouv. 1-2	La Garde	Trou de poteau	Trou de poteau sub-circulaire aux limites très diffuses. Comblement : 1 Limon argileux gris brun bioturbé, meuble, hétérogène avec du charbon, de la terre rubéfiée et des nodules calcaires, 2 Limon argileux orange; hétérogène avec des inclusions charbonneuses Substrat : nappe de Limon gris		62 cm	17 cm		Haut-Empire	50%	présent
217	1	La Garde	Fossé	Fossé orienté nord-ouest / sud-est révélé lors de l'ouv. du sondage de la voie 174. Comblement en surface : Limon argilo-sableux gris clair, compact, homogène Substrat : Limon de plateau orangé	indét.	40 cm			indéterminé	non	absent

Inventaire des structures									
N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long. Larg. Dia.	Prof. Attribution Traité à Mobilier			
218	ouv. 1-2	La Garde	Trou de poteau	<p>trou de poteau circulaire aux limites en pierres amuses.</p> <p>Les limites de la structure étaient peu visibles au 1er décapage. Une fenêtre de décapage supplémentaire a été ouverte.</p> <p>Comblement : 1 Limon argileux gris brun bioturbé, meuble, hétérogène avec des charbons et de la terre rubéfiée, 2 Limon argileux orangé, compact, hétérogène avec des charbons</p> <p>3 Limon argilo-sableux, hétérogène avec calcaire</p> <p>Substrat : nappe de Limon gris</p> <p>Fosse sub-circulaire aux limites très amuses.</p> <p>Comblement : 1 Limon argilo-sableux brun-gris moucheté orangé, compact, hétérogène avec moellons calcaires et inclusions charbonneuses.</p> <p>Substrat : nappe de Limon gris</p>	80 cm 12 cm	19 cm Haut-Empire	50% Antiquité	50% présent	absent
219	ouv. 1-2	La Garde	Fosse ?	<p>Trou de poteau probablement circulaire aux limites très diffusées en raison de la faible différence de couleur avec l'encaissant. Deux coupes ont été nécessaires pour évaluer la structure qui semble être en cuvette.</p> <p>Comblement : 1 Limon argileux gris, compact, homogène avec inclusions de charbons et de terre rubéfiée et pierres calcaires. 2 Limon gris orangé, compact, homogène avec inclusions de charbons et de terre rubéfiée</p> <p>Substrat : nappe de Limon gris</p>	80 cm 30 cm	19 cm	Haut-Empire	50%	absent
220	ouv. 1-2	La Garde	Trou de poteau	<p>Trou de poteau probablement circulaire aux limites très diffusées en raison de la faible différence de couleur avec l'encaissant. Deux coupes ont été nécessaires pour évaluer la structure qui semble être en cuvette.</p> <p>Comblement : 1 Limon argileux gris, compact, homogène avec inclusions de charbons et de terre rubéfiée et pierres calcaires. 2 Limon gris orangé, compact, homogène avec inclusions de charbons et de terre rubéfiée</p> <p>Substrat : nappe de Limon gris</p>	30 cm	22 cm	Antiquité	50%	absent
221	ouv. 2-3	La Garde	Fossé	<p>Fossé orienté nord-ouest / sud-est, qui recoupe ou est recoupé par le fossé 082</p> <p>Comblement en surface : Limon argilo-sableux gris moyen, compact homogène.</p> <p>Substrat : Limon de plateau orangé</p>	67 cm	indét.	indéterminé	non	absent
222	ouv. 2-3	La Garde	Fossé	<p>Petit fossé orienté nord-ouest / sud-est, qui recoupe ou est recoupé par le fossé 082.</p> <p>Comblement en surface : Limon argilo-sableux gris moyen à clair, compact et hétérogène.</p> <p>Substrat : Limon de plateau orangé</p>	44 cm	indét.	indéterminé	non	absent
223	ouv. 2-3	La Garde	Fossé	<p>Fossé orienté nord-ouest / sud-est, qui recoupe ou est recoupé par le fossé 082.</p> <p>Comblement en surface : Limon argilo-sableux gris moyen, compact et hétérogène.</p> <p>Substrat : Limon de plateau orangé</p>	90 cm	indét.	indéterminé	non	absent
224	14	L'Arpent aux Chevaux	Fosse rubéfiée	<p>Fosse oblongue située à l'est du mur 190 du bâtiment 1.</p> <p>Comblement en surface : Limon argilo-sableux brun moyen avec traces de rubéfaction sur les pourtours de la structure. Semble être très arasée.</p> <p>Substrat : Limon de plateau orangé.</p>	120 cm 80 cm	indét.	indéterminé	10%	absent

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Inventaire des structures											
N° ST	N° TR	Secteur	Type de structure	Description	Long.	Larg.	Dia.	Prof.	Attribution	Traité à	Mobilier
225	13	L'Arpent aux Chevaux	Mur ? (fait 201)	<p>Probable mur ou tranchées de fondation d'un mur, observé dans la coupe du fait 201. Il est situé sous un niveau de colluvionnement et est caractérisé par des bords droits et un fond plat.</p> <p>2 comblements : 1- Limon argilo-sableux brun-gris foncé, compact et hétérogène avec quelques inclusions de terre rubéfiée et de charbons, 2- Limon argilo-sableux beige à gris foncé moucheté de blanc (mortier ?), compact et hétérogène.</p> <p>Substrat : Limon de plateau orangé.</p>	indét.	30 cm		24 cm	Antiquité	10%	absent
226	13	L'Arpent aux Chevaux	Fossé ? (fait 201)	<p>Creusement en U évasé observé dans la coupe du fait 201.</p> <p>Comblement : Limon argilo-sableux brun-gris foncé mêlé d'orange, peu compact et hétérogène.</p> <p>Substrat : Limon de plateau orangé.</p>	indét.		40 cm	22 cm	Antiquité	10%	absent

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Annexe 6

Inventaire des mobiliers

(artefacts)

Inventaire du mobilier (artefacts)

Matériau	n° TR	n° ST	Type de structure	Description matériau	NR	NMI	Poids en g	Datation 1	Datation 2	Boîte n°	Sac n°
céramique	1	001	Fosse		4	1	34,55	protohistoire	La Tène ancienne	1	1
céramique	1	001	Fosse	Fusaïole	1	1	30,40	protohistoire	La Tène ancienne	1	58
céramique	1	001	Fosse		11	2	408,15	protohistoire	La Tène ancienne	1	80
céramique	1	003	Fosse		7	2	82,45	protohistoire	La Tène ancienne	1	64
céramique	1	003	Fosse		10	2	518,70	protohistoire	La Tène ancienne	1	81
céramique	1	003	Fosse		16	5	618,15	protohistoire	La Tène ancienne	1	85
céramique	1	008	Fossé		1	1	15,30	antiquité	ler/Illeme	1	31
céramique	1	013	Fosse		36	1	1279,50	protohistoire	La Tène D2	1	79
céramique	4	023	Indéterminé		4	4	18,25	antiquité	fin Illeme/Illeme	1	6
céramique	4	024	Indéterminé		2	2	29,55	antiquité	fin Illeme/Illeme	1	5
céramique	4	024	Indéterminé		19	1	110,85	antiquité	fin Illeme/Illeme	1	66
céramique	7	026	Fossé bordier		1	1	23,30	moderne ?		1	15
céramique	14	035	Fossé		1	1	8,85	antiquité	fin ler/Illeme	1	41
céramique	14	040	Fossé		4	1	38,25	antiquité	Haut Empire	1	32
céramique	14	040	Fossé		1	1	6,70	antiquité	fin ler/début Illeme	1	42
céramique	14	043	Empierrement		8	1	26,95	antiquité	ler	1	23
céramique	14	044	annulé (HC)		1	3	12,40	moderne	Moderne	1	59
céramique	14	048	Indéterminé		6	3	149,85	antiquité	Fin Illeme/Illeme	1	25
céramique	14	048	Indéterminé		4	4	42,40	antiquité	fin Illeme/Illeme	1	30
céramique	14	049	Fosse		2	1	33,75	antiquité	fin Illeme/Illeme	1	4
céramique	14	049	Fosse		12	1	153,60	antiquité	Haut Empire (Illeme ?)	1	84
céramique	14	050	Fosse		3	1	35,65	antiquité	Illeme/Illeme	1	13
céramique	14	050	Fosse		86	3	510	antiquité	fin Illeme/Illeme	1	82
céramique	14	051	Indéterminé		2	1	8,85	antiquité	Haut Empire (ler ?)	1	46
céramique	14	054	Fosse		1	1	11,25	antiquité	Haut Empire	1	26
céramique	2	073 = 007	Fossé		7	1	4,10	antiquité	fin ler/Illeme	1	36
céramique	2	073 = 007	Fossé		1	1	4,10	antiquité	début ler	1	56
céramique	1	010	Fossé		2	2	9,50	antiquité	fin ler/début Illeme	1	49
céramique	1	081	nappe colluvions		2	2	11,85	antiquité	fin ler/Illeme	1	17
céramique	12	097	Empierrement		3	3	14,85	antiquité	milieu ler	1	62
céramique	12	099	Fossé		1	1	7,50	antiquité	Haut Empire	1	45
céramique	13	100	Fossé		1	1	2,75	antiquité	Illeme	1	21
céramique	13	101= 189	Fossé		4	4	25	antiquité	ler	1	7
céramique	13	101=189	Fossé		3	3	15,25	antiquité	ler	1	34
céramique	13	101=189	Fossé		1	1	4	antiquité	ler	1	54
céramique	13	102	Annulé (HC)		2	2	5,60	antiquité	Fin Illeme/Illeme	1	3

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Inventaire du mobilier (artefacts)

Matériau	n° TR	n° ST	Type de structure	Description matériau	NR	NMI	Poids en g	Datation 1	Datation 2	Boîte n°	Sac n°
céramique	13	117	Fossé		11	2	249,50	antiquité	ler/IIeme	1	70
céramique	15	123	Bâtiment 3		2		6,70	antiquité	fin Ier/IIeme	1	43
céramique	15	127	Mur (bâtiment 2)	Faïence blanche intrusive			16,40	antiquité		1	61
céramique	15	129	Indéterminé		1		32,95	antiquité	Haut Empire	1	2
céramique	15	129	Indéterminé		7	1	81,10	antiquité	fin IIeme/IIIeme	1	50
céramique	15	131=212	Fossé		1	1	14,15	antiquité	Haut Empire	1	37
céramique	15	131=212	Fossé		1	0	1	antiquité	Haut Empire	1	168
céramique	17	137	Fossé		2	1	19,70	antiquité	fin Ier/début IIeme	1	33
céramique	18	138	Puits ?		56	3	731,10	antiquité	fin IIeme/IIIeme	1	78
céramique	18	139	Fossé ?				39,15	antiquité	Haut-Empire	1	157
céramique	20	141	Marnière		2		8	Moderne ?		1	47
céramique	1	150	Indéterminé		1		22,50	antiquité	ler	1	52
céramique	1	151	Fossé		3	1	30,80	antiquité	fin Ier/IIeme	1	19
céramique	1	152	Fossé		4		32,45	antiquité	ler/IIeme	1	11
céramique	1	153	Fossé		24		141,75	antiquité	ler	1	48
céramique	1	154	Fosse		1		2,25	protohistoire	La Tène D2	1	57
céramique	1	154	Fosse		48	2	335,45	protohistoire	La Tène D2	1	76
céramique	1	155	Fossé		10	2	84,45	antiquité	Haut Empire	1	65
céramique	1	156	Fossé		1		6,30	protohistoire	La Tène D2	1	35
céramique	2	156	fossé		8		137,70	protohistoire	La Tène D2	1	73
céramique	1	160	Fossé ?		8	1	76,20	antiquité	Haut Empire	1	40
céramique	1	160	Fossé ?		6	3	168,90	antiquité	IIeme/IIIeme	1	83
céramique	1	161	Fossé ?		3		43,05	antiquité	IIeme/IIIeme	1	12
céramique	1	161	Fossé ?		16	2	129,35	antiquité	ler/IIeme	1	74
céramique	1	172	Fosse		37	12	664,20	protohistoire	La Tène ancienne	1	86
céramique	1	173	Trou de poteau		1		10,45	protohistoire	La Tène ancienne	1	51
céramique	1	175	Trou de poteau (Bât 9)		12		36,90	antiquité	Haut Empire	1	8
céramique	1	175	Trou de poteau (Bât 9)		2		0,65	antiquité	Haut Empire	1	27
céramique	13	177	Fossé		3	1	28,15	antiquité	fin IIeme/IIIeme	1	39
céramique	1	178	Fossé		6		17	antiquité	fin Ier/IIeme	1	22
céramique	13	178	Fossé		2		34,20	antiquité	Haut-Empire	1	44
céramique	13	182	Indéterminé		1		2,50	antiquité	IIeme/IIIeme	1	18
céramique	13	182	Indéterminé		7	2	353,10	antiquité	IIeme/IIIeme	1	77
céramique	12	189=101	Fossé		10	1	4,75	antiquité	ler	1	10
céramique	14	190	Mur (bâtiment 1)		14	1	153,75	antiquité	ler/IIeme	1	67
céramique	1	191	Fossé		2		1,80	antiquité	Haut Empire	1	16

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Inventaire du mobilier (artefacts)

Matériau	n° TR	n° ST	Type de structure	Description matériau	NR	NMI	Poids en g	Datation 1	Datation 2	Boîte n° Sac n°	
céramique	14	192	Mur (bâtiment 1)		5	1	34,30	antiquité	Haut Empire	1	55
céramique	12	195	Mur (bâtiment 7)		2	1	9,35	antiquité	Haut Empire	1	60
céramique	13	196	Couche destruction ?		6	3	28,35	antiquité	Bas-Empire	1	53
céramique	12	196	Couche destruction ?		21	9	242,45	antiquité	Bas-Empire	1	72
céramique	13	197	Couche destruction ?		3	3	442,45	antiquité	fin Ileme/Ileme	1	69
céramique	13	201=210	nappe colluvions		3	2	97,7	antiquité	fin Ileme/Ileme	1	71
céramique	14	203	Fosse		3	2	22,60	antiquité	ler	1	20
céramique	14	206	Cave		37	5	249	antiquité	fin ler/début Ileme	1	68
céramique	14	208	Mur (bât excavé ?)		2	2	21	antiquité	ler	1	14
céramique	14-15	209	Mur (bât excavé ?)		5	1	63,25	antiquité	Ileme/Ileme	1	38
céramique	12	210=201	nappe colluvions		2	1	5,90	antiquité	Fin Ileme/Ileme	1	29
céramique	1	216	Fosse		2	1	7	antiquité	ler/Ileme	1	63
céramique	1	218	Trou de poteau (bât9)		1	1	13,80	antiquité	Haut Empire	1	87
céramique	13	HC			9	1	6,90	antiquité		1	9
céramique	1	HC			3	1	17,75	antiquité	ler	1	24
céramique	1	HC			7	2	59,20	antiquité	ler/Ileme	1	28
lithique	1	003	Fosse		9	1	867,20	protohistoire	La Tène ancienne	3	124
lithique	11	031	Indéterminé		1	1	55,60	antiquité		3	120
lithique	14	050	Fosse		2	1	252,40	antiquité	Ileme/Ileme	3	122
lithique	16	060	Isolat		1	1	4,40	antiquité		3	118
lithique	12	097	Indéterminé		1	1	131,55	antiquité	milieu ler	3	116
lithique	18	138	Puits		1	1	100,65	antiquité	fin Ileme/Ileme	3	117
lithique	1	172	Indéterminé		1	1	300,80	antiquité	La Tène ancienne	3	121
lithique	1	218	Trou de poteau (bât 9)		1	1	192,55	antiquité	Haut Empire	3	123
lithique		LOG	Log géologique n° 7		2	1	33,10	préhistoire		3	119
métal	1	003	Fosse	Scorie	1	1	24,40	protohistoire	La Tène ancienne	2	158
métal	1	003	Fosse	Scories	2	1	12,95	protohistoire	La Tène ancienne	2	159
métal	1	005=174	Voie Av. Beaumont	1 fer à cheval en fer	1	1	555,65	indéterminée		2	108
métal	14	043	Empierrement	1 clou de menuiserie en fer	1	1	6,35	antiquité	ler	2	90
métal	14	048	Indéterminé	1 tige en fer	1	1	31,40	antiquité	fin Ileme/Ileme	2	103
métal	14	049	Fosse	1 fragment de miroir en alliage cuivreux	1	1	0,70	antiquité	Haut Empire (Ileme ?)	2	114
métal	14	050	Fosse	1 agrafe d'assemblage par cerclage, 1 clou de construction, 4 clous de menuiserie et 2 tiges en fer	8	1	156,35	antiquité	Ileme/Ileme	2	107
métal	14	050	Fosse	1 bague en alliage cuivreux et pâte de verre	2	1	4,10	antiquité	Ileme/Ileme	2	115
métal	14	053	Indéterminé	1 objet indéterminé en fer	1	1	2,25	antiquité		2	97

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Inventaire du mobilier (artefacts)

Matériau	n° TR	n° ST	Type de structure	Description matériau	NR	NMI	Poids en g	Datation 1	Datation 2	Boîte n° Sac n°
métal	14	054	Indéterminé	1 tige en fer	1	1	0,95	antiquité	Haut Empire	2 88
métal	2	073=007	Fossé	1 clou de menuiserie en fer	1	1	10,40	antiquité	fin ler/Illeme	2 104
métal	13	103	Fossé	1 tige en fer	1	1	1,35	antiquité		2 89
métal	14	117	Fossé	2 objets indéterminés en fer	0	0		antiquité	ler/Illeme	2 140
métal	17	137	Fossé ?	1 clou de chaussure en fer	1	1	2,60	antiquité	fin ler/début Illeme	2 100
métal	1	154	Fosse	1 clou de menuiserie en fer	1	1	16,70	Protohistoire	La Tène D2	2 95
métal	1	157	Fossé	2 objets indéterminés en fer	2	2	4785	Protohistoire	La Tène D2	2 93
métal	1	161	Fossé ?	1 anneau en fer	1	1	20,60	antiquité	Illeme/Illeme	2 110
métal	1	164	Trou de poteau (bât9)	1 clou de menuiserie en fer	2	2	6	antiquité	Haut-Empire	2 98
métal	13	177	Fossé	1 clou de menuiserie et 2 tiges en fer	3	3	23,55	antiquité	fin Illeme/Illeme	2 94
métal	13	178	Fossé	1 fragment de plaque en fer	2	2	23,25	antiquité	fin ler/Illeme	2 102
métal	13	179	Fossé	1 clou rivet en fer	1	1	38,50	antiquité		2 106
métal	13	182	Indéterminé	1 gond (?) en fer	1	1	77,05	antiquité	Illeme/Illeme	2 112
métal	14	190	Mur (bâtiment 1)	3 objets indéterminés en fer	3	3	17,30	antiquité	ler/Illeme	2 96
métal	12	195	Mur (bâtiment 7)	1 clou de chaussure en fer	1	1	2,60	antiquité	Haut Empire	2 105
métal	13	197	Couche destruction ?	1 clef, 4 clous de menuiserie, 3 barres ou semi-produits et 1 clavette en fer	9	9	460,90	antiquité	fin Illeme/Illeme	2 113
métal	14	206	Cave	1 clou de menuiserie, 1 piton et 4 objets indéterminés en fer	6	6	69,30	antiquité	fin ler/début Illeme	2 92
métal	14-15	209	Mur (bât excavé ?)	2 clous de menuiserie en fer	2	2	11	antiquité	Illeme/Illeme	2 91
métal	12	210=201	nappe colluvions	1 tige en fer	1	1	4,45	antiquité	fin Illeme/Illeme	2 99
métal	1	218	Trou de poteau (bâ 19)	1 anneau et 1 tige en fer	1	1	2,70	antiquité	Haut Empire	2 101
métal	1	218	Trou de poteau (bâ 19)		1	1	4,25	antiquité	Haut Empire	2 109
métal	13	210=201	couche colluvion	3 dents de râteau en fer	3	3	75,35	antiquité	fin Illeme/Illeme	2 111
tableterie	14	206	cave	épingle incomplète	1	1	1,70	antiquité	fin ler/début Illeme	7 155
TCA	1	007	Fossé		2	2	78,80	antiquité	fin ler/Illeme	5 148
TCA	14	043	Indéterminé		4	4	34,15	antiquité	ler	5 146
TCA	1	080	Fossé		4	4	28,15	antiquité	Haut-Empire	5 147
TCA	13	100	Fossé		6	6	101,10	antiquité	Illeme	5 149
TCA	13	184	Fossé		16	16	486,15	antiquité		1 75
terre rubéfiée	1	003	Fosse		3	3	24,60	protohistoire	La Tène ancienne	6 150
terre rubéfiée	1	003	Fosse		16	16	118,15	protohistoire	La Tène ancienne	6 151
terre rubéfiée	1	003	Fosse		6	6	90,70	protohistoire	La Tène ancienne	6 152
terre rubéfiée	1	154	Fosse	Torchis ?	19	19	122,85	protohistoire	La Tène D2	6 153
terre rubéfiée	1	154	Fosse		7	7	222	protohistoire	La Tène D2	6 154
verre	14	050	Fosse		2	2	7,20	antiquité	Illeme/Illeme	8 156

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Annexe 7

Inventaire des mobiliers

(écofacts)

Inventaire du mobilier (écofacts)

Matériau	n° TR	n° ST	Type de structure	Description matériau	NR	NMI	Poids en g	Datation 1	Datation 2	Boîte n°	Sac n°	
autre	1	003	Fosse	Fragments de charbons				protohistoire	La Tène ancienne	9	160	
autre	1	003	Fosse	Fragments de charbons				protohistoire	La Tène ancienne	9	161	
autre	14	050	Fosse	fragment de légumineuse (fabacée), de blé nu et 1 gros morceau de matière organique (grauu ou galette?). Rejet domestique,				antiquité	lIeme/lIeme	9	164	
autre	14	050	Fosse	500 µm				antiquité	lIeme/lIeme	9	165	
autre	13	177	Fossé	graines d'orges germées (maltage ?)				antiquité	fin lIeme/lIeme	9	162	
autre	13	177	Fossé	500 µm				antiquité	fin lIeme/lIeme	9	163	
autre	15-16	213	Fait	blé nu, lentille, pois, vesces (plante fourragère), orge vêtue, Graines toutes nettoyées,				antiquité		9	166	
autre	15-16	213	Fait	500 µm				antiquité		9	167	
os	1	003	Fosse	1 métatarse de mouton	1	1	8,35	protohistoire	La Tène ancienne	4	131	
				restes d'1 chèvre : 1 humérus, 2 radius, fragments des deux mandibules, 2 métatarses, 1 tibia, 1 phalange et 1 côte avec traces de découpe. 1 fragment de côte de porc,								
os	1	003	Fosse	restes d'1 chèvre : 1 scapula, 1 tibia, 1 talus, 1 humérus, 1 fragment de fémur, fragments de crâne et 2 indéterminés,	26		61,90	protohistoire	La Tène ancienne	4	142	
os	1	005=174	Voie (Av. Beaumont)	1 tarse de boeuf	1	1	9,40	indéterminée		4	133	
os	1	013	Fosse	1 fragment de scapula de cochon	1	1	101,50	protohistoire	La Tène D2	4	134	
os	14	049	Fosse	1 incisive de mouton, 1 fragment de mandibule de boeuf	2		9,50	antiquité	fin lIeme/lIeme	4	126	
os	14	050	Fosse	2 côtes et 1 vertèbre de cochon	6		22,55	antiquité	lIeme/lIeme	4	135	
os	13	117	Fossé	1 fragment d'ulna de boeuf (gros bétail)	1	1	106,65	antiquité	ler/lIeme	4	141	
os	15	127	Mur (bâtiment 2)	1 fragment de fémur de veau ?	1	1	4	antiquité		4	132	
os	1	153	Fosse	1 fargment de tibia de mouton avec traces de découpe et 1 scapula de coq	2		18,15	antiquité	ler	4	138	
os	1	154	Fosse	1 mandibule de boeuf	34	1	120,05	protohistoire	La Tène D2	4	145	
os	1-2	155	Fossé	1 scapula de cheval	25	1	176,20	antiquité	Haut Empire	4	143	
os	1	160	Fossé ?	1 fragment de tibia de boeuf	9		31,95	antiquité	lIeme/lIeme	4	125	
os	15	161	Fossé	1 dent	1	0	1	antiquité	Haut Empire	4	169	

Inventaire du mobilier (écofacts)

Matériau	n° TR	n° ST	Type de structure	Description matériau	NR	NMI	Poids en g	Datation 1	Datation 2	Boîte n°	Sac n°
os	1	175	Trou de poteau (Bât 9)	1 fragment de métatarse de bœuf fendu (récupération de la moelle ?)	1	1	5,65	antiquité	Haut Empire	4	137
os	12	189=101	Fossé	1 fragment de tibia de mouton	1	1	11,90	antiquité	ler	4	128
os	13	197	Couche destruction	2 dents de caprinés, 1 fragment d'ulna de cochon	3		24,50	antiquité	fin Ileme/Ileme	4	129
os	13	197	Couche destruction	1 fragment indéterminé brûlé	1	1	0,50	antiquité	fin Ileme/Ileme	4	130
os	13	201=210	nappe colluvions	1 fragment de tibia de bœuf avec traces de découpe grossière (au couperet) liée à une décarnisation.	2	1	176,80	antiquité	fin Ileme/Ileme	4	144
os	14	206	Cave	1 côte de mouton, 1 humérus de poussin	3		6,40	antiquité	fin ler/début Ileme	4	127
os	15	207	Foyer	1 fragment de côte de cheval (?) avec traces de découpe,	1	1	3,70	antiquité		4	136

Le Mesnil-Aubry "La Garde" / Le Plessis-Gassot "L'Arpent aux Chevaux" (95) - Rapport de diagnostic - SDAVO - mars 2014

Annexe 8

Inventaire des photographies

N° photos	N° TR	N° ST	N° SD	Description	Auteurs
ARC13N13065-001	2	071		Vue oblique en pn après décapage	M. Decofour
ARC13N13065-002	2	072		Vue oblique en pn après décapage	M. Decofour
ARC13N13065-003	2		Log 1	Log	M. Decofour
ARC13N13065-004	2		Log 1	Log	M. Decofour
ARC13N13065-005	1	003		Vue oblique en pn avant fouille	M. Decofour
ARC13N13065-006	1	003		Vue oblique en pn en cours de fouille	M. Decofour
ARC13N13065-007	1	003		Détail fond de céramique	M. Decofour
ARC13N13065-008	1	003		Détail fond de céramique	M. Decofour
ARC13N13065-009	1	003		Vue oblique en pn après fouille à 50%	M. Decofour
ARC13N13065-010	1	003		Coupe N/S	M. Decofour
ARC13N13065-011	1	003		Coupe N/S	M. Decofour
ARC13N13065-012	5			Vue générale de tranchée 5 (vers NO)	B. Bapst
ARC13N13065-013	10			Berme SO	B. Bapst
ARC13N13065-014	12	087		Vue oblique en pn après décapage	M. Decofour
ARC13N13065-015	12	088		Vue oblique en pn après décapage	M. Decofour
ARC13N13065-016	12	089		Vue oblique en pn après décapage	M. Decofour
ARC13N13065-017	12	090		Vue oblique en pn après décapage	M. Decofour
ARC13N13065-018	12	091 et 092		Vue oblique en pn après décapage	M. Decofour
ARC13N13065-019	12	095 et 096		Vue oblique en pn après décapage	M. Decofour
ARC13N13065-020	12	095 et 096		Vue oblique en pn après décapage	M. Decofour
ARC13N13065-021	12	097		Vue oblique en pn après décapage	M. Decofour
ARC13N13065-022	12	098		Vue oblique en pn après décapage	M. Decofour
ARC13N13065-023	13	100		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-024	13	101 et 102		Vue oblique en pn après décapage	M. Decofour
ARC13N13065-025	13	103		Vue oblique en pn après décapage	M. Decofour
ARC13N13065-026	13	104 et 105		Vue oblique en pn après décapage	M. Decofour
ARC13N13065-027	13	106		Vue oblique en pn après décapage	M. Decofour
ARC13N13065-028	13	107 et 108		Vue oblique en pn après décapage	M. Decofour
ARC13N13065-029	13	109		Vue oblique en pn après décapage	M. Decofour
ARC13N13065-030	13	110		Vue oblique en pn après décapage	M. Decofour
ARC13N13065-031	13	111		Vue oblique en pn après décapage	M. Decofour
ARC13N13065-032	13	112		Vue oblique en pn après décapage	M. Decofour
ARC13N13065-033	13	113		Vue oblique en pn après décapage	M. Decofour
ARC13N13065-034	13	120		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-035	13	119		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-036	13	118		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-037	13	117		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-038	13	116		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-039	13	115		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-040	13	114		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-041	15	121		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-042	15	122		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-043	15	123		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-044	15	124		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-045	15	125		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-046	15	126		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-047	15	127		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-048	15	128		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-049	15	129		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-050	15	130		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-051	15	131		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-052	15	132		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-053	15	133		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-054	15	134		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-055	15	135		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-056	17	136		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-057	17	137		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-058	18	138		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-059	18	139		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-060	18	140		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-061	20	141		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-062				Ambiance, pelles côte à côte	M. Decofour
ARC13N13065-063				Ambiance, pelles côte à côte	B. Bapst
ARC13N13065-064				Ambiance, pelles côte à côte	B. Bapst
ARC13N13065-065	27	065		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-066	27	066		Vue oblique en pn après décapage	B. Bapst
ARC13N13065-067	27			Vue générale du substrat de tranchée 2	B. Bapst
ARC13N13065-068	27			Vue générale du substrat de tranchée 2	B. Bapst

N° photos	N° TR	N° ST	N° SD	Description	Auteurs
ARC13N13065-069	27			Vue générale du substrat de tranchée 2	B. Bapst
ARC13N13065-070	27			Vue générale du substrat de tranchée 2	B. Bapst
ARC13N13065-071	27			Vue générale du substrat de tranchée 2	B. Bapst
ARC13N13065-072	27			Vue générale du substrat de tranchée 2	B. Bapst
ARC13N13065-073	27	069		Vue oblique en pn après décapag	B. Bapst
ARC13N13065-074	27			Vue générale de tranchée 2'	B. Bapst
ARC13N13065-075	31	143		Vue oblique en pn après décapag	B. Bapst
ARC13N13065-076			Log 6	Log	F. Bser
ARC13N13065-077			Log 7	Log	F. Bser et H. Djema
ARC13N13065-078			Log 8	Log	F. Bser et H. Djema
ARC13N13065-079			Log 8	Log	F. Bser et H. Djema
ARC13N13065-080			Log 11	Log, Coupe N	F. Bser et H. Djema
ARC13N13065-081			Log 11	Log, Coupe N	F. Bser et H. Djema
ARC13N13065-082				Ambiance, Fred Bser	H. Djema
ARC13N13065-083			Log 11	Log, Coupe N	F. Bser et H. Djema
ARC13N13065-084				Ambiance, Hélène Djem:	F. Bser
ARC13N13065-085				Ambiance, Hélène Djem:	F. Bser
ARC13N13065-086			Log 9	Log	F. Bser et H. Djema
ARC13N13065-087			Log 9	Log	F. Bser et H. Djema
ARC13N13065-088			Log 9	Log	F. Bser et H. Djema
ARC13N13065-089			Log 10	Log	F. Bser et H. Djema
ARC13N13065-090	1			Vue générale ouverture du secteur	G. Le Goïc
ARC13N13065-091	1			Vue générale ouverture du secteur	G. Le Goïc
ARC13N13065-092	1			Vue générale ouverture du secteur	G. Le Goïc
ARC13N13065-093	1	154		Vue oblique en pn avant fouill	M. Decofour
ARC13N13065-094	1	153		Vue oblique en pn avant fouill	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-095	1	153		Vue oblique en pn avant fouill	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-096	1	174	SD 3	Vue générale de coupe du SD3 (coupe NE/SC	G. Le Goïc
ARC13N13065-097	1	174	SD 3	Vue rapprochée de coupe du SD 3 (coupe NE/SC	G. Le Goïc
ARC13N13065-098	1	174	SD 3	Vue rapprochée de coupe du SD 3 (coupe NE/SC	G. Le Goïc
ARC13N13065-099	1	174	SD 3	Vue rapprochée de coupe du SD 3 (coupe NE/SC	G. Le Goïc
ARC13N13065-100	1	174	SD 3	Vue rapprochée de coupe du SD 3 (coupe NE/SC	G. Le Goïc
ARC13N13065-101	1	174	SD 3	Vue rapprochée de coupe du SD 3 (coupe NE/SC	G. Le Goïc
ARC13N13065-102	1	174	SD 3	Vue rapprochée de coupe du SD 3 (coupe NE/SC	G. Le Goïc
ARC13N13065-103	1	174	SD 3	Vue rapprochée de coupe du SD 3 (coupe NE/SC	G. Le Goïc
ARC13N13065-104	1	002		Vue oblique en pn avant fouill	B. Bapst et C. Berton
ARC13N13065-105	1	001		Vue oblique en pn avant fouill	B. Bapst et C. Berton
ARC13N13065-106	1	004		Vue oblique en pn avant fouill	B. Bapst et C. Berton
ARC13N13065-107	1	173		Vue oblique en pn avant fouill	B. Bapst et C. Berton
ARC13N13065-108	1	172		Vue oblique en pn avant fouill	B. Bapst et C. Berton
ARC13N13065-109	1	002		Coupe O/E	B. Bapst et C. Berton
ARC13N13065-110	1	002		Vue oblique en pn après fouille à 50°	B. Bapst et C. Berton
ARC13N13065-111	1	172		Coupe E/O	B. Bapst et C. Berton
ARC13N13065-112	1	173		Coupe E/O	B. Bapst et C. Berton
ARC13N13065-113	1	172 et 173		Vue oblique en pn après fouille à 50°	B. Bapst et C. Berton
ARC13N13065-114	1	002		Coupe E/O	B. Bapst et C. Berton
ARC13N13065-115	1	004		Coupe E/O	B. Bapst et C. Berton
ARC13N13065-116	1	004		Vue oblique en pn après fouille à 50°	B. Bapst et C. Berton
ARC13N13065-117	1	004		Vue oblique en pn après fouille à 50°	B. Bapst et C. Berton
ARC13N13065-118	1	001		Coupe E/O	B. Bapst et C. Berton
ARC13N13065-119	1	001		Vue oblique en pn après fouille à 50°	B. Bapst et C. Berton
ARC13N13065-120	13			Ambiance, Fabien Buffet-Desfard les pieds dans l'ea	G. Le Goïc
ARC13N13065-121	13	201		Panorama, vue en coupe NO/SE de nappe (fait 20'	G. Le Goïc
ARC13N13065-122	13	201		Panorama, vue en coupe NO/SE de nappe (fait 20'	G. Le Goïc
ARC13N13065-123	13	201		Panorama, vue en coupe NO/SE de nappe (fait 20'	G. Le Goïc
ARC13N13065-124	13	201		Panorama, vue en coupe NO/SE de nappe (fait 20'	G. Le Goïc
ARC13N13065-125	13	201		Panorama, vue en coupe NO/SE de nappe (fait 20'	G. Le Goïc
ARC13N13065-126	13	201		Panorama, vue en coupe NO/SE de nappe (fait 20'	G. Le Goïc
ARC13N13065-127	13	201		Panorama, vue en coupe NO/SE de nappe (fait 20'	G. Le Goïc
ARC13N13065-128	13	201		Panorama, vue en coupe NO/SE de nappe (fait 20'	G. Le Goïc
ARC13N13065-129	13	201		Panorama, vue en coupe NO/SE de nappe (fait 20'	G. Le Goïc
ARC13N13065-130	13	201		Panorama, vue en coupe NO/SE de nappe (fait 20'	G. Le Goïc
ARC13N13065-131	13	201		Panorama, vue en coupe NO/SE de nappe (fait 20'	G. Le Goïc
ARC13N13065-132	13	201		Panorama, vue en coupe NO/SE de nappe (fait 20'	G. Le Goïc
ARC13N13065-133	13	201		Panorama, vue en coupe NO/SE de nappe (fait 20'	G. Le Goïc
ARC13N13065-134	13	201		Panorama, vue en coupe NO/SE de nappe (fait 20'	G. Le Goïc
ARC13N13065-135	13	201		Panorama, vue en coupe NO/SE de nappe (fait 20'	G. Le Goïc
ARC13N13065-136	13	201		Panorama, vue en coupe NO/SE de nappe (fait 20'	G. Le Goïc

N° photos	N° TR	N° ST	N° SD	Description	Auteurs
ARC13N13065-137	13	201		Panorama, vue en coupe NO/SE de nappe (fait 20'	G. Le Goïc
ARC13N13065-138	13	201		Panorama, vue en coupe NO/SE de nappe (fait 20'	G. Le Goïc
ARC13N13065-139	13	201		Panorama, vue en coupe NO/SE de nappe (fait 20'	G. Le Goïc
ARC13N13065-140	13	201		Panorama, vue en coupe NO/SE de nappe (fait 20'	G. Le Goïc
ARC13N13065-141	13	201		Panorama, vue en coupe NO/SE de nappe (fait 20'	G. Le Goïc
ARC13N13065-142	13	201		Panorama, vue en coupe NO/SE de nappe (fait 20'	G. Le Goïc
ARC13N13065-143	13	201		Vue générale du 1er segment de nappe (fait 20'	G. Le Goïc
ARC13N13065-144	1	168		Vue oblique en pn avant fouill	B. Bapst
ARC13N13065-145	1	169		Vue oblique en pn avant fouill	H. Djema
ARC13N13065-146	1	166		Vue oblique en pn avant fouill	C. Berton
ARC13N13065-147	1	186		Vue oblique en cours de fouill	B. Bapst
ARC13N13065-148	1	186		Coupe S/N	B. Bapst
ARC13N13065-149	1	151 et 165		Vue oblique en pn avant fouill	B. Bapst
ARC13N13065-150	1	169		Vue oblique en pn après fouille à 50°	H. Djema
ARC13N13065-151	1	169		Coupe SO/NE	H. Djema
ARC13N13065-152	1	166		Vue oblique en pn après fouille à 50°	C. Berton
ARC13N13065-153	1	166		Coupe S/N	C. Berton
ARC13N13065-154	1	218		Vue oblique en pn avant fouill	H. Djema
ARC13N13065-155	1	151 et 165		Coupe SE/NO	B. Bapst
ARC13N13065-156	1	164		Vue oblique en pn avant fouill	C. Berton
ARC13N13065-157	1	153		Vue oblique en pn en cours de fouill	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-158	1	153		Vue oblique en pn en cours de fouill	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-159	1	153		Vue oblique en pn en cours de fouill	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-160	1	163		Vue oblique en pn avant fouill	B. Bapst
ARC13N13065-161	1	218		Vue oblique en pn après fouille à 50°	H. Djema
ARC13N13065-162	1	218		Coupe SSO/NNE	H. Djema
ARC13N13065-163	1	153		Vue oblique en pn après fouille à 50°	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-164	1	153		Coupe N/S	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-165	1	163		Coupe S/N	B. Bapst
ARC13N13065-166	1	167		Vue oblique en pn avant fouill	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-167	1	220		Vue oblique en pn avant fouill	B. Bapst
ARC13N13065-168	1	167		Vue oblique en pn après fouille à 50°	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-169	1	167		Coupe N/S	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-170	1	220		Coupe E/O	B. Bapst
ARC13N13065-171				Ambiance,	B. Bapst
ARC13N13065-172				Ambiance, Benjamin Bapst se recueilli	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-173	1	218		Coupe S/N	H. Djema
ARC13N13065-174	1	219		Vue oblique en pn après fouille à 50°	C. Berton
ARC13N13065-175	1	219		Coupe N/S	C. Berton
ARC13N13065-176	1	175		Vue oblique en pn avant fouill	H. Djema
ARC13N13065-177	1	012	SD 1	Coupe SO/NE	G. Le Goïc
ARC13N13065-178	1	170		Vue oblique en pn après fouille à 50°	C. Touquet
ARC13N13065-179	1	170		Coupe NE/SO	C. Touquet
ARC13N13065-180	1	080	SD 1	Coupe E/O	G. Le Goïc
ARC13N13065-181	1	080	SD 1	Coupe E/O	G. Le Goïc
ARC13N13065-182	1	013		Vue oblique en pn avant fouill	G. Le Goïc
ARC13N13065-183	1	191	SD 1	Vue oblique en pn après fouille à 50°	C. Touquet
ARC13N13065-184	1	191	SD 1	Coupe NE/SO	C. Touquet
ARC13N13065-185	1	155		Vue oblique en pn avant fouill	C. Touquet
ARC13N13065-186	1	150 et 149		Coupe N/S	B. Bapst
ARC13N13065-187	1	150 et 149		Vue oblique en pn après sondag	B. Bapst
ARC13N13065-188	1	075		Coupe E/O	C. Berton
ARC13N13065-189	1	157		Coupe N/S	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-190	1	157		Coupe N/S	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-191	1	08, 150 et 151		Coupe S/N	B. Bapst
ARC13N13065-192	1	155		Vue oblique en pn après sondag	C. Touquet
ARC13N13065-193	1	155		Vue oblique en pn après sondag	C. Touquet
ARC13N13065-194	1	155		Coupe O/E	C. Touquet
ARC13N13065-195	1	155		Vue rapprochée de coupe O/E	C. Touquet
ARC13N13065-196				Ambiance, fouille de	C. Touquet
ARC13N13065-197				Ambiance	C. Touquet
ARC13N13065-198				Ambiance	C. Touquet
ARC13N13065-199	15	123		Vue oblique en pn avant fouill	G. Le Goïc
ARC13N13065-200	15	123		Vue oblique en pn avant fouill	G. Le Goïc
ARC13N13065-201	15	123		Vue oblique en pn avant fouill	G. Le Goïc
ARC13N13065-202	15	123		Vue oblique en pn avant fouill	G. Le Goïc
ARC13N13065-203	15	123		Coupe SE/NO	G. Le Goïc
ARC13N13065-204	15	123		Vue rapprochée de coupe SE/NC	G. Le Goïc

N° photos	N° TR	N° ST	N° SD	Description	Auteurs
ARC13N13065-205	15	123		Vue rapprochée de coupe SE/NC	G. Le Goïc
ARC13N13065-206	15	123		Vue oblique en pn après fouille à 50%	G. Le Goïc
ARC13N13065-207	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-208	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-209	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-210	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-211	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-212	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-213	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-214	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-215	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-216	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-217	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-218	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-219	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-220	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-221	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-222	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-223	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-224	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-225	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-226	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-227	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-228	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-229	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-230	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-231	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-232	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-233	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-234	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-235	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-236	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-237	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-238	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-239	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-240	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-241	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-242	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-243	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-244	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-245	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-246	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-247	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-248	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-249				Ambiance	C. Touquet
ARC13N13065-250	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-251	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-252	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-253				Ambiance,	C. Touquet
ARC13N13065-254	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-255	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-256	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-257	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-258	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-259	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-260	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-261				Ambiance,	C. Touquet
ARC13N13065-262	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-263	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-264	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-265	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-266	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-267	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-268	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-269	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-270	14	Bât 1		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-271				Ambiance, le renard	C. Touquet
ARC13N13065-272				Ambiance, le renar	C. Touquet

N° photos	N° TR	N° ST	N° SD	Description	Auteurs
ARC13N13065-273				Ambiance, le renard	C. Touquet
ARC13N13065-274				Ambiance, le renard	C. Touquet
ARC13N13065-275				Ambiance, le renard	C. Touquet
ARC13N13065-276				Ambiance, lever de soleil chatoyant sur chantier	C. Touquet
ARC13N13065-277				Ambiance, lever de soleil chatoyant sur chantier	C. Touquet
ARC13N13065-278	12-13	Bât 6		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-279	12-13	Bât 6		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-280	12-13	Bât 6		Vue oblique en pn après nettoyage	C. Touquet
ARC13N13065-281	12-13	Bât 6		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-282	12-13	Bât 6		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-283	12-13	Bât 6		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-284	12-13	Bât 6		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-285	12-13	Bât 6		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-286	12-13	Bât 6		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-287	12-13	Bât 6		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-288	12-13	Bât 6		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-289	12-13	Bât 6		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-290	12-13	Bât 6		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-291	12-13	Bât 6		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-292	12-13	Bât 6		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-293	12-13	Bât 6		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-294	12-13	Bât 6		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-295	12-13	Bât 6		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-296	12-13	Bât 6		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-297	12-13	Bât 6		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-298				Ambiance, C. berton et B. Baps	C. Touquet
ARC13N13065-299	14	Bât 1		Passe photo pour remontage, en cours de sondag	C. Touquet
ARC13N13065-300	14	Bât 1		Passe photo pour remontage, en cours de sondag	C. Touquet
ARC13N13065-301	14	Bât 1		Passe photo pour remontage, en cours de sondag	C. Touquet
ARC13N13065-302	14	Bât 1		Passe photo pour remontage, en cours de sondag	C. Touquet
ARC13N13065-303	14	Bât 1		Passe photo pour remontage, en cours de sondag	C. Touquet
ARC13N13065-304				Ambiance, Guilume Le Goïc contemple le Bât	C. Touquet
ARC13N13065-305	14	Bât 1		Passe photo pour remontage, en cours de sondag	C. Touquet
ARC13N13065-306	14	Bât 1		Passe photo pour remontage, en cours de sondag	C. Touquet
ARC13N13065-307	14	Bât 1		Passe photo pour remontage, en cours de sondag	C. Touquet
ARC13N13065-308	14	Bât 1		Passe photo pour remontage, en cours de sondag	C. Touquet
ARC13N13065-309	14	Bât 1		Passe photo pour remontage, en cours de sondag	C. Touquet
ARC13N13065-310	14	Bât 1		Passe photo pour remontage, en cours de sondag	C. Touquet
ARC13N13065-311	14	Bât 1		Passe photo pour remontage, en cours de sondag	C. Touquet
ARC13N13065-312	14	Bât 1		Passe photo pour remontage, en cours de sondag	C. Touquet
ARC13N13065-313	14	Bât 1		Passe photo pour remontage, en cours de sondag	C. Touquet
ARC13N13065-314	14	Bât 1		Passe photo pour remontage, en cours de sondag	C. Touquet
ARC13N13065-315	14	Bât 1		Passe photo pour remontage, en cours de sondag	C. Touquet
ARC13N13065-316	14	Bât 1		Passe photo pour remontage, en cours de sondag	C. Touquet
ARC13N13065-317	13	184		Coupe O/E	B. Bapst
ARC13N13065-318	13	183		Vue oblique en pn avant fouill	B. Bapst
ARC13N13065-319	13	104		Vue oblique en pn après fouille à 50°	P. Carvalho
ARC13N13065-320	13	104		Coupe SO/NE	P. Carvalho
ARC13N13065-321	13	104		Vue oblique en pn après fouille à 50°	P. Carvalho
ARC13N13065-322	13	183		Coupe SO/NE	B. Bapst
ARC13N13065-323	13	183		Vue oblique en pn après fouille à 50°	B. Bapst
ARC13N13065-324				Ambiance, le drone en vc	B. Bapst
ARC13N13065-325	13	183		Vue oblique en pn après fouille à 50°	B. Bapst
ARC13N13065-326				Ambiance, le drone en vc	B. Bapst
ARC13N13065-327	12	091 et 092		Vue oblique en pn avant fouill	B. Bapst
ARC13N13065-328	12	091 et 092		Vue oblique en pn avant fouill	B. Bapst
ARC13N13065-329	12	091 et 092		Vue rapprochée oblique en pn avant fouill	B. Bapst
ARC13N13065-330	12	091 et 092		Vue rapprochée oblique en pn avant fouill	B. Bapst
ARC13N13065-331	12	091 et 092		Vue rapprochée oblique en pn avant fouill	B. Bapst
ARC13N13065-332	13	197		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-333	13	197		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-334	13	197		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-335	13	197		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-336	13	197		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-337	13	197		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-338	13	197		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-339	13	197		Passe photo pour remontage	C. Touquet
ARC13N13065-340	13	197		Passe photo pour remontage	C. Touquet

N° photos	N° TR	N° ST	N° SD	Description	Auteurs
ARC13N13065-341	13	197		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-342	13	197		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-343	13	177 et 178		Vue oblique en pn après sondag	C. Touquet
ARC13N13065-344	13	177 et 178		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-345	13	177 et 178		Vue oblique en pn après sondag	C. Touquet
ARC13N13065-346	13	177 et 178		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-347	13	177 et 178		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-348	13	177 et 178		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-349	13	177 et 178		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-350	13	177 et 178		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-351	13	177 et 178		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-352	13	177 et 178		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-353	13	177 et 178		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-354	13	177 et 178		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-355	13	177 et 178		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-356	13	177 et 178		Passe photo pour remonta	C. Touquet
ARC13N13065-357	12	091		Coupe NO/SE	M. Decofour
ARC13N13065-358				Ambiance, L' sous brume	M. Decofour
ARC13N13065-359	15	207		Vue oblique en pn avec détail de sole en cours de fouil	C. Touquet
ARC13N13065-360	12	187 et 195		Coupe E/O	M. Decofour
ARC13N13065-361	12	089		Coupe N/S	C. Berton
ARC13N13065-362	12	090		Vue oblique en pn avant fouill	B. Bapst
ARC13N13065-363	12	090		Vue oblique en pn avant fouill	B. Bapst
ARC13N13065-364	12	090		Coupe O/E	B. Bapst
ARC13N13065-365	12	090		Coupe E/O	B. Bapst
ARC13N13065-366	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-367	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-368	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-369	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-370	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-371	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-372	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-373	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-374	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-375	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-376	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-377	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-378	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-379	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-380	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-381	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-382	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-383	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-384	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-385	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-386	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-387	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-388	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-389	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage S/	G. Le Goïc
ARC13N13065-390	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage N/	G. Le Goïc
ARC13N13065-391	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage N/	G. Le Goïc
ARC13N13065-392	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage N/	G. Le Goïc
ARC13N13065-393	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage N/	G. Le Goïc
ARC13N13065-394	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage N/	G. Le Goïc
ARC13N13065-395	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage N/	G. Le Goïc
ARC13N13065-396	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage N/	G. Le Goïc
ARC13N13065-397	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage N/	G. Le Goïc
ARC13N13065-398	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage N/	G. Le Goïc
ARC13N13065-399	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage N/	G. Le Goïc
ARC13N13065-400	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage N/	G. Le Goïc
ARC13N13065-401	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage N/	G. Le Goïc
ARC13N13065-402	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage N/	G. Le Goïc
ARC13N13065-403	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage N/	G. Le Goïc
ARC13N13065-404	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage N/	G. Le Goïc
ARC13N13065-405	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage N/	G. Le Goïc
ARC13N13065-406	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage N/	G. Le Goïc
ARC13N13065-407	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage N/	G. Le Goïc
ARC13N13065-408	14	Bât 1		Passe photo pour remonta, après sondage, passage N/	G. Le Goïc

N° photos	N° TR	N° ST	N° SD	Description	Auteurs
ARC13N13065-409	14	Bât 1		Mur 193, coupe N/S	G. Le Goïc
ARC13N13065-410	14	Bât 1		Mur 193, coupe N/S	G. Le Goïc
ARC13N13065-411				Ambiance, Caroline Touquet en top	G. Le Goïc
ARC13N13065-412	14	Bât 1		Mur 193, coupe N/S	G. Le Goïc
ARC13N13065-413	14	Bât 1		Mur 193, coupe N/S	G. Le Goïc
ARC13N13065-414	14	Bât 1		Mur 192, coupe O/E	C. Berton
ARC13N13065-415	14	Bât 1		Mur 192, coupe O/E	C. Berton
ARC13N13065-416	14	Bât 1		Fait 206, coupe E/C	C. Berton
ARC13N13065-417	14	Bât 1		Fait 206, coupe E/C	C. Berton
ARC13N13065-418	14	43 et 209		Coupe NO/SE	G. Le Goïc
ARC13N13065-419	14	43 et 209		Coupe NO/SE	G. Le Goïc
ARC13N13065-420	14	43 et 209		Coupe NO/SE	G. Le Goïc
ARC13N13065-421	14	43 et 209		Coupe NO/SE	G. Le Goïc
ARC13N13065-422	14	3, 192 et 208		Coupe NO/SE	G. Le Goïc
ARC13N13065-423	14	3, 192 et 208		Coupe NO/SE	G. Le Goïc
ARC13N13065-424	14	Bât 1		Vue générale oblique en pi	G. Le Goïc
ARC13N13065-425	14	Bât 1		Vue générale oblique en pi	G. Le Goïc
ARC13N13065-426	14	Bât 1		Vue générale oblique en pi	G. Le Goïc
ARC13N13065-427	14	Bât 1		Vue générale oblique en pi	G. Le Goïc
ARC13N13065-428				Ambiance, le renard	G. Le Goïc
ARC13N13065-429				Ambiance, le renard	G. Le Goïc
ARC13N13065-430				Ambiance, le renard	G. Le Goïc
ARC13N13065-431	14	204		Elévation, coupe SO/NE	G. Le Goïc
ARC13N13065-432	14	204		Elévation, coupe SO/NE	G. Le Goïc
ARC13N13065-433	13	101	SD 1	Vue oblique en pn après sondag	P. Carvalho
ARC13N13065-434	13	101	SD 1	Coupe NE/SO	P. Carvalho
ARC13N13065-435	13	101	SD 1	Vue rapprochée de coupe NE/SC	P. Carvalho
ARC13N13065-436	13	101	SD 1	Vue rapprochée de coupe NE/SC	P. Carvalho
ARC13N13065-437	13	110		Coupe N/S	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-438	13	110		Coupe N/S	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-439	13	117		Coupe N/S	B. Bapst
ARC13N13065-440	13	117		Coupe N/S	B. Bapst
ARC13N13065-441	13	118		Coupe N/S	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-442	14	049		Vue oblique en pn après fouille à 50°	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-443	14	049		Vue oblique en pn après fouille à 50°	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-444	14	051		Vue oblique en pn après fouille à 50°	P. Carvalho
ARC13N13065-445	14	051		Coupe N/S	P. Carvalho
ARC13N13065-446	18	138		Coupe SE/NO	M. Decofour
ARC13N13065-447	18	138		Coupe SE/NO	M. Decofour
ARC13N13065-448	1	001		Vue oblique en pn après décapag	B. Bapst
ARC13N13065-449	1	002		Vue oblique en pn après décapag	B. Bapst
ARC13N13065-450	1	003		Vue oblique en pn après décapag	B. Bapst
ARC13N13065-451	1	006		Vue oblique en pn après décapag	B. Bapst
ARC13N13065-452				Ambiance, Benjamin Bapst dans tranchée	C. Touquet
ARC13N13065-453				Ambiance, les pelles au coude à coud	C. Touquet
ARC13N13065-454				Ambiance, Guilume Le Goïc et sa pelli	C. Touquet
ARC13N13065-455	4		Log 2	Log	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-456	4	016		Vue oblique en pn après décapag	C. Touquet
ARC13N13065-457				Ambiance, Fabien Buffet-Desfard dans le log :	C. Touquet
ARC13N13065-458	8		Log 3	Log	C. Touquet
ARC13N13065-459	11	029		Vue oblique en pn après décapag	C. Touquet
ARC13N13065-460	11	029		Vue oblique en pn d'un fossé bordier après décapag	C. Touquet
ARC13N13065-461	11	029		Vue oblique en pn d'un fossé bordier après décapag	C. Touquet
ARC13N13065-462				Ambiance, pelle sur fond de tranché	C. Touquet
ARC13N13065-463	14	034		Vue oblique en pn après décapag	M. Decofour
ARC13N13065-464	14	035		Vue oblique en pn après décapag	M. Decofour
ARC13N13065-465	14	036 et 037		Vue oblique en pn après décapag	M. Decofour
ARC13N13065-466	14	038		Vue oblique en pn après décapag	M. Decofour
ARC13N13065-467	14	039		Vue oblique en pn après décapag	M. Decofour
ARC13N13065-468	14	040		Vue oblique en pn après décapag	M. Decofour
ARC13N13065-469				Ambiance, Fabien Buffet-Desfard prépare phot	M. Decofour
ARC13N13065-470				Ambiance, pelles sur fond de casier remp	M. Decofour
ARC13N13065-471	14	043		Vue oblique en pn après décapag	M. Decofour
ARC13N13065-472	14	044		Vue oblique en pn après décapag	M. Decofour
ARC13N13065-473	16	059		Vue oblique en pn après décapag	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-474				Ambiance, vue des tranchée:	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-475				Ambiance, vue des tranchée:	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-476	16		Log 4	Log	B. Bapst

N° photos	N° TR	N° ST	N° SD	Description	Auteurs
ARC13N13065-477				Ambiance, anniversaires de C. Touquet et G. Le Goi	B. Bapst
ARC13N13065-478				Ambiance, anniversaires de C. Touquet et G. Le Goi	B. Bapst
ARC13N13065-479				Ambiance, anniversaires de C. Touquet et G. Le Goi	B. Bapst
ARC13N13065-480				Ambiance, pelles et archéologue	M. Decofour
ARC13N13065-481				Ambiance, l'équipe de fouille en direction du chantier	C. Touquet
ARC13N13065-482				Ambiance, vue générale des tranchées	C. Touquet
ARC13N13065-483				Ambiance, vue générale des tranchées	C. Touquet
ARC13N13065-484				Ambiance, l'équipe	C. Touquet
ARC13N13065-485				Ambiance, le maïs maléfique	C. Touquet
ARC13N13065-486				Ambiance, l'impntation des tranchées	C. Touquet
ARC13N13065-487				Ambiance, Guilume Le Goïc et le substrat caillouteu	C. Touquet
ARC13N13065-488				Ambiance, le maïs maléfique :	C. Touquet
ARC13N13065-489				Ambiance, pelle seule sur L'	C. Touquet
ARC13N13065-490	30		Log 5	Log	M. Decofour
ARC13N13065-491	30		Log 5	Log	M. Decofour
ARC13N13065-492				Ambiance, Caroline Touquet devant sa pell	M. Decofour
ARC13N13065-493				Ambiance, Fabien Buffet-Desfard prépare phot	M. Decofour
ARC13N13065-494	15	127 et 128		Vue oblique en pn après décapag	M. Decofour
ARC13N13065-495	15	127 et 128		Vue oblique en pn après nettoyag	M. Decofour
ARC13N13065-496	15	127 et 128		Vue oblique en pn après nettoyag	M. Decofour
ARC13N13065-497	1	172 et 173		Vue oblique en pn avant fouill	G. Le Goïc
ARC13N13065-498		174	SD 1	Coupe NE/SO	B. Bapst
ARC13N13065-499		174	SD 1	Coupe NE/SO	B. Bapst
ARC13N13065-500		174	SD 1	Coupe NE/SO	B. Bapst
ARC13N13065-501		174	SD 1	Coupe NE/SO	B. Bapst
ARC13N13065-502	13	177 et 178		Vue oblique en pn avant fouill	G. Le Goïc
ARC13N13065-503	12-13	Bât 6		Vue oblique en pn après décapage depuis pell	G. Le Goïc
ARC13N13065-504	12-13	Bât 6		Vue oblique en pn après décapage depuis pell	G. Le Goïc
ARC13N13065-505	12-13	Bât 6		Vue oblique en pn après décapage depuis pell	G. Le Goïc
ARC13N13065-506	12-13	Bât 6		Vue oblique en pn après décapage depuis pell	G. Le Goïc
ARC13N13065-507	12-13	Bât 6		Vue oblique en pn après décapage depuis pell	G. Le Goïc
ARC13N13065-508	12-13	Bât 6		Vue oblique en pn après décapage depuis pell	G. Le Goïc
ARC13N13065-509	12-13	Bât 6		Vue oblique en pn après décapage depuis pell	G. Le Goïc
ARC13N13065-510	12-13	Bât 6		Vue oblique en pn après décapage depuis pell	G. Le Goïc
ARC13N13065-511	12-13	Bât 6		Vue oblique en pn après décapage depuis pell	G. Le Goïc
ARC13N13065-512	12-13	Bât 6		Vue oblique en pn après décapage depuis pell	G. Le Goïc
ARC13N13065-513	12-13	Bât 6		Vue oblique en pn après décapage depuis pell	G. Le Goïc
ARC13N13065-514	12-13	Bât 6		Vue oblique en pn après décapage depuis pell	G. Le Goïc
ARC13N13065-515	12-13	Bât 6		Vue oblique en pn après décapage depuis pell	G. Le Goïc
ARC13N13065-516	12-13	Bât 6		Vue oblique en pn après décapage depuis pell	G. Le Goïc
ARC13N13065-517	12-13	Bât 6		Vue oblique en pn après décapage depuis pell	G. Le Goïc
ARC13N13065-518	12-13	Bât 6		Vue oblique en pn après décapage depuis pell	G. Le Goïc
ARC13N13065-519	12-13	Bât 6		Vue oblique en pn après décapage depuis pell	G. Le Goïc
ARC13N13065-520	12			Vue de tranchée sous l'ea	C. Touquet
ARC13N13065-521	12	099		Vue oblique en pn du fossé sous l'ea	C. Touquet
ARC13N13065-522	12	099	SD 1	Coupe N/S	C. Touquet
ARC13N13065-523	13	100	SD 1	Coupe N/S	C. Touquet
ARC13N13065-524	21	141		Vue oblique en pn avant fouill	M. Decofour
ARC13N13065-525	21	141		Coupe SO/NE	C. Touquet
ARC13N13065-526	1	164		Vue oblique en pn après fouille à 50°	C. Berton
ARC13N13065-527	1	163		Vue oblique en pn en cours de fouill	B. Bapst
ARC13N13065-528	1	164		Coupe S/N	C. Berton
ARC13N13065-529	1	216		Vue oblique en pn avant fouill	H. Djema
ARC13N13065-530	1	219		Vue oblique en pn avant fouill	C. Berton
ARC13N13065-531	1	220		Vue oblique en pn après fouille à 50°	B. Bapst
ARC13N13065-532	1	220		Coupe S/N	B. Bapst
ARC13N13065-533	1	216		Vue oblique en pn après fouille à 50°	H. Djema
ARC13N13065-534	1	216		Coupe NE/SO	H. Djema
ARC13N13065-535	1	220		Coupe S/N	B. Bapst
ARC13N13065-536	1	219		Vue oblique en pn en cours de fouill	C. Berton
ARC13N13065-537	1	175		Coupe S/N	C. Berton
ARC13N13065-538	2	073		Coupe O/E	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-539	1	008 et 148		Coupe SO/NE	B. Bapst
ARC13N13065-540	1	154		Vue oblique en pn en cours de fouille, détail de zone rubéfi	M. Decofour
ARC13N13065-541	1	154		Vue oblique en pn en cours de fouille, détail de zone rubéfi	M. Decofour
ARC13N13065-542	1	171		Vue oblique en pn après fouille à 50°	C. Touquet
ARC13N13065-543	1	171		Coupe NE/SO	C. Touquet
ARC13N13065-544	1	147		Coupe S/N	F. Buffet-Desfard

N° photos	N° TR	N° ST	N° SD	Description	Auteurs
ARC13N13065-545	1	156		Coupe O/E	F. Buffet-Desfard
ARC13N13065-546	1	013		Vue oblique en pn après fouille à 50°	G. Le Goïc
ARC13N13065-547	1	013		Coupe E/O	G. Le Goïc
ARC13N13065-548	1	008 et 010		Coupe S/N	B. Bapst
ARC13N13065-549	1	154 et 191		Coupe S/N, photo de sécurité	M. Decofour
ARC13N13065-550	1	154 et 191		Vue oblique en pn après fouille à 50°	M. Decofour
ARC13N13065-551	1	154 et 191		Vue oblique en pn après fouille à 50°	M. Decofour
ARC13N13065-552	1	154 et 191		Coupe S/N	M. Decofour
ARC13N13065-553	1	013		Vue verticale en pn après nettoyage épandage de céramiq	G. Le Goïc
ARC13N13065-554	1	013		Vue oblique en pn après nettoyage épandage de céramiq	G. Le Goïc
ARC13N13065-555	1	013		Vue oblique en pn après nettoyage épandage de céramiq	G. Le Goïc
ARC13N13065-556	1	013		Détail céramique	G. Le Goïc
ARC13N13065-557	1	013		Vue oblique en pn après nettoyage épandage de céramiq	G. Le Goïc
ARC13N13065-558	1	013		Vue oblique en pn après nettoyage épandage de céramiq	G. Le Goïc
ARC13N13065-559	1	013		Détail céramique	G. Le Goïc
ARC13N13065-560	1	013		Détail céramique	G. Le Goïc
ARC13N13065-561	1	161	SD 1	Coupe O/E	C. Berton
ARC13N13065-562	16	059		Vue oblique en pn après sondag	P. Carvalho
ARC13N13065-563	16	059		Coupe SE/NO	P. Carvalho
ARC13N13065-564	13	177 et 178		Vue oblique en pn après sondag	M. Decofour
ARC13N13065-565	13	177 et 178		Coupe NO/SE	M. Decofour
ARC13N13065-566				Ambiance, Pierre Kervel et son drôn	C. Touquet
ARC13N13065-567				Ambiance, Pierre Kervel et son drôn	C. Touquet
ARC13N13065-568				Ambiance, Pierre Kervel et son drôn	C. Touquet
ARC13N13065-569				Ambiance, le drône	C. Touquet
ARC13N13065-570	14	035	SD 1	Coupe E/O	C. Touquet
ARC13N13065-571	14	036	SD 1	Coupe O/E	C. Touquet
ARC13N13065-572	12	089		Coupe N/S (photo de sécurité, au solei	C. Berton
ARC13N13065-573	12	187 et 195		Coupe E/O (photo de sécurité, au solei	M. Decofour
ARC13N13065-574				Ambiance, grenouille dans le sondage du bâtiment	G. Le Goïc
ARC13N13065-575	12	097		Vue verticale en pn après nettoyyag	B. Bapst
ARC13N13065-576	12	097		Vue verticale en pn après nettoyyag	B. Bapst
ARC13N13065-577	12	097		Coupe NE/SO	B. Bapst
ARC13N13065-578	13	106		Vue oblique en pn avant fouill	B. Bapst
ARC13N13065-579	12	189		Vue oblique en pn après sondag	M. Decofour
ARC13N13065-580	12	189		Coupe N/S	M. Decofour
ARC13N13065-581	12	189		Coupe S/N	M. Decofour
ARC13N13065-582	13	106		Coupe E/O	B. Bapst
ARC13N13065-583	18	138 et 139		Vue oblique en pn avant fouill	M. Decofour
ARC13N13065-584	14	050		Coupe S/N	B. Bapst
ARC13N13065-585	14	050		Vue oblique en pn après fouille à 100°	B. Bapst
ARC13N13065-586	12-13	Bât 6		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-587	12-13	Bât 6		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-588	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-589	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-590	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-591	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-592	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-593	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-594	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-595	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-596	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-597	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-598	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-599	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-600	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-601	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-602	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-603	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-604	12-13	5, Bât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-605	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-606	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-607	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-608	12-13	5, Bât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-609	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-610	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-611	12-13	6, Bât 7 et Bât 8		Vue aérienne par drôn	P. Kervel
ARC13N13065-612	12-13	6, Bât 7 et Bât 8		Vue aérienne par drôn	P. Kervel

N° photos	N° TR	N° ST	N° SD	Description	Auteurs
ARC13N13065-613	12-13	6, Bât 7 et Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-614	12-13	6, Bât 7 et Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-615	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-616	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-617	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-618	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-619	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-620	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-621	12-13	5, Bât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-622	12-13	5, Bât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-623	12-13	5, Bât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-624	12-13	5, Bât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-625	12-13	5, Bât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-626	12-13	5, Bât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-627	12-13	5, Bât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-628	12-13	5, Bât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-629	12-13	5, Bât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-630	12-13	ât 4, 5, 6 et 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-631	12-13	ât 4, 5, 6 et 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-632	12-13	ât 4, 5, 6 et 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-633	12-13	ât 4, 5, 6 et 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-634	12-13	ât 4, 5, 6 et 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-635	12-13	ât 4, 5, 6 et 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-636	12-13	ât 4, 5, 6 et 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-637	12-13	ât 4, 5, 6 et 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-638	12-13	ât 4, 5, 6 et 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-639	12-13	ât 4, 5, 6 et 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-640	12-13	ât 4, 5, 6 et 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-641	12-13	ât 4, 5, 6 et 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-642	12-13	ât 4, 5, 6 et 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-643	12-13	ât 4, 5, 6 et 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-644	12-13	ât 4, 5, 6 et 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-645	12-13	ât 4, 5, 6 et 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-646	12-14	t 1, 4, 5, 6 et 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-647	12-14	t 1, 4, 5, 6 et 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-648	12-14	t 1, 4, 5, 6 et 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-649	12-15	Bât 1 à 8		Vue aérienne générale des bâtiments 1 à 8 par drone	P. Kervel
ARC13N13065-650	12-15	t 1, 3, 6, 7 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-651	12-15	t 1, 3, 6, 7 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-652	12-15	t 1, 3, 5, 6, 7 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-653	12-15	1, 3, 5, 6, 7 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-654	12-15	t 1, 3, 6, 7 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-655	12-15	1, 3, 5, 6, 7 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-656	12-15	t 1, 3, 6, 7 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-657	12-15	1, 2, 3, 6, 7 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-658	12-15	1, 2, 3, 6, 7 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-659	12-15	1, 2, 3, 6, 7 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-660	12-15	1, 2, 3, 6, 7 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-661	12-15	t 1, 2, 3, 6 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-662	12-15	t 1, 2, 3, 6 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-663	13-15	ât 1, 2, 3 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-664	13-15	ât 1, 2, 3 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-665	13-15	ât 1, 2, 3 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-666	13-15	ât 1, 2, 3 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-667	13-15	ât 1, 2, 3 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-668	14-15	1, Bât 2 et Bât 3		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-669	14-15	1, Bât 2 et Bât 3		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-670	14-15	1, Bât 2 et Bât 3		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-671	14-15	3ât 2 et Bât 3		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-672	15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-673	15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-674	15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-675	15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-676	15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-677	15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-678	15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-679	15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-680	15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel

N° photos	N° TR	N° ST	N° SD	Description	Auteurs
ARC13N13065-681	14-15	3ât 1 et Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-682	14-15	3ât 1 et Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-683	14-15	3ât 1 et Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-684	14-15	3ât 1 et Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-685	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-686	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-687	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-688	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-689	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-690	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-691	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-692	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-693	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-694	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-695	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-696	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-697	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-698	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-699	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-700	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-701	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-702	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-703	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-704	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-705	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-706	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-707	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-708	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-709	13			Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-710	12-13	Bât 6		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-711	13			Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-712	12-13	Bât 6		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-713	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-714	12-13	3ât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-715	13-14			Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-716	14-15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-717	14-15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-718	14-15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-719	14-15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-720	14-15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-721	14-15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-722	14-15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-723	14-15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-724	14-15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-725	14-15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-726	14-15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-727	14-15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-728	14-15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-729	14-15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-730	14-15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-731	14-15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-732	14-15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-733	14-15	1, Bât 2 et Bât 3		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-734	14-15	1, Bât 2 et Bât 3		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-735	14-15	1, Bât 2 et Bât 3		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-736	14-15	1, Bât 2 et Bât 3		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-737	14-15	Bât 2		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-738	14-15	1, Bât 2 et Bât 3		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-739	14-15	1, Bât 2 et Bât 3		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-740	14-15	1, Bât 2 et Bât 3		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-741	14-15	1, Bât 2 et Bât 3		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-742	14-15	1, Bât 2 et Bât 3		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-743	14-15	1, Bât 2 et Bât 3		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-744	14-15	1, Bât 2 et Bât 3		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-745	14-15	1, Bât 2 et Bât 3		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-746	14-15	1, Bât 2 et Bât 3		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-747	14-15	1, Bât 2 et Bât 3		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-748	13-15	t 1, 2, 3, 6 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel

N° photos	N° TR	N° ST	N° SD	Description	Auteurs
ARC13N13065-749	13-15	t 1, 2, 3, 6 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-750	13-15	t 1, 2, 3, 6 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-751	13-15	t 1, 2, 3, 6 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-752	13-15	t 1, 2, 3, 6 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-753	13-15	t 1, 2, 3, 6 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-754	13-15	t 1, 2, 3, 6 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-755	13-15	ât 1, 2, 3 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-756	13-15	ât 1, 2, 3 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-757	14-15	1, Bât 2 et Bât 3		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-758	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-759	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-760	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-761	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-762	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-763	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-764	13-14	Bât 1 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-765	12-13	ât 6 et Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-766	12-13	ât 6 et Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-767	12-13	6, Bât 7 et Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-768	12-13	6, Bât 7 et Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-769	12-13	ât 6 et Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-770	13	Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-771	13	Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-772	13	Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-773	13	Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-774	13	Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-775	13	Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-776	13	Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-777	12-13	Bât 6 et 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-778	12-13	Bât 6		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-779	12-13			Vue aérienne des tranchées 12 et 13 par drone	P. Kervel
ARC13N13065-780	14-15			Vue aérienne des tranchées 14 et 15 par drone	P. Kervel
ARC13N13065-781				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-782				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-783				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-784				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-785				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-786				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-787				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-788				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-789				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-790				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-791	13	77, 178 et 197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-792	13	77, 178 et 197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-793	13	77, 178 et 197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-794	13	197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-795	13	197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-796	13	197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-797	13	197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-798	13	77, 178 et 197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-799	13	77, 178 et 197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-800	13	77, 178 et 197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-801	13	77, 178 et 197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-802	13	77, 178 et 197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-803	13	77, 178 et 197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-804	13	77, 178 et 197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-805	13	77, 178 et 197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-806	13	77, 178 et 197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-807	13	77, 178 et 197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-808	13	77, 178 et 197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-809	13	77, 178 et 197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-810	13	77, 178 et 197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-811	13	77, 178 et 197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-812	13	77, 178 et 197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-813	13	77, 178 et 197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-814	13	77, 178 et 197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-815	13	77, 178 et 197		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-816	13	77, 178 et 197		Vue aérienne par drone	P. Kervel

N° photos	N° TR	N° ST	N° SD	Description	Auteurs
ARC13N13065-885	12-13	Bât 6		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-886	12-13	Bât 6		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-887	12-13	Bât 6		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-888	12-13	Bât 6		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-889	12-13	Bât 6		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-890	13	Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-891	13	Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-892	13	Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-893	13	Bât 6		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-894	13	Bât 6		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-895	13	Bât 6		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-896	13	Bât 6		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-897	13	Bât 6		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-898	13	Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-899	13	Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-900	12-13	Bât 6		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-901	12-13	Bât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-902				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-903				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-904				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-905	13			Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-906	13			Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-907	13-14			Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-908	13-14			Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-909	13-14			Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-910	13-14			Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-911	13-14			Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-912	13-14	1, Bât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-913	12-13	6, Bât 7 et Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-914	12-13	6, Bât 7 et Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-915	12-13			Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-916	12-13			Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-917	12-14	1, Bât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-918	14			Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-919	14			Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-920				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-921				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-922				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-923				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-924				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-925				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-926				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-927				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-928				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-929				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-930				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-931				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-932				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-933				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-934				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-935				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-936				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-937				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-938				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-939				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-940				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-941				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-942				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-943				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-944				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-945				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-946				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-947				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-948				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-949				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-950				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-951				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-952				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel

N° photos	N° TR	N° ST	N° SD	Description	Auteurs
ARC13N13065-1021				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1022				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1023	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1024	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1025	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1026	13	Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1027	13	Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1028	13	Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1029	12-13	Bât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1030	12-13	Bât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1031	12-13	Bât 6		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1032	12-14	Bât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1033				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1034				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1035				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1036				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1037				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1038	12-14	Bât 1, 6, 7 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1039	12-13	Bât 6, 7 et 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1040	13-14			Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1041	13-14			Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1042	13-14			Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1043	13-14			Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1044	13-14			Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1045	13-14			Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1046	13-14			Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1047	13-14			Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1048	13-14			Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1049	13-14			Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1050	13-14			Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1051	13-14			Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1052	13-14			Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1053	13-14			Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1054	13-14			Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1055	13-14			Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1056	13-14			Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1057	13-14			Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1058	13-14			Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1059	13-14			Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1060				Vue aérienne des tranchées	P. Kervel
ARC13N13065-1061	13-15			Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1062				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1063				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1064				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1065				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1066				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1067				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1068				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1069				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1070				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1071				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1072				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1073				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1074				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1075				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1076				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1077				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1078				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1079				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1080				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1081				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1082				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1083				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1084				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1085				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1086				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1087				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1088				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel

N° photos	N° TR	N° ST	N° SD	Description	Auteurs
ARC13N13065-1089				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1090				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1091				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1092				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1093				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1094				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1095				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1096				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1097				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1098				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1099				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1100				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1101				Vue aérienne des tranchées par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1102	14	Bât 1		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1103	13-14	Bât 1 et Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1104	13	Bât 8		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1105	12-13	Bât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1106	13			Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1107	12-13	Bât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1108	12-13			Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1109	12-13	Bât 6 et Bât 7		Vue aérienne par drone	P. Kervel
ARC13N13065-1110	12-13			Vue aérienne par drone	P. Kervel